

Biblioteka
U.M.K.
Toruń

334956¹³

LES
TROIS DÉMEMBREMENTS
DE LA
POLOGNE

POUR FAIRE SUITE AUX RÉVOLUTIONS DE POLOGNE
DE RULHIÈRE

PAR

A.-F.-CL. FERRAND

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AUTEUR DE L'ESPRIT DE L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE DES RÉVOLUTIONS

ÉDITION REVUE SUR LE TEXTE ET ANNOTÉE

PAR

CHRISTIEN OSTROWSKI

« Par une loi souveraine de la Providence,
toute injustice se retourne finalement contre
ceux qui l'ont commise, et le bourreau de-
vient à son tour la victime. »

TOME TROISIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1865

TROIS DÉMEMBREMENTS
POLOGNE
LES
TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA
POLOGNE

TOME III

LES
TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA

POLOGNE

POUR FAIRE SUITE AUX RÉVOLUTIONS DE POLOGNE
DE RULHIÈRE

PAR

A.-F.-CL. FERRAND

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AUTEUR DE L'ESPRIT DE L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE DES RÉVOLUTIONS

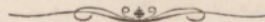
ÉDITION REVUE SUR LE TEXTE ET ANNOTÉE

PAR

CHRISTIEN OSTROWSKI

« Par une loi souveraine de la Providence,
toute injustice se retourne finalement contre
ceux qui l'ont commise, et le bourreau de-
vient à son tour la victime. »

TOME TROISIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1865

Tous droits réservés

TROIS DÉMEMBREMENTS

POLOGNE

A. T. C. T. H. A. N. D.

BIBLIOTEKA
UNIwersYTECKA
w Toruniu

334956

R. 1253 / 62

LES

TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA

POLOGNE.

LIVRE DIXIÈME.

I. *Constance et modération de la diète.*

Les événements qui se passaient ou se préparaient au dehors pouvaient inquiéter la diète, mais, au dedans, ne l'empêchaient pas de marcher lentement et constamment vers son but. Le 16 décembre 1790, jour indiqué, les nouveaux nouces avaient pris séance et prêté serment à la confédération. Ils fortifièrent l'esprit qui dominait généralement dans la diète. La fin de décembre avait été consacrée à la discussion de la forme du gouvernement. Dans les opinions, et même dans quelques décrets, on pouvait, il est vrai, retrouver des erreurs et des imperfections excusables de la part d'une grande assemblée, qui examinait pour la première fois les grands principes de l'ordre politique; qui les examinait dans des séances orageuses, ayant au milieu d'elle des ennemis déclarés ou secrets, occupés sans cesse, les uns à l'effrayer, les autres à la séduire; qui, accoutumée à ne regarder l'autorité royale qu'avec crainte ou jalousie, était

tout étonnée de travailler à lui donner plus de force et plus de stabilité, et toujours prête à croire qu'elle lui en donnait trop, lorsqu'elle ne cédait qu'à la nécessité démontrée de lui en donner assez. Mais en même temps il était impossible pour l'observateur impartial de ne pas rendre justice à la droiture et à la modération du parti patriotique, qui avait une prépondérance très-marquée : il fatigua son adversaire, en lui laissant constamment développer toutes ses objections, en suspendant à propos les délibérations, quand il voyait une effervescence qui pouvait finir par une de ces catastrophes sanglantes dont on trouvait trop d'exemples dans les assemblées de la noblesse polonaise; en cédant même quelquefois sur une rédaction qui s'éloignait d'un principe adopté, mais qu'il se promettait de rectifier dans un moment plus favorable. L'observation que nous faisons ici nous a été suggérée par la conviction que nous a donnée le travail détaillé auquel nous avons été obligé de nous livrer sur toutes les séances les plus intéressantes de la diète, et sur les assemblées des diétines. Nous regardons comme constant que cette modération, cette sagesse, qui jamais ne se sont démenties dans une diète dont la durée a été de près de quatre ans, sont la véritable cause, et des avantages qu'elle a toujours eus sur le parti de l'opposition, et de l'assentiment qu'elle a obtenu de toute la nation, et du calme parfait qui précéda, accompagna et suivit l'établissement de la constitution : c'était à ce but qu'elle voulait parvenir; et tout ce qui tenait à la modération devait l'y mener. Les principaux articles de la constitution exigeaient, d'après leur extrême importance, l'unanimité presque absolue; à plus forte raison devait-elle éviter tout ce qui aurait pu donner lieu à une apparence de violence. En paraissant ne pas se refuser à tout ce que le parti russe tentait pour gagner du temps, elle finissait par faire ouvrir les yeux les moins clairvoyants sur les hommes et sur les choses : c'est à cette marche qu'il faut attribuer le parti que nous allons voir prendre à Stanislas-Auguste, de pro-

poser lui même l'heureuse révolution désirée par tous les bons Polonais, effectuée sans verser une goutte de sang, et détruite par des combinaisons machiavéliques qui lui étaient absolument étrangères.

II. *Motifs pour terminer l'œuvre de la constitution.*

Considérant ce qui s'était passé depuis l'ouverture de la diète, les bons citoyens voyaient avec peine que l'on avait perdu un temps précieux, pendant lequel le nouveau gouvernement aurait pu se consolider, et qu'il y avait plusieurs décisions défectueuses sur lesquelles il fallait revenir. C'était le 7 septembre 1789 qu'avait été nommée la commission chargée de rédiger un plan de constitution. Ce décret avait été unanime; et dès lors la nécessité d'un grand changement dans le gouvernement était généralement avouée. Il était également reconnu qu'il fallait surtout éviter les vices de celui qu'on voulait réformer. Personne n'avait l'intention de proposer une monarchie absolue; il n'y avait donc de choix qu'entre une monarchie mixte et une république. La république, outre ses inconvénients multipliés, inhérents à toute grande société ainsi constituée, avait encore celui, dans l'état où était le peuple polonais, d'exclure du rang de citoyens deux classes nombreuses, les bourgeois et les paysans; ou, en les y admettant tout à coup, de ne donner contre eux aucun point d'appui à la première classe, beaucoup moins nombreuse, mais qui, depuis longtemps, était à elle seule toute la nation. On ne pouvait calculer jusqu'où se seraient communiqués les ébranlements d'une telle révolution, surtout dans un État entouré de puissances dont les intentions, à son égard, étaient plus que suspectes. La monarchie mixte était indiquée par la fausse position que l'on voulait quitter; elle n'empêchait pas qu'on n'étendît le droit de citoyens aux classes qui ne l'avaient pas: elle pouvait même se fortifier par elles; mais elle fortifiait en même temps la première contre les deux autres, et devenait, pour toutes les trois,

la clef de la voûte dont chacune d'elles devenait arc-boutant. Il est bien vrai que, pour rendre cet établissement solide, il fallait proscrire ces interrègnes, auxquels neuf élections orageuses, sur les onze dernières, devaient avoir imprimé un caractère de réprobation. Dans la nouvelle carrière où l'on allait entrer, ce premier pas était sans doute le plus difficile; mais enfin il avait été fait par la diète, et approuvé par les diétines. La diète avait, à ce sujet, adressé aux diétines un universal, dont la sagesse les avait convaincues. Toutes avaient accepté, non-seulement l'hérédité, mais la famille qu'on leur proposait, et, après avoir adopté sans hésiter un si grand changement, ne pouvaient être soupçonnées d'opposer une grande résistance aux autres articles. Il n'y avait eu d'opposition que dans les districts où se trouvaient les propriétés du prince Potemkin, qui, ainsi que nous l'avons observé, se proposait de succéder à Stanislas-Auguste.

III. Erreurs dans lesquelles la commission était tombée.

Mais la commission chargée du projet de constitution semblait, dans la partie la plus intéressante de son travail, n'avoir vu que les dangers ou les abus de chaque pouvoir qu'elle devait établir, ou plutôt elle n'en avait vu qu'un, dans lequel elle avait voulu les renfermer tous. En opposition avec tous les principes reconnus par la raison, et confirmés par l'expérience, elle avait cru ne pouvoir diviser la puissance exécutive, et trop concentrer la puissance législative : la première était répartie entre plusieurs commissions, toutes sous l'inspection de la diète, et dont elle serait toujours le régulateur, pendant que le roi en serait tout au plus le président; la seconde appartenait sans contre-poids et sans partage, à la diète seule, qui, souveraine absolue, ou plutôt despote par sa législation, restait toujours, par les commissions qui lui étaient soumises, l'ordonnateur suprême pour l'armée, les finances, la police et la justice. Contre cette masse de pouvoirs, le roi avait à peine le droit, non

pas de refuser, mais de *suspendre* sa sanction; droit illusoire, dont un ministre n'oserait prendre sur lui de conseiller de faire usage, dans la crainte d'en être responsable devant une assemblée irritée et toute-puissante. Il paraît que c'était le roi lui-même qui avait toujours insisté sur le danger de laisser trop de pouvoir à la royauté, soit qu'il voulût réellement que la constitution, quoique monarchique, se rapprochât le plus possible de la république, soit qu'il se réservât de faire valoir, à Pétersbourg, les soins qu'il avait pris pour ne donner à l'autorité royale qu'une extension apparente. Il est certain que cette autorité, ainsi morcelée ou entravée, n'eût laissé en Pologne qu'un gouvernement assez semblable à celui qui s'établit en Suède après la mort de Charles XII, et qui fit le malheur de ce royaume jusqu'à la révolution de 1772. La Russie, dont cette révolution avait détruit l'influence à Stockholm, et qui avait soutenu une guerre contre Gustave III, pour l'obliger à reprendre ce même gouvernement, n'avait pas perdu l'espoir d'en établir un pareil sur la Vistule, voulant toujours paraître défendre la liberté polonaise; car c'était là le point de mire de tous les partisans de la Russie: ils se donnaient toujours le mérite de combattre pour les habitudes, les principes, l'indépendance de l'ordre équestre, c'est-à-dire, de la nation.

IV. Ce qu'elle avait fait de bien.

Cependant, ils n'avaient pu parvenir à empêcher de grandes améliorations dans le système constitutif de la Pologne: c'en était une majeure, que le règlement qui déterminait la proportion établie, dans les diètes ou les diétines, pour la pluralité des voix, suivant la nature des questions qui s'y traitaient. Il en résultait, par le fait, l'abolition de ce *liberum veto*, privilège aussi absurde que funeste, accordé à l'opiniâtreté ou à la corruption. Du moment que

l'on conservait la loi *neminem captivabimus* (1), c'était un acte de justice de l'étendre à l'ordre de la bourgeoisie ; ce n'était pas moins un acte de justice, et en même temps une mesure politique très-sage, d'admettre les bourgeois au rang de citoyens, en les admettant dans l'ordre qui seul jusque-là avait eu la liberté politique. En leur donnant le droit d'être inscrits parmi les nobles, et en donnant aux nobles celui de se faire inscrire parmi eux, on posait les bases graduelles d'une égalité politique qui laissait à la noblesse tous ses droits honorifiques. L'humanité sollicitait une amélioration dans l'état servile des paysans ; mais celle-là n'était pas susceptible d'être faite aussi promptement : elle exigeait des précautions préalables, qui ne pouvaient être prises qu'avec le temps. Rousseau, dans ses *Considérations sur la Pologne*, lui avait donné sur ce point des avis très-sages (*Pièces justificatives*, n° I), qui faisaient un contraste frappant avec les paradoxes du *Contrat social* ; et la diète, ainsi que la députation, sentait la nécessité de préparer successivement le bienfait dont elle voulait faire jouir cette dernière classe de la nation.

Depuis deux ans et demi, toutes ces questions, naguère inconnues chez les Polonais, avaient été discutées par eux, soit dans leurs assemblées, soit dans des écrits polémiques. Les grandes vérités étaient établies, les considérations politiques étaient appréciées : le vœu général constamment bon, mais dont on aurait dû d'abord craindre quelques excès, s'était sagement modifié par une instruction éclairée et suivie ; et il était temps enfin d'arriver à un grand résultat, auquel on ne pourrait plus reprocher trop de précipitation,

(1) D'après cette loi, aucun citoyen (et il n'y avait de citoyens que les nobles) ne pouvait être emprisonné qu'après avoir été convaincu. Le moindre inconvénient de cette loi était que le coupable puissant échappait presque toujours ; et un inconvénient bien plus grand était que ce coupable avait quelquefois assez de force pour s'opposer à l'exécution de la loi.

dût-il même être proclamé dans une seule séance. C'est à ce parti que s'arrêtaient tous les gens sages et bien intentionnés : ils répandirent confidentiellement ce projet ; ils en firent voir la convenance et les avantages ; et ils eurent assez bonne idée de Stanislas-Auguste, pour soumettre à son approbation la démarche décisive qu'ils voulaient faire.

V. *Bruits répandus sur un nouveau partage.*

Elle paraissait provoquée par les bruits qui se répandaient d'un nouveau partage : les ministres polonais, dans les différentes cours, mandaient leurs inquiétudes à ce sujet. On avait peine à croire que Léopold eût voulu se prêter à une iniquité si opposée aux principes qu'il avait toujours professés ; mais on n'ignorait pas que souvent un souverain se trouve entraîné, soit par les circonstances, soit par la politique de ses ministres, hors de la sphère dans laquelle il aurait voulu se renfermer. On savait qu'aux premières conférences de Reichenbach, ce monarque avait fait faire des ouvertures sur un quadruple traité d'échange entre lui, la Porte, la Prusse et la Pologne. Il offrait de rendre toutes ses conquêtes sur les Ottomans, moyennant quelque augmentation dans les frontières que lui donnait, en Valachie, la paix de Passarowitz : il renonçait aux trois cercles de la Gallicie, Zamosc, Zolkiew et Brody ; et la république, en rentrant dans ses anciennes possessions, cédait à la Prusse, Thorn, Dantzick, et un petit district situé près de la Nouvelle-Marche. Il n'est pas présumable qu'elle se fût refusée à un arrangement qui lui donnait un équivalent beaucoup plus important que la cession qu'elle faisait. Cependant la Prusse, à qui cet arrangement donnait les deux villes qu'elle avait paru si fort désirer, avait pris ce moment pour abandonner la demande qu'elle en faisait ; et les négociations de Reichenbach s'étaient établies sur d'autres bases. En rendant justice à la loyauté des propositions de Léopold, on pouvait être surpris et inquiet qu'elles n'eussent pas été ac-

ceptées, et craindre un projet plus funeste pour la Pologne, encore ignoré de Léopold lui-même ; et cette crainte, en se renouvelant, donnait plus de vraisemblance aux bruits d'un nouveau partage.

VI. *La diète, décidée à terminer, veut s'entendre avec le roi.*

Confirmée par ses alarmes dans le dessein de fixer par un seul décret les principales parties de la constitution, la diète sentit qu'une démarche aussi éclatante ne devait pas être faite sans la participation du roi ; qu'autrement, ce serait fournir un prétexte à ceux qui ne cherchaient qu'à répandre la discorde, et aux puissances étrangères, qui voulaient prendre contre la république des mesures hostiles. D'ailleurs, pour donner à l'œuvre constitutionnelle la force, la dignité, la solennité qu'elle devait avoir, il fallait qu'elle fût faite de concert avec le roi, qui alors serait encore plus intéressé à la maintenir. Depuis la conclusion de l'alliance avec la Prusse, c'est-à-dire depuis plus d'un an, Stanislas-Auguste paraissait attacher quelque prix à n'être plus dans la dépendance de la Russie : il répétait souvent que jamais il ne songerait à séparer ses intérêts de ceux de la nation ; qu'il s'honorerait de la guider lui-même dans toutes ses entreprises. On était d'autant plus disposé à le croire, que, d'après le langage constamment tenu par la Prusse, le parti opposé perdait tous les jours de son crédit à Varsovie, et que l'intérêt même de Stanislas-Auguste devait l'éloigner d'une faction dont il n'avait plus rien à attendre ; tandis qu'en donnant à son trône l'appui d'une bonne constitution, il prenait dans l'histoire une place que peu de souverains ont occupée, et retrouvait réellement une autorité qui, depuis vingt-six ans, était plus exercée par le ministre de Russie que par le roi de Pologne.

VII. *Il se charge de rédiger et de présenter l'acte constitutionnel.*

D'après ces considérations, les chefs du parti patriotique cherchèrent toutes les occasions de se rapprocher du roi,

de lui témoigner une grande confiance. Partout désigné par eux comme devant être le point de réunion de la nation entière, il parut sensible à ce qu'on lui rendit une justice *que*, disait-il, *on lui avait longtemps refusée*. On dut alors croire que son changement était sincère ; et il nous est impossible de penser qu'en effet il ne le fût pas ; il connaissait déjà les principes, les intentions, les opérations de la diète : on lui révéla le projet formé de faire adopter dans une même séance toute la nouvelle constitution. Loin d'en être effrayé, il saisit avec vivacité l'idée qu'on lui présentait, et demanda seulement qu'on le laissât rédiger et proposer lui-même l'acte constitutionnel. Cette demande, qui aurait pu inspirer quelque défiance, n'en inspira aucune : on ne se permit aucun soupçon ; et l'événement prouva que tout soupçon eût été injuste. Peu de jours après, Stanislas-Auguste lut, dans un comité, ce qu'il appelait *le vœu de son cœur*, ou *le songe d'un bon citoyen*.

Tous ces détails, qui pourraient d'abord paraître minutieux, sont intéressants, quand on les rapproche de la conduite que ce même prince tint dix-huit mois après ; et pour mettre le lecteur en état de la juger, nous croyons devoir les suivre avec une scrupuleuse exactitude.

Le *vœu* ou le *songe* de ce monarque se trouva si parfaitement conforme au plan déjà dressé par la commission, qu'il fut adopté par tous ceux qui assistèrent à la lecture : ils crurent ne pouvoir mieux témoigner au roi leur satisfaction, qu'en publiant dans leur parti ce qu'ils avaient entendu ; et bientôt l'opinion générale ne laissa plus aucun doute sur le succès d'un plan universellement désiré. Mais, en reconnaissant la nécessité de fixer un jour pour terminer cette grande œuvre, on sentit combien il serait dangereux de le faire connaître d'avance au parti russe. On avait tout à craindre de gens dont on connaissait déjà les perfides manœuvres. Si leurs artifices accoutumés ne leur paraissaient pas suffisants pour arrêter l'opération qui se préparait,

il était à craindre qu'ils n'employassent des moyens plus énergiques, qu'ils ne voulussent répandre tout à coup la terreur au milieu de la diète, soit pour faire rejeter la constitution, s'ils se trouvaient les plus forts, soit, s'ils étaient obligés de céder, pour dire que l'acceptation avait été l'ouvrage de la contrainte et de la violence. Le parti patriotique, qui n'avait cessé de donner tant de preuves de patience et de modération, craignait surtout une explosion qui l'eût fait sortir des bornes dans lesquelles il avait toujours eu la sagesse de se contenir.

VIII. *On prend jour pour le 5 mai. — On avance de deux jours.*

L'exécution d'un projet si bien concerté fut fixée au 5 mai. Quelques jours auparavant, le roi crut devoir en faire la confiance au chancelier H. Malachowski, au maréchal Mniszech et au sous-chancelier Chreptowicz : tous trois l'approuvèrent ; tous trois lui promirent le secret, qui ne fut gardé que par les deux derniers. L'approbation de Malachowski n'avait été que simulée, et sa promesse une fausseté : il révéla tout ce qui lui avait été confié à quelques partisans de la Russie ; et un secret, religieusement gardé, depuis plusieurs jours, entre plus de soixante personnes, fut, en moins de vingt-quatre heures, divulgué dans toute la capitale. L'évêque Kossakowski et Branecki expédièrent aussitôt des courriers, pour faire venir, de toutes les parties de la Pologne, leurs agents les plus déterminés. Lorsque les citoyens honnêtes et paisibles leur en firent des reproches, ils affectèrent de paraître effrayés pour eux-mêmes, et n'avoient pris ces mesures que pour leur propre sûreté : cette réponse évasive produisit un effet tout contraire à celui qu'ils attendaient. Ceux-mêmes qui étaient encore indécis, frémissaient de l'idée de voir ensanglanter le sanctuaire de la souveraineté nationale. Le roi proposa de déjouer tous ces complots, en hâtant le moment de l'exécution, qui fut définitivement fixé au 3 mai. Par là, on prévint l'arrivée des auxi-

liaires stipendiés, par lesquels l'opposition avait compté fortifier son parti. On prit en même temps tous les moyens que la prévoyance put suggérer pour maintenir le bon ordre dans cette mémorable séance.

La veille au soir, le parti patriotique se rassembla dans la maison Radzivil, pour entendre la lecture de l'acte constitutionnel ; et comme il n'y avait plus de secret à garder, il ne fit aucune difficulté de laisser entrer les partisans de la Russie. La lecture fut écoutée dans un grand silence, sauf de fréquents indices d'approbation qu'on avait peine à contenir : dès qu'elle fut finie, le cri d'assentiment *zgoda, zgoda*, retentit de toutes parts, et aucune voix contraire n'osa se faire entendre. Dans la nuit, les nonces se réunirent chez le maréchal de la diète, pour garantir, par leurs signatures, la promesse mutuelle qu'ils s'étaient déjà faite, de ne proposer dans la séance aucune observation contre les différents articles de la constitution. La première signature fut celle du vénérable évêque de Kamieniec, Krasinski, à qui un âge avancé et de longues persécutions n'avaient rien ôté de toute la force de son caractère. Son exemple fut suivi par tous les assistants, qui s'honorèrent de mettre leurs noms après le sien, et se seraient reprochés de ne pas s'inscrire dans la grande charte de la nation. Pendant cette nuit, le calme régna dans la ville ; une joie douce et paisible se manifestait sur tous les visages, et chacun semblait craindre de profaner, par des attroupements bruyants, la pureté du jour qui allait luire sur la Pologne.

IX. *Journée du 3 mai.*

Dès le matin du 3 mai, la salle d'assemblée, les vestibules, les escaliers, les cours se trouvèrent remplis d'une foule de citoyens. Il est possible que parmi eux il y en eût quelques-uns qui fussent venus avec de mauvaises intentions ; mais ce qu'ils entendaient de toutes parts leur fit préjuger que tous leurs efforts seraient inutiles contre une opinion

aussi généralement prononcée, et ils n'en firent aucun. Aux acclamations qui annoncèrent l'arrivée du roi, succéda le plus grand silence. S. Malachowski, comme maréchal de la diète, ouvrit la séance, et rappela, en peu de mots, la puissance et la décadence de la Pologne. « Jetez les yeux sur votre patrie : voyez comme elle a fleuri pendant trois siècles ; mais voyez aussi comment elle est devenue la triste victime de ses propres erreurs, et du brigandage des étrangers... Puisse le ciel détourner les malheurs qui nous menacent encore ! La députation des affaires étrangères vous rendra compte des alarmes que doivent donner les circonstances actuelles. » Le nonce de Krakovie, Soltyk, annonça positivement que les bruits d'un nouveau partage prenaient de jour en jour plus de consistance. « Si l'opposition de la nation, ajouta-t-il, s'est déclarée lorsqu'on ne craignait que pour deux villes, combien doit-elle être plus prononcée aujourd'hui, lorsqu'il s'agit du destin de la patrie entière ! » Ce fut alors que le roi prit la parole, pour assurer que la députation avait en effet reçu des nouvelles qui intéressaient fortement l'existence et la sûreté de la patrie, et demanda que, pour dissiper tous les doutes, elle en fit elle-même lecture devant la diète. Sous aucun motif, on ne pouvait se refuser à une proposition aussi simple ; aussi ne trouva-t-elle de contradicteurs que parmi quelques partisans de la Russie, qui sentirent que toutes les intrigues de Pétersbourg allaient être dévoilées.

X. *La députation fait connaître les dépêches venues des cours étrangères.*

Suchorzewski, celui même qui avait proposé le décret sur la demande des villes, espéra produire quelque tumulte, en s'obstinant à demander la parole, qu'on ne voulait lui accorder qu'après que le compte de la députation aurait été lu. A genoux, au milieu de la salle, les bras étendus vers le trône, ayant auprès de lui son petit-fils, enfant de six ans,

qu'il avait amené, disait-il, *pour l'immoler à la liberté, si elle était violée dans cette funeste journée*, il laissa voir évidemment qu'il avait préparé une scène tragique. Pour faire cesser ce ridicule scandale, le maréchal lui permit de parler : c'était le vrai moyen d'annuler l'effet qu'il avait voulu produire. Dans un discours plein de véhémence et de désordre, il accusa, tantôt la députation de chercher à répandre dans la diète de fausses alarmes, tantôt le parti qui voulait une constitution, d'exciter le peuple contre ceux qui y étaient opposés. Il dénonça une prétendue conspiration, dont ils devaient être victimes, et sur laquelle il ne put donner ni une preuve, ni même une apparence de vraisemblance ; et le résultat de sa violente sortie, fut de disposer tout le public à croire que le compte, dont il allait être fait lecture, était réellement important, puisque l'on mettait une si grande opposition à ce qu'il en fût donné connaissance.

Alors la députation fit connaître les rapports qu'elle avait reçus des ministres de la république dans les cours. Ils s'accordaient tous à parler d'un nouveau partage qui devait servir de base à la paix que la Russie offrirait aux Turcs : ils ajoutaient que les puissances attachées à la Pologne ne voyaient pour elle d'autre moyen de salut, que dans une forme de gouvernement qui pourrait enfin réunir toutes ses forces ; que les puissances ennemies redoutaient au contraire tout changement qui conduirait à ce but, et prendraient tous les moyens pour l'empêcher ; qu'elles s'étaient souvent réjouies de la lenteur des opérations de la diète, et ne la verraient qu'avec peine prendre une marche plus sûre et plus rapide. Dans la plupart de ces rapports, la Russie était surtout désignée comme esperant trouver de grandes ressources, tant dans la fausseté du cabinet de Berlin, que dans la vénale cupidité de quelques Polonais.

XI. *Le roi fait lire l'acte constitutionnel.*

La lecture de ces pièces intéressantes fit sentir à la diète la nécessité d'établir, sans retard, la nouvelle constitution.

Le maréchal Potocki insista fortement pour prendre sur-le-champ le seul parti qui pût sauver l'État; puis, s'adressant au roi : « Vous, ajouta-t-il, vous, sire, qui, par votre rang, êtes hors des atteintes de toute jalousie, vous à qui de vastes connaissances, un esprit juste, un caractère conciliant, assurent une prééminence indépendante de celle du trône; c'est à Votre Majesté à proposer aujourd'hui les moyens les plus efficaces de sauver la patrie. » Alors le roi répondit qu'il ne voyait rien de mieux, dans les circonstances, que d'établir solidement une nouvelle forme de gouvernement; que, pénétré depuis longtemps de cette vérité, il avait préparé un projet dont il offrait de donner connaissance à l'assemblée; que, sur un seul article, celui de la succession au trône, il ne croyait devoir émettre son opinion que lorsque toute l'assemblée aurait manifesté la sienne. Malgré quelques oppositions du parti russe, la lecture du plan de Stanislas-Auguste fut faite par le secrétaire de la diète. Ce prince, dans un discours sage, et fort de raison, en développa tous les avantages, mais toujours en demandant que l'article de l'hérédité pût être combattu avec une grande liberté. La différence de la marche des deux partis devint alors très-sensible.

XII. *Le parti russe demande un délai.*

Le parti russe, dans des discours longs et véhéments, attaqua et l'ouvrage et ses auteurs, et tous ceux qui en prenaient la défense. Après avoir, pendant plus de deux heures, fait lire en entier, et commenté les *pacta conventa*, représenté la nouvelle constitution comme un gouvernement plus despotique encore que monarchique (1), comme l'entière destruction de la liberté polonaise, il se borna à demander du

(1) C'est ce même acte constitutionnel qui, l'année d'après, fut attaqué, non-seulement comme démocratique, mais comme fondé sur les principes des jacobins. Il ne faut jamais perdre de vue cette contradiction si essentielle à saisir.

temps pour examiner chaque article du projet; et dans cette demande, il s'appuyait sur une loi qui, en effet, accordait deux jours. Ce ne fut pas sans étonnement et sans regret qu'on entendit un député de Volhynie, ense couvrant de ses instructions, qui lui défendaient de voter pour la succession héréditaire, ajouter que ce motif seul l'empêchait d'adopter une constitution qui lui paraissait faite pour le bonheur de la patrie.

XIII. *Le parti patriotique s'y oppose.*

Le parti constitutionnel écouta dans le plus grand silence tout ce qui fut allégué contre lui, et ne répondit à ses adversaires que lorsqu'ils eurent épuisé eux-mêmes toutes leurs objections. Alors il les confondit par la force et surtout par le calme de ses réponses : il prouva que la prétendue liberté dont on affectait de déplorer la perte n'était que licence et anarchie, et à moins qu'elle ne fût comprimée par une oppression étrangère, qu'on n'oserait sûrement pas la soutenir comme préférable à une monarchie tempérée et bien ordonnée; qu'à l'égard des mandats limités qui semblaient arrêter le député de Volhynie, il était évident que ces mandats avaient été donnés avant qu'on connût les circonstances urgentes dans lesquelles la Pologne se trouvait, et qui détruisaient en ce moment la restriction même apposée à ces mandats. « J'en suis si convaincu, disait énergiquement un nonce, que j'irai, sans crainte, présenter ma tête à mes commettants, en leur annonçant que j'ai mérité leur estime, lorsque, pour le salut de la patrie, j'ai transgressé la loi qu'ils m'avaient imposée. » Quant au délai demandé, on répondait victorieusement que tous les articles de la constitution étaient connus d'avance; qu'ils avaient déjà été soumis à l'examen des commissions et aux discussions de la diète; que le parti de l'opposition les avait lui-même depuis longtemps combattus, soit verbalement, soit par écrit; et qu'en demandant aujourd'hui un nouveau délai, sous prétexte

qu'il ne les connaissait pas, il s'exposait au reproche, ou de les avoir alors attaqués sans les connaître, ou de cacher aujourd'hui d'autres vues que celles d'un examen fait depuis longtemps. « Qu'on ne nous force pas, ajoutait-on, à révéler ces vues, déguisées sous un vain respect pour quelques formalités ! Et quand il serait vrai qu'on n'aurait pas rempli toutes ces formalités, qui osera soutenir qu'il ne faut pas mieux en omettre quelques-unes, que de manquer à la patrie ? »

XIV. *Le roi consent à prêter serment.*

Le parti de l'opposition craignit de montrer sa faiblesse, en voulant réfuter les raisons dont on l'accablait; il se contenta de demander ou la levée de la séance, ou la présentation d'un autre projet. C'était s'avouer vaincu; et il l'était en effet par les acclamations unanimes que l'assemblée et les spectateurs prodiguaient à ses adversaires. Enfin, l'assemblée tenait depuis plus de sept heures, lorsque quelques députés firent remarquer au roi que l'opinion prédominante ne pouvait plus être douteuse; qu'à peine distinguait-on dix ou douze voix contre le vœu général; que, d'après cela, ils le suppliaient de vouloir bien prêter serment à la constitution, et qu'ils lui garantissaient que tous les bons Polonais s'empresseraient de suivre son exemple. Le roi y consentit sans hésiter : il répondit victorieusement aux inculpations de despotisme, hasardées contre l'extension nécessaire donnée à l'autorité royale; il protesta de son dévouement absolu au bonheur et à la tranquillité de la nation; et après avoir rappelé les conseils de Kasimir lorsqu'il abdiqua, conseils qui, malheureusement, ne furent pas suivis, il termina son discours en disant : « Je ferme absolument les yeux sur ce qui doit m'arriver; mais je soutiens que quelconque est attaché à sa patrie, doit adopter le projet de constitution. Ainsi, maréchal Malachowski, vous qui dirigez cette assemblée, c'est à vous d'aider de tout votre pouvoir

et moi et la nation entière, afin que je puisse savoir si je dois compter cette journée au nombre des jours heureux, ou si je dois pleurer sur mon pays. Que tous ceux qui adoptent le projet, déclarent leur opinion ! » A ce mot, le cri unanime : *Tous ! tous !* se fit entendre de toutes parts. L'approbation ne pouvait être plus évidente ; on pouvait même la regarder comme universelle. Pour la constater encore d'une manière qui parlât à tous les yeux, Malachowski proposa que tous ceux qui adoptaient le plan restassent dans le silence, et que les opposants seuls se fissent connaître. Ce moyen, aussi simple qu'infaillible, eût mis tout à coup le petit nombre des opposants dans une évidence qui les aurait couverts de confusion : ils refusèrent de consentir à la proposition du maréchal; et ce refus produisit l'effet auquel ils voulaient se soustraire. Alors Zabiello, député de Livonie, déclara qu'il avait toujours été ennemi du pouvoir absolu, mais que, ne voyant dans le projet rien qui pût alarmer la liberté, rien qui tendit à donner à l'autorité royale la force légale nécessaire au bonheur de la Pologne, il suppliait le roi et la diète de s'empresser de prêter serment à la constitution. Un cri général de consentement se fit entendre aussitôt. Toute l'assemblée se porta spontanément auprès du trône, sur lequel Stanislas-Auguste paraissait dans une attitude tout à la fois imposante et paternelle.

XV. *Il le prête. — On va à l'église en actions de grâces.*

Alors le roi ordonna à l'évêque de Krakovie, Turski, de lire le serment, qu'il répéta textuellement; puis il ajouta : « *J'ai juré par la Divinité, je ne m'en repentirai jamais; j'engage tout ce qui est attaché à la patrie à me suivre à l'église, pour y prêter le même serment.* » En même temps il se leva; et, suivi de tous les membres de l'assemblée (excepté douze), il parcourut, au milieu des acclamations d'une multitude immense, tout le terrain entre la salle et l'église. Celle-ci se trouva pleine en un moment : en un

moment aussi on vit flotter autour des autels les drapeaux des diverses corporations, et ceux qui avaient été pris autrefois sur les ennemis de l'État, dans le temps où cette belliqueuse nation s'illustrait par ses victoires. La nouveauté de ce spectacle, que rien n'avait préparé, et qui paraissait magique ; les vieux tombeaux des Polonais morts pour la patrie ; la sainteté de ce temple, où la Divinité semblait faire un miracle en réunissant dans un même vœu tant d'hommes, tant d'intérêts, tant d'opinions ; le roi, le sénat, les évêques, les nonces, étendant tous la main vers l'Éternel, pour le prendre à témoin du serment que tous prêtaient à la patrie ; tel était le tableau ravissant qui s'offrait aux yeux. L'imagination peut à peine se le représenter. Tout y était action et sentiment, et le jour qui baissait, répandait encore sur cette scène quelques teintes d'une ombre religieuse. Elle arracha au maréchal Sapiéha un consentement que, jusque-là, il n'avait pu se résoudre à donner. Ce vertueux Polonais n'avait jamais été soupçonné de servir les intérêts de la Russie ; mais ses anciennes idées répugnaient à plusieurs articles de la constitution. Ému, entraîné par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, il fit noblement à l'opinion universelle le sacrifice de sa propre conviction. « Je jure, dit-il, d'être désormais attaché et fidèle à la constitution, et je proteste que ces paroles sortent du fond de mon cœur. » Personne ne se permit d'en douter ; chacun applaudit à la paisible conquête que la constitution faisait sur un si bon citoyen. Un des évêques entonna le *Te Deum* ; et cette fois du moins, le saint cantique d'actions de grâces fut chanté réellement pour le bonheur de plusieurs millions d'hommes, sans qu'il en eût coûté ni une goutte de sang, ni une larme à l'humanité.

XVI. *Satisfaction et tranquillité générales.*

Quand on sortit de l'église, les corporations et les bourgeois se réunirent devant le palais de Saxe, en témoignage

de leur dévouement à la famille choisie pour fonder l'hérédité du trône, et se transportèrent ensuite chez le maréchal Malachowski, pour lui exprimer leur joie et leur reconnaissance. Tout cela se fit sans rumeur, sans précipitation, avec tous les signes d'une satisfaction générale, mais, en même temps, avec une réserve et une prudence qui se trouvent rarement dans une pareille réunion : elles furent portées au point, qu'avant onze heures du soir, contre l'usage constant à Varsovie, surtout dans cette saison, on ne voyait plus personne dans les rues ; et chaque citoyen, renfermé dans son intérieur, jouissait, au milieu de sa famille, d'un bonheur si longtemps attendu. Le lendemain fut un jour de repos, et la séance de la diète remise au 5.

XVII. *L'acte est signé par la députation.*

Il est bon d'observer que Branecki et l'évêque Kossakowski n'étaient point du petit nombre de ceux qui avaient refusé le serment. Tous deux l'avaient prêté, avant même le maréchal Sapiéha ; mais on peut croire que ce fut avec des intentions bien différentes des siennes : l'évêque ne fut pas longtemps sans laisser voir que ce soupçon était bien fondé. La loi de la constitution devait être signée par la députation ; mais l'évêque, en sa qualité de président, déclara qu'aux termes du serment prêté par la députation, elle ne pouvait signer aucune loi qui n'eût été décrétée, ou à l'unanimité, ou *in turno*, à la pluralité des voix ; et qu'au moins, quant à lui, il ne pouvait apposer sa signature à la constitution dont, au reste, il faisait un grand éloge, avant d'y être autorisé par la diète. Il avait espéré que cette difficulté arrêterait la députation : il fut bien étonné de voir tous ceux qui la composaient accéder à sa demande. Ils espéraient, avec raison, donner par là encore plus de force à l'acte constitutionnel, en observant scrupuleusement toutes les formalités ; l'évêque présenta donc à la diète cette importante question. Trois fois le maréchal demanda si la volonté universelle était que

la constitution fût signée par la députation en présence de la chambre : trois fois il eut pour réponse un *oui* unanime ; et la signature, unanimement apposée à la constitution, consacra son établissement légal.

Cette acception unanime eut même l'heureux effet d'arrêter l'opposition de ceux qui, dans la séance du 3, avaient paru déterminés à protester. Plusieurs d'entre eux se réunirent pour déclarer que, « s'étant jusqu'alors regardés comme liés par leurs instructions ils avaient cru devoir y rester fidèles ; mais que la révolution étant consommée, la nation entière paraissant y applaudir, persuadés d'ailleurs des intentions patriotiques du roi, et de ceux qui avaient le plus contribué à effectuer ce grand changement ; voyant enfin que l'acte sur lequel le roi, le sénat, et la presque totalité des nonces avaient déjà prêté le serment, n'étendait point le pouvoir de la royauté au delà de ses justes bornes, et garantissait, au contraire, une liberté pleine et entière, en maintenant la souveraineté de la nation assemblée en diète, ils ne voulaient plus arrêter, ni même retarder par une vaine résistance l'effet d'une révolution commencée, conduite et achevée avec tant de bonheur ; qu'ils y concouraient donc de tout leur cœur ; qu'ils en faisaient leur congratulation à la patrie, et à ceux qui y avaient coopéré, et leurs remerciements au roi, qui en avait été le principal auteur et le chef. » Une déclaration aussi franche était le triomphe de la révolution. Parmi ceux qui la firent, on fut étonné de trouver Branecki ; mais on soupçonna dès lors que c'était de sa part une fausseté de plus ; et sa conduite prouva bientôt que le soupçon n'était que trop fondé. Cependant, en signant la constitution, *il se rendait, disait-il, aux avantages inappréciables qui en résulteraient pour la patrie, ainsi qu'à la sagesse et à la prévoyance avec lesquelles le roi avait préparé et dirigé ce grand événement.* Plus sincère, le chancelier H. Malachowski suivit une marche absolument opposée : il avait commencé par donner sa démission et se retirer dans ses terres ; sur les instances

réitérées de Stanislas-Auguste, il revint, et reprit ses fonctions, en accédant au vœu universel.

Nous ne prétendons pas assurément soutenir la perfection de tous les articles de l'acte constitutionnel ; mais, comme ses ennemis l'ont attaqué sous prétexte d'illégalité, il est essentiel d'avoir des idées nettes sur la régularité de son établissement. Il eût pu, dans une diète qui était confédérée, être décrété à une simple pluralité de suffrages ; il le fut par une pluralité qui approchait d'une unanimité absolue. D'ailleurs, nous venons de voir que le décret de sa signature fut rendu unanimement ; ainsi, il fut bien constamment l'expression de la volonté générale, et dès ce moment il devenait la loi de toute la nation. Avant de voir comment il fut applaudi et exécuté par elle, nous allons présenter ici une idée générale de ses principales dispositions. (*Pièces justificatives*, n° II.)

XVIII. Précis de la constitution du 3 mai.

Les sages réformateurs de la Pologne se dirigèrent sur trois points principaux : fortifier l'autorité royale, la consolider par l'hérédité, et fixer les rapports des différentes branches du pouvoir exécutif avec la souveraineté de la diète.

La religion catholique romaine reste la religion dominante de l'État ; les autres cultes chrétiens sont tolérés ; le roi doit toujours être de la religion dominante.

L'éligibilité du trône est abolie, sauf le cas de l'extinction de la famille qui y est appelée. L'hérédité est consacrée. A la mort du roi régnant, l'électeur de Saxe et ses descendants sont appelés à la succession héréditaire. Si ce prince n'a point d'enfants mâles, sa fille est déclarée infante de Pologne ; mais elle ne pourra disposer de sa main que de l'aveu de la diète, et son époux deviendra le chef de la dynastie future.

Le pouvoir législatif appartient à la diète, composée, comme auparavant, du roi, du sénat, et des nonces. Le

roi conserve à la diète voix délibérative; mais, en cas d'égalité, son suffrage est décisif: il pourra toujours prendre l'initiative, soit aux diétines par ses universaux, soit aux États par ses propositions; les diétines et les nonces auront aussi le droit de proposer.

La diète s'assemble tous les deux ans; mais sa convocation devient nécessaire dans les cas suivants: 1^o une guerre étrangère; 2^o des troubles intérieurs qui menacent l'État d'une guerre civile ou d'une révolution; 3^o le danger visible d'une famine générale; 4^o une minorité, par la mort ou l'aliénation d'esprit du monarque.

Le roi aura en outre le droit de suspendre, jusqu'à la législature suivante, l'exécution de tout décret auquel il n'aurait pas donné sa voix.

On lui rend le droit de nommer aux emplois, tel qu'il l'avait avant la diète de 1775: il nomme les sénateurs, qui sont à vie.

Le pouvoir exécutif appartient au roi, et à son conseil composé de six ministres.

L'armée est entièrement à la disposition du pouvoir exécutif.

La régence appartient au conseil du roi, présidé par la reine mère, ou, à son défaut par le primat, membre nécessaire du conseil.

Les ministres sont responsables envers la diète, mais ne peuvent être accusés que lorsque les deux tiers des voix se réuniront pour demander leur jugement.

Lorsque la pluralité de la diète témoignera au roi n'avoir plus de confiance dans un ministre, le roi sera obligé d'en nommer un autre.

Les ministres seront jugés par le tribunal comitial ou tribunal permanent de la diète, seul juge des crimes d'État.

Dans l'intervalle des diètes, le roi et son conseil auront provisoirement le pouvoir de faire des règlements et des traités.

La noblesse est confirmée dans ses anciens droits et privilèges.

La loi du 18 avril, qui règle le sort des bourgeois des villes libres, est confirmée dans tous ses points, ainsi que l'admission de leurs députés à la diète.

Ces députés, à la fin de leur seconde année, ont le droit d'être anoblis; de même ceux qui, dans les régiments, parviennent au grade de capitaine, et, dans les dicastères, au rang de régent (notaire). A chaque diète, trente bourgeois propriétaires peuvent être anoblis sur la demande de leurs villes.

L'administration de la justice est répartie entre des tribunaux de première instance, des tribunaux d'appel et le tribunal assessorial.

Il y a, en outre, des justices territoriales pour la noblesse et les propriétaires, et des justices référendaires pour les paysans libres.

Enfin, il y a pour l'État entier une haute cour, sous le nom de tribunal de la diète, qui connaît de tous les crimes contre la nation et le roi, et dont les membres sont choisis à chaque diète.

L'usage du pouvoir exécutif est confié à des commissions pour l'éducation nationale, la police, la guerre et le trésor.

Le *liberum veto*, toutes confédérations ou diètes fédératives sont supprimés à jamais, comme étant contraires à l'esprit de la présente constitution, et tendant à troubler l'État.

Tous les vingt-cinq ans, il sera procédé à la révision et à l'amélioration de la constitution, dans une diète constituante, extraordinairement convoquée à cet effet et dont la forme est déterminée par une loi particulière.

Enfin, après avoir ainsi *soustrait la Pologne à l'oppression étrangère et aux désordres intérieurs et relevé un gouvernement capable d'assurer la liberté et l'intégrité de la patrie*, la diète déclare que quiconque osera s'opposer à

la constitution, comploter sa perte, troubler le repos de la nation, par une révolte formelle, une confédération, ou autrement, sera regardé comme ennemi de la patrie, traître et conspirateur, et traduit devant le tribunal de la diète.

XIX. *Assentiment général en Pologne.*

Le besoin urgent de relever ce gouvernement si longtemps vicieux et anarchique, avait été tellement senti dans toute la Pologne, dès l'ouverture même de la diète, que toutes les opérations avaient été constamment approuvées, quoiqu'elles sortissent de l'ordre accoutumé. L'établissement d'impôts inconnus jusqu'alors, deux prorogations qui excédaient de beaucoup le terme ordinaire des diètes, le compte rendu des premiers travaux de la diète à la fin de 1789, la convocation des diétines pour nommer les doubles députés, et prononcer sur l'hérédité du trône, tout avait été accueilli, non-seulement sans réclamation, mais avec reconnaissance; et jamais aucune diète n'avait inspiré une telle confiance à la nation. Ce sentiment avait précédé, et créé la constitution du 3 mai: c'était sur lui que la diète, ou plutôt que le roi comptait, quand il demanda à la rédiger; et ce sentiment ne fit qu'augmenter et se manifester avec plus de force, quand la constitution fut connue. Les *commissions d'ordre*, qu'elle avait établies, et qui ne recevaient aucun traitement, se composèrent, tout à coup, de citoyens honnêtes et zélés. Grâce à leurs fréquentes séances, une meilleure organisation s'établit pour les grandes routes, pour la répression du brigandage, pour l'administration de la justice; et il y eut peu de palatinats, de districts ou d'arrondissements qui n'en éprouvassent le bienfait. Toute la république devait déjà à la diète celui de l'évacuation de son territoire par les troupes russes, d'une alliance avantageuse avec la Prusse, et l'espoir d'un traité de commerce dans lequel intervenaient deux grandes puissances maritimes; enfin elle avait vu, dans les dernières diètes, ses députés s'enrichir, soit par les traitements qu'ils recevaient

de la Russie, soit par les concessions qu'elle exigeait pour eux, et ici elle voyait, depuis quatre ans, ses représentants absents de leurs propriétés, sans aucun dédommagement, et les deux maréchaux renonçant au traitement que la loi leur donnait.

XX. *Assentiment des étrangers: Thomas Payne, Volney, Makintosh, Fox, Burke, Hertzberg.*

Ces heureuses dispositions nationales ne pouvaient qu'être entretenues par le jugement que l'on portait au dehors, sur les grandes opérations de la diète. L'exagération des principes qui bouleversaient alors la France, servit même à faire mieux ressortir la sagesse de ceux qui régénéraient la Pologne; et les critiques mêmes que le fanatisme révolutionnaire se permettait contre plusieurs articles de la constitution du 3 mai en étaient la meilleure justification. Thomas Payne qui, en portant cette exagération au dernier point, a acquis en Europe et en Amérique une fatale célébrité, convient que le gouvernement polonais a voulu donner l'exemple d'une réforme faite sur lui-même et par lui-même (*Théorie et pratique des droits de l'homme*). Égaré par ses opinions, il ajoute, à la vérité, que cette *tentative est peu significative*; mais ce mot confirme au contraire la réserve avec laquelle la constitution a amélioré, dès ce moment, le sort des bourgeois et préparé l'amélioration du sort des paysans. Volney, qui renvoyait à Catherine la médaille qu'elle lui avait donnée, sentait le mérite de cette préparation, lorsqu'après avoir parlé de l'état d'oppression sous lequel gémissent les paysans des pays septentrionaux, il dit que la noblesse polonaise s'est soustraite à ce reproche dans la journée du 3 mai (*Les Ruines, ou méditation sur les révolutions des empires*). Un des plus fougueux défenseurs de la révolution française contre Burke, dit: « Les gouvernements de tous les États peuvent comparer le violent ébranlement que l'opposition a causé en France, avec la tranquille et ma-

jestueuse réforme que le gouvernement polonais a opérée. » (Makintosh, *Défense de la révolution française.*) Fox, en déplorant, dans le parlement d'Angleterre, la malheureuse destinée de la Pologne, nomme la constitution du 3 mai « une œuvre à laquelle tous les amis d'une liberté raisonnable doivent être sincèrement affectionnés. » (*Morning-Herald.*) Les plus grands personnages du parti de l'opposition s'énonçaient de même; et leur plus grand antagoniste avait déjà fait au parlement un tableau de la révolution de Pologne, trop intéressant pour ne pas trouver place ici : « L'état de la Pologne, disait le célèbre Burke (*Ibidem*), était tellement malheureux, qu'il ne faut pas s'étonner, quand bien même les opinions seraient partagées sur ce qu'elle a fait; et sa révolution ne lui doit attirer aucun blâme, quand même elle serait soutenue par l'effusion du sang. On ne devait redouter aucune confusion dans une pareille entreprise; car l'état qu'il s'agissait de réformer, était l'état de la confusion même. Le roi sans puissance, la noblesse sans unité, le peuple sans arts, sans industrie, sans commerce, sans liberté, sans administration intérieure, sans protection au dehors, sans force publique effective, et sous une oppression étrangère portée au comble dans un pays sans défense. Tel était en Pologne l'état des choses : il conduisait directement à cette courageuse entreprise, et aurait pu justifier jusqu'aux démarches dictées par le désespoir; mais par quels moyens ce chaos de la Pologne a-t-il pu être amené à un ordre régulier? Ces moyens enchaînent l'attention, satisfont le coup d'œil de la droite raison, et flattent le sentiment moral. L'humanité doit se rejouir et se glorifier, quand elle considère le changement de la Pologne : rien n'y est faible, rien n'y est honteux. Ce changement est d'une nature si élevée, qu'il sera le bienfait le plus noble et le plus grand, versé sur l'espèce humaine. Nous avons vu détruire l'anarchie et l'esclavage; nous avons vu le trône affermi par l'amour de la nation, sans offenser la liberté; les cabales

étrangères étouffées par le changement de l'élection en hérédité; dix millions d'hommes deviendront libres peu à peu : et, ce qui est aussi heureux pour eux que pour leur pays, ils seront dispensés, non des devoirs civils et politiques, qui ne peuvent paraître à charge qu'à des esprits corrompus, mais de ceux qui les tenaient enchaînés dans un véritable esclavage. Les habitants des villes, jusqu'ici privés de liberté, sont maintenant élevés au degré de considération qui leur appartient dans toute société civile. Un corps de noblesse, le plus généreux et le plus nombreux de la terre, s'est mis à la tête de citoyens nobles et libres comme elle; personne n'a éprouvé de perte, personne n'est opprimé; depuis le roi jusqu'au plus simple particulier, chacun est confirmé dans ses relations naturelles : tout demeure à sa place, et tout est amélioré. A cette merveille bienfaisante, se joint encore la gloire particulière d'une prévoyance couronnée par le succès, qui a su prévenir la plus légère effusion du sang. Aucune trahison, aucune injure, aucune de ces conspirations contre l'honneur des individus; aucun renoncement modifié de la religion et des bonnes mœurs; aucun pillage, aucune confiscation n'y trouvent place; aucun citoyen n'a été emprisonné, aucun n'a été banni. Tout ce qui est arrivé est tellement demeuré dans les bornes de la dignité, de l'harmonie, de la décence, qu'on n'a jamais rien vu de semblable en pareille circonstance. O nation fortunée, s'il t'est donné de pouvoir achever comme tu as commencé! Roi plus heureux encore, glorieux d'avoir pu mettre fin à l'élection du trône, et établir la ligne patriotique des rois héréditaires! Ce grand ouvrage a enfin cette propriété éminente, qu'il renferme en soi le germe d'une prospérité toujours croissante. » Dans ce tableau brillant, tout est vrai, tout est exact; et le lecteur peut y trouver les principaux traits qui résultent des faits déjà mis sous ses yeux.

Un ministre, qui ne l'était plus à cette époque, tenait le même langage le 6 octobre 1791, six mois après le 3 mai.

Hertzberg, dans un traité qu'il lut à l'Académie de Berlin, sur les Révolutions des empires, rendait une justice entière à cette révolution, et en faisait remarquer la sagesse.

XXI. *Approbation de Frédéric-Guillaume.*

Son souverain n'avait pas attendu ce moment pour manifester son opinion, et s'était empressé de la faire connaître officiellement. Comme cette déclaration officielle contient, sans aucune restriction, l'approbation la plus formelle de la constitution, et que, par là, elle forme un étrange contraste avec les autres déclarations, aussi officielles, que ce même Frédéric-Guillaume donna en 1793, rien n'est indifférent dans les détails avec lesquels cette communication parvint à la diète. Goltz, qui remplaçait momentanément Luchesini à Varsovie, demanda et eut, le 16 mai, une conférence avec la députation des affaires étrangères, présidée par Chreptowicz. Il ouvrit la conférence en annonçant « qu'il avait reçu, de Sa Majesté le roi de Prusse, l'ordre de témoigner à la députation *combien il avait éprouvé de satisfaction, en apprenant l'heureuse révolution qui avait enfin donné à la Pologne une constitution sage et régulière.* » Alors il ajouta : « Aussitôt que le roi mon maître eut reçu l'intéressante nouvelle de la loi par laquelle les États de la république appelaient éventuellement au trône de Pologne l'électeur de Saxe, et en assuraient la succession à ses descendants en ligne masculine, ou, à leur défaut, à sa fille et à l'époux que ce prince lui choisirait de l'aveu des États, Sa Majesté Prussienne m'adressa un ordre très-précis de déclarer auxdits États que, conformément au vif intérêt qu'elle prend à tout ce qui peut contribuer au bonheur de la république, et cimenter sa nouvelle constitution, intérêt dont Sa Majesté Prussienne a donné les preuves les moins équivoques, dans toutes les circonstances qui lui en ont offert la possibilité, elle croit digne de tous ses éloges la démarche ferme et décisive à laquelle viennent de se porter lesdits États, la re-

gardant comme le moyen le plus propre à donner une base solide au gouvernement de la Pologne, comme aussi à la félicité qui doit en être la suite; que cette nouvelle a été d'autant plus agréable à Sa Majesté Prussienne, qu'elle est unie, par les liens de l'amitié et du bon voisinage, au prince vertueux destiné à étendre et à cimenter ce bonheur; qu'elle est convaincue que le choix de la république resserrera tous les rapports de bonne intelligence et d'harmonie qui ont subsisté jusqu'à présent entre elle et la Pologne. En conséquence, Sa Majesté Prussienne m'a enjoint, de la manière la plus expresse, de témoigner à Sa Majesté le roi de Pologne, aux maréchaux de la diète, et à tous ceux qui ont travaillé à cette réforme salutaire, combien elle lui est agréable. Sa Majesté Prussienne s'est empressée d'écrire, dans les mêmes termes, à l'électeur de Saxe, au sujet de cette sage constitution. » Goltz termina, en assurant la députation de l'empressement et de l'intérêt avec lesquels il remplissait les ordres de son souverain, et en demandant que l'expression des sentiments de ce prince fût portée à la connaissance des États. Chreptowicz répondit que la députation ne manquerait pas de se prêter aux vues du monarque qui daignait la prévenir par des témoignages d'amitié aussi flatteurs. L'original de cette conférence fut signé par tous les assistants, et déposé dans les archives du département des affaires étrangères.

L'hommage rendu dans cette communication à l'électeur de Saxe, était parfaitement conforme à l'opinion générale. Frédéric-Auguste, chéri et vénéré dans ses États, considéré dans toutes les cours, est du petit nombre des princes souverains dont la postérité ne fera pas moins l'éloge que son siècle même. Indépendamment de ces communications officielles, Frédéric-Guillaume, le 23 mai, répondit aux lettres particulières que Stanislas-Auguste lui avait écrites; et sa réponse était une confirmation de tout ce qu'il n'avait cessé de faire dire à la diète depuis trois ans.

« Monsieur mon frère, j'ai reçu presque en même temps les deux lettres par lesquelles Votre Majesté a bien voulu me faire part de la résolution importante que la diète confédérée vient de prendre, en fixant la succession héréditaire de son trône, en faveur de la maison de Saxe. L'empressement que j'ai mis à faire connaître ma façon de penser à cet égard a pu la convaincre, ainsi que toute la nation Polonoise, de l'intérêt que j'y prends. *Je me félicite d'avoir pu contribuer au maintien de sa liberté et de son indépendance*; et un de mes soins les plus agréables sera celui *d'entretenir et d'affermir les liens* qui nous unissent. Je n'ai pu qu'applaudir, en particulier, au choix qu'elle a fait d'un prince que ses vertus rendent digne du trône qui l'attend. Je souhaite cependant que ce moment soit encore éloigné, et que Votre Majesté puisse faire, pendant une longue suite d'années, le bonheur de ses peuples. »

Un mois après, le même souverain donna encore au roi de Pologne une nouvelle preuve de ses sentiments. Stanislas-Auguste lui témoigna ses craintes sur ce que la paix de la Turquie pourrait donner lieu à des propositions fâcheuses pour la république, et le pria d'enjoindre à ses ministres de surveiller ce qui pourrait se tramer, à cet égard, dans différentes cours. Frédéric-Guillaume fit faire alors une première réponse verbale, qui déniait la possibilité de pareilles propositions; mais, en outre, son ministre présenta, le 21 juin, une note, dont les dernières lignes surtout sont très-remarquables.

« Si cependant, dans des cas inattendus, il se découvrait des vues semblables, le roi de Prusse est près de s'entendre là-dessus avec le roi de Pologne, et tient toujours pour un devoir, qui lui est doux, d'assurer de nouveau que, fidèle à ses obligations, il aura toujours particulièrement à cœur de remplir *celles qui, l'année précédente, ont été contractées par lui*. Ce qu'il désire le plus, c'est de donner des preuves convaincantes de son attachement invariable aux sentiments

qui doivent fortifier les engagements réciproques des deux cours et leur assurer une éternelle durée. »

Voilà donc, en six semaines de temps, trois témoignages positifs, et parfaitement conformes, de l'approbation de Frédéric-Guillaume et de ses engagements antérieurs. Ce ne fut qu'au mois d'avril de l'année suivante qu'il commença à changer de langage, comme nous aurons lieu de le voir au livre XI. Jusque-là, il ne fit même aucune observation sur les différents décrets qui établissaient en Pologne un nouvel ordre, demandé par lui-même.

XXII. *Grande réserve de la diète.*

En effet, quelque opinion que l'on eût sur quelques-uns des principes que la diète avait eu la prudence de ne pas appliquer dans toute leur rigueur, il était impossible de ne pas rendre hommage à la réserve avec laquelle elle avait traité et décidé des questions si délicates. On ne pouvait la blâmer d'avoir, après plus de deux ans et demi de discussions, adopté, dans une seule séance, une constitution dont tous les articles étaient depuis longtemps soumis au plus grave examen. Ce ne fut même pas là-dessus que se fondèrent les opposants, qui, au reste, n'avaient d'abord été que treize, et qui ne furent jamais plus de dix-huit : leur grande objection était contre l'hérédité; et cette objection aurait en effet été très-forte, si une réponse sans réplique ne se fût trouvée dans la grande pluralité des suffrages d'une diète confédérée, dans l'approbation antérieure que les diétines avaient donnée à la suppression de l'élection, et dans celle que, depuis, elles continuèrent à lui donner. C'était pour défendre l'élection que Suchorzewski avait feint de vouloir massacrer son petit-fils auprès du trône; qu'il avait arraché la décoration que le roi lui avait donnée en reconnaissance du décret rendu sur la demande des villes royales. La retraite momentanée du chancelier Malachowski n'avait pas eu d'autre motif; son heureux retour fut dû principalement aux démarches réité-

rées que le roi fit vis-à-vis d'un ministre qu'il aimait, et dont il voyait la scission avec une véritable peine.

XXIII. *Le roi manifeste à plusieurs reprises son attachement à la constitution du 3 mai.*

C'est ici le moment de faire sur ce malheureux prince deux observations : la première, qu'alors il désirait bien sincèrement le maintien de la constitution nouvelle ; la seconde, que ce fut toujours par la douceur et la conviction qu'il chercha à ramener ceux qui annonçaient une opinion improbatrice. Ce fut lui qui fit lire et distribuer dans la diète une adresse signée de plus de quatre cents gentilshommes de Lithuanie, qui tous s'engageaient, sous la promesse la plus sacrée, à maintenir et défendre la nouvelle constitution dans toute son intégrité. Il profita de cette circonstance pour faire sentir, dans un discours aussi remarquable par son patriotisme que par son énergie, que le renversement d'une constitution conforme au vœu de la nation, mais désapprouvée par quelques grands, livrés à des intrigues étrangères, entraînerait nécessairement la ruine de la patrie. Il parlait ainsi au mois de novembre, sur la dénonciation qui fut faite des intrigues que préparaient à l'assy les ennemis de la révolution ; il avait parlé de même deux mois auparavant (séance du 20 septembre), eu attaquant avec force les protestations des nonces de Volhynie et de Sandomir, qui s'étaient permis d'inculper gravement le maréchal Malachowski. Stanislas-Auguste prit et soutint noblement sa défense, en disant que toute la diète était insultée dans la personne de son maréchal, qu'entourait et que vengeait la vénération publique. « *Je vois, ajouta-t-il, que tous ces manèges tendent à des attaques hostiles contre la constitution ; mais rien ne pourra la changer ou l'alléger, encore moins la renverser, puisque, de concert avec tous les citoyens amis de la patrie, je n'hésiterais pas un moment à la défendre, au prix de la dernière goutte de mon sang, comme la base de la*

future tranquillité, de la puissance et de la prospérité de la nation. » La diète fut si satisfaite de la force avec laquelle le roi venait de s'exprimer, tant sur le maréchal que sur la constitution, qu'elle voulut consigner ce témoignage honorable pour l'un et pour l'autre, dans un procès-verbal, qui fut signé par tous les membres présents à cette séance.

Au reste, Stanislas-Auguste n'avait pas attendu ce moment pour appeler l'approbation nationale en faveur de la constitution. Par son conseil, les deux maréchaux, en adressant au nom de la diète, le 7 mai 1791, des universaux à toutes les provinces, pour leur annoncer la nouvelle forme du gouvernement, firent connaître et les avantages de cette nouvelle forme, et les craintes que l'on avait eues sur un second partage.

« Le Tout-Puissant, qui pèse, de toute éternité, les destinées des nations dans la balance de sa sagesse, qui relève les peuples abaissés, et humilie les peuples puissants....., a brisé les fers de l'esclavage et les entraves de l'anarchie ; il a détourné l'orage qui menaçait la patrie d'une ruine totale..... Les moyens de la sauver ne se trouvaient chez qui que ce soit, sinon dans notre propre sein : et il n'y avait qu'une résolution courageuse qui pût nous préserver de nous précipiter dans l'abîme..... Le danger, qui déjà s'était levé sur nos têtes, et menaçait notre indépendance et l'intégrité de notre État, a été découvert. Déguisé dans les sombres détours de la politique des cabinets, il avait une seconde fois pour but de sacrifier la Pologne, en la donnant en proie au droit du plus fort. La vigilance de nos ministres dans les cours étrangères les a mis à même de nous communiquer une relation fidèle de la situation où nous nous trouvions. Lorsque ces avis ont été soumis à la connaissance des États confédérés, tous les cœurs ont été indignés à l'aspect d'une pareille injustice : ils ne se sont pas cependant abandonnés au désespoir : et lorsque tout secours humain semblait être loin de nous, nous avons trouvé un aide dans l'Être suprême.

Grâces à lui, la nation, réunie à son roi, a été animée d'un glorieux courage : sa confiance n'a pas été trompée.... Dieu a béni des intentions justes et raisonnables, et a protégé l'établissement de la constitution, de cet ouvrage patriotique, dont les races à venir éprouveront encore la bonté. »

Toujours, par le conseil de Stanislas-Auguste, et pour se conformer à son esprit de modération, la diète se détermina à ne point sévir d'abord contre les ennemis de la constitution. Le nonce Skorkowski, qui n'avait point assisté à la séance du 3 mai, se permit, le 16, d'attaquer fortement ses résultats. L'assemblée paraissait indignée de ce qu'elle venait d'entendre, lorsque le roi contint le mécontentement général par quelques mots qui étaient tout à la fois l'expression de l'indulgence et de la fermeté. « Si je connaissais moins, dit-il, le nonce qui vient de parler, si j'honorais moins son caractère, je pourrais penser qu'il s'est exprimé d'une manière si provoquante, pour que le ressentiment de la diète la portât à quelque acte de rigueur contre lui, afin de donner à tout notre ouvrage salutaire une apparence de persécution et de tyrannie. Si quelque nonce pouvait avoir une pareille intention, il devrait se détromper par la manière également douce, civique et confiante en la bonté de sa cause, avec laquelle la diète procède; mais si quelqu'un osait tenter le renversement de ce qui a été fait le 3 mai, et confirmé par l'unanimité du 5, il peut être sûr que la république trouvera en elle-même la force nécessaire pour détruire tout projet audacieux contraire aux déterminations immuables de la diète. »

XXIV. *Modération de la diète envers les ennemis de la constitution.*

Ce mélange d'une douceur naturelle, mais qui ne voulait pas être poussée à bout, et d'une sévérité annoncée avec le désir de n'être pas réduit à l'employer, était d'autant plus sage, que l'institution du tribunal de la diète, établi contre les ennemis de la révolution, avait inspiré quelque effroi. On ne manquait pas de le comparer au comité des recherches

et à la haute-cour nationale établie en France, et qui n'étaient encore que le prélude des tribunaux révolutionnaires. La fausseté de la comparaison fut prouvée par les faits; le tribunal de la diète ne condamna personne : elle n'aurait cependant pas manqué de prétextes pour lui ordonner de remplir ses fonctions. Des libelles séditieux étaient imprimés en Russie; ils contenaient les plus affreuses calomnies contre les auteurs de la révolution, des exhortations incendiaires *contre les attentats portés à la liberté*. Quelques-uns de ces écrits avaient été arrêtés aux frontières : la diète ordonna qu'on les laissât entrer; elle compta assez sur l'opinion publique, pour croire qu'elle ne serait pas égarée par eux. En effet, ceux qui ne contenaient que de vaines inculpations ou des provocations séditieuses furent plus méprisés, et donnèrent encore plus de partisans à une constitution que l'on attaquait par ces moyens infâmes; les autres furent victorieusement réfutés par des écrivains estimables, et leur donnèrent lieu de démontrer aux yeux de la nation la sagesse et les avantages de l'acte constitutionnel. Le sous-chancelier Kollontay se distingua principalement dans sa réponse à Séverin Rzewuski, en prouvant, par de fortes raisons, les avantages de la couronne héréditaire, et la nécessité de ce changement d'après le vœu national. Dans des lettres qu'il fit successivement paraître, il examina toutes les parties du gouvernement, et, sur toutes, en démontra l'amélioration.

Cette modération de la diète fut toujours entièrement d'accord avec celle dont le roi s'était fait un principe, et dont il ne s'écarta jamais. Il est bien vrai qu'on aurait pu l'imputer aux sentiments qu'il avait trop longtemps manifestés pour la Russie; mais la vérité oblige de dire en même temps qu'il ne perdait pas une occasion de défendre la constitution, qui en effet était son ouvrage. Dans la séance du 22 septembre, il s'éleva avec force contre deux nonces qui avaient voulu protester contre elle, et termina un discours très-énergique, en disant *« qu'elle ne devait plus éprouver*

d'opposition de cette espèce, puisqu'elle avait été reçue avec joie et reconnaissance dans la plupart des palatinats et des districts. »

XXV. *L'électeur de Saxe ne déclare pas son adhésion.*

Dans cette séance orageuse, le ministre des affaires étrangères avait rendu compte des négociations avec la cour de Saxe, qui malheureusement ne prenaient point une marche rassurante pour la république. L'électeur, prince éclairé et parfaitement instruit des intérêts de l'Europe politique, n'avait point encore accepté la couronne que la constitution lui déferait. Il n'avait pas oublié dans quel état l'électorat s'était trouvé réduit à la mort du roi son père ; et il ne voulait pas compromettre sa restauration, et la tranquillité qu'il lui avait procurée par trente années de soins vigilants et paternels. Il répondait aux instances de la diète par des notes dilatoires ; et toujours, en parlant avec reconnaissance de l'offre qui lui était faite, il disait avec raison qu'il devait la considérer sous le rapport des intérêts respectifs de la Saxe et de la Pologne. En effet, il ne pouvait donner définitivement une réponse affirmative, tant qu'il n'avait pas la certitude de l'approbation de la Russie (*Pièces justificatives*, n^{os} III et IV).

XXVI. *Dissimulation de Catherine.*

Nous n'aurons que trop tôt occasion de voir combien Catherine était loin de la donner, et quels motifs retardaient l'exécution de ce qu'elle méditait déjà. Félix Potocki était à Iassy ; Rzewuski avait été l'y joindre ; Branecki, qui y avait passé, était à Pétersbourg : et tous trois sollicitaient les secours de la Russie, contre le vœu légal et généralement reconnu de leur patrie. Mais Catherine, qui ne jugeait pas encore le moment favorable, fit déclarer au congrès d'Iassy, par son plénipotentiaire, le comte Bezborodko, qu'elle n'avait aucun dessein de soutenir en Pologne les ennemis

du nouveau gouvernement. Il n'est pas douteux qu'elle n'en eût toujours l'intention secrète ; mais la dénégation formelle qu'elle en fit dans cette circonstance, tenait à deux événements qui venaient de se passer à peu de jours l'un de l'autre.

Le premier était le traité d'alliance signé à Stockholm, le 19 octobre, par le comte Stackelberg, pour elle, et le baron d'Armfeldt, pour Gustave. Ce traité, relatif au bouleversement de la monarchie en France, avait été provoqué par l'énergique et chevaleresque loyauté de Gustave, qui excitait tous les rois à défendre la cause des rois, parce qu'elle était en même temps celle des peuples. L'insidieuse politique de Catherine n'avait pas cru devoir se refuser à cette provocation ; et, pour mieux faire croire que sa seule pensée était de se joindre à la coalition contre la révolution française, elle ne voulait pas paraître s'opposer à la révolution de Pologne, qui, en effet, était absolument l'inverse de la nôtre, et à qui, pour lors, elle n'avait pas encore l'idée d'attribuer des principes jacobins.

Le second événement était la mort de Potemkin (15 octobre 1791). Cet homme extraordinaire, parvenu rapidement à une faveur inouïe, qu'il conserva jusqu'à la fin, disposait arbitrairement des trésors et des armées de Catherine, même de son cœur, depuis qu'il avait cru mieux assurer sa grandeur, en lui donnant lui-même des favoris, mais qu'il savait toujours tenir dans sa dépendance. Un faste, une prodigalité, un orgueil asiatiques se trouvaient chez lui alliés à de véritables talents, à un grand caractère, à une âme forte, ou du moins audacieuse. Plus jaloux d'accroître la gloire extérieure de l'empire russe, que d'en développer les ressources intérieures, il avait suivi avec acharnement la guerre contre les Turks. Hardi dans ses plans, opiniâtre dans l'exécution, toujours heureux dans le choix des moyens, s'il rencontrait des obstacles, il se roidissait contre eux, et sacrifiait tout pour les surmonter. Déterminé à se faire donner

une souveraineté indépendante, il s'était en définitive arrêté à l'idée de succéder à Stanislas-Auguste; ce qui ne l'empêchait pas de porter, en attendant, ses vues sur la Moldavie et la Kourlande. A cinquante-deux ans, tous ces projets s'évanouirent en quelques minutes. A peu de distance d'Iassy, dont il s'éloignait pour chercher un air plus pur, ce visir tout-puissant, qui laissait une succession de trente-cinq à quarante millions de roubles, et des domaines immenses, expira dans un champ, entre les bras de la comtesse Braneçka, sa nièce. Catherine, qui avait concentré sur lui seul une si grande masse de pouvoirs et de richesses, n'était pas sûre, en rendant un autre sujet aussi puissant, d'en trouver un aussi fidèle. Elle fut abattue dans le premier moment : elle ne voulait peut-être pas se l'avouer à elle-même ; mais on reconnaissait aisément qu'un grand vide venait de se former autour d'elle ; et pendant plusieurs mois, on remarqua, dans sa marche politique, une lenteur et une hésitation qui ne lui étaient pas ordinaires.

XXVII. *La diète établit une commission de révision et convoque les diétines.*

Aussi, la diète n'attachait-elle pas, à la déclaration que Catherine venait de faire, plus d'importance qu'elle ne méritait : elle suivait ses travaux toujours avec le même esprit de sagesse ; ne prétendant point avoir fait un ouvrage parfait, mais cherchant toujours à lui donner la perfection dont il pouvait être susceptible ; établissant une commission de révision, chargée de lui présenter les changements qui seraient jugés nécessaires aux articles déjà décrétés ; et déterminant, avec autant de netteté que de précision, la convocation, le régime, la clôture des diètes constituantes qui, tous les vingt-cinq ans, devaient apporter à la constitution les modifications exigées par les besoins publics ou indiquées par le temps. Cependant elle ne présuma pas assez de sa puissance, pour croire qu'elle n'avait pas besoin d'une approbation for-

melle de ses commettants, ou qu'elle pouvait se contenter de celle qui était exprimée dans quelques adresses envoyées dès les premiers moments ; et c'est encore ici le cas d'observer le soin qu'elle mettait à éviter toute ressemblance avec la révolution française. Les deux Assemblées, constituante et législative, n'avaient cessé de commander, dicter, payer, arracher des adresses de félicitation, qu'elles présentaient comme le vœu universel de la nation ; mais elles ne l'avaient jamais laissée se rassembler dans les départements, et même avaient arrêté toute tentative faite à cet égard. La diète, au contraire, persuadée qu'une approbation confirmative, légalement exprimée par la volonté générale, peut seule consacrer l'ouvrage d'un corps constituant ; et pouvant d'ailleurs se rendre le témoignage que le sien avait été préparé et achevé sans violence, sans terreur, sans menaces, ne craignit point de réunir les mêmes diétines qui avaient nommé les doubles nonces, et dressé leurs instructions. Elle leur soumit de nouveau l'ouvrage dont elles avaient déjà connu et jugé une partie, dont elles avaient, depuis ce temps, connu l'ensemble, et dont elles avaient pu, depuis plus de neuf mois, juger les effets. Toutes ces nuances, tous ces détails sont essentiels à saisir : ils excluent toute idée de contrainte ou de précipitation, et ne laissent que celle d'un vœu libre et réfléchi. Celui des diétines fut reporté à la diète dans la séance du 15 mars 1792, jour où elle se rassemblait, pour la première fois, depuis son dernier ajournement. La presque totalité des diétines donnait une approbation entière, et promettait de concourir au maintien de la nouvelle constitution (1).

XXVIII. *Discussion sur la vente des starosties.*

Cependant, peu de temps avant leur convocation, la diète venait de prendre une mesure qui lui avait été proposée plus

(1) Il n'y eut encore opposition que dans les districts où elle avait déjà eu lieu, ceux où étaient situées les propriétés de Potemkin : sa nièce Braneçka recueillait sa succession.

d'un an auparavant, qu'elle eut alors la prudence de refuser, et que peut-être eût-elle mieux fait d'ajourner encore : cette mesure était la vente des starosties. Comme les ennemis de la constitution s'en sont fait un titre contre elle, il est important de bien connaître cette matière, pour apprécier jusqu'à quel point on peut reprocher à la diète de s'être écartée de la sage circonspection qui, jusque-là, avait été la règle de sa conduite.

Les starosties étaient des biens domaniaux, des fiefs de la couronne dont l'usufruit se concédait à titre de grâce ou de récompense. Le roi en était le seigneur direct ; mais ne pouvant ni les garder pour lui, ni les employer d'une manière quelconque pour son propre avantage, il devait les répartir entre ceux qui avaient rendu des services à la patrie : c'est pourquoi on les appelait *panis benè merentium*. Beaucoup de familles de l'ordre équestre avaient souvent trouvé dans ces biens les moyens de suppléer à leur peu de fortune, et de remplir les fonctions publiques confiées à quelques-uns de leurs membres. Cette institution était bonne ; mais quelle est entre les mains des hommes la bonne institution dont ils n'abusent pas ? On abusa de celle-là, même envers celui qui en était le régulateur ; et le roi, en donnant une starostie, mécontentait tous ceux qui ne l'avaient pas obtenue. On en abusa à plus forte raison contre l'État ; et ce qui ne devait être que la récompense du mérite, devint le prix de l'intrigue et de la bassesse. La cupidité regarda alors les starosties comme un bien qui lui appartenait de droit, et se crut lésée quand elle les voyait passer en d'autres mains. La diète de 1775, entièrement asservie à la Russie, en ôta au roi la distribution : ce n'était assurément pas pour réformer un abus, mais pour atténuer encore l'influence déjà si faible de la couronne. On lui avait proposé de changer la destination des starosties, et d'en appliquer les revenus aux dépenses de l'État ; mais elle se contenta de décréter qu'après la mort des possesseurs, elles feraient

partie du trésor public. Elle avait ensuite reculé ce terme, et fixé à cinquante ans l'époque où le possesseur finirait sa jouissance. Ce fut dans cette situation que les trouva la diète constitutionnelle. De tout temps elles avaient dû à l'État le quart des revenus ; mais, par une suite des abus de l'administration de la république, elles payaient à peine le vingtième. La diète de 1775 les obligea à payer rigoureusement le quart ; celle de 1788 les assujettit à la moitié. Dès ce moment même, on peut reconnaître qu'un parti puissant voulait les retirer des mains des titulaires, et les vendre au profit du trésor public. Dans un moment où les finances étaient embarrassées, ce projet pouvait paraître séduisant, comme tous ceux qui offrent une ressource prompte, dont on ne se donne pas le temps d'examiner la justice et de vérifier les inconvénients. Il avait été présenté dès le mois de juin 1791, et fortement soutenu par des esprits ardents. Des têtes plus froides avaient fait sentir que cette rigueur ne produirait pas tous les avantages dont on se flattait ; qu'elle ruinerait beaucoup de familles, dont la république avait voulu récompenser les services, ou que, pour les dédommager, il faudrait surcharger le trésor de pensions. Le roi avait alors particulièrement appuyé sur ce que cette mesure ferait beaucoup de mécontents, et ôterait à l'heureuse révolution de Pologne ce caractère de modération et de sagesse qui la distinguait de la violente révolution dans laquelle un grand peuple venait de se précipiter. Ces observations avaient déterminé à rejeter le projet : on avait seulement chargé une commission d'examiner le mode qu'on adopterait pour aliéner les starosties vacantes, et dont, par conséquent, on pouvait disposer, sans léser personne ; mesure juste en elle-même, puisqu'elle conciliait l'intérêt de l'État et l'esprit de justice, et qui, d'ailleurs, pouvant être étendue à toutes les starosties, quand elles viendraient à vaquer, présentait à l'État la certitude d'un accroissement graduel dans ses finances.

Malheureusement, ce fatal projet fut repris six mois après, et il n'est pas permis de douter que ce ne fût par les intrigues de la Russie. Ses partisans feignirent de craindre dans les revenus publics un *déficit* hors de toute proportion avec des dépenses devenues nécessaires et urgentes; et beaucoup de nonces bien intentionnés partagèrent ces alarmes. Les premiers, qui travaillaient sans cesse à exciter le mécontentement, savaient parfaitement qu'on parviendrait à le prévenir, en ne s'occupant qu'à perfectionner et affermir ce qui était fait, et en se défendant contre la tentation de faire trop à la fois. Ils savaient trop bien que le meilleur moyen de détruire une révolution utile, c'est de l'étendre sur tout, et de lui susciter des ennemis parmi ceux-mêmes dont les intérêts mieux ménagés auraient fait ses défenseurs; que celle-là seule est durable, qui s'arrête à propos, non-seulement devant la justice, mais quelquefois même devant un sentiment ou un préjugé. Ils se firent donc un plan d'établir des principes sévères, et de les appliquer rigoureusement, en faisant abstraction de toute autre considération; système que les révolutionnaires suivaient alors en France, et qui a détruit leur ouvrage.

XXIX. Elle est décrétée.

La diète, qui, depuis son ouverture, avait constamment rejeté ce système, eut alors la faiblesse de l'adopter; le roi le combattit avec force; le primat, son frère, en montra tous les inconvénients : « *Ce prétendu secours, s'écria-t-il, ruinera l'État.* » Malgré leurs efforts, il arriva ce qui presque toujours arrive dans des assemblées nombreuses, où de grandes passions agitent de grandes questions. Chacun des membres ne répondant individuellement de rien, on n'admet pas de moyen terme, et on prend un parti extrême. La vente des starosties décidée dans une première délibération, on en établit une seconde sur le mode et le temps de cette vente. Iasinski, nonce de Sandomir, ne l'admettait

qu'à la mort des titulaires; Soltyk, nonce de Krakovie, voulait leur spoliation subite. Il l'emporta, dans les suffrages à haute voix, de 123 contre 81; dans ceux au scrutin, de 105 contre 93. Nous avons déjà vu (Liv. VIII, p 203) un exemple de cette différence, qui montre bien ce que sont les grandes assemblées. La séance durait depuis onze heures du matin; elle finit à quatre heures après minuit : dans ces longues séances, il est rare que le parti le plus violent n'arrache pas à la lassitude produite par une vive agitation, ce qu'une saine et paisible raison lui eût constamment refusé. Les sages amis de la constitution gémissaient sur un décret dont ils prévoyaient les tristes suites, et ne virent pas commencer sans effroi l'année 1792, terme fatal des utiles travaux d'une diète à qui, pendant quatre ans, on n'eut à faire que ce reproche, et celui de n'avoir jamais voulu entendre à aucun arrangement pour la cession de Dantzick.

Ces deux fautes n'ont pas été les causes directes du renversement de la constitution; mais elles ont fourni à ses ennemis des moyens de plus pour l'attaquer. Avant de reconnaître avec quel art perfide cette attaque fut dirigée et conduite, il est donc à propos d'apprécier à leur juste valeur les seuls reproches plausibles qui puissent faire quelque impression sur un esprit sage.

XXX. Examen des reproches qu'on peut faire à la diète, sur les starosties.

Nous venons de voir comment, en Pologne, les starosties appartenaient à la couronne : on peut dire qu'elle en avait bien plutôt la disposition que la propriété. Cette couronne était élective; la diète, qui la donnait, avait bien certainement, comme étant investie de la souveraine puissance, le droit d'en diminuer ou d'en augmenter les prérogatives : celle qui venait de faire la révolution avait usé de ce droit, en fortifiant le pouvoir de la couronne et la rendant héréditaire. En vertu de ce même droit, mais dans des intentions

bien différentes, la diète de 1775 avait réduit à cinquante ans le plus long terme pour lequel les starosties pussent être concédées. Rousseau (*sur la Pologne*, chap. XI) reconnaît bien ce droit ; mais il ajoute : « *Quant à l'objet politique et moral, ce projet est si peu de mon goût que, si les starosties étaient vendues, je voudrais qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires et récompenses de ceux qui serviraient la patrie, ou qui auraient bien mérité d'elle.* » Ce n'est donc pas sur le droit dont a usé la diète de 1788 que l'on peut élever des difficultés, mais sur la nature de l'usage qu'elle en a fait. En laissant subsister le décret de réduction à cinquante ans, il s'en trouvait déjà quinze de passés. Pendant les trente-cinq ans qui restaient, beaucoup d'extinctions seraient survenues. A mesure qu'elles auraient eu lieu, on pouvait ordonner la vente des fonds : personne alors n'eût été dépouillé ; et ces ventes, faites successivement, auraient donné un produit plus avantageux que la multitude de celles que l'on voulait faire ensemble, et tout à coup. On avait, peu auparavant, décrété que les starosties, qui, pour l'imposition, ne payaient que le quart d'un revenu, seraient assujetties à la moitié. Ce doublement n'avait excité aucune réclamation ; et, dans le décret qui l'ordonnait, les starostes avaient dû voir la confirmation des concessions qui leur avaient été faites : c'est le moment que l'on prend pour tromper leur juste espoir, pour déposséder, par une loi, des familles qui jouissaient sous la garantie de la loi. Veut-on dire qu'une mesure exigée par la raison d'État n'est jamais injuste ? En admettant même cette rigoureuse maxime, j'observerai que l'État n'avait point à cette vente un intérêt du premier ordre. Il touchait annuellement la moitié des revenus ; il aurait successivement, dans un terme peu éloigné, reçu le prix de la totalité des fonds : et le faible avantage de l'injuste anticipation qu'il se permettait, ne pouvait jamais compenser le danger de faire un grand nombre de mécontents, dans un moment où la poli-

tique étrangère ne cherchait qu'à lui susciter des ennemis. Ce danger se manifesta bientôt ; il avait été calculé d'avance ; ce fut le motif secret qui déterminait le parti russe à voter pour la vente, en faveur de laquelle il n'alléguait que les besoins des finances : et l'on devait prévoir qu'en attaquant la constitution avec les grands mots de liberté, de privilèges et d'élection, il assurerait à tous ceux qui seconderaient cette attaque la restitution des biens qui leur étaient enlevés. Ainsi, la vente des starosties, application aussi sévère qu'imprudente d'un droit constant, était, dans le fait, impolitique, peu utile et dangereuse.

XXXI. *Et sur Dantzick.*

Le même reproche peut s'appliquer à la conduite que tint la diète relativement à Dantzick. Elle ne voulut jamais voir cette ville sous les nouveaux rapports que lui donnait le partage du 5 août 1772. Ce partage laissait à la république les droits de suzeraineté qu'elle avait toujours eus sur Dantzick ; d'où elle eut le malheur de conclure ses relations avec elle n'étaient point changées : elle ne pouvait tomber dans une plus grande erreur. D'après le premier démembrement, la ville était de toutes parts entourée du territoire prussien ; sa banlieue même en faisait partie. La Vistule, depuis Grudzionz jusqu'à son embouchure, coulait sous les lois de la souveraineté prussienne, qui pouvait établir sur les deux rives tels droits qu'elle jugerait à propos : c'est ce que Frédéric avait fait, quand il n'avait plus eu l'espoir de faire comprendre Dantzick dans son lot. Ces droits étaient beaucoup plus forts que ceux que l'on payait à Elblong et à Kœnigsberg. On devait donc préférer ces deux villes, et elles devaient s'enrichir de tout le commerce que Dantzick allait perdre. Ce changement était devenu très-sensible en peu d'années. La ville de Dantzick ne pouvait plus rien recevoir ni rien exporter qu'en acquittant des droits onéreux, et ne voyait, à l'accroissement progressif de ses pertes, d'autre

terme que d'être incorporée à la monarchie prussienne. Nous avons démontré combien le peuple et les bourgeois désiraient cette incorporation : la Pologne s'y opposait, uniquement pour ne pas perdre une souveraineté sans produit, que la Russie avait obstinément persévéré à lui conserver en 1772; mais lorsque Catherine avait si fortement persisté dans ses refus à l'égard de Frédéric, ce n'était assurément pas par intérêt pour la république. Ne se dissimulant pas l'activité que le commerce prussien allait prendre par ses nouvelles communications avec la Baltique, elle ne voulait pas donner encore à la Prusse, sur cette mer orageuse, une ville de guerre, qui assurerait un port aux puissances maritimes ennemies de la Russie. C'était là le motif véritable qui l'empêchait d'accéder aux demandes du grand Frédéric; et, quand elle se rendit enfin à celles de Frédéric-Guillaume, c'est qu'elle voulait à tout prix enlever à la Pologne le seul allié qui pût la défendre.

Pour conserver cet allié, la république n'aurait pas dû hésiter à faire un sacrifice moins grand qu'il ne le paraissait en effet. Dantzick était, disait-elle, son seul débouché; mais l'augmentation des droits prussiens rendait ce débouché très-onéreux, et, d'un moment à l'autre, pouvait le rendre nul. La Pologne avait donc intérêt à en faire la cession; mais il eût été imprudent de la faire par une simple échange, sans que rien ne garantît la modicité des droits qui auraient été convenus. On évitait cet inconvénient, en la faisant sous la médiation d'une puissance maritime qui, elle-même, aurait des intérêts commerciaux à régler avec la Prusse; c'est ce que la république aurait facilement obtenu, puisque l'Angleterre et la Hollande voulaient faire avec elle un traité de commerce. Elles ne le pouvaient qu'après la cession de Dantzick, dont elles devenaient alors garantes; mais en même temps, elles le devenaient aussi du maintien des droits que la Prusse aurait fixés, et avaient un intérêt évident à ce que ces droits ne fussent jamais augmentés. Nous avons vu les

premières démarches que firent à cet effet les envoyés de ces deux puissances. Il y a surtout une note remise par l'envoyé britannique, le 28 janvier 1791, qui ne laisse aucun doute sur l'empressement de l'Angleterre à adopter avec la Pologne un système, dans lequel le roi de Prusse, leur allié commun, serait compris (*Pièces justificatives*, n° V). Il était d'une grande importance pour Catherine de prévenir des traités qui, en donnant une prodigieuse activité au commerce de la Prusse et de la Pologne avec deux puissances maritimes, ouvrait la navigation de la Vistule à beaucoup d'objets fournis jusqu'alors par la Russie. Un intérêt directement opposé devait donc déterminer la Pologne à presser la conclusion d'un traité bien préférable pour elle aux vains honneurs d'une suzeraineté stérile et précaire. C'est cependant cette suzeraineté qu'elle voulut conserver, lorsque, dans le fait, elle était anéantie par les changements survenus; ce fut elle que Catherine affecta de vouloir défendre, pour remplir fidèlement, disait-elle, les engagements de garantie qu'elle avait contractés; ce fut elle que Frédéric-Guillaume sentit bien qu'il obtiendrait d'autant plus tôt, qu'il aggraverait davantage le sort de Dantzick; ce fut elle, enfin, que Catherine lui laissa envahir, quand elle eut absolument besoin de lui pour détruire la révolution du 3 mai.

XXXII. *Résultat des travaux de la diète constituante.*

Lorsque je ne déguise ni n'affaiblis aucun des reproches que l'on peut faire à ces deux funestes décrets, on ne me soupçonnera sûrement pas d'avoir voulu en inférer qu'une puissance quelconque eût droit de s'en prévaloir pour attaquer la Pologne, et lui ôter la constitution qu'elle s'était paisiblement donnée. Dans les livres suivants, et dans la récapitulation qui terminera cette histoire, j'aurai souvent occasion de revenir sur la nullité du droit que les trois puissances se sont arrogé, au mépris de leur propre garantie plusieurs fois

répétée, ainsi que sur l'absurdité et la contradiction des motifs qu'elles ont allégués.

Avant d'arriver à cette fatale époque, et pour faire mieux ressortir toutes les iniquités dont elle donna le développement, nous allons présenter, à la fin de ce livre, un tableau des heureux effets de tous les travaux auxquels la diète se livrait depuis trois ans.

Ce que l'on put remarquer très-sensiblement pendant toute la durée de la diète, et ce qui était évidemment son ouvrage, ce fut la marche successive et constante de l'esprit public, la progression d'idées justes, mais nouvelles en Pologne, qui s'y répandirent partout, et qui s'y répandirent sans aucune exagération, et sans occasionner aucun trouble; deux dangers qu'on aurait pu regarder comme redoutables chez une nation vive, légère, qui n'était tombée sous un despotisme étranger qu'après avoir passé par les désordres de l'anarchie. Cependant, les calomnies, les reproches, les écrits étaient prodigués contre la diète; elle avait à se défendre, et de l'esprit de vengeance, et de l'esprit de parti: elle ne connut jamais le premier, ne heurta ni ne flatta jamais le second, le laissa s'exhaler contre la constitution qu'il attaquait comme insuffisante ou comme excessive, suivant qu'il agitait ou les émissaires français, qui auraient voulu voir sur la Vistule une révolution semblable à la leur, ou les émissaires russes, qui ne voulaient tolérer qu'une confirmation de servitude. La diète, au milieu de ces écueils, manœuvra avec autant de prudence que de fermeté; elle donna au gouvernement une force et un aplomb qu'il n'avait jamais eus, en n'attaquant que les excès d'une liberté qui, depuis longtemps, était devenue licence; elle accorda ce qui était réclamé par une politique sage et par le droit naturel, en écartant tout ce qui aurait pu avoir les inconvénients de la démagogie, et donner de justes alarmes aux puissances voisines. Son ouvrage, préparé par de longues et fréquentes discussions, par deux appels à la volonté nationale, fut ac-

cueilli, non pas avec enthousiasme, mais avec reconnaissance; il reçut la sanction la plus solennelle, et, ce qui est surtout remarquable, fut partout respectueusement exécuté. Ses heureux effets se firent particulièrement ressentir dans les diétines ou assemblées d'États, devenues depuis longtemps le théâtre de la violence ou l'encan de la corruption, par l'ascendant qu'obtenaient aisément quelques magnats puissants sur tant de nobles peu fortunés. Elles se tinrent avec un calme et une dignité dont on avait perdu l'habitude. Les nominations des juges de campagne, des tribunaux, des commissions d'ordre, donnèrent des choix dont on eut à s'applaudir. L'administration de la justice parut avec une honorable indépendance; celle des provinces prit une meilleure organisation. Il y eut, dans tous les corps de l'État, une volonté de faire le bien, qui est alors un gage infailible du succès. La propriété fut respectée et assurée dans toutes les classes: on voyait s'établir la fraternité sans démagogie, le rapprochement des bourgeois et des nobles; parmi ceux-ci, les plus distingués, jaloux d'obtenir le droit de bourgeoisie, et les bourgeois s'empressant de les nommer aux premiers emplois municipaux. Cette heureuse intelligence était entretenue par l'amour de la patrie: elle ramenait de toutes parts l'industrie, répandait une satisfaction égale sur plusieurs millions d'hommes, dont les intérêts avaient été longtemps si opposés. Enfin, les membres de la diète donnèrent l'exemple d'un désintéressement qui tient réellement aux vertus républicaines. Éloignés, pendant quatre ans, de leurs affaires et de leurs propriétés, ils n'eurent jamais ni traitement ni indemnité: cet exemple fut suivi par les commissions d'ordre établies dans les différentes provinces, chargées d'améliorer et de régulariser les détails de l'administration. Leurs séances, tenues régulièrement, furent fréquentes, souvent dispendieuses. Chaque commissaire s'y rendait avec exactitude: il aurait cru manquer à son devoir, s'il n'eût pas rempli ses fonctions, et à la délicatesse, s'il eût réclamé quelque émolu-

ment ; en un mot, le tableau de l'intérieur de la Pologne depuis l'ouverture de la diète en 1788, principalement depuis le 3 mai 1791, jusqu'à la fin de 1792, est celui d'une nation qui se livrait de bonne foi à sa *régénération*, mais qui s'y livrait, en appliquant ce mot dans son véritable sens, et surtout en se préservant de la fausse acception qu'on lui donnait alors en France. Le plus grand reproche que l'humanité puisse faire aux souverains qui s'armaient, disaient-ils, pour défendre la Pologne contre les fureurs des révolutionnaires français, n'est-il pas de l'avoir attaquée, opprimée et trahie, quand elle pouvait s'honorer des vertus et du sage patriotisme des Polonais ?

LIVRE ONZIÈME.

I. Paix d'Iassy.

Pendant que les plénipotentiaires autrichiens signaient à Szistowa la paix avec la Porte, Catherine lui offrait à Galatz des préliminaires. Ils furent signés le 11 août 1791. Elle avait repoussé avec fierté toute méditation contraire à ses prétentions, et fixé elle-même les bases sur lesquelles elle consentait à négocier : c'est peut-être, dans son règne, la circonstance où elle a le plus montré la force de son caractère ; et, après avoir obligé Pitt d'accéder à ses volontés, malgré les préparatifs les plus hostiles, elle put dire qu'elle avait triomphé de lui, plus encore que des Ottomans. La paix fut conclue à Iassy, le 9 janvier 1792. Jusque-là, sans cacher son improbation contre tout ce qui se faisait à la diète, elle ne témoignait pas ostensiblement l'intention de le détruire. On a pu même remarquer une grande différence entre le ton que, soit par elle-même, soit par ses ministres, elle avait toujours pris depuis 1764, et celui qu'elle prit pendant la diète de 1788, jusqu'au mois de janvier 1792, notamment lorsque la diète insistait avec force pour que les troupes russes évacuassent le territoire polonais ; mais quand elle eut, par la paix d'Iassy, désarmé les Ottomans, et fait tomber le prétexte qui armait la Prusse contre elle, elle songea à profiter du mécontentement de quelques magnats,

pour anéantir l'ouvrage de la diète, et reprendre en Pologne l'empire qu'elle y avait toujours exercé depuis près de trente ans. Le grand projet de la ligue formée pour sauver la Turquie n'avait plus d'objet. Déjà suspendu par la paix de Wéréia, il était devenu impossible par celle de Szistowa. L'Angleterre venait d'accéder à celle d'assy, et avait entraîné la Hollande avec elle. La Prusse seule pouvait donc garder contre la Russie quelques intentions ennemies ; mais, pour les mettre à exécution, elle n'avait de motif réel à présenter que le soutien de la révolution opérée en Pologne.

II. Catherine entreprend d'armer la Prusse contre la Pologne.

Cette révolution avait eu, comme nous l'avons vu, l'approbation formelle de Frédéric-Guillaume ; et il était naturel qu'il applaudît à ce que lui-même avait conseillé et provoqué. Catherine entreprit, non-seulement de le détacher de cette révolution, mais de l'amener à reprocher aux Polonais d'avoir fait ce qu'il leur demandait : elle en eut assez mauvaise opinion pour lui proposer de se désavouer lui-même aux yeux de toute l'Europe, et de s'armer contre ceux à qui il avait mis les armes à la main. Que cette opinion lui fût applicable ou à ses ministres, peu importe : elle était fondée ; et le souverain sera chargé, dans l'histoire, du blâme que cependant il partagera avec son ministère. Peut-être néanmoins, Catherine n'eût-elle pas réussi dans son plan, sans la mort inattendue de Léopold, qui ne porta pas deux ans la couronne impériale ; et pour connaître combien les suites de sa mort furent fatales à la Pologne, il faut remonter au temps où ce prince parvint à l'empire.

III. Influence qu'avait eue l'avènement de Leopold, et l'entrevue de Pilnitz.

La confusion dans laquelle nous avons vu qu'il trouva ses États héréditaires, en montant sur le trône, avait son origine dans les idées ambitieuses qui déterminèrent l'al-

liance de Joseph avec la Russie. Léopold, éloigné par principes de toute idée de conquête, sans autre ambition que d'illustrer son règne par un gouvernement sage et restaurateur, songea d'abord à détruire les inquiétudes que donnait l'alliance des deux cours impériales. Le monarque prussien, qui naturellement ne voulait pas la guerre, qui ne la faisait que parce qu'il jugeait avec raison combien les circonstances la rendaient nécessaire, saisit avec empressement l'espoir d'un changement qui s'annonçait sous d'heureuses apparences : ce fut cette disposition réciproque des deux souverains qui amena les conférences de Reichenbach. Nous avons remarqué que Hertzberg y porta, mais ne put y faire prévaloir l'inflexibilité qu'il voulait toujours opposer à l'Autriche. Mécontent de la convention qui fut signée, il quitta le ministère, plutôt que de se soumettre à une politique si différente de celle du grand Frédéric. Bischofswerder, son antagoniste, profita de cette retraite pour montrer à Frédéric-Guillaume le parti qu'il pouvait tirer des dispositions pacifiques et des qualités personnelles de Léopold. L'estime que ces deux monarques avaient pour l'électeur de Saxe, favorisait encore l'adoption du nouveau système. Ce fut chez lui qu'ils voulurent avoir une conférence : elle eut lieu à Pilnitz, au mois de septembre 1791. Les trois souverains y arrivaient avec des intentions sages et loyales, et tout fut bientôt d'accord entre eux. On y convint des bases sur lesquelles fut, peu de temps après, conclu le traité de Vienne. Par ce traité, les deux cours d'Autriche et de Prusse se garantissaient mutuellement leurs États contre les attaques du dehors, et contre les troubles intérieurs que faisaient craindre les progrès de la révolution française. Trois articles secrets étaient le véritable motif de cette garantie et l'objet réel du traité : par le premier, les deux cours reconnaissaient l'indivisibilité, l'indépendance, et la nouvelle constitution de la Pologne ; par le second, aucun prince des maisons de Prusse et d'Autriche ne pouvait épouser la

filles de l'électeur de Saxe, et on contractait l'obligation de s'entendre à l'amiable sur l'établissement de cette princesse; par le troisième, l'empereur et Frédéric-Guillaume s'engageaient réciproquement à employer leurs bons offices pour faire accéder à ce plan la tsarine de Russie.

Rien n'était plus juste, rien n'était plus heureux pour la Pologne que ces trois articles; mais ils tenaient bien moins à la politique habituelle des deux cabinets, qu'au caractère des deux monarques, à leurs sentiments l'un pour l'autre; et la mort de l'un d'eux fit perdre tout le fruit qu'on devait en attendre.

IV. *Mort de Léopold. — Avènement de François II.*

Le 1^{er} mars 1792, Léopold, dans la force de l'âge, termina tout à coup une vie dont la prolongation eût peut-être épargné à l'Europe de grandes calamités. Le jeune prince qui lui succédait entendit, dans son ministère, exprimer des regrets sur le changement du système de Joseph, et le désir le plus prononcé de le reprendre. Catherine seconda avec adresse un désir si conforme au sien; et François II, à qui la France allait déclarer la guerre, se trouva, dans l'âge de l'inexpérience, livré à la double séduction de ses ministres et de la tsarine. Avec moins de défiance de lui-même, il eût pu s'autoriser de l'exemple de son père, et déclarer qu'il était dans la ferme résolution de ne point s'en écarter. Le vœu de son cœur et un respect filial le portaient à prendre ce parti; mais, en même temps, pour les intérêts de la coalition qui se formait, il fallait éviter une scission avec la Prusse. Catherine se chargea de lever à cet égard toutes les difficultés; elle reconnut dans le cabinet de Berlin des ministres jaloux de ramener Frédéric-Guillaume aux anciens projets d'agrandissement. Elle fit continuer par le Danemark les ouvertures faites. l'année précédente, à la cour de Prusse, sur les avantages promis au nom de la Russie; et le faible Frédéric-Guillaume, qui, soutenu

par Léopold, n'eût pas dévié des principes de justice qu'ils avaient adoptés, commença par n'avoir plus la force de les suivre lui seul, et finit par avoir celle de les désavouer et de les combattre sans honte.

V. *Catherine, sûre de Vienne et de Berlin, fait former le complot de Targowica. — Inquiétudes de la diète.*

Ainsi assurée de la Prusse et de l'Autriche, Catherine se fit, pour la forme, demander par elles d'accéder au traité de Vienne. La réponse était d'avance concertée avec la demande. Catherine alléguait l'impossibilité de souscrire aux articles relatifs à la Pologne, fit son arrangement particulier avec l'Autriche, et offrit ensuite à la Prusse de lui garantir tous les agrandissements que lui faisait espérer la négociation de Copenhague. Un traité secret fut conclu entre elle et Frédéric-Guillaume; et l'abandon total de l'alliance avec la Pologne en fut la première condition.

Jusqu'à-là Catherine avait laissé à Jassy les misérables intrigants qui étaient venus solliciter ses secours contre la constitution du 3 mai: elle leur enjoignit alors de venir à Pétersbourg; ils s'y rendirent, pour concerter avec elle une confédération qu'elle désirait autant qu'eux, dont elle fut toujours l'arbitre suprême, et dont il lui importait que les coupables auteurs ne cessassent d'être ses dupes qu'en devenant ses victimes. Nous verrons bientôt comment se forma cette honteuse confédération, dans laquelle eux-mêmes cherchaient mutuellement à se tromper les uns les autres.

Leur séjour à Jassy avait déjà donné à la diète de justes inquiétudes; elles augmentèrent, quand on sut qu'ils étaient en Russie. Le 16 avril 1792, la députation des affaires étrangères avertit officiellement la diète des dispositions hostiles de la Russie: elle ne parla point encore de la Prusse, malgré les soupçons fondés qu'elle avait déjà, parce que Frédéric-Guillaume mettait le plus grand secret dans les négociations qu'il suivait à Pétersbourg. La conduite que

tint la diète, à compter de ce moment, et dont elle ne s'écarta pas, mérite toute l'attention de l'observateur. Les agents du parti russe qui siégeaient au milieu d'elle tentèrent vainement de lui faire faire des démarches fausses ou nuisibles, et d'établir une scission que l'approche du danger semblait provoquer. Leurs tentatives n'aboutirent qu'à rendre encore plus complète l'immense majorité qui décida toutes les délibérations. Jamais une plus grande union, jamais une harmonie plus parfaite n'avaient régné dans les séances. Le parti russe lui-même, honteux de son petit nombre et de ses vains efforts, finit par accéder souvent au vœu général ; et les décrets qui devaient assurer la défense de la cause nationale furent la plupart rendus à l'unanimité.

VI. *Précautions qu'elle prend. — Pouvoir qu'elle défère au roi.*

En faisant tous les préparatifs d'une défense aussi juste que nécessaire, on donna l'assurance solennelle qu'il ne s'agissait nullement d'une guerre offensive ; qu'on ne voulait que se mettre en état de repousser une attaque étrangère : on sentit que c'était le moment d'investir l'autorité royale d'un grand pouvoir, mais qu'il fallait en même temps l'investir d'une grande confiance (21 avril 1792). Pour que le roi pût veiller directement à la défense de l'État, on le chargea de la disposition immédiate de la force armée ; on l'autorisa à appeler des officiers étrangers, de l'artillerie et du génie, même des généraux, à qui il pourrait donner le commandement de l'armée. La commission du trésor pouvait, sur sa seule demande, lui remettre trente millions, dès que la guerre commencerait, indépendamment des dix millions qu'elle lui remettrait dès le moment, et qui devaient être pris sur un emprunt de trente millions de florins qu'elle était chargée de faire. Il pouvait nommer, rappeler, changer les commandants des corps. Toutes les demandes pour vivres, fourrages, magasins, campements, devaient être accordées et exécutées sur-le-champ par toutes les commissions

d'ordre, magistratures locales et autres autorités. La valeur de chacune de ces demandes devait être constatée par un reçu, que personne ne pouvait refuser, et qui serait ensuite acquitté par une députation établie à cet effet. Si le roi jugeait une armée de cent mille hommes insuffisante pour résister aux forces de l'ennemi, il pouvait convoquer un ban, représentant l'appel général ou l'ancien *pospolité*, et même armer des masses dans les provinces qui seraient menacées. D'autres articles, plus ou moins importants, et sur lesquels le roi témoigna le désir d'avoir une entière autorité, lui furent accordés sans difficulté. La diète, en finissant ce travail, rappela à tous les Polonais l'obligation où ils étaient de se sacrifier pour la patrie, et de participer, chacun en ce qui le regardait, au succès des grands moyens qu'elle mettait entre les mains du chef de la nation.

En effet, jamais une si grande autorité n'avait été déferée à un roi de Pologne. En l'acceptant, et, plus encore, en la demandant, Stanislas-Auguste avait plus de devoirs à remplir qu'aucun de ses prédécesseurs ; et s'il était plus coupable en ne les remplissant pas, que fut-il donc, lorsqu'il se crut en droit de les violer ouvertement, en se mettant lui-même à la tête des ennemis de la constitution, dont il s'était proclamé le défenseur ? La diète ne pouvait et ne dut pas prévoir une si honteuse défection. Elle s'honorait elle-même, et se montrait digne de consolider son ouvrage, quand elle s'élevait au-dessus des anciennes idées républicaines de Pologne, au-dessus même de celles qui se propageaient alors si vivement, pour créer une sorte de dictature, inouïe dans ses fastes, mais indiquée par les circonstances : elle s'honora bien plus encore, lorsqu'à tous ses décrets pour la défense de la patrie, elle en ajouta un qui, à lui seul, l'aurait immortalisée. Partant du principe que, dans un danger commun, tous doivent réunir leurs efforts pour le détourner, et que chaque malheur individuel est une calamité générale, elle regarda la nation comme une famille, entre les membres

de laquelle toutes les pertes doivent être également réparties. En conséquence, elle décréta que, lorsque l'ennemi aurait, sur le territoire de la république, détruit, pillé, endommagé une ville, un village, ou même une propriété quelconque, la perte serait supportée par la nation entière, *comme dans une association fraternelle*; et, à cete flet, elle établit une commission qui devait vérifier l'état des dommages, et, à la fin de la guerre, en acquitter la valeur.

Elle avait toujours laissé une grande liberté d'écrire : ses ennemis en avaient profité pour l'attaquer, tantôt avec fausseté, tantôt avec violence. Toutes ces attaques avaient tourné à son avantage : on s'était de plus en plus accoutumé à donner une grande confiance à une assemblée qui méprisait la calomnie, et n'y répondait qu'en faisant le bien. Cependant, Félix Potocki et Rzewuski, excitant sans cesse leur parti à publier son opposition, elle se détermina enfin, mais seulement au mois de décembre 1791, à donner sur ce point un règlement prohibitif. Il fut défendu de recevoir dans les dépôts publics aucune protestation, aucun manifeste contre les décrets. Tous ceux qui se permettraient d'en faire par la suite, devaient être traduits et jugés au tribunal de la diète, comme perturbateurs du repos public; mais tous les membres de la diète pouvaient toujours énoncer librement leur opinion, et même la rendre publique; décret sage, qui, en conservant aux opinions leur liberté, maintenait le respect dû au corps législatif.

VII. *Intrigues des chefs du complot de Targowicza.*

Il n'y avait point en effet de précautions qu'on ne dût prendre contre les ennemis qui avaient juré la perte de la Pologne. Catherine n'attendait, pour se déclarer, que le fantôme de mécontentement national, qu'elle voulait présenter comme un point de rassemblement, pour paraître secourir ceux qu'elle voulait opprimer : ce point se trouvait indiqué par le fatal usage des confédérations, qui avaient,

en Pologne, le droit d'établir légalement la guerre civile. Deux chefs se présentaient pour créer un parti insurrectionnel. Tous deux ont peut-être ensuite déploré les funestes conséquences de leur aveuglement; mais ils commencèrent, comme tous les factieux, par n'avoir que l'espérance de satisfaire leur vengeance ou leur ambition. Nous les avons vus, conduits à Iassy par ces deux passions, n'écouter qu'elles, se concerter avec les agents de Catherine, et, bientôt après, partir pour Pétersbourg. Ces deux chefs étaient Rzewuski et Félix Potocki. Le premier avait longtemps intrigué contre la diète dans les cours de Dresde, de Berlin et de Vienne; il voulait surtout faire rétablir ce qu'il appelait les droits de la place de grand-général, pour avoir le pouvoir dictatorial, objet de son ambition. Félix, un des premiers antagonistes du pouvoir des grands-généraux, avait toujours été l'ennemi de Rzewuski, et longtemps n'en avait parlé qu'avec mépris. Le besoin de nuire rapprocha ces deux rivaux, qui, jusque-là, ne cherchaient qu'à s'entre-nuire. Tous deux, réunis à Pétersbourg, excitaient le mécontentement de Potemkin, à qui la constitution du 3 mai ôtait l'espoir d'être roi de Pologne.

VIII. *Coupable modération de la diète à leur égard.*

La diète en fut informée par des citoyens zélés, qui voulaient provoquer sa sévérité contre une trahison devenue trop évidente. Ils demandaient qu'après avoir ordonné à tous les militaires de prêter serment à la constitution, elle rappelât deux officiers d'un rang aussi élevé, qui ne s'étaient pas soumis à la loi générale. Fidèle à son système de modération, elle évita de prendre à leur égard aucune décision particulière, et enjoignit simplement à tous les officiers qui étaient hors du royaume, de revenir sous trois mois prêter leur serment. Cette décision fut signifiée à Rzewuski et Potocki, avec les lettres les plus instantes, par les premiers personnages de l'État, et même par le roi. Le ma-

rechal Malachowski fit tout ce qui dépendait de lui pour ramener Rzewuski, et surtout Félix, dont il connaissait le caractère hautain et inflexible. Stanislas Potocki avait déjà fait inutilement le voyage d'Iassy, pour empêcher un éclat dont il prévoyait les tristes suites. Leurs réponses plus qu'arrogantes ne laissèrent plus ni doutes ni excuses. Ils étaient dans le cas d'être traduits à un conseil de guerre qui les eût cassés : la diète se contenta de déclarer leurs emplois vacants.

Ils avaient été suivis à Iassy par ce Branecki, dont le nom seul devait être la censure de tous les partis dans lesquels il se trouvait. Revenu à Varsovie pour blâmer en apparence la conduite des factieux, il forma, pendant les vacances de la diète, le projet d'enlever le roi dans la résidence où il passait l'été et de le mettre à la tête de l'opposition. Le projet n'ayant pas été exécuté, il était impatient d'aller rejoindre Félix et Rzewuski ; mais il voulut y être autorisé par le roi, et trouva, pour s'absenter, un prétexte dans les affaires que lui donnait l'immense succession de Potemkin. Stanislas-Auguste, qui malgré son amitié pour lui, le connaissait trop pour l'estimer, lui refusa d'abord la permission qu'il était obligé de lui demander comme membre du conseil d'État, et ne la lui donna que sur la sollicitation du ministre russe, et sur l'assurance que Catherine serait sensible à cette complaisance. Six semaines lui furent accordées pour son voyage, sur sa parole d'honneur qu'il reviendrait à l'expiration de ce terme.

IX. Les trois chefs réunis à Pétersbourg. — Ils signent l'acte de confédération.

Réunis à Pétersbourg, tous trois s'y présentèrent comme des victimes de la diète révolutionnaire de 1788, comme des républicains qui ne demandaient que la restauration et la liberté de leur pays. Ces allégations leur attirèrent, dans plusieurs sociétés, le mépris qu'elles méritaient ; mais elles fu-

rent bien accueillies par Catherine, qui trouvait en elles le prétexte dont elle avait besoin. Zuboff, son favori, s'était lié d'amitié avec Kossakowski, depuis que ce Polonais était devenu général russe. Il seconda si vivement, auprès de la tsarine, le parti des mécontents, que les Kossakowski acquirent bientôt dans ce parti une prépondérance dont les premiers chefs furent très-jaloux.

La confédération, à la tête de laquelle ces chefs se plaçaient est datée de Targowica, mais fut, dans le fait, signée à Pétersbourg, au moins par eux. En effet, Potocki n'avait point quitté cette ville le 7 mai ; et Branecki et Rzewuski y étaient encore le 10 : il est impossible, surtout pour ceux-ci, qu'ils se soient trouvés le 14 à Targowica. Mais Catherine, impatiente d'agir, voulait avant tout avoir la certitude d'un préliminaire indispensable, et ne les laissa partir que lorsqu'ils se furent engagés par l'acte dont elle devait tirer un si grand parti. Toujours sous la même date du 14 mai 1792, cet acte revêtu déjà de leurs signatures, reçut aussi celles du sénateur Antoine Czetwertynski, et des nobles Wielhorski, Zlotnicki, Moszczenski, Zagorski, Suchorzewski, Kobylecki, Swieykowski, Hulewicz, et Tomaszewski, secrétaire. C'est à quoi se réduit le nombre des premiers signataires de Targowica. Dix individus, sur lesquels il n'y avait qu'un seul sénateur, se réunirent à trois ambitieux pour appeler sur leur patrie les plus affreuses calamités. En vain voudraient-ils aujourd'hui ne les imputer qu'à la Russie ; nous verrons bientôt comment eux-mêmes usaient de la perfide protection qu'ils avaient eu le malheur d'obtenir.

Catherine, en la leur accordant, renouvela la promesse, tant de fois faite, de garantir dans leur intégrité les possessions actuelles de la Pologne ; et, pendant ce temps, elle renouvelait aussi au roi de Prusse, s'il voulait reconnaître et soutenir la confédération, l'offre de lui faire céder les deux villes objets de son ambition. Quelque éloignée quelle eût toujours été de consentir à ce qu'il en prit possession, elle

aima encore mieux faire ce sacrifice, que de laisser les Polonais reprendre, sous leur nouvelle constitution, une existence que sa politique redoutait. Frédéric-Guillaume, qui aurait voulu tenir ces deux villes d'un arrangement amical fait avec la Pologne, ne prenait qu'avec peine le parti de la tromper si indignement, de démentir tout ce qu'il avait dit et écrit depuis le commencement de la diète de 1788, et d'entacher sa réputation, jusqu'alors intacte, d'une conquête aussi infâme que facile. Mais Catherine avait levé ses scrupules, en lui offrant de rendre cette conquête encore plus importante, et d'y ajouter plusieurs districts, pourvu qu'il consentit à lui en laisser prendre d'autres dans la même proportion. Le ministre de Berlin ne trouva point d'objections à faire contre une offre qui ne choquait que l'honneur et la probité, et persuada au roi qu'en l'acceptant, il ne trahissait que sa parole, et satisfaisait à ses intérêts. Luchesini se chargea de changer de langage ou de style dans les réponses verbales ou écrites qu'il communiquerait à la diète; et, vu l'aisance avec laquelle il s'acquitta de ce rôle, après en avoir longtemps joué un tout contraire, on peut raisonnablement hésiter sur la question de savoir lequel des deux était le plus dans son caractère.

X. *Dissimulation de la cour de Prusse.*

Le 14 avril, deux jours avant les décrets qui mirent entre les mains de Stanislas-Auguste un si grand pouvoir, ce ministre, consulté par le chancelier sur ce que la diète avait à faire à l'approche des dangers qui la menaçaient, s'était contenté de répondre qu'il ne paraissait pas probable que les Russes voulussent envahir le territoire de la république; qu'ils ne voulaient peut-être que flatter les mécontents. Au reste, il ajouta, mais toujours verbalement : « Il est libre à la Pologne de pourvoir à son propre destin, et, de cette manière, d'attirer efficacement à elle le secours des autres puissances; car les moyens que les Polonais prendront servi-

ront de règle à l'assistance que leur donneront les étrangers. » Ces mots, quoique moins rassurants que ce qui avait été dit et écrit l'année d'aparavant, n'annonçaient point encore une défection : on pouvait même y voir toujours l'espoir d'être secouru quand on se serait mis soi-même en état de défense. En conséquence, le 19 avril, la diète fit donner connaissance au ministre de Prusse, ainsi qu'aux ministres des autres cours, des préparatifs de défense qu'elle venait de décréter. Elle ne put avoir la réponse de Luchesini avant le 4 mai; et cette réponse s'accordait fort mal avec les précédentes notes de la Prusse, spécialement avec celle du 21 juin 1791. Elle portait simplement : « J'ai l'ordre de vous faire connaître que Sa Majesté a reçu la communication qui lui a été faite, comme une preuve d'estime de Sa Majesté le roi de Pologne, aussi bien que de la république; mais que Sa Majesté ne peut prendre aucune connaissance des règlements dont la diète s'occupe. »

XI. *Craintes sur un nouveau partage.*

Quelque secret que l'on mit dans les négociations entre Berlin et Pétersbourg, il ne put échapper à la juste méfiance des ministres polonais résidant dans ces deux capitales ou dans d'autres cours : les rapports qu'ils envoyaient à la députation des affaires étrangères démontraient l'évidence de leurs soupçons sur un nouveau partage, et bientôt l'annoncèrent comme n'étant plus douteux. La députation communiqua ces dépêches à tous les ministres étrangers qui étaient à Varsovie : celui d'Autriche affirma que sa cour n'en avait aucune connaissance, ce qui, en effet, pouvait être vrai à cette époque. Luchesini répondit, d'un ton énigmatique, que le roi de Prusse était étranger à tout ce qui se passait en Pologne. Ce seul mot, si différent de ceux que ce même Luchesini avait si souvent prononcés, était propre à donner les plus grandes alarmes, quand on sut que les troupes russes se répandaient dans la Pologne.

XII. *Catherine envoie des troupes pour soutenir le complot de Targowica. — Sa déclaration.*

Catherine les faisait précéder d'un manifeste, dans lequel elle annonçait qu'elle n'avait d'autres intentions que de se joindre à la confédération de Targowica, et de maintenir strictement ses traités avec la république. Il est pénible, il est repoussant d'avoir à revenir fréquemment sur des paroles royales, données avec une publicité qui devait les rendre plus sacrées, violées avec une impudence qui avilissait la majesté du trône; mais c'est la tâche que nous allons avoir à remplir, et c'est là ce qui constitue réellement l'Histoire que nous avons entreprise. Dans cette terrible époque de la fin du dix-huitième siècle, les souverains devaient s'empresse de livrer eux-mêmes leur souveraineté au blâme et au mépris public; et jamais on ne vit un plus funeste accomplissement de ce mot prophétique : *effusa est contemptio super principes!* ... (Psaume CVI, vers. 40.)

Ce fut le 18 mai, c'est-à-dire quatre jours après la signature de la confédération, ou pour mieux dire du complot de Targowica, que Catherine donna sa déclaration. Cette pièce est l'énoncé des « motifs qui doivent justifier devant Dieu et devant les hommes les mesures qu'elle est obligée de prendre. » C'est donc sur ces motifs que l'histoire a droit de juger l'entreprise dont ils sont la base.

Catherine part d'abord de l'obligation qui lui est imposée par la garantie qu'elle a contractée. Nous avons, dans le livre VII, réduit à sa juste valeur cette obligation ironique ou insidieuse, et dont il n'y avait qu'elle seule qui pût tirer avantage dans le sens qu'elle donne à ces mots : « Une nation dont la constitution serait garantie par des étrangers, serait une nation subjuguée, et subjuguée à sa propre réquisition. »

Elle n'avait point d'exemples à citer à l'appui d'une pareille prétention, détruite par tous les principes qui consti-

tuent, entre les nations, le droit de sûreté, d'indépendance et de souveraineté; elle ose cependant en alléguer vaguement; mais elle n'en cite qu'un, qu'elle croit trouver dans l'acte constitutif du corps germanique : « Les plus grands États, et en particulier ceux d'Allemagne, sont loin de repousser de semblables garanties; ils les acceptent. Ils les recherchent avec joie, et savent les apprécier comme des relations qui assurent de la manière la plus positive leur indépendance et leur territoire. » Les vices de ce parallèle sont évidents : il n'y a point de comparaison à établir entre des États fédératifs, obligés d'avoir un lien commun, et un empire dont les diverses parties sont identifiées, et composent un seul tout. Dans le traité de 1775, cet empire, conquis par trois puissances, reçut de l'une d'elles une constitution et une garantie qu'il ne demandait pas, qu'il voulait refuser, et qu'il ne souscrivit qu'en cédant à la violence et aux exécutions militaires. Dans le traité de Westphalie, discuté au milieu des variations d'une guerre toujours vive et sanglante, les intérêts, les droits de tous les co-États furent balancés, pendant plus de quatre ans, dans des conférences contradictoires, et définitivement réglés, puis garantis par la France et la Suède, qui jamais n'ont cherché, dans cette garantie, un prétexte d'envahissement.

Catherine reproche ensuite à la diète de s'être confédérée; ce qu'assurément la diète était bien fondée à faire, ce qu'elle avait fait à l'unanimité, ce qu'aucune puissance étrangère n'avait droit ni d'exiger, ni d'empêcher. Mais, de plus, la confédération avait été désirée et même demandée par la tsarine, concertée entre son ambassadeur et le roi, reconnue par elle dans toutes les notes qu'elle lui avait fait remettre, par le séjour non interrompu de deux ambassadeurs russes, par l'assentiment, la signature, le serment des plus grands partisans de la Russie.

La longue durée de la diète lui fournit encore un reproche, qu'aucun Polonais n'aurait eu droit de faire, puisque la pro-

longation avait été deux fois approuvée par les diètes; et qui, par conséquent, de la part d'une puissance étrangère, était entièrement dénué de fondement. Il y avait, dans ce siècle même, deux exemples de ce qui s'était passé depuis 1788 : l'un dans la diète de 1724, prolongée jusqu'en 1728; l'autre, dans celle de 1773, prolongée jusqu'en 1775. A la vérité, de ces deux diètes, l'une s'était tenue sous l'influence de Catherine I^{re}; l'autre, par l'ordre exprès de Catherine II : d'où la Russie aurait voulu conclure qu'elle seule avait le pouvoir de prolonger les diètes polonaises, suivant ses intérêts, qu'elle appellerait les intérêts de la Pologne.

Toujours dans la même supposition que cet État, dont elle affectait de proclamer l'indépendance, ne pouvait, sans son aveu, faire aucune démarche politique, elle reprochait à la diète l'envoi d'un ambassadeur à Constantinople. Cet envoi avait eu lieu, à la vérité, mais en vertu du décret qui avait ordonné qu'à l'avenir la Pologne aurait des ambassadeurs à Londres, Versailles, Madrid, Vienne, Berlin et Pétersbourg; et de plus, les instructions données à tous ces ministres leur défendaient d'entamer et de suivre aucune négociation sans l'aveu de la députation des affaires étrangères.

Enfin, ce reproche, dont il était impossible que Catherine elle-même ne sentît pas le ridicule, l'amenait à en faire un du même genre sur le traité de la Pologne avec la Porte; traité purement défensif et de commerce, et dont la Russie n'avait rien à craindre, tant qu'elle n'attaquerait ni la Turquie ni la république.

Le véritable reproche qu'elle faisait à la Pologne était celui dont elle ne parlait pas : le traité fait en 1790 avec la Prusse, uniquement et très-justement dirigé contre la perfide garantie de la Russie. Il paraissait d'abord étonnant qu'après s'être élevée contre l'alliance avec la Porte, elle passât sous silence celle que Frédéric-Guillaume avait été si empressé de contracter; mais, en y réfléchissant, on voyait évidemment combien il eût été de sa part inconvenant et maladroit

de rappeler les obligations que cette alliance imposait au roi de Prusse, dans le moment même où elle s'occupait avec succès de le déterminer, non-seulement à ne pas les remplir, mais encore à les violer ouvertement.

Cette série d'allégations, dont aucune ne pouvait faire illusion, était suivie d'une conclusion telle, qu'on l'aurait crue adressée à quelques provinces de l'empire russe. La zarine, accoutumée à dicter des lois en Pologne comme en Russie, offrait de pardonner aux Polonais qui se soumettraient à sa volonté : elle exigeait d'eux de révoquer le serment, qu'elle voulait bien supposer avoir été prêté par erreur ou par séduction, car la diète ne l'avait jamais demandé qu'à ceux qui exerçaient quelque emploi; mais presque partout la prestation du serment avait été générale et spontanée.

Enfin, pour mettre le comble à la fausseté qui caractérisait cette étrange déclaration, Catherine terminait par « inviter les Polonais à mettre *toute leur confiance dans la grandeur d'âme et le désintéressement qui dirigeaient toutes ses démarches.* »

Il est reçu, je le sais, que la politique doit être souvent enveloppée d'ombres qui ne laissent point apercevoir ce qu'on a intérêt de cacher, ou qui le laissent entrevoir de loin, mais dans le jour le moins défavorable : c'est alors aux agents diplomatiques à s'observer mutuellement, à se précautionner contre les surprises admises dans les guerres de cabinet, comme dans celles qui se font en pleine campagne; mais, en même temps, il faut être bien convaincu qu'un souverain qui, dans des actes publics, outrage sans pudeur la bonne foi et la vérité, qui établit son pouvoir sur le mensonge et la trahison, *détruira tôt ou tard les bases de son pouvoir même*, parce qu'il détruit toute morale chez les opprimés comme chez les oppresseurs.

La diète, instruite de cette déclaration, crut devoir, avant tout, la communiquer à Luchesini, avec une note dans la-

quelle elle annonçait que la menace d'une invasion russe sur le territoire polonais étant déjà en pleine exécution, la république se trouvait dans un des cas stipulés par le traité d'alliance avec la Prusse, et réclamait ses secours. Luchesini, en répondant d'abord qu'il attendait les ordres de sa cour, ajouta cependant qu'il croyait de son devoir de rappeler à la diète la note donnée par lui le 4 mai, et les déclarations verbales faites ou renouvelées, le même jour, au chancelier, au maréchal, ainsi qu'à plusieurs membres de la diète; il finit par ces mots, dont l'ironie n'est pas moins revoltante que la fausseté : « Ces deux démarches, qui sont en harmonie avec toutes les déclarations officielles entendues de ma bouche, depuis mon retour à Varsovie, et depuis la constitution du 3 mai, sont une nouvelle preuve de la loyauté du roi de Prusse, qui ne veut pas que, dans des circonstances critiques, la nation polonaise puisse être en doute sur les mesures qu'elle a à prendre, et sur les craintes qu'elle peut avoir. » Le souverain qui autorise son ministre à tenir un pareil langage, n'a pas à se plaindre, quand il le voit tourner contre lui la perfidie dont il lui a donné des leçons. Quant aux déclarations verbales que Luchesini rappelle ici pour prouver la loyauté de son maître, elles s'étaient bornées à dire : « J'ai ordre de ma cour de vous déclarer que le roi de Prusse n'a pris aucune part dans la constitution du 3 mai; et que si ses partisans jugent à propos de se défendre les armes à la main, le roi ne se regardera pas comme obligé à leur donner des secours. » D'après cette assertion, dont chaque mot était une contre-vérité, on ne pouvait plus douter de la connivence de Frédéric-Guillaume avec les ennemis de l'État; on voulut encore en avoir une dernière preuve, en lui demandant officiellement les secours promis en cas d'attaque; pour toute réponse, on apprit que ses troupes entraient dans la Grande-Pologne, et Stackelberg recommanda de les traiter comme alliées de la Russie.

Catherine n'avait pas attendu ce moment pour prendre

possession de quelques-uns des districts dont elle se proposait l'entier envahissement. Dès le mois d'avril, un de ses généraux, prenant le titre de *gouverneur général des provinces de Pologne nouvellement réunies à l'empire russe*, avait exigé que, dans ces districts, le serment fût prêté à Catherine par le clergé, la noblesse et les autres habitants. Les termes des lettres données à ce sujet sont tels que Catherine aurait pu les employer, si elle eût pris possession d'un territoire cédé par le traité le plus solennel (1). (*Pièce justificative.*)

XIII. *Elle donne de nouvelles promesses de garantie.*

C'était assurément plus qu'il n'en fallait pour tirer les conjurés de Targowica de l'aveuglement volontaire dans lequel ils se tenaient; mais il était essentiel pour Catherine de le prolonger, et de ne paraître jamais que l'auxiliaire de la république, dont elle était réellement l'ennemie. Aux termes des lois encore existantes, la république était toujours représentée par la diète de Varsovie; diète confédérée, dont le roi faisait partie. Pour lui ôter ce caractère national, qu'elle tenait de sa convocation et de l'approbation répétée des palatinats, il fallait la diviser, et lui enlever d'abord l'appui du roi: c'est à quoi Catherine jugea qu'elle parviendrait, en renouvelant encore des promesses tant de fois données. Elle déclara vouloir maintenir tous ses traités avec la Pologne, et surtout la garantie du territoire qui lui était assuré par eux; mais elle y mettait pour condition que le roi accéderait à la conjuration de Targowica, pour détruire la constitution du 3 mai. En répétant solennellement ces déclarations et ces demandes, elle les soutenait par le grand nombre de troupes qu'elle répandait en Pologne. Ce malheureux pays ne pouvait plus compter sur les Prussiens, dont, au contraire, la marche devenait très-inquiétante.

(1) L'acte de cet envahissement est du 7 avril 1793.

Le roi crut en ce moment devoir s'en éclaircir directement auprès de Frédéric-Guillaume, dont il avait connu et estimé la loyauté, et qu'il ne pouvait croire capable d'une trahison. Il lui écrivit le 31 mai, en lui annonçant les prétentions de Catherine et ses premières hostilités : « Si l'alliance qui existe entre Votre Majesté et moi est un titre pour réclamer son secours, il m'importe de savoir d'elle le mode qu'elle veut prescrire à ses engagements. La connaissance positive des sentiments personnels de Votre Majesté, m'est aussi nécessaire pour ma conduite, que ses forces le seraient pour mes succès... Dans une occasion où, comme allié, la dignité de Votre Majesté est si intimement liée avec l'indépendance et l'honneur de ma nation, je dois m'attendre qu'elle voudra me faire connaître ses sentiments. Ma confiance en elle n'a d'autres bornes que celles qu'elle y mettra elle-même... Au milieu de mes inquiétudes et de mes peines, ce qui me console, c'est que *jamais cause ne fut meilleure*, ni dans le cas d'avoir pour appui un allié plus respectable et plus loyal aux yeux des contemporains et de la postérité. »

Ces expressions démontrent comment Stanislas-Auguste jugeait encore, à cette époque, la révolution qu'il avait faite, et qu'il voulait défendre. On se rappellera comment, dans les livres précédents, elle avait été, avant et après le 3 mai, jugée par Frédéric-Guillaume. Luchesini venait tout récemment de changer de langage ; mais il est curieux de voir comment le roi lui-même change de style et de sentiments, et, dans sa réponse du 8 juin 1792, accuse la république de s'être donné, *à son insu, et sans sa concurrence, une constitution qu'il n'a jamais songé à soutenir*.

«.... J'avouerai avec franchise qu'après tout ce qui s'est passé depuis un an, il était aisé de prévoir les embarras dans lesquels la Pologne se trouve aujourd'hui engagée. Dans plus d'une occasion, le marquis de Luchesini a été chargé de manifester, tant à Votre Majesté qu'aux membres prépondé-

rants du gouvernement, mes justes appréhensions à ce sujet. Des le moment où le rétablissement de la *tranquillité générale en Europe* (1) m'a permis de m'expliquer, et que l'impératrice de Russie a laissé entrevoir une opposition décidée contre la révolution du 3 mai, ma façon de penser et le langage de mes ministres n'ont jamais varié. En regardant d'un œil tranquille la nouvelle constitution que la république s'est donnée à mon insu, et sans ma concurrence, je n'ai jamais songé à la soutenir ni à la protéger ; j'ai prédit, au contraire, que les mesures menaçantes, et les préparatifs de guerre, provoqueraient infailliblement le ressentiment de l'impératrice, et attireraient à la Pologne les maux qu'on prétendait éviter. L'événement a justifié ces apparences.... Votre Majesté sentira que l'état des choses ayant entièrement changé depuis l'alliance que j'ai contractée avec elle (2) ; et les conjonctures présentes, amenées par la constitution du 3

(1) Il entend par là la paix de Szislowa et celle d'assy, qui avaient mis fin à la guerre de Turquie. Mais comment pouvait-il parler de la tranquillité générale de l'Europe, le 8 juin 1792, lorsque la coalition contre la France était signée, et que les armées alliées commençaient à se mettre en marche ? En soutenant la Pologne, Frédéric-Guillaume n'avait voulu que forcer Catherine à faire la paix avec les Turks : dès que la paix fut faite, et qu'il se vit *tranquille* de ce côté, il fut disposé à renoncer à l'alliance de 1790 ; il ne parut encore y tenir, que pour obliger Catherine à comprendre Thorn et Dantzick dans le lot qu'elle devait lui abandonner.

(2) Il ne voulait, au contraire, contracter d'alliance, qu'à condition que la diète réformerait la constitution : il ne la contracta que lorsqu'il y eut des bases constitutives arrêtées. Dès que sur ces bases on eut établi l'acte constitutionnel du 3 mai, il lui donna l'approbation la plus formelle. Les conjonctures présentes étaient donc précisément le cas de la garantie offerte et donnée par lui. Comment peut-il dire qu'elles n'étaient point applicables aux engagements qu'il avait pris en 1790, dans le moment où c'était contre ces conjonctures mêmes que l'on avait voulu se mettre en état de défense ? La garantie si bien stipulée, notamment dans l'article VI du traité de 1790, avait uniquement pour but d'assurer la Pologne qu'elle pouvait sans aucune crainte réformer sa constitution.

mai, n'étant point applicables aux engagements qui s'y trouvent stipulés, il ne tient pas à moi de déférer à l'attente de Votre Majesté, si les intentions du parti patriotique sont toujours les mêmes, et s'il persiste à vouloir soutenir son ouvrage; mais si, en revenant sur ses pas, il considérait les difficultés qui s'élèvent de tous côtés, je serais tout prêt à me concerter avec l'impératrice (1), et à m'entendre en même temps avec la cour de Vienne, pour convenir des mesures capables de rendre à la Pologne sa tranquillité....»

L'Autriche gardait en effet un silence absolu à l'égard de la diète; et ce silence tenait au parti qu'avait pris François II, de ne point participer au nouveau partage: mais on était toujours menacé d'un double envahissement, et l'on ne pouvait prendre trop de précautions pour s'y opposer.

XIV. *Nouvelles mesures prises par la diète.*

La diète ajouta à celles qu'elle avait déjà prises, en augmentant le pouvoir que déjà elle avait donné au roi. Il promit de se mettre lui-même à la tête de l'armée; et elle lui fit compter pour cette dépense deux millions de florins. Elle remit à sa seule disposition les anoblissements et les promotions, afin qu'il pût exciter et récompenser le courage. De son côté, ce prince renouvela l'engagement solennel de défendre au péril de sa vie la constitution et la nation: deux noms qui désormais devaient être inséparables; ils l'eussent été en effet, si Stanislas-Auguste avait eu une volonté franche et énergique; s'il eût porté l'armée à cent mille hommes, comme elle devait l'être; s'il l'eût commandée en personne, comme il l'avait promis; si, à cette force imposante, il eût ajouté la levée en masse de tout ce qui était en état de porter les armes, comme il affecta de vouloir le faire, lors-

(1) Le concert était déjà établi entre elle et lui, mais pour le double envahissement. S'il n'y eût encore eu rien de convenu, il aurait pu exiger d'elle de ne pas faire entrer ses troupes sur le territoire polonais, avant qu'il eût lui-même proposé un arrangement à la république.

qu'il n'en était plus temps. La diète crut toujours devoir annoncer avec confiance les nouvelles promesses du roi, dans une déclaration qui recommandait la plus grande union, comme une condition nécessaire au salut de la patrie. Enfin, elle voulut encore ouvrir la voie du repentir aux Polonais qui avaient sollicité l'invasion des troupes russes, ou qui viendraient avec elles attaquer leurs concitoyens. Un délai leur fut accordé pour reconnaître et pour expier leur erreur; et ce délai passé, la juste rigueur des lois devait prononcer leur condamnation.

XV. *Elle termine ses séances.*

Ce décret, qui satisfaisait également à la justice et à l'humanité, fut le dernier acte important d'une diète si différente de toutes celles qu'on avait vues en Pologne. Cette diète agita la question de savoir si elle devait terminer ses sessions: quelques députés demandaient sa prolongation, alléguant que, dans des circonstances aussi critiques, elle ne devait se fier qu'à elle-même, et qu'elle devait surtout observer attentivement de quelle manière le roi userait du pouvoir qu'elle lui avait donné. La pluralité pensa que cette méfiance était en contradiction avec le motif qui avait déterminé à lui déférer une si grande autorité; qu'on ne pouvait trop témoigner combien la diète l'en croyait digne; que, d'ailleurs, aux termes de ses promesses, il allait partir pour commander l'armée; que les ministres le suivant, ne pourraient pas plus que lui assister aux séances; que beaucoup de députés étaient eux-mêmes dans le cas de se rendre à l'armée, ou, en retournant chez eux, de répandre dans leurs provinces le bon esprit dont ils étaient animés; qu'après quatre ans de délibérations, on se voyait au moment où il fallait agir, et agir avec une force unique et puissante; qu'on l'affaiblissait, en paraissant vouloir la partager ou la surveiller; et qu'en la remettant tout entière, pour défendre la constitution, entre les mains du roi, auteur de cette même constitution, la

diète avait rempli ce que la nation pouvait attendre d'elle et ce qu'elle se devait à elle-même. D'après ces observations, qui furent généralement approuvées, elle déclara, le 29 mai, que ses sessions étaient terminées; mais elle se réserva de les reprendre si les circonstances le demandaient.

XVI. *Comment le roi use du pouvoir qui lui est remis.*

La séparation de la diète livrait Stanislas-Auguste à lui-même, mais entouré de tous les moyens qu'il avait désiré de réunir et qu'elle s'était empressée de lui accorder : par là surtout, elle l'avait investi de la confiance de la nation. C'était, vu l'esprit public, l'arme défensive la plus puissante que le roi pût employer. Nous allons voir l'usage qu'il en fit.

Avant que la diète eût mis une si grande force entre ses mains, ce prince se trouvait déjà avoir, par la constitution du 3 mai, une inspection très-étendue sur tous les agents du pouvoir exécutif; inspection qui, depuis plus de deux siècles, avait toujours été refusée aux rois de Pologne. Il réunissait donc deux avantages dont ses prédécesseurs avaient été privés. Il commença par user faiblement du premier, et comme s'il eût été déjà épuisé par des efforts si nouveaux pour lui, il ne tira aucun parti du second.

Après le 3 mai, le choix de Kollontay pour sous-chancelier de la couronne, de Thomas Ostrowski pour ministre du trésor, d'Ignace Potocki pour ministre de la police, avait eu une approbation universelle et donné de grandes espérances. Elles diminuèrent quand on vit le chancelier H. Malachowski acquérir de l'influence dans le conseil d'État, ainsi que Chreptowicz, ministre des affaires étrangères, et surtout Branecki, ministre de la guerre. Stanislas-Auguste n'ignora pas le mauvais effet que ce choix produisait dans l'opinion publique; et, sans nier la vérité des reproches qu'on lui faisait, il crut les atténuer en justifiant ce choix par des considérations qui dévoileraient sa faiblesse. Selon lui, il n'avait nommé Malachowski que par égard pour son frère

le maréchal de la diète, qui jouissait de l'estime générale, et pour le distraire des fonctions de la haute magistrature de l'*assessorium*, qui alors se trouveraient naturellement remplies par Kollontay; il assurait que Chreptowicz, foncièrement attaché à la patrie et à la constitution, leur serait très-utile, en paraissant ne pas se détacher du système de la Russie; il garantissait qu'il en serait de même de Branecki, et que, d'ailleurs, il ne serait point admis aux délibérations secrètes du conseil. Bien loin d'être rassurés par des considérations de cette nature, les gens sages ne voyaient en elles que les fâcheuses habitudes d'une politique timide, indécise, qui, toujours prête à changer, voulait peut-être se conserver des relations dans tous les partis; et leurs craintes pour l'avenir étaient fondées sur des faits récents : ces faits étaient frappants, surtout dans les trois points les plus importants de l'administration : le trésor, la guerre et les affaires étrangères.

XVII. *Pour le trésor.*

Il y avait toujours eu deux commissions du trésor : l'une pour le royaume, l'autre pour le grand-duché; et cette division favorisait une multitude d'abus. Depuis que la diète, attaquant avec une noble audace et les préjugés et l'intérêt personnel, avait réuni dans une même administration et la Pologne et la Lithuanie, ces abus avaient paru dans un plus grand jour, et par cela même devenaient plus faciles à détruire; ils trouvèrent des partisans secrets dans deux hommes attachés à la Russie, qui avaient été dans la commission du trésor : l'un, Kossowski, pour le royaume; l'autre, Dziekonski, pour le grand-duché. Tous deux ne cessèrent d'annuler, de suspendre, de changer l'effet des décrets les plus utiles de la diète. Ils firent manquer l'emprunt qui se négociait en Hollande, les approvisionnements de l'armée de Lithuanie, et les offres que les députés des villes faisaient en faveur du commerce. Stanislas-Auguste, averti,

je pourrais même dire convaincu des obstacles qu'ils opposaient à toute bonne opération, non-seulement n'eut jamais la force de les en punir, mais n'eut pas même celle de chercher à réparer leurs nombreuses fautes.

XVIII. *Pour la guerre.*

La commission de la guerre avait présenté les mêmes inconvénients. Les vices de sa première organisation avaient amené ceux de la composition de ses principaux agents. Le changement de cette composition était le moyen le plus efficace pour remédier aux maux qu'elle produisait, pour assurer enfin l'exécution des décrets de la diète, que ces agents avaient presque toujours l'impudence de condamner à l'oubli ou au mépris. Stanislas-Auguste, maître absolu de faire ce changement, sans même en donner de motifs, ne le fit point, ou, s'il crut devoir au mécontentement public la destitution de quelques employés trop notés, ceux par qui il les remplaça, ne trouvant pas en lui une surveillance plus exacte et plus active, suivirent les mêmes errements, et les suivirent impunément. Ce fut ainsi que l'achat des armes, décrété après le 3 mai, n'eut lieu qu'imparfaitement ; que l'armée resta incomplète, notamment en Lithuanie, où les régiments d'infanterie n'avaient qu'un bataillon au lieu de deux, où l'artillerie, mal exercée aux manœuvres, fut dépourvue de munitions devant l'ennemi ; que l'armée de la Couronne fut elle-même très-peu approvisionnée ; et qu'elle manqua surtout de chevaux. Plusieurs de ces négligences coupables et volontaires avaient été dénoncées à la diète ; et les mesures de rigueur qu'elle voulait prendre, soit contre les ministres, soit contre leurs agents, avaient toujours été ou arrêtées par le roi, lorsqu'il aurait dû les prendre lui-même, ou rendues illusoires par sa faiblesse et son imprévoyance.

XIX. *Pour les affaires étrangères.*

Il fut encore plus inexcusable dans ce qui regardait les affaires étrangères, dont la direction lui était entièrement

abandonnée. La députation qui en avait été chargée longtemps, désira elle-même n'être pas continuée : elle avait toujours mérité la confiance et l'estime publiques ; et quand elle remit à Chreptowicz ce département, tout y était dans le meilleur ordre. Chreptowicz prit une marche toute différente, quoique la diète eût soin de lui faire délivrer les mêmes fonds. Ses travaux se bornèrent à quelques négociations insignifiantes, à quelques intrigues secrètes, qui, en général, tenaient bien plus à une honteuse condescendance pour la Russie, qu'à l'énergie d'un gouvernement décidé à recouvrer son indépendance. Le roi n'eut jamais la force, peut-être même n'eut-il jamais la pensée de blâmer une conduite qui semblait justifiée par la sienne. La députation n'avait jamais laissé passer deux mois sans présenter à la diète un tableau des changements politiques qui se faisaient ou se préparaient en Europe, et sans insister sur les rapports trop réels que ces changements devaient avoir avec le sort actuel et futur de la Pologne. A peine, dans le cours d'une année, Chreptowicz fit-il connaître deux fois la position générale des affaires ; et quand il annonça à la diète, pour la première fois, les projets hostiles des Russes, le bruit de leur invasion très-prochaine était déjà répandu partout. Vainement aurait-il voulu, pour justifier son silence, inculper l'ambassadeur de Pologne à Pétersbourg. Déboli, chargé de cette importante légation, en remplissait les fonctions avec autant d'exactitude et d'intelligence que de probité ; il avait su résister à tous les genres de séduction, porter un coup d'œil pénétrant sur les opérations les plus secrètes du cabinet de Russie, et tenir toujours celui de Varsovie au courant de ce qu'il avait à craindre (1).

XX. *Heureuses dispositions de toute la nation.*

La conduite du roi, aussi constamment suivie contre le vœu et l'intérêt publics, n'annonçait que trop celle qu'il

(1) Voir les *Notes sur ma captivité* de J.-U. Niemcewicz. Le caractère de Déboli s'y présente tout différemment que dans cette relation.

allait tenir, lorsque les événements prévus par l'article VIII de la constitution l'appelleraient à la tête de son armée; c'était la place que cet article lui assignait, que la diète lui avait confiée de nouveau, qu'il avait juré d'occuper, et dans laquelle il eût été précédé et accompagné par un enthousiasme général. Cet enthousiasme se manifestait dans toutes les classes; toutes, non contentes d'acquitter les charges imposées par la diète, s'empressèrent d'offrir des dons à la patrie en danger : les riches faisaient avec joie le sacrifice de leur or, de leur argent, de leurs bijoux; les villes, redevables à la constitution d'une nouvelle existence politique, craignaient de se laisser surpasser en générosité par la noblesse; les habitants de la campagne, appelés par cette constitution à devenir successivement membres de l'ordre social, prouvaient qu'ils en seraient dignes un jour, en offrant dès ce moment le secours de leurs bras. Jamais un élan aussi vrai, aussi général, aussi spontané, ne s'était communiqué aussi promptement à tant de millions d'hommes. Il s'augmentait encore par les discours, les protestations réitérées du roi, par l'annonce de son départ pour le camp; départ sur lequel on ne se permettait pas même un doute, et que l'on regarda comme très-prochain, surtout depuis que ce prince, en insistant pour que la diète ne continuât pas ses sessions, avait par là donné à entendre qu'il n'avait plus besoin de son secours, et qu'il suffirait seul à tout ce que les circonstances pourraient exiger.

XXI. *Mauvaises opérations militaires.*

Cependant la faiblesse, pour ne pas dire la nullité de l'administration militaire commençait à se faire sentir. Il était temps encore d'en prévenir les suites; et on engagea le roi à se choisir un conseil de guerre peu nombreux, mais en état de ramener et de maintenir l'ordre. Stanislas-Auguste n'éleva point une demande dont il comptait bien anéantir l'effet. Le conseil le trouva déterminé à retirer successive-

ment toutes les troupes sur Varsovie, et à choisir les positions les plus propres au succès de ce plan : c'était, disait-il, pour arrêter l'armée russe dans un cercle plus resserré, et opposer la force des positions au désavantage du nombre. L'ambassadeur russe lui avait suggéré ce funeste projet, et n'avait cessé de lui répéter et de lui faire dire par Chreptowicz que Catherine n'était pas éloignée de se prêter à un arrangement avantageux pour le roi, sans être onéreux pour la nation; mais que, pour l'amener à ce point, il fallait surtout éviter de l'offenser par une résistance trop marquée. La fierté de Catherine donnait une grande vraisemblance à cette condition; et la faiblesse de Stanislas-Auguste n'était que trop disposée à l'adopter. Ce fut malheureusement sur ce double calcul qu'il régla sa conduite; et lorsque tout l'invitait à faire un noble usage du pouvoir qu'il tenait de la nation et de la loi, il aimait mieux se livrer à l'espoir de jouir honteusement de celui qu'il ne devait tenir que d'une main ennemie, ou du moins étrangère.

XXII. *Marche des Russes. — Thadée Kosciuszko.*

Les frontières de Pologne étaient déjà inondées de troupes russes, depuis Riga jusqu'à Kamieniec. Elles avaient pénétré en Ukraine, en Lithuanie : sous les ordres du général Kachowsky, trois colonnes, fortes de soixante-dix mille hommes, s'avancèrent sur Balta, Mohilew et Kiow; sous le commandement du général Kretchetnikoff, une autre armée de vingt mille hommes partit de la Russie-Blanche et de la Livonie, pour attaquer la Lithuanie. Ces deux armées venaient de faire la guerre; la première contre la Turquie, la seconde contre la Suède. Pour envoyer en Pologne un aussi grand nombre de troupes aguerries, sans compter les kosaks, il fallait donc que Catherine s'attendît à trouver une grande résistance chez la nation à qui cependant elle ne voulait, disait-elle, que rendre le bonheur et la liberté.

Joseph Poniatowski, neveu du roi, réunissait environ vingt

mille hommes dans les palatinats de Braçlaw et de Kiow. A Dubno se formait un camp de douze mille hommes, auquel Stanislas-Auguste avait promis de se rendre sans délai. En Lithuanie, Iudycki avait rassemblé huit mille hommes, trois mille à Vilno, cinq mille à Grodno, et sur quelques autres points. En ajoutant à ces troupes les garnisons, les dépôts, les recrues, on voit que la Pologne présentait, dès le premier moment, au moins soixante mille hommes pour sa défense, et que, d'après les moyens mis par la diète à la disposition du roi, il eût été facile de doubler, même de tripler ce nombre.

Pour s'opposer aux trois colonnes de l'armée ennemie, J. Poniatowski avait partagé la sienne en trois corps. Il gardait le commandement du premier, donnait celui du troisième à Wielhorski, et mit le second sous le sordres de THADÉE KOSCIUSZKO, déjà connu par la valeur et les talents qu'il avait montrés aux États-Unis, et que, depuis son retour, il voulait consacrer à la défense de sa patrie.

XXIII. Premiers combats.

La campagne commença par de vives et fréquentes escarmouches entre les têtes des colonnes. Dans celles même où la supériorité du nombre donnait la victoire aux Russes, ils ne l'obtenaient qu'en perdant beaucoup de monde. D'après l'assertion des conjurés de Targowica, ils ne s'étaient point attendus à trouver tant d'obstacles : on leur avait dit qu'ils seraient reçus en libérateurs ; qu'une partie de l'armée polonaise se réunirait à eux. Le moindre poste leur était disputé avec acharnement ; et l'habitant, en fuyant devant eux, prouvait assez qu'il aimait mieux abandonner ses champs, que de se soumettre à l'oppression. A la fin de mai, les trois corps polonais étaient parvenus à se réunir à Pikow, sans avoir été entamés ; mais menacés d'être coupés par une des colonnes russes, ils furent obligés de revenir sur Polonna, où ils avaient la plupart de leurs magasins. Dans cette marche, un de ces corps s'étant égaré, ils éprouvèrent un échec

considérable. La chute d'un pont, sur lequel ils passaient avec leur artillerie, mit parmi eux une confusion qui, devant l'ennemi, pouvait amener leur destruction entière. Kosciuszko la prévint par sa présence d'esprit, en passant à travers une partie de l'armée russe. Celle-ci parut devant Polonna, presque aussitôt que les Polonais y furent entrés. Les fortifications de cette ville étaient en mauvais état, par suite de la négligence avec laquelle les décrets de la diète avaient été exécutés. Poniatowski ne jugea pas à propos de les défendre ; il tenait seulement à ne pas perdre ses magasins. L'ordre de les évacuer fut donné ; mais son exécution offrit beaucoup de difficultés. Kosciuszko fut chargé d'arrêter l'ennemi avec l'arrière-garde, qui fut renforcée d'une division de trois mille hommes, commandée par Michel Lubomirski. Une affaire sanglante s'engagea avec l'élite de l'armée russe : sa cavalerie, après une longue résistance, avait été mise en déroute par Mokronoski, à la tête de la cavalerie polonaise ; et l'entière défaite des Russes était inévitable, si une réserve, commandée par Czapski, se fût trouvée au point où elle avait reçu l'ordre de se rendre. Poniatowski, désespéré de n'être pas obéi, vint lui-même avec un renfort ; mais les Russes, qui s'étaient vus au moment d'être obligés de capituler, occupaient déjà le terrain sur lequel Czapski aurait dû les prévenir, et réussirent enfin à effectuer une retraite pénible, en laissant toutefois plus de trois mille morts sur le champ de bataille.

XXIV. Marche rétrograde de l'armée polonaise.

Ce combat, plus honorable qu'utile pour l'armée polonaise, ne devait servir qu'à assurer sa marche sur Ostrog. Le projet était d'y arrêter l'ennemi, dans une position qui paraissait assez forte par elle-même : on n'y trouva aucune des munitions nécessaires ; celles de l'artillerie suffirent à peine à une canonnade qui dura deux jours. On fut obligé de se retirer encore sur Dubno ; et cette marche pouvait être in-

quiétante, si Mokronoski, par la hardiesse de ses fréquentes attaques, n'eût contenu l'armée russe. C'était à Dubno qu'avait dû se former ce camp de douze mille hommes, où le roi avait tant de fois promis d'arriver : on y avait, à cet effet, amassé d'immenses magasins de tout genre ; mais il s'en fallait de beaucoup que les douze mille hommes y fussent rassemblés.

XXV. *J. Poniatowski reçoit l'ordre de défendre le passage du Bug.*

Le roi, loin de songer à s'y rendre, envoya l'ordre à Poniatowski de se retirer précipitamment sur le Bug, pour en disputer le passage à l'ennemi. L'armée, fatiguée d'une marche toujours rétrograde depuis les frontières de l'Ukraine, avait espéré trouver à Dubno quelques moments de repos, des renforts et les approvisionnements dont elle manquait : les renforts ne s'y trouvèrent pas ; les approvisionnements ne semblèrent y avoir été entassés que pour être abandonnés aux Russes, et, au lieu du repos dont on s'était flatté, il fallut marcher sans retard sur le Bug, toujours assailli par une multitude de kosaks, et même par une partie de l'armée russe, que Kosciuszko parvint cependant à repousser sous Włodzimierz. Parvenu enfin sur le fleuve, au commencement de juillet, Poniatowski eut ordre d'en défendre le passage depuis Dubienka jusqu'à Opalin.

Michel Zabiello y arrivait dans le même moment, d'après le même ordre, avec les troupes qu'il ramenait de Lithuanie. Elles y avaient soutenu, avec un grand courage, l'honneur des armes polonaises, malgré le désordre que leur premier général y avait introduit à dessein : ce général était le prince Louis de Wurtemberg. Dans les premiers jours de mai, il était parti de Varsovie ; mais, au lieu d'aller à son commandement, il s'était rendu fort loin de là, à Wolozyn : il feignit d'y être malade ; et sous ce prétexte y resta, donnant sans cesse des ordres contradictoires qui fatiguaient inutilement l'armée. Une conduite si étrange fit naître contre lui de forts

souçons. On crut être sûr qu'il avait une correspondance avec Berlin ; elle fut découverte, saisie, et ne justifia que trop ce que l'on craignait. Stanislas-Auguste, qui vraisemblablement la connaissait déjà, n'osa se refuser à des preuves aussi évidentes, et, forcé de lui retirer le commandement, l'avait remplacé par Ludycki. Ce n'était pas en présence d'un ennemi actif et redoutable, que Ludycki pouvait réparer, dans son armée, les désordres introduits par son prédécesseur. Il fit plus qu'on ne pouvait espérer, en effectuant, sans échec, sa retraite sur Grodno, où il rejoignit une division de la Couronne, le parc d'artillerie, et les troupes qui abandonnaient Vilno. Se trouvant alors dans une position moins précaire, il s'occupait avec ardeur de remettre l'ordre dans son armée, lorsqu'il fut rappelé auprès du roi. Zabiello prit le commandement avec les mêmes intentions, et en fit le même usage ; son activité pourvut à tout, répara de longs et nombreux désordres. Déjà il avait manœuvré avec succès pour couper la division russe du général Fersen ; mais l'exécution de son projet ayant été retardée par une forte inondation, il reçut du roi l'ordre de venir défendre le Bug.

Tel était le seul et fatal emploi que le roi faisait de son pouvoir militaire. Ce n'était assurément pas dans cette vue que la diète le lui avait confié ; c'était bien celle dans laquelle il l'avait demandé. Paralyser par mille moyens les forces d'une nation exaltée et guerrière, les concentrer auprès de Varsovie, pour traiter ensuite avec les Russes, quand ils seraient maîtres de la moitié de la Pologne, et se faire auprès de Catherine un honteux mérite d'une conduite si peu digne d'un souverain, qu'un peuple malheureux charge exclusivement de sa gloire et de son salut : ce fut évidemment là le but auquel Stanislas-Auguste tendit toujours, lors même qu'il paraissait s'en écarter. S'il a réellement un autre projet, s'il se sent la force de remplir des promesses faites si solennellement, il n'a plus un moment à perdre pour donner

lui-même l'exemple à l'armée, qu'il a des loins fait reculer sur le Bug, lorsqu'il devait savoir que défendre le passage de cette rivière sur une aussi grande étendue était une chose impossible. C'est surtout dans la seconde partie de cette fatale campagne qu'il faut suivre, ou plutôt observer Stanislas-Auguste, restant toujours dans Varsovie, et finissant par accéder à la conjuration de Targowica.

XXVI. *Difficultés de la défense du Bug.*

Le Bug prend sa source en Gallicie, et s'étend du midi au nord le long des frontières de cette province, jusque vers Dubienka. De là, suivant toujours la même direction dans un cours d'environ trois cents milles, il coule partie en Pologne, partie en Lithuanie, jusqu'auprès de Zakroczym, où il se jette dans la Vistule à quelques milles de Varsovie. Son lit est généralement assez large, mais a peu de profondeur et beaucoup de gués où l'on peut passer à pied. C'était là ce que, d'après les ordres du roi, les Polonais devaient garder devant une armée double de la leur. La position de Dubienka fut confiée à Kosciuszko. Poniatowski se plaça plus bas avec sa division, et Wielhorski à Opalin : d'Opalin à Brzesz, et même au delà, la défense est encore moins possible. Zabiello en fut chargé, et peu après reçut ordre du roi de marcher sur Brzesz avec toutes ses forces. Persuadé que cet ordre était donné dans l'intention de réunir toute l'armée pour livrer une bataille générale, il dirigea sa marche de manière à pouvoir toujours couvrir Varsovie, et conserver cependant la faculté de se réunir à l'armée de Poniatowski.

XXVII. *Combat de Dubienka soutenu par Kosciuszko.*

L'aile droite de cette armée fut vivement attaquée, le 17 juillet, auprès de Dubienka, par Kachowsky, à la tête de dix-huit mille Russes, soutenus par une artillerie dans laquelle il y avait quarante pièces de 12, et même quelques

unes de 20 ; à des forces aussi considérables, Kosciuszko n'en avait guère que le tiers à opposer. Cependant les Russes, repoussés trois fois, éprouvèrent une grande perte. Désespérant de pouvoir emporter une position si vaillamment défendue, ils se déterminèrent à la tourner du côté de la Gallicie. Un corps de cavalerie, commandé par Biernacki, n'ayant pu les contenir, Kosciuszko, qui déjà se voyait dépassé par eux, fut obligé de se retirer sur Krasnystaw. Sa retraite ajouta encore à la gloire de cette journée. Les ennemis le poursuivirent longtemps, mais sans pouvoir l'arrêter ; son infanterie, marchant toujours en échelons, les contenait par un feu continu et meurtrier ; et ils perdirent plus de quatre mille hommes, tant dans les trois attaques que dans la poursuite.

XXVIII. *Conduite du roi à Varsovie.*

Pendant que l'armée de la Couronne et celle de Lithuanie faisaient tant de glorieux mais inutiles efforts, le roi, immobile dans Varsovie, annonçait toujours, mais n'effectuait point son départ. Il avait formé, au-dessus du faubourg de Praga, un camp de cinq mille hommes qui devaient l'accompagner à l'armée : il les fit partir avec le général Byszewski, mais en lui donnant l'ordre secret de s'approcher successivement des divisions qui bordaient le Bug, sans se joindre à aucune. Byszewski, digne d'exécuter un pareil ordre, se porta tantôt sur l'armée de Lithuanie, tantôt sur celle de la Couronne, ne secourut ni l'une ni l'autre, et borna ses exploits à une promenade militaire de quelques semaines.

Il ne faut pas oublier que, pendant ce temps, l'ambassadeur russe était toujours à Varsovie, ainsi que le ministre prussien. Stanislas-Auguste, qui se croyait de grands talents politiques, négociait avec eux séparément ; mais, toujours convaincu que Catherine ne pouvait pas être mal disposée pour lui, c'était avec elle qu'il voulait établir des relations

de confiance : il s'imagina qu'il ferait un coup de partie en cherchant à diviser les deux cours qui se réunissaient contre lui. Il n'ignorait pas l'éloignement réciproque dont, depuis quatre ans, Frédéric-Guillaume et Catherine s'étaient donné tant de preuves. Leur rapprochement récent ne tenant qu'à la combinaison de leurs intérêts, ou pouvait se flatter de le faire cesser, en mettant ces intérêts en opposition, et rappelant à Catherine qu'elle s'était repentie d'avoir agrandi la monarchie prussienne. D'ailleurs, ce dont elle avait été le plus choquée dans la constitution du 3 mai, c'était la désignation de la princesse de Saxe pour établir une dynastie héréditaire sur le trône de Pologne. A ce mécontentement, ou pouvait opposer l'espoir de mettre cette même couronne dans sa famille. Stanislas-Auguste lui offrit de faire tomber le choix de la diète sur le grand-duc Constantin, le second de ses petits-fils, pour lequel elle avait toujours laissé entrevoir une ambitieuse prédilection. Soit que Catherine craignût, en acceptant, de réunir contre elle la Prusse et l'Autriche, soit qu'un trône acquis sans crime ou sans perfidie eût peu d'attraits pour elle, et que son ambition ne pût se satisfaire qu'en trompant, elle refusa l'offre du roi, lui prescrivit plus impérieusement que jamais d'accéder à la conjuration de Targowicza, et protesta qu'à ce prix seul le territoire polonais serait maintenu dans son intégrité.

XXIX. Sa duplicité. — *Il publie un manifeste pour appeler la nation à se défendre.*

Il est probable que le roi était déjà déterminé à obéir. Nous avons vu que toute sa conduite prouvait bien plutôt sa déference pour Catherine, que son désir de faire ce que la diète attendait de lui ; et néanmoins, dans cette occasion, il parut prendre le parti dont il s'était constamment éloigné. Le rapprochement des dates rend inexplicable ce changement momentané, à moins qu'on ne l'impute à la plus grande fausseté : c'était le 22 juin qu'il avait fait à Catherine l'offre de la couronne de Pologne pour le grand-duc Constantin ; et,

le 4 juillet, sans sortir de Varsovie, sans aucune tentative pour rejoindre l'armée où il était attendu, et qu'il n'avait que trop rapprochée de lui, il publia un manifeste pour demander à la nation entière de concourir à la défense générale. « Nous remettons, disait-il en finissant, à la vertu de la nation les destinées de la patrie et la nôtre ; nous voulons partager tous ses dangers, et mourir avec elle, afin du moins de ne pas survivre à la perte de la patrie, et au triomphe des méchants. » Pourquoi osait-il parler ainsi, lorsque chacun de ces mots était contredit par ses actions ? Pourquoi affectait-il de ne pas vouloir *le triomphe des méchants*, lorsque ce triomphe était déjà assuré, ou du moins préparé par ce que lui-même faisait, et plus encore par ce qu'il omettait de faire ? Autorisé depuis longtemps à demander à la nation de se dévouer à la défense commune, pourquoi ne lui adressait-il cette demande que lorsqu'une partie de la nation était déjà subjuguée ? La seule réponse que l'on puisse faire à ces questions, c'est de dire qu'ayant à sa disposition un aussi grand moyen, il voulut paraître avoir tenté d'en faire usage ; il calcula qu'il le prenait encore assez tôt pour échapper au reproche de l'avoir négligé, mais trop tard pour qu'il pût produire un effet que lui-même eût vu avec peine. Cet effet se fit cependant sentir dans quelques parties de la Basse-Pologne, où l'ennemi n'avait point encore pénétré, où, plus éloigné de la cour, on était moins à portée d'en connaître les intrigues, et d'apprécier, sinon la nullité, du moins l'inaction du roi. On vit là quelques commencements de réunion : ces crédules et malheureux Polonais demandaient à s'armer pour aller au-devant du souverain qui les abandonnait ; mais le découragement et l'indignation furent à leur comble partout où l'on put connaître et juger ses puéiles négociations, l'inexécutable projet de la défense du Bug, la marche simulée de Byszewski, et l'inutile emploi de la valeur héroïque de l'armée dans des actions ou des retraites dont elle ne pouvait tirer aucun avantage.

XXX. Ses tentatives auprès de Catherine.

Pendant ce temps, Stanislas-Auguste redoublait ses tentatives auprès de Catherine, qui ne daignait même pas répondre directement à ses lettres : elle les renvoyait au ministre russe, qu'elle chargeait de lui notifier ses intentions. Ce fut ainsi que, dans une dernière lettre, en ordonnant à ce ministre d'exiger définitivement l'accession du roi à la conjuration de Targowica, elle ajoutait : « *Ce n'est que par là qu'il pourra se flatter que je me nomme encore sa sœur et sa voisine amicale.* » Cette cruelle ironie le décida, ou plutôt l'emporta sur un reste de honte qui le retenait encore. Quoique bien déterminé à ne plus retarder une démarche qui était son vœu secret, mais dont allait dépendre le sort de la Pologne entière, il assembla un conseil, sur lequel il voulait faire retomber la responsabilité du parti qu'il prendrait.

Avant de voir et de juger ce conseil, il faut bien connaître ce qu'avait fait jusqu'à ce moment la coupable et honteuse réunion qui s'intitulait la *confédération* de Targowica.

XXXI. Conduite des conjurés de Targowica jusqu'à l'accession du roi.

Félix Potocki avait écrit au roi le 2 août ; et le monarque avait dû être humilié, en voyant les expressions que se permettait envers lui le chef d'une faction à laquelle il était sur le point de prêter son nom. Félix lui reproche de n'avoir pas suivi ses avis, de n'avoir pas tenu les *pacta conventa*, d'avoir proposé la constitution du 3 mai... « C'est à vous maintenant à dédommager la république, si vous ne voulez pas passer pour un égoïste, qui, au lieu de marquer sa reconnaissance à la nation qui l'a élevé au premier rang, voulait la subjuguier et en faire sa propriété... Soyez reconnaissant de votre couronne à l'égard de la souveraine et de la

nation qui vous l'ont donnée ; mais si le sang polonais coule dans vos veines, soyez-le encore davantage de ce que nous allons faire. La nation libre et indépendante peut seule désormais pardonner à Votre Majesté d'avoir été trompée. » Un mois après, dans un manifeste, il lui propose l'exemple de sa souveraine, qui *consacre généreusement* (chose rare dans l'histoire des empires !) *sa puissance et ses trésors à l'avantage d'une nation voisine, et qui veut compter la félicité de la Pologne entre ses plus immortels bienfaits.*

En effet, les conjurés de Targowica avaient besoin de la puissance et des trésors de Catherine. Ils étaient en trop petit nombre pour jamais être redoutables par eux-mêmes ; mais ils le devinrent du moment que les troupes russes envahirent le territoire polonais. Partout où ils pénétrèrent avec elles, ils s'annoncèrent comme ayant l'assentiment et même l'adhésion d'une grande partie de la nation ; tandis qu'au contraire la nation n'en eut connaissance que par la déclaration de la Russie. Ils donnèrent à leur réunion le titre de *confédération générale* ; titre que démentait l'inspection seule des signatures. Contre l'usage toujours observé en Pologne, de former d'abord des confédérations particulières, pour en former ensuite une générale, ils ne pouvaient encore en indiquer une seule dans aucune province, aucun palatinat ou district. Pour cacher ce premier vice, dès que l'armée russe traversait un canton, ils profitaient de cet instant pour y faire une réunion forcée, à laquelle ils extorquaient des signatures, et dont ils nommaient aussitôt les maréchaux. Ces maréchaux créés subitement, étaient toujours des êtres dont ils disposaient à volonté. Félix Potocki fit ainsi nommer Zlotnicki maréchal de Polodie, et Moszczenski maréchal de Braclaw ; Branecki avait fait de même pour Ant. Pulaski et Kurdwanowski, maréchaux de Volhynie et Czerniechow. Ils crurent avoir des partisans assurés dans cette noblesse pauvre et sans propriétés, dont en tout temps les magnats avaient si

étrangement abusé, et que par cette raison la diète constitutionnelle avait sagement exclue des diétines : ils lui annoncèrent le rétablissement de ses privilèges, et sa rentrée dans les assemblées législatives. La plupart de ces nobles, ou par leur simple bon sens, ou par cet instinct de l'honneur qui ne trompe jamais, repoussèrent un bienfait qui les rendait parjures, et, dans une protestation solennelle, dénoncèrent les violences qu'on s'était permises contre eux (1).

XXXII. *Attachement de la nation à constitution du 3 mai.*

Pour se soustraire à ces violences, plusieurs d'entre eux abandonnaient leurs provinces, emportant les registres publics, afin que les conjurés de Targowica ne pussent pas y faire inscrire les actes de leur prétendue confédération ; donnant partout des preuves de leur attachement à la constitution du 3 mai, et provoquant la haine publique contre ceux qui avaient juré sa perte. Les habitants de la Lithuanie, de la Basse-Pologne, de Nowogrodek, donnèrent ainsi, les 8, 19 et 25 juin, le témoignage public de leurs sentiments. Dans celui de la Lithuanie, plus de mille signatures attestaient la force de l'opinion. C'est la seule pièce que nous transcrivons ici, parce que c'est un de ces morceaux historiques qui non-seulement font partie nécessaire d'un récit, mais qui suffiraient pour fixer le jugement du lecteur.

Déclaration des habitants de Lithuanie, contre la conjuration de Targowica.

Grodno, 19 Juin 1792.

« Nous, habitants du grand-duché de Lithuanie, réunis à Grodno, tous également frappés par le malheur public, et

(1) Le manifeste de la noblesse de Krzemienieç contient une plainte formelle contre les violences exercées par Potocki, et Moszczenski, son fidèle agent.

tous pénétrés d'un même esprit, adressons à la patrie, et à toutes les nations, cette déclaration, dans laquelle ce qui arrive maintenant à notre province est décrit avec la pure et exacte vérité.

« A peine, après tant de siècles d'humiliation, d'opprobre, d'impuissance, de calamité et de misère, nous avons réuni nos efforts pour améliorer la forme de l'ancien gouvernement et retirer la patrie de l'abîme où les vices de la constitution l'avaient plongée ; à peine avons-nous, par ce travail long et pénible, détruit les obstacles que présentait sans cesse les préjugés, l'égoïsme, l'ambition et l'amour du désordre, qui caractérisaient notre législation ; à peine nous voyions notre constitution fermement établie et délivrée des interrègues, non-seulement pour notre bonheur, mais pour le repos de nos voisins, lorsque l'orgueil et la frénésie d'une poignée de misérables, ennemis du bonheur de leur patrie, et furieux de ce que la conviction unanime de la nation s'opposant à leur ambition et à leur ardeur de dominer, ne leur permettait pas de l'emporter dans l'intérieur, parviennent tout à coup à soulever une puissance étrangère. Ils prennent, eux et leur méprisable cabale, le nom de la nation ; ils déclarent que la nation, le roi et la constitution légalement fondée par la diète, réunie en nombre double de députés, ne sont rien ; ils appellent une puissance voisine pour sauver, disent-ils, la liberté perdue, et, de la manière la plus vile, ils mettent sous le joug et la république et la liberté ; ils s'efforcent ensuite de comprimer, par la violence, la conviction unanime de la nation, de prescrire des opinions qu'ils font adopter par la force des armes étrangères, de ramener l'ancien désordre, la faiblesse et la dépendance dans la patrie opprimée par l'armée russe. Les épouvantables effets de ces projets ont déjà été éprouvés par le pays. D'après la déclaration de Sa Majesté Impériale, l'armée russe devait porter un appui aux libertés et au vœu universel de la nation, parce qu'en effet, disait-on, tel était l'objet qui avait

touché le cœur de cette souveraine. L'armée russe trouva le pays unanimement dévoué à la constitution actuelle; et au lieu de respecter cette volonté universelle de la nation, elle appuie les projets de ses tyrans; elle fait à la fois violence à la liberté publique de la nation entière et à la liberté particulière de chaque habitant. Les commandants russes, dans leur manifeste, ordonnent aux citoyens de se rassembler, en les menaçant des peines les plus graves dans leurs personnes et leurs fortunes. Mais aucun loyal citoyen ne s'est rendu dans le camp des Russes, à moins d'avoir été arrêté et entraîné par les kosaks : tous ont fui l'oppression. C'est ainsi que se forme la prétendue confédération. Nos villes, nos villages, nos maisons sont remplies de sang, sont inondées de larmes; et ce sont les résultats des violences des soldats russes : tout retentit des soupirs de la noblesse chargée de fers, à laquelle on fait une prison de sa propre demeure; et on lui impute à crime son attachement au meilleur gouvernement et la fidélité au serment librement prêté par elle. De tous côtés, le soldat russe étend les violences, les menaces et la terreur; il persécute les habitants pour les faire renoncer à une constitution qu'ils ont jurée pour leur bonheur et celui de leur postérité; il fait des magasins de vivres et de fourrages, et réunit par milliers, dans ses camps, les transports de corvée; les palatinats et les districts sont saccagés et dévastés. Dans les parties de notre province où la violence de l'armée russe n'a pas encore pénétré, nous voyons les grands chemins, les villes, les villages remplis de citoyens qui, avec leurs femmes désolées et leurs enfants baignés de larmes, fuient bien moins devant l'armée russe, qu'à l'aspect d'une odieuse conjuration; et qui abandonnent leur demeure et leur fortune, bien moins par la crainte des fureurs de l'ennemi, que par celle d'être obligés de souscrire un acte fatal, qui doit anéantir les saintes résolutions des 3 et 5 mai. Chacun de nous dévoue sa personne et sa vie pour les défendre. Des

dons nombreux appuieront ce généreux dévouement. Personne n'a fait d'offres semblables pour cette affreuse conjuration, qui, tandis qu'elle se vante de rétablir la liberté nationale, nous dépouille des biens les plus chers à l'homme et au citoyen, et marche directement à la perte entière de la patrie. Le résultat de la guerre est certain; mais quelque issue que puisse avoir cette guerre, si injustement intentée à notre république, nous, qui avons signé au bas de cet acte, pénétrés de l'amour constant et véritable de la patrie, dans la pureté de notre cœur et de notre conscience, non-seulement en notre nom, mais en celui de tous nos concitoyens, tant de ceux qui ont subi le joug de l'armée russe, que de ceux qui ont fui par milliers avec leurs familles (ainsi que nous y sommes nous-mêmes contraints, pour sauver notre opinion et notre honneur); nous tous, nous en appelons, dans ce combat désespéré, à Dieu vengeur de l'injustice, et, après lui, aux peuples, aux princes, aux puissances de la terre. Qu'ils considèrent les maux que nous souffrons si injustement; qu'ils jugent, par notre douleur, combien la constitution nous est chère, combien nous étions convaincus que son but tendait à relever la félicité de la nation, et à quel point nous estimons et nous chérissons comme le plus précieux des biens cette constitution unique pour nous! Le monde au moins ne nous fera pas de reproches, et nos neveux n'auront point à rougir de ce que nous ayons été découragés par le malheur, ni de ce que nous ayons renoncé par crainte aux félicités que la constitution, à jamais digne de louanges, devait répandre sur la Pologne. Si même la juste cause de notre république devait être entièrement abandonnée par l'Europe et trahie par le sort des armes, alors au milieu du feu de la guerre dévastatrice, et au milieu des dangers qui nous menacent, privés de toute espérance, mais non pas de cette résolution et de cette droiture d'intentions qu'aucune puissance ne peut vaincre, à la face du monde et de l'armée ennemie, nous faisons la déclaration publique et

solennelle, que, de même que nous avons accepté sans contrainte et sans surprise, par un mouvement de pur amour, la constitution du 3 mai, et que nous avons juré de la maintenir; de même que nous avons offert l'assurance de ces sentiments universels à Sa Majesté et aux États de la diète, par l'organe de la députation de remerciements, dont l'envoi a été arrêté à l'unanimité dans l'assemblée des États; de même, enfin, que nous avons déjà sacrifié notre fortune et notre sang pour le maintien de cette constitution : de même, nous voulons, fidèles à notre opinion, et au serment dont personne ne peut nous relever et qu'aucun danger ne peut nous faire violer par crainte, maintenir à l'avenir cette même constitution, et les lois qui se rattachent à elle. Dans la justice de notre cause, dans notre innocence et notre loyauté, nous sommes prêts à tout supporter sous la conduite de S. M. Stanislas-Auguste. Si quelquefois la prépondérance ennemie, ou la méchanceté soutenue par elle, pouvait forcer quelqu'un de nous à admettre une récession, ou un acte quelconque qui fût en opposition avec la constitution et la déclaration présente, nous déclarons que c'est une œuvre de violence, qui ne peut avoir de validité aux yeux de Dieu, du monde et de la patrie. Nous déclarons enfin reconnaître pour un devoir incontestable et sacré de ne jamais nous départir en rien de l'indépendance de la république, de la liberté publique et particulière, en un mot des arrêtés des 3 et 5 mai, et des lois qui en dépendent. Nous en espérons autant de la vertu, de la droiture, des lumières et du patriotisme des illustres provinces de la Couronne; et, dans ces sentiments dont notre cœur est pénétré, nous avons signé chacun de notre main la présente déclaration. »

XXXIII. *Conduite de Kossakowski.*

A tous ces témoignages non suspects de zèle et de dévouement, les conjurés de Targowicza ne pouvaient opposer que la force; mais ils en faisaient un cruel abus : l'évêque Kos-

sakowski, et le général russe, son frère Siméon, donnèrent en Lithuanie l'exemple de ce que peut faire une faction investie d'un pouvoir révolutionnaire. L'évêque était venu à Vilno attendre l'armée russe, pour confédérer la Lithuanie. Dès qu'elle parut avec Siméon, il donna ordre à toute la noblesse de se rassembler : une grande partie s'était déjà éloignée; on eut peine à réunir une quarantaine d'individus, presque tous régisseurs ou intendants de grandes propriétés. On leur présenta à signer une feuille en blanc : un d'eux, nommé Downarowicz, refusa de signer avant de savoir ce qui devait être inscrit au-dessus de sa signature; il fut saisi, maltraité, et détenu en prison pendant plusieurs jours; les autres, frappés de terreur, obéirent en silence. Dans l'acte qui fut dressé, l'évêque surpassa tout ce qui avait été dit jusqu'alors contre la diète et la constitution du 3 mai, et proclama les conjurés de Targowicza comme les défenseurs de la religion et de la liberté. Par un acte de despotisme, qui étonna ses agents mêmes, il nomma général de Lithuanie son frère Siméon, quoiqu'il fût général russe; il donna les places importantes de la conjuration à ses amis, ses parents, ses neveux; et, voulant mettre à la tête un nom qui en imposât, il nomma pour maréchal le vieux Sapiéha, sans même l'en avoir prévenu. Ce vieillard refusa d'abord ce qui lui paraissait une injure : il sortit même un moment du royaume, pour se soustraire aux artificieuses sollicitations de l'évêque; mais sa faiblesse ne résista point à celles du roi, qui était à la veille de donner son accession, et il revint pour imprimer cette tache sur les derniers jours d'une vie irréprochable, et déplorer inutilement en secret les violences qui s'exerçaient en son nom.

XXXIV. *Inquiétudes de la nation sur l'inaction du roi.*

Ces violences ne produisirent jamais l'effet qu'on en attendait, tant qu'on put croire que le roi exécuterait enfin des promesses si authentiquement données. Félix Potocki avait

beau, dans ses manifestes, vanter les vues nobles et désintéressées de Catherine, qui ne voulait, disait-il, que voir enfin en Pologne une constitution républicaine ferme et durable; il avait beau assurer que ni les États, ni la liberté, ni l'indépendance de la république n'étaient menacés d'aucun danger; qu'il s'agissait uniquement de détruire la nouvelle monarchie despotique, et de rétablir l'antique liberté républicaine des Polonais (*Manifeste* de Félix Potocki, juin 1792); en vain ces mêmes phrases étaient-elles répétées par les généraux russes, soit dans des manifestes, soit dans des adresses qu'ils faisaient parvenir à l'armée polonaise: le roi n'en eût pas moins trouvé fidélité et dévouement, non-seulement dans l'armée, mais dans toute la nation, parce que plus on avait réfléchi sur la constitution du 3 mai, plus on en avait reconnu la sagesse et les avantages. Toutefois, lorsque les provinces, inondées de troupes ennemies, virent que le roi ne faisait aucun effort pour les délivrer, et que ses éternels retards les exposaient aux plus affreuses calamités, elles rapprochèrent cette conduite de celle qu'il avait tenue jusqu'en 1791; et ce rapprochement donnait les plus grandes alarmes sur l'avenir. On n'attendit plus rien d'un tel souverain, qu'un retour humiliant vers l'orgueilleuse puissance dont il avait été si longtemps le servile instrument; cette terrible expectation glaça tous les cœurs: on se regardait avec effroi, exposé au triple danger de la défection du roi, de la vengeance des conjurés de Targowica, de la dévastation des Russes.

XXXV. *Sa correspondance avec Catherine.*

Enfin, un état général de stupeur commençait à remplacer dans la nation les sentiments qu'elle avait manifestés avec un accord si énergique, lorsque les revers survenus, dans le mois de juin, près de Mir, déterminèrent le conseil de guerre à proposer au roi de demander un armistice, pendant lequel il ferait encore une nouvelle tentative auprès de

Catherine. Stanislas-Auguste se rendit sans peine à ce qu'on attendait de lui; il le fit avec autant de dignité que le moment pouvait comporter. Ce prince était bien plus propre à discuter une grande affaire verbalement ou par écrit, qu'à la suivre avec constance par des moyens actifs. Il profita de la circonstance pour rappeler à Catherine la proposition qu'il lui avait déjà faite au sujet du grand-duc Constantin, et lui écrivit la lettre suivante:

Varsovie, 22 juin 1792.

« Madame ma sœur,

« Je n'emploierai ni détours, ni longueurs; elles ne conviennent ni à mon caractère ni à ma situation. Je vais m'expliquer avec franchise; car c'est à vous que j'écris. Daignez me lire avec bonté et sans préoccupation. Daignez vous souvenir de ce que je vous ai remis par écrit sur votre galère à Kaniow. Si mes efforts pour la réussite de ce plan-là n'eurent point d'effet, Votre Majesté Impériale sait trop bien que ce n'est pas à moi qu'en a été la faute.

« Toute discussion sur ce qui a suivi serait superflue ici, et ne remédierait à rien. Je passe donc d'abord au moment présent, et je parlerai clair. Il vous importe, Madame, d'influer en Pologne, et de pouvoir y faire passer vos troupes sans embarras, toutes les fois que vous voudrez vous occuper ou des Turks ou de l'Europe (1).

« Il nous importe d'être à l'abri des révolutions continues dont chaque interrègne doit nécessairement devenir la cause, en y faisant intervenir tous nos voisins, en nous armant nous-mêmes les uns contre les autres. Il nous faut, de plus, un gouvernement intérieur mieux réglé que ci-devant.

(1) C'était pour un Polonais une vue politique bien fautive, que de faciliter à la Russie les moyens d'attaquer les Turks, ou de porter ses armées dans l'intérieur de l'Europe.

« Or, voici le moment et le moyen de concilier tout cela. Donnez-moi pour successeur votre petit-fils, le tzarewitch Constantin; qu'une alliance perpétuelle unisse les deux pays; qu'un traité de commerce, réciproquement utile, y soit joint. Je n'ai pas besoin de dire que toutes les circonstances sont telles, que jamais l'exécution de ce plan n'a pu être plus facile; car ce n'est pas à Votre Majesté qu'il faut donner des conseils ni suggérer des vues. Mais il faut que je vous adresse mes prières, et les plus ardentes, pour que vous daigniez m'écouter et entrer dans ma situation.

« La diète m'a accordé le pouvoir de faire un armistice, mais non pas la paix finale sans elle. Je commence donc par vous demander, par vous prier, par vous conjurer de nous accorder un armistice au plus tôt, et j'ose vous répondre du reste, pourvu que vous m'en laissiez le temps et les moyens. Il se fait actuellement ici un si grand changement dans les esprits, que vous pouvez être certaine de voir, pour tout ce que je viens de vous proposer, un enthousiasme peut-être plus grand qu'il n'y en a eu pour tout ce qui a été fait à cette diète; et vous en apercevrez sans doute facilement la cause. Mais je ne dois pas vous cacher que, si vous exigiez à la rigueur tout ce que porte votre déclaration, il ne serait pas en mon pouvoir d'effectuer ce que je désire tant de faire.

« Je sais bien que vous pouvez penser que la force que vous avez en main suffira à tout ce que votre déclaration annonce sans adoucissement. A cela, je ne répondrai rien autre, sinon que je ne puis croire que votre cœur, que je me flatte de connaître, veuille préférer les voies de l'extrême rigueur à celles qui, beaucoup plus douces, satisferaient pourtant à votre gloire et à nos vœux.

» Encore une fois, ne rejetez pas, je vous en conjure, mon instante prière. Accordez-nous l'armistice au plus tôt, et j'ose répéter que tout ce que je vous ai offert sera accepté et exécuté par ma nation, pourvu que vous daigniez condescendre aux moyens que j'ai proposés.

« Pardonnez, Madame, si je n'ai mis ni phrases ni style dans cette lettre. J'ose espérer que si, même pour mon malheur, vous rejetiez mes idées, du moins vous ne serez pas blessée de ma sincérité.

« Je ne désire rien tant au monde que de pouvoir me dire à jamais,

« De Votre Majesté Impériale,
« Le bon frère, ami et voisin,
« STANISLAS-AUGUSTE. »

Cette fois cependant Catherine répondit, et ne lui fit pas même attendre sa réponse. Cette réponse, où elle ne s'expliquait sur aucun article de la lettre du roi, est datée de Tzarskoé-Selo, 2 juillet 1792, et ainsi conçue :

« Monsieur mon frère,

« J'ai reçu la lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'écire le 22 juin. Je me conforme volontiers à son désir d'écarter toute discussion directe entre nous, sur ce qui a produit enfin la crise actuelle des affaires; mais j'aurais désiré à mon tour que les moyens que Votre Majesté propose comme conciliatoires le fussent en effet, et pussent s'accorder avec les intentions *pures et simples* que j'ai manifestées dans la déclaration publiée dernièrement de ma part en Pologne. Il s'agit de rendre à la république son ancienne liberté et sa forme de gouvernement, garantie par mes traités avec elle, et renversée violemment par la révolution du 3 mai, au mépris des lois les plus sacrées, et nommément des *pacta conventa*, à la stricte observation desquels se tiennent immédiatement et les droits de Votre Majesté, et l'obéissance de *ses sujets*.

« C'est en entrant dans des vues aussi saines et aussi salutaires, que Votre Majesté pourra me convaincre et de la sincérité des dispositions qu'elle me témoigne à présent, et du désir qu'elle a de concourir au véritable bien de la

nation polonaise. La plus saine partie de celle-ci vient de se confédérer pour réclamer des droits injustement ravés. Je lui ai promis mon appui, et je le lui accorderai avec toute l'efficacité que mes moyens peuvent me permettre.

« Je me flatte que Votre Majesté ne voudra pas attendre la dernière extrémité pour se rendre à des vœux aussi prononcés ; et qu'en accédant promptement à la confédération formée sous mes auspices, elle me mettra à même, conformément à mes souhaits les plus sincères, de pouvoir me dire,

« Monsieur mon frère,

« De Votre Majesté,

« La bonne sœur, amie et voisine,

« CATHERINE. »

Il est plus que probable que le roi, déjà si vacillant dans son opposition aux volontés de Catherine, vit avec plaisir, dans le style de cette lettre, un motif pour faire cesser une lutte dont il était fatigué ; et, dans l'espoir de faire approuver cet acte de faiblesse, il voulut paraître soumettre à un conseil l'importante question que déjà il avait décidée au fond de son âme.

XXXVI. *Il assemble un conseil pour accéder au complot de Targowica.*

Le jour même qu'il eut reçu de l'ambassadeur russe la notification des volontés définitives de Catherine, il fit appeler ses ministres, les deux maréchaux de la diète de 1788, et ses deux frères. Il les réunit dans son cabinet, qui n'était point le local où se tenait ordinairement le conseil d'État, et il ouvrit la conférence par l'exposé de la dernière lettre de Catherine à son ambassadeur, et de celle que lui-même venait de recevoir. Il s'étendit ensuite sur l'impossibilité de lutter contre trois grandes puissances ; car il ne doutait

pas que l'Autriche ne se joignît aux deux autres. Au fait, dans les circonstances où l'on se trouvait, le silence de Vienne était réellement une hostilité. Il affirma que déjà elle avait formé une alliance avec les deux autres cours ; que, d'après cela, il n'y avait, pour préserver la Pologne d'un second partage, d'autre moyen que de se rattacher à la Russie ; qu'il y était déterminé ; qu'il ne changerait point : « *C'est d'après cela, dit-il en finissant, que j'ai pris la ferme résolution de signer la confédération de Targowica.* » Ceux des membres de l'assemblée, avec qui cette conclusion avait été convenue d'avance, n'en parurent point étonnés, mais n'ajoutèrent rien à ce que le roi venait de dire ; les autres restaient muets d'étonnement et de douleur. Ils osaient à peine se regarder ; et ce double silence, dont les motifs étaient si différents, semblait être le mortel présage qui annonçait le sort de la Pologne : il ne fut rompu que par le roi lui-même, lorsque ce prince ne rougit pas d'interpréter ce silence général, en déclarant qu'il le regardait comme une approbation unanime. Potocki, grand-maréchal de Lithuanie, se jugeant inculpé par ce mot, ainsi que tous ceux qui ne partageaient pas l'opinion du roi, demanda que chacun eût à s'expliquer sur une proposition aussi inattendue ; elle fut soutenue et approuvée par les deux frères du roi, H. Malachowski, grand-chancelier de la couronne, Mniszech, Chreptowicz, Tyszkiewicz et Dziekonski. Ce dernier, dans un discours que vraisemblablement il avait préparé, ne dissimula pas les reproches qu'on se croirait en droit de faire au roi, d'après les promesses par lui données depuis plus de trois ans ; mais il s'autorisa de ces promesses mêmes pour le remercier de ce qu'il voulait sauver la patrie, aux dépens de sa propre gloire !

Ce perfide éloge fut vivement réfuté par les six assistants qui n'avaient point encore parlé : les deux maréchaux Malachowski et Sapiéha, Potocki, Soltan, Thomas Ostrowski, et Kollontay. Après avoir représenté les motifs sans nombre

qui s'élevaient contre une pareille démarche, ils prouvèrent qu'elle ne pouvait se justifier que par la certitude qu'elle assurerait l'indépendance et l'intégrité de la république ; qu'une expérience trop cruelle avait démontré quelle illusoire garantie pour l'une et pour l'autre on pouvait trouver dans une aveugle et basse soumission à la Russie ; que la Pologne était en état de continuer la guerre, et que la gloire du roi serait de la faire avec énergie et de sauver la patrie, en profitant des dispositions générales de la nation et de l'armée. « Que faisait-on, disaient-ils, en cédant à des menaces aussi injustes qu'outrageantes ? On s'avilissait devant un ennemi à qui il fallait apprendre à craindre ; on se fiait à une souveraine altière et fausse, qu'on devait trop bien connaître, et à un prince qui, tout à coup, venait de désavouer sans pudeur sa conduite, ses paroles et ses écrits. Leurs nouvelles promesses pouvaient-elles être regardées comme plus sacrées que les autres ? Les avertissements que l'on recevait sur le projet d'un nouveau démembrement devaient-ils inspirer moins de confiance que des dénégations répétées avec la plus audacieuse fausseté ? La conjuration de Targowica était le plus grand ennemi de l'État : c'était elle qu'il fallait attaquer. Si, dans ce combat, on était vaincu par les forces étrangères dont elle avait sollicité et obtenu les secours, elle seule serait responsable de la perte de l'État, et périrait honteusement avec lui, pendant qu'il périrait avec honneur. »

Enfin, les opposants présentaient une dernière objection à laquelle il n'y avait pas de réponse. Après que la diète a cru, par égard pour les circonstances, devoir confier au roi un pouvoir absolu, il ne pouvait de son chef en faire un usage directement contraire à celui pour lequel ce pouvoir lui était remis ; il ne pouvait même pas se faire autoriser à un pareil changement par le conseil qu'il assemblait ; il ne pouvait, sous aucun prétexte, se dispenser de convoquer la diète, puisqu'elle seule avait le droit de détruire ce qu'elle avait fait. Tous ces motifs, quelque pressants qu'ils fus-

sent, ne produisirent aucun effet, ni sur le roi, ni sur ceux qui partageaient son opinion. Ils firent ce que, dans toutes les crises politiques, font les hommes égoïstes ou faibles : les uns, calculant, avant tout, leur repos, leur fortune et leur vie ; les autres, effrayés de toute grande mesure, à laquelle ni leur cœur ni leur esprit ne peuvent atteindre. Sur treize votants, sept se déclarèrent donc pour l'accession demandée ; six en firent voir la honte et les dangers. Le roi, se prévalant de cette faible majorité, renouvela la déclaration qu'il avait faite en ouvrant la séance, et rentra ainsi dans ce *parti russe* qu'il avait suivi trop longtemps, qu'ensuite il avait abandonné, et auquel il se livrait servilement, pour l'abandonner encore deux ans après ; jouet éternel de sa faiblesse, des intrigues de quelques magnats, de la perfidie de Catherine, du changement subit de Frédéric-Guillaume : ou plutôt condamné, d'après les fausses et coupables démarches de son élection, à n'en plus faire aucune qui ne le ramenât vers l'abîme que lui-même avait imprudemment ouvert sous ses pas. (Voyez le t. I, page 364 et suiv.)

XXXVII. *Il signe sa trahison. — Consternation générale.*

Il signa donc, le 23 juillet 1792, son accession à la confédération de Targowica, c'est-à-dire à la conjuration formée contre la diète, contre la constitution, contre lui-même ; et *garantit* de plus l'adhésion de toute l'armée (1). Au premier indice qu'on eut de cette fatale nouvelle dans Varsovie, la consternation fut extrême. « Quoi ! se disait-on, il se déclare l'ennemi de cette constitution, que lui-même a proposée, qu'il a juré de maintenir, dont il s'honorait d'être le

(1) Au moment de cette signature, le ministre du trésor, Thomas Ostrowski, lui arracha la plume des mains. Malheureusement, les partisans du roi, c'est-à-dire ceux de la Russie, étaient en majorité dans le conseil ; et ce généreux effort du patriote ne servit qu'à rendre la défection du roi plus honteuse. A partir de ce moment, le sort de la Pologne ne fut plus qu'une glorieuse agonie.

créateur et le gardien, et sur laquelle il a reçu l'approbation de la Pologne et les félicitations de l'Europe! C'est donc pour cela qu'il demandait à la diète de lui remettre tous les pouvoirs? Ose-t-il croire qu'il n'a pas de moyens suffisants de défense? Quels sont ceux que, jusqu'à ce moment, il ait personnellement employés? Et lorsqu'il ne doit se fier qu'à la nation, pourquoi lui fait-il l'injure d'aimer mieux se fier à la Russie? » Le lendemain, l'accession du roi fut officiellement publiée; et la capitale, les provinces, l'armée, présentèrent l'image du désespoir. L'armée s'était réunie depuis la glorieuse journée de Dubienka; elle désirait une grande bataille et manœuvrait pour que les Russes ne pussent pas l'éviter. Ce fut dans ce moment, qu'au lieu de l'annonce sur laquelle elle comptait, le brave et loyal Joseph Poniatowski, frémissant de douleur et de rage, fut obligé de mettre à l'ordre que le roi adhérerait au complot de Targowica, et que dorénavant l'armée polonaise seconderait les opérations de l'armée russe. Les soldats et les officiers, couverts des larmes de l'honneur et de l'héroïsme, brisaient ou jetaient leurs armes, dont ils ne pouvaient plus faire usage pour défendre la patrie; et la défaite la plus sanglante n'eût pas offert un tableau plus déchirant que celui de cette armée, anéantie sans avoir combattu!

XXXVIII. *Protestation des deux maréchaux de la diète. — Leur départ et celui de plusieurs nonces.*

Les deux maréchaux, et plusieurs nonces de la diète, qui se trouvaient encore à Varsovie, se réunirent, avant de quitter cette ville, pour se donner mutuellement leur parole de ne jamais changer de parti, de supporter tout ce que la vengeance et la persécution pourraient leur faire éprouver; mais sans quitter le territoire polonais, sans se mettre à la tête d'une guerre civile, abandonnant au temps et à la nation le jugement de leur conduite. Les deux maréchaux de la diète, Stanislas Malachowski et Kasimir Sapiéha, donnè-

rent, en cette qualité, leurs protestations, les 25 et 27 juillet: ils y établissent « que les conjurés de Targowica ne se sont ouvert le chemin à la toute-puissance qu'avec le fer et le feu de la tyrannie étrangère; que les résultats de leur criminelle entreprise seront l'anarchie, la dépendance et la perte de leur patrie; que le roi n'avait pu faire prononcer son adhésion dans un conseil incompetent; que la diète confédérée de Varsovie en aurait eu seule le pouvoir, et que, sans être réunie dans ce moment, elle n'en restait pas moins dans tous ses droits reconnus et approuvés par la nation. »

Ce furent les derniers actes des fidèles amis de la constitution. Obligés de chercher un asile contre la fureur de leurs ennemis, ils se séparèrent; et leur départ fut signalé par les regrets, les larmes, les cris du peuple, qui ne pouvait se lasser d'admirer leur dévouement et leur modération. Il s'assembla devant leurs maisons; il paraissait vouloir s'opposer à leur départ. Ce n'était point de sa part des cris séditieux; c'était la silencieuse réaction d'une douleur profonde: il lui semblait voir le palladium de la liberté abandonner Varsovie avec ceux qui l'avaient si bien défendue. Ces généreuses victimes de leur devoir et de leur fermeté furent attendries d'un spectacle aussi touchant; ce sentiment était déjà leur récompense. Tous se servirent du dernier moment de leur empire sur le peuple, pour le supplier de ne pas opposer, quant à présent, à une force majeure, une résistance qui serait inutile. Ils le sommèrent de conserver, même en souffrant, les dispositions dans lesquelles il était. Ils lui garantirent qu'un jour viendrait où il serait bon de les manifester avec énergie; qu'alors ils lui promettaient de se représenter tous, et de seconder ses efforts; que, jusque-là, leur résidence dans la capitale les exposerait inutilement à la vengeance d'ennemis implacables, au lieu qu'en se séparant, mais en restant toujours unis de cœur et d'intention, et déterminés à ne jamais quitter le sol de la Pologne, ils se réservaient les moyens de reparaitre,

lorsque le ciel daignerait enfin se servir d'eux pour mettre fin aux triomphes du crime. Dans la nuit, ils partirent tous séparément; et quand le jour parut, les habitants se regardèrent avec un morne effroi, comme si chacun d'eux eût perdu ce qu'il avait de plus cher.

XXXIX. *Conduite des conjurés de Targowica après l'accession du roi.*

La conduite des conjurés de Targowica, déjà si fatale à la Pologne, quand ils n'étaient que dix ou douze factieux armés contre le roi, devint bien plus funeste, quand ils purent se dire approuvés par lui, et lorsque ce changement eut augmenté leur nombre et leurs forces. Dans les confédérations qui ont eu lieu sous le règne désastreux de Stanislas-Auguste, il faut distinguer celles que la volonté propre et réelle de la nation a créées ou confirmées, d'avec celles qui ne devaient leur existence qu'aux intrigues de la Russie. Au nombre de ces dernières, on peut mettre la confédération de Radom et la diète confédérée de 1773 : celles-là ne furent soutenues que par les forces de la Russie; et on a vu, dans la première partie de cette histoire, quels furent leurs résultats. La confédération de Bar, ouvrage de l'esprit national, dont elle reçut, et à qui elle donna un grand élan, résista, plusieurs années, à la puissance russe, et ne céda qu'aux forces réunies et à la perfidie des trois cours. La diète constitutionnelle de 1788 fut créée, confédérée, prolongée, renouvelée par la volonté de la nation; et, pendant sa longue durée, le calme régna dans toutes les parties de la Pologne, quoiqu'on agitât à Varsovie des questions qui troublaient alors le plus beau royaume de l'Europe. Cette expérience, si souvent répétée depuis la mort d'Auguste III, prouvait que quiconque voulait former une confédération avec le secours de la Russie, se mettait dans la nécessité d'employer la violence, et par conséquent s'exposait à être, même malgré lui, l'instrument d'une tyrannie étrangère. C'est ce que furent d'abord les conjurés de Targowica; mais, par la na-

ture et la continuité des violences qu'ils exercèrent, il fut aisé de juger qu'ils ne cédaient point malgré eux à ces affreuses extrémités, et qu'elles avaient été d'avance méditées par leur vengeance autant que par leur ambition.

XL. *Leurs mesures de rigueur.*

Nous avons vu comment, avant que le roi accédât à leur complot, ils portèrent, partout où ils purent pénétrer, les menaces et la terreur; comment ils parvinrent, par la force, à détruire toutes les ressources de l'administration, à substituer leur tyrannie à la hiérarchie constitutionnelle que la diète avait établie, et dont les premiers essais n'avaient causé de troubles nulle part. Ces actes criminels, toujours accompagnés de vexations, de spoliations et d'outrages, étaient frappés d'une illégalité reconnue par le roi, qui réunissait alors tous les pouvoirs de la diète; mais, depuis son accession, ils se trouvaient de fait autorisés par lui, et, en point de droit, on soutenait qu'ils étaient légalisés par son nom. Aussi, dès ce moment, les conjurés de Targowica attaquèrent les choses autant que les personnes : la destruction des unes leur servit de prétexte pour persécuter les autres. Le désir de mettre fin aux calamités générales et particulières, détermina quelques cantons des plus maltraités à se soumettre, et ils en donnaient pour motif l'adhésion du roi, qui leur semblait justifier la leur; mais la rédaction même de la plupart de ces actes indiquait la contrainte et les regrets avec lesquels ils avaient été faits. L'attachement général de toute la Pologne pour une révolution opérée sans troubles, et fondée sur les principes politiques les plus sages, repoussait les odieuses qualifications que les conjurés de Targowica répétaient dans tous leurs manifestes, et se contentait, dans des actes plus modérés, de faire valoir l'intégrité de la république et les libertés de la nation. Mais la faction triomphante regarda comme incomplète une adhésion dans laquelle elle voyait une critique plutôt qu'un sacrifice : elle déclara qu'elle ne

tolereraient plus aucun acte qui ne fût pas en tout conforme à celui de sa confédération ; elle rédigea un formulaire, auquel tous ceux qui donnaient leur adhésion étaient obligés de se conformer ; elle ne voulut pas même, contre la coutume souvent observée dans les actes de confédération, qu'on pût ajouter à sa signature la moindre clause (1). Le roi lui-même, qui, par sa honteuse soumission aux conjurés de Targowica, aurait pu en attendre quelque condescendance, fut assujéti à la même loi. Non contents de sa première adhésion, dans laquelle il ne parlait que de satisfaire aux désirs de l'impératrice de Russie, ils lui en envoyèrent une autre, où les opérations de la diète étaient représentées comme des actes de despotisme, leur complot comme le salut de la Pologne, et la magnanime Catherine comme le soutien de la liberté polonaise. Stanislas-Auguste ne rougit pas de se faire à lui-même l'injure de signer un pareil acte, et d'invectiver, à la face de l'Europe entière, cette constitution du 3 mai que toute l'Europe avait applaudie, et que lui-même avait proposée !

Enhardis par leurs succès, les factieux prirent plus que jamais des moyens violents pour multiplier les adhésions : ils firent tenir un état de ceux qui refusaient, *afin*, disaient-ils, *qu'on pût prendre de fortes mesures pour soutenir la dignité de la nation, qui ne pouvait voir d'un œil indifférent la désobéissance* ; ils firent faire des registres pour inscrire tous ceux qui adhérèrent, et fixèrent le 15 août comme un terme de rigueur, au delà duquel les signatures ne seraient plus reçues. Alors ils supprimèrent la taxe ex-

(1) Dans des manifestes ou déclarations des 6, 13 et 29 août, Potocki casse les actes des palatinats et des districts qui ne s'en tenaient pas absolument au sien, et il ordonne de le recevoir dans son entier, sans aucun changement ; il annonce que ses décrets sont irrévocables. Kossakowski suivait la même marche en Lithuanie, et interdisait toute expression qui différerait de celles qui étaient contenues dans le modèle qu'il envoyait.

traordinaire de guerre, décrétée par la diète, attendu que la république ne se trouvait engagée dans aucune guerre. Pour faire manquer l'emprunt de trente millions, ils publièrent qu'aucun prêt ne serait regardé comme dette de l'État, et que les prêteurs perdraient leurs capitaux ; enfin, ils exigèrent de tous les receveurs publics un serment, et leur enjoignirent de ne verser leurs fonds que dans les caisses qui leur seraient indiquées.

XLI. *Ils réduisent et déplacent l'armée.*

Ils s'occupèrent ensuite du déplacement et de la réduction de l'armée, dont beaucoup d'officiers, et des corps entiers, étaient connus par leur attachement à la constitution. L'armée fut ramenée sur la Vistule et dans la Basse-Pologne : on la sépara de la plus grande partie de son artillerie ; elle fut morcelée en petites divisions, dont chacune se trouvait entourée d'un nombre supérieur de troupes russes, auxquelles seules fut confiée la surveillance des arsenaux. Par là, on s'assurait du moyen de licencier plus facilement les corps les plus suspects. On se servit du prétexte que l'augmentation de l'armée, inutile puisqu'on n'était pas en guerre, était d'ailleurs une charge trop forte pour les revenus de l'État ; et alors commença ce licenciement qui devait un jour produire une autre révolution. Il s'exécuta souvent d'une manière insultante et cruelle, pour de braves militaires qui s'étaient dévoués à la défense de leur patrie. La plupart furent renvoyés sans qu'on leur payât l'arriéré de leur solde : ils furent obligés de mendier pour faire leur route. Plusieurs d'entre eux avaient, par leurs talents et leur bravoure, mérité et obtenu des décorations honorables : ils furent condamnés à ne les plus porter, et se virent dépouillés de ces marques glorieuses, conquises au prix de leur sang. Leur héroïque désespoir était au moment de réagir sur les vils tyrans qui leur ôtaient les attributs de l'honneur. Le sage Kosciuszko, non moins ulcéré, mais plus prudent, eut peine

à les calmer ; cependant il y parvint, et crut pouvoir profiter de cette circonstance pour faire rougir Potocki de l'injuste humiliation dont il abreuvait ses vaillants compatriotes. Il lui représenta qu'ils n'avaient fait que leur devoir, en obéissant aux ordres de la diète et du roi ; qu'un traitement aussi inique leur apprendrait à ne plus remplir ce devoir ; et qu'il était de son intérêt même de ne pas les exposer à faire cette réflexion. Potocki non-seulement se refusa à tout, mais pour braver le vertueux et intrépide guerrier qui défendait si noblement la cause de l'honneur et de la raison, il éleva devant lui au rang de général un officier, Rudnicki, qui, dans une affaire importante avait quitté sa troupe et passé chez les Russes. Il lui donna une patente dans laquelle cette infâme désertion était transformée en héroïsme : il le plaçait à côté des plus zélés citoyens de Rome et de Pologne, et lui promettait de consigner dans les archives de l'État le souvenir de sa conduite.

XLII. *Ils établissent la généralité. — Ses faits et gestes.*

Lorsque les conjurés de Targowica virent que la violence et la terreur leur assuraient ainsi l'exercice de tous les pouvoirs qu'ils avaient usurpés, ils voulurent établir une *généralité* qui fût le centre de toutes les opérations ; usage toujours suivi dans les confédérations précédentes. L'organisation et la composition de cette généralité furent faites en Pologne par les trois chefs, en Lithuanie par les Kossakowski. Ils avaient d'abord cherché à mettre dans le tableau des noms qui n'inspirassent pas trop de méfiance ; mais la plupart des personnages ainsi nommés, eurent horreur de ce qu'on exigeait d'eux : ils refusèrent dès le premier moment, ou se retirèrent peu de temps après ; et alors le second choix tomba sur ce que la Pologne avait de plus abject. La généralité, ainsi composée, se signala par tout ce que la tyrannie peut faire de plus abusif et de plus révoltant : elle commença par anéantir tous les décrets de la

diète ; la commission de police fut supprimée ; on retira à la commission de la guerre son pouvoir sur l'armée, pour le rendre aux deux grands-généraux, et aux commissions d'ordre toutes les affaires qui s'y portaient ; les fonctionnaires publics, nommés par la diète, furent destitués ; la marche ordinaire des tribunaux fut interrompue ; on leur substitua un tribunal de confédération, chargé de juger toujours *dans le sens de la révolution* ; et quoique le choix de ses membres fût une sûre garantie des jugements qu'il rendrait, la généralité, craignant que ses agents ne fussent pas à sa hauteur, se réserva la juridiction supérieure de l'appel. Enfin, toujours au nom de la liberté, elle défendit, sous les plus fortes peines, de rien imprimer contre tout acte émané d'elle, et sévit envers les contrevenants.

XLIII. *La généralité cite devant sa juridiction les principaux constituants.*

Disposant ainsi, avec un pouvoir aussi absolu qu'arbitraire, de l'armée, des finances, de l'administration et de la justice, elle osa dénoncer à sa justice dictatoriale ceux de ses ennemis à qui elle avait juré une plus grande haine, et qui, en effet, s'honoraient de la mériter. S. Malachowski, maréchal de la diète, vénéré de tous ses concitoyens pour son désintéressement et son équité, l'arbitre de toutes les grandes familles, qui, pendant la diète constitutionnelle, avait, sans ostentation et sans effort, fait à la patrie de si grands sacrifices ; Ignace Potocki, dont l'âme grande et fière n'avait jamais cédé ni aux menaces ni aux promesses de la Russie, dont le noble et sage patriotisme avait donné le premier exemple de renonciation à des préjugés incompatibles avec le bonheur commun, et qui ne voyait ce bonheur que dans l'indépendance de la Pologne, avec une liberté sans licence et une soumission sans servitude ; Hugues Kollontay, qui, dans le département de la justice, s'était immortalisé par sa fermeté, ses talents, sa sagesse et son intégrité, et qui, par des écrits

fort judicieux, n'avait cessé d'éclairer les Polonais sur les nouvelles lois dont dépendait leur conservation; Thomas Ostrowski enfin, qui, ayant réorganisé le trésor, avait garanti à la nation et au roi la possibilité de soutenir une guerre de plusieurs années contre la Russie, furent cités nominativement devant la généralité, comme propagateurs d'opinions erronées, comme seuls et véritables auteurs des malheurs de la Pologne. Un cri général s'éleva tout à coup en leur faveur. La nation entière se crut offensée par l'accusation intentée contre ses meilleurs citoyens; elle manifesta hautement son indignation, qui fut partagée par tous les étrangers alors voyageant en Pologne. Félix, entouré de tous les agents de sa tyrannie, ne se crut cependant pas assez fort pour lutter contre l'opinion publique ainsi prononcée: cette fois, elle fut bien réellement le janissaire désarmé, devant qui le despotisme se vit contraint de reculer, et cette effroyable citation fut abandonnée.

XLIV. Elle détruit toutes les opérations de la diète.

Mais la généralité n'en suivit pas moins son plan de destruction contre toutes les parties de l'édifice élevé par la diète constitutionnelle. Les cités auxquelles cette diète avait rendu des droits avoués par les premiers principes de l'ordre politique, et établis par les plus anciens monuments historiques, virent supprimer arbitrairement ces droits, qu'elles avaient redemandés avec une si admirable modération et que leur avait restitués la justice éclairée d'une noblesse citoyenne. On supprima les magistratures dont les nouvelles lois les avaient rendues justiciables; leurs habitants furent exclus de tous les emplois des commissions et de la justice assessoriale, et rentrèrent sous la justice immédiate du chancelier H. Malachowski, qui, bien différent de son frère, ne perdit pas une occasion de leur faire éprouver les effets de sa vengeance.

Enfin, une des plus sages et des plus difficiles opérations

de la diète avait été de réunir les deux nations, polonaise et lithuanienne, et de n'avoir pour toutes deux qu'un gouvernement, une législation, une administration. Nous avons vu comment, après quelques débats qui répandirent un grand jour sur cette matière absolument nouvelle pour la diète, la loi passa à l'unanimité. Elle avait été, comme toutes les autres lois, approuvée par les diétines subséquentes; aucune réclamation ne s'était élevée contre elle: elle fut cassée par la généralité, dont les membres avaient voté en sa faveur dans la diète même, et cassée comme une violation du pacte qui unissait les deux États. Les fonds destinés, dans l'un et dans l'autre, à l'éducation publique, les deux armées, les deux trésors, furent séparés, *pour rétablir*, disait-on ironiquement, *l'union à laquelle la diète avait porté atteinte*; et les Kossakowski triomphèrent, en se voyant désormais seuls dispensateurs du trésor de la Lithuanie.

XLV. Elle envoie une députation à Catherine.

Après avoir ainsi anéanti, en quelques jours, tout ce que, pendant trois ans, la diète avait fait, et souvent par un décret unanime, les conjurés se réunirent à Brzesç, pour se féliciter mutuellement sur le succès de leurs opérations. Là, ils se communiquèrent réciproquement ce qu'ils appelaient les *témoignages de leur patriotisme et de leur amour pour la liberté*; et, par un de ces contrastes qui appartiennent essentiellement à l'homme en révolution, ils envoyèrent une députation de quinze d'entre eux remercier bassement l'orgueilleuse Catherine, qui ne voulait leur laisser ni *liberté* ni *patrie*. Mais comme ce n'était pas encore pour elle le moment d'avouer ses desseins, elle les cacha sous les assurances accoutumées du maintien intégral des possessions de la république; ces desseins étaient d'amener Frédéric-Guillaume à un second démembrement. Nous avons déjà remarqué qu'elle s'en était occupée à l'époque de la mort de Léopold. Elle s'était surtout assurée d'une partie

des ministres de Berlin ; mais la coalition qui venait de se former contre la France commençait alors avec succès une guerre qui devait influer sur le sort de la Pologne.

XLVI. *Coalition contre la France.*

Depuis l'impolitique et inconvenable ligue de Cambrai, il n'y avait point eu de coalition composée d'éléments aussi incohérents. Le seul souverain qui la signait avec des intentions droites était Frédéric-Guillaume (je n'entends point comprendre ici l'Espagne) ; lui seul et Gustave III avaient vu avec peine la révolution française. Le cabinet de Prusse avait sur cette révolution une autre opinion que le roi. Hertzberg lui-même qui venait de quitter le ministère), élève du grand Frédéric, avait oublié les leçons de son maître, et succomba à la tentation d'exalter, dans un discours public, plusieurs des principes abstraits de la déclaration des droits de l'homme. Les autres ministres prussiens avaient plus ou moins approuvé la guerre, et en la faisant, plus par obéissance que par système, avaient compté sur des revers plus ou moins prompts, mais qui leur semblaient inévitables. Joseph II n'avait vu que les sept ou huit premiers mois de la révolution ; mais, aveuglé par sa jalousie contre la France, il jouissait bien plus des maux dont elle accablait déjà ce beau royaume, qu'il n'était inquiet de ceux qu'elle pouvait introduire jusque dans le sien. Ce système lui survécut, et fut suivi par Kaunitz. En 1790, un Français, le vicomte de Mirabeau, qui venait de quitter l'Assemblée nationale, se trouva à Francfort au moment du couronnement ; étonné de voir ce faux et malheureux système adopté par une grande partie des ministres alors réunis, il publia une brochure où il annonçait que la révolution, si elle n'était promptement arrêtée, entraînerait la perte du corps germanique. Cette annonce, réellement prophétique, fut accueillie avec une pitié dédaigneuse ; et lorsque les événements survenus depuis armèrent l'Empire contre la France, déjà armée contre

l'Autriche, ce sentiment resta toujours le même, surtout dans le cabinet de Vienne : il s'y affermit par quelques succès, au milieu même des revers qui auraient dû l'étouffer ; et j'ai la certitude qu'il s'y était encore conservé à la fin du siècle.

En 1792, la guerre allait donc commencer sous la fatale influence du faux système qui prédominait dans la coalition. Quoique les troupes russes ne prissent point part à cette guerre, Catherine, qui en était réellement l'auteur, en avait calculé les résultats, pour les faire tourner en sa faveur. Dans la marche que sa politique avait toujours suivie et se promettait bien de suivre encore, les violentes convulsions qui se succédèrent alors en France ouvraient une vaste carrière à ses spéculations : elle y vit une occasion sûre de se rapprocher de l'Angleterre, qu'elle venait d'humilier, en l'obligeant de désarmer une escadre destinée pour la Baltique, et qui avait besoin d'elle pour effectuer la monstrueuse réunion des troupes de Prusse et d'Autriche combattant sous le même chef. Elle avait en effet puissamment contribué à cette réunion, et même annoncé que, s'il était nécessaire, ses troupes en feraient partie. Les ministres de Hollande, d'Angleterre, de Prusse, d'Autriche et de Russie, se rendirent à Luxembourg, pendant que le duc de Brunswick pénétrait en Champagne. Il n'est pas douteux qu'en arrivant, chacun de ces ministres avait des instructions secrètes sur les changements que l'on projetait de faire dans quelques États européens, et notamment dans la Pologne ; mais une indiscretion fortuite, ou amenée avec art, laissa entrevoir que la cour de Vienne regardait ce moment comme celui qu'elle attendait depuis longtemps pour incorporer, par un échange, la Bavière à la monarchie autrichienne. Elle s'était flattée que les chances de la guerre pourraient offrir une compensation pour l'électeur, et déjà avait fait déclarer à la diète de Ratisbonne, que la France ayant commencé la guerre, elle regardait comme non avenus ses anciens traités avec elle.

L'échange de la Bavière avait de tout temps été très-redouté par la cour de Postdam : c'était pour le prévenir, qu'à la mort de l'électeur Maximilien, le grand Frédéric avait fait la guerre de Bohême, et, l'année d'après, la paix de Ciesryn. Sur ce point, le système prussien n'avait pas changé; et, malgré le rapprochement des deux cours à Reichenbach, Frédéric-Guillaume était déterminé à le soutenir. Il dut donc craindre de voir se réaliser, par son secours même, ce qu'il avait un si grand intérêt à empêcher; et cette crainte arrêta les communications officielles qui devaient se faire à Luxembourg. Bientôt, par les maladies de l'armée, par le manque de vivres, mais surtout par les secrètes combinaisons d'une politique étrangère (1), une retraite devint inévitable. Les généraux autrichiens s'y opposaient avec force. Des soupçons s'élevaient contre le roi de Prusse, ou du moins contre le duc de Brunswick. Les ministres de Frédéric-Guillaume saisirent cette circonstance pour lui montrer la nécessité de renouer avec la Russie, et de revenir aux offres qu'elle lui avait faites. L'Autriche demandait que, si les armées coalisées se retiraient, ce ne fût que pour se préparer à une seconde campagne. Son ministre et celui de Russie furent appelés à Verdun. Là, ceux de Prusse assurèrent que le roi était disposé à continuer la guerre, mais avec des dédommagements pour les dépenses dans lesquelles on l'entraînait : le ministre russe vit avec plaisir, dans cette ouverture, un moyen d'effectuer ce que sa cour désirait; le ministre autrichien n'eut pas de peine à pressentir qu'en établissant la loi des dédommagements, on lui donnait le droit d'en réclamer un jour l'application. En conséquence, il fut promptement convenu que les deux cours impériales ne s'opposeraient pas à ce que Frédéric-Guillaume fît entrer ses troupes dans la Basse-Pologne; et, sans songer aux calamités qu'ils préparaient à l'Europe, les trois ministres

(1) La retraite de Verdun fut décidée d'après l'arrivée des deux courriers anglais.

se séparèrent très-satisfaits : celui de Russie, de pouvoir une seconde fois envahir le territoire polonais; celui de Prusse, d'être autorisé à en faire autant sur les parties de ce territoire qui étaient le plus à sa convenance; celui d'Autriche, d'avoir assuré son agrandissement sur un point quelconque, qu'il choisirait ensuite.

Telle fut l'issue d'une campagne de deux mois, qui, dans un terme aussi court, devait et pouvait rétablir la monarchie française, et donner une paix solide à tous les États européens. Au contraire, par une suite de calculs aussi faux que perfides, elle perdit en France le monarque et la monarchie, alluma dans tous les États de l'Europe le plus terrible incendie, et prépara la destruction de la république de Pologne.

LIVRE DOUZIÈME.

I. Suite de la conduite des conjurés de Targowicza.

La Pologne ne savait pas que son sort venait d'être décidé à Verdun. Les conjurés de Targowicza, trompés ou voulant l'être, parlaient plus que jamais de la magnanimité de Catherine et du service important qu'elle rendait à la république. Ils repoussaient avec orgueil ceux *qui osaient*, disaient-ils, *menacer la patrie d'un nouveau malheur*, et calomnier les sentiments d'honneur d'un monarque généreux. Cependant il était difficile qu'ils ne s'avouassent pas à eux-mêmes un premier soupçon, d'après la marche que suivait constamment l'armée russe : elle évitait avec soin de s'approcher de la Basse-Pologne ; et l'on devait en conclure qu'il y avait, pour cette partie du territoire polonais, des arrangements secrets avec la Prusse. Cette conclusion devint évidente, lorsqu'on vit arriver les troupes prussiennes, sans que les Russes fissent le moindre mouvement pour les arrêter.

Pendant ce temps, rien n'était comparable aux malheurs qui, de tous côtés, écrasaient la nation ; les uns, que les conjurés de Targowicza affectaient en vain de vouloir prévenir ; les autres, dont ils étaient eux-mêmes les auteurs. Toutes les vexations auxquelles on peut être exposé de la part d'une troupe ennemie, étaient journellement commises

en Pologne par l'armée russe, appelée et venue, disait-on, pour délivrer la Pologne. Des villages entiers se voyaient enlever tous leurs moyens de subsistance, pour faire des approvisionnements que les Russes leur vendaient ensuite à un prix exorbitant. Quelques habitants fuyaient, avec leurs femmes et leurs enfants, un sol qui ne pouvait plus les nourrir, et qu'ils ne pouvaient plus cultiver. Ils étaient arrêtés, obligés de s'enrôler dans les troupes russes, ou conduits en Russie. D'autres, au comble du désespoir, voulaient opposer une vaine résistance à l'iniquité toute-puissante : ils étaient punis comme séditieux ; et leurs inutiles tentatives, en provoquant contre eux des soupçons, faisaient naître des prétextes qui amenaient de nouvelles violences. La généralité ne pouvait se refuser à réclamer contre tant d'excès, auprès des généraux ou des ministres russes : mais soit qu'on ne prit ses réclamations que pour ce qu'elles étaient réellement, c'est-à-dire, une vaine démonstration, soit qu'on la méprisât trop pour vouloir l'écouter, elle n'obtenait aucune satisfaction, elle n'obtenait même aucune réponse ; et, dans une note du 10 décembre 1792, elle s'en plaint, en ajoutant que, par là, sa dignité est insultée, puisqu'elle représente le pouvoir suprême de la nation.

Alors elle disait à cette nation, dont elle avait usurpé le *pouvoir suprême* pour l'accabler de tant de maux, que c'était à la diète constitutionnelle qu'il fallait les imputer ; que ces maux ne seraient que passagers ; que, dès que la constitution républicaine serait rétablie, l'armée russe se retirerait ; que c'était donc ce dont on s'occupait sans cesse. « Le temps s'approche (ajoutait la généralité, dans un manifeste du 17 décembre 1792, où la république verra sa liberté et son indépendance assurées ; où le citoyen jouira de tous ses droits. Nation ! tu rendras enfin justice à ceux qui ont exposé leur fortune et leur vie, et supporté des injures pour fonder ton bonheur ! » C'était ainsi qu'osaient s'exprimer des magnats armés contre l'autorité légitime de leur patrie ; qui s'enrichissaient

à ses dépens, et qui, non contents d'accumuler les calomnies contre le parti patriotique, épuisaient toutes les recherches de la vengeance contre tout individu soupçonné de lui être attaché. L'ennemi quelconque des conjurés était désigné par eux à la cruelle industrie de la tyrannie russe, et de plus, en butte aux violences qu'ils exerçaient eux-mêmes. Les prétendues confédérations particulières étaient leurs fidèles agents. Il n'y avait ni magistratures ni autorités à invoquer contre eux, puisqu'ils avaient détruit les anciennes, et recomposé les autres à leur dévotion. L'organisation de celles-ci n'était même pas encore fixée ; tout y était arbitraire : le nombre et le choix des membres, le temps et la forme des jugements. Ces tribunaux provisoires étaient bien moins l'appui que l'effroi de l'opprimé ; et c'était cependant sous cette apparence de formes judiciaires, que les conjurés commettaient toutes les injustices, cassaient les décrets des anciens tribunaux, envahissaient les propriétés, imposaient des taxes ou amendes arbitraires, et faisaient accuser les citoyens à qui leur fortune permettait de faire des sacrifices pour acheter leur justification.

Toutes ces vexations étaient pour eux une mine inépuisable. Les Kossakowski surtout l'exploitaient avec une impudente avidité. Félix Potoçki, honteux de ce brigandage, cherchait même à l'arrêter ; car au moins peut-on lui rendre justice sur ce point. L'ambition, l'orgueil et la vengeance remplissaient son âme toute entière, et n'y laissaient point de place pour la cupidité ; il voyait avec peine celle de ses collègues ; mais il avait voulu avoir des hommes vils : il fallait les ménager et tolérer qu'ils satisfissent à leurs passions, puisqu'il en avait besoin pour satisfaire aux siennes.

II. *Félix Potoçki veut faire une constitution oligarchique républicaine.*

Ce fut celle de l'orgueil qui lui suggéra l'idée de se rendre le Solon de la Pologne, en lui redonnant une constitution

républicaine. Il ne faut entendre ce mot qu'en faveur de l'ordre équestre, puisque les deux autres classes, celle des bourgeois et celle des paysans, ne devaient avoir aucun droit de citoyens. Félix fit nommer une députation chargée de rédiger ce travail important, qui *allait rendre aux Polonais la liberté de leurs ancêtres*. Il fit avertir les villes de présenter leurs demandes, comme si elles avaient pu attendre l'amélioration de leur sort de celui qui leur avait enlevé l'existence qu'elles tenaient de la constitution du 3 mai : les villes ne se rendirent pas à l'appel ironique qui leur était fait. Le travail de la députation ne fut jamais présenté. Félix l'avait cependant annoncé pour le 15 février 1793 (*Manifeste du 21 décembre 1792*), et poussait la démence de l'orgueil jusqu'à faire frapper d'avance une médaille en l'honneur des restaurateurs de la république, à la tête desquels il se plaçait. Une colonne civique entourait la légende suivante : *Civibus, quorum pietas, conjuratione die tertiâ maii, obrutam et delatam libertatem Poloniæ tueri conabatur, respublica resurgens...* » Et sur le tour était écrit : *Gratitudo ex civibus, exemplum posteritati.* »

L'orgueil touche presque toujours à la bassesse. Pendant que Félix se donnait modestement pour exemple à la postérité, il lui donnait en même temps une idée de ce que peuvent inventer l'asservissement le plus lâche et l'adulation la plus vile. La fête de Catherine fut célébrée à Grodno par la généralité, avec un faste qui insultait à la misère publique. Des inscriptions rappelaient les bienfaits de la grande souveraine, qui *mettait sa gloire à restaurer la république*. Des illuminations, des bals, des prières publiques furent ordonnées : on s'exposait, en n'y prenant point part ; c'était l'effrayante répétition de ce qu'on voit dans l'histoire de Néron ou de Caligula : « *Sacris et epulis dent hunc diem ; qui secus faxerit, reus esto.* »

III. *Ce que fait l'envoyé des conjurés à Pétersbourg.*

Branecki, à la tête des quinze députés que la généralité avait envoyés à Pétersbourg, répétait aux pieds de Catherine ce que Félix proclamait à son intention. Il apportait, dans une ambassade solennelle, l'hommage et la reconnaissance nationale devant l'illustre souveraine, qui était le modèle de tous les monarques, dont l'âme généreuse avait relevé la liberté polonaise, *arrêté les progrès de l'esprit monarchique* (1), et rendu la nation à son essence primitive. Il prenait l'engagement de faire passer à la postérité la plus reculée l'admiration due à la protection aussi puissante que désintéressée de l'impératrice, et d'annoncer à tout l'univers la haute vénération due à sa magnanimité. Il finissait par dire qu'ils étaient tous disposés à contracter avec elle une alliance, qui assurerait l'indépendance et l'intégrité de la république. Catherine appréciait sans doute à sa véritable valeur ce misérable assemblage de mots, qui étaient autant de contre-vérités ; mais adroite à dissimuler ses sentiments, elle reçut ce ridicule hommage,

« maîtresse de ses sens,
Et comme accoutumée à de pareils présents. »

et, dans une réponse fière et insignifiante, parla vaguement du traité d'alliance, mais comme d'une chose éloignée, en affectant de ne rien dire sur l'indépendance de la nation et l'intégrité de son territoire. Du reste, elle combla de présents les hommes vils qui avaient usurpé la représentation nationale, pour venir la prostituer à ses pieds, et les renvoya chargés d'or, de mépris et de vaines paroles.

IV. *La généralité vante ses opérations dans des manifestes.*

La généralité, qui avait annoncé leur retour comme l'époque où les maux de la Pologne feraient place à un nouvel or-

(1) Ce mot est précieux à conserver : il fait un étrange contraste avec l'accusation de *jacobinisme* tant répétée ensuite contre l'acte du 3 mai.

dre de choses, honteuse de n'avoir rien à publier, occupa son inaction à donner des manifestes, pour montrer dans le lointain la perspective d'un avenir heureux. Elle parlait de ses opérations commencées ou prêtes à l'être, comme devant arracher la Pologne à la confusion, et lui rendre la république, renversée par la diète révolutionnaire. La rupture des liens par lesquels la diète avait réuni la Lithuanie à la Couronne, était représentée comme le seul moyen d'assurer l'union du grand-duché avec la république; la dispersion de l'armée nationale par pelotons, au milieu des masses de l'armée russe, comme un moyen de faciliter son entretien; et la destruction des libertés accordées aux bourgeois, comme nécessaire pour étouffer toute discussion entre eux et la noblesse. Enfin, pour consacrer l'impunité des désordres de tout genre sur lesquels elle spéculait, elle voulut anéantir le juste exemple de vengeance publique qu'avait donné la diète de 1788; elle ordonna la révision du procès de Poninski, et n'eut pas honte de rétablir dans ses dignités et dans ses biens un homme qui, en effet, n'était convaincu que d'avoir fait ce qu'elle-même faisait tous les jours.

V. *Catherine la laisse faire et en profite. — Félix se fait envoyer à Pétersbourg.*

Catherine jouissait de l'avalissement et des futiles décrets d'une conjuration qui déjà n'était plus nécessaire à ses vues. Elle jouissait même de la tyrannique domination que les conjurés exerçaient sur leurs malheureux compatriotes, parce qu'elle regardait l'excès des calamités du peuple polonais comme un moyen sûr de le réduire à la nécessité de passer sous le gouvernement russe. Il ne faut pas refuser de croire à ce calcul machiavélique; il a presque toujours été celui de la force qui veut envahir, mais qui, en envahissant, veut encore paraître céder aux vœux de l'humanité, et la soulager en l'opprimant.

Félix ne pouvait plus se déguiser à lui-même qu'il s'était

volontairement exposé aux plus terribles reproches. Il crut s'y dérober en se faisant donner la mission illusoire d'aller à Pétersbourg, réclamer l'exécution de la véritable garantie si souvent promise. Deux fois il fut refusé par la généralité, qui reçut enfin de Pétersbourg l'ordre positif de le faire partir comme ambassadeur. Elle obéit; et, toujours d'après les mêmes ordres, elle lui donna des instructions (*Pièces justificatives*, n° 1) qui contrastaient étrangement avec l'occupation, déjà publique, d'une partie du territoire polonais, et le projet connu de porter encore cette occupation plus loin. Il ne fut pas longtemps auprès de Catherine, sans voir qu'il ne devait compter sur aucun succès. Il y traîna la pénible existence d'un factieux impuissant et avili, c'est-à-dire ayant perdu les deux seuls appuis d'une faction, le pouvoir et la renommée; et comme il y prolongea cependant un séjour qui, pour lui, devait être un supplice, on jugea qu'il n'y restait que pour se soustraire à un plus grand encore, celui de voir sa patrie détruite par le perfide bienfait d'une protection qu'il avait hautement sollicitée. Ses remords, il est vrai, devaient le suivre partout; mais si on ne peut douter qu'il n'en eût, au moins est-il permis de croire qu'il cherchait à les étouffer au milieu des distractions d'une cour brillante et voluptueuse. Nous verrons, en 1794, son fils honorer sa jeunesse, en réparant, autant qu'il était en lui, la conduite de son père.

VI. *Plusieurs conjurés se retirent. — La généralité se rend à Grodno.*

Chacun des principaux membres de cette honteuse confédération voyait quel allait en être le dénoûment. La plupart se retirèrent: Suchorzewski, Sapiéha, Rzewuski. Branecki était resté prudemment à Pétersbourg, au retour de la députation dont il était le chef. Ils rejetaient sur Félix une faute que cependant ils partageaient avec lui; et peut-être, sans qu'assurément elle puisse les justifier, cette inculpation

était-elle fondée. Il est très-probable que, sans le grand crédit de Félix, la conjuration de Targowicza n'eût pu se former. On peut surtout le présumer d'après le petit nombre de ses premiers sectateurs ; et dans ce cas, de quelle terrible responsabilité se chargeait celui qui, tant à Iassy qu'à Pétersbourg, avait si longtemps intrigué pour parvenir à ce désastreux résultat !

La généralité avait appris l'entrée des troupes prussiennes, en se rendant à Grodno, où l'impératrice lui avait ordonné de se rendre. Sievers et Igelström y passaient pour aller à Varsovie ; l'un comme ministre de Russie, l'autre comme général. On leur demanda des explications sur un événement aussi important ; ils déclarèrent qu'ils n'en avaient aucune connaissance : on insista pour savoir au moins comment on devait se conduire à l'égard de la Prusse. Alors ils répondirent qu'attendu la confiance qu'on devait avoir dans les vœux généreuses de Catherine, on ne pouvait, sans son consentement préalable, se permettre aucune voie hostile contre la Prusse ; et ils furent congédiés avec ce dilemme aussi humiliant qu'effrayant : « Ou l'impératrice est d'accord avec le roi de Prusse, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, vous ne pouvez résister à leurs forces réunies ; si elle ne l'est pas, elle est seule assez puissante pour vous défendre. » L'argument était sans réplique. Félix, qui n'avait pas encore quitté Grodno, éclata en reproches, trop bien fondés sans doute, mais qu'il n'avait plus le droit de faire. Pour former et soutenir sa faction, il avait eu recours à une autre : celle-ci, en paraissant le servir, en avait fait son instrument, et l'employait comme tel. Dans cet échange de complots et de faussetés, aucune des deux factions n'était autorisée à se plaindre de l'autre ; mais l'avantage devait rester à celle qui avait le plus de forces en main. Félix alléguait que l'entrée des Prussiens n'aurait pas eu lieu, si elle n'eût été favorisée par la Russie : Sievers lui répondait que la conjuration ne se serait pas formée, ou n'aurait eu aucune consistance, si la

Russie ne se fût pas déclarée pour elle ; et que la meilleure manière dont il pouvait témoigner à l'impératrice sa reconnaissance de ce qu'elle avait fait pour lui, était d'attendre en silence ce qu'elle jugerait à propos de lui faire connaître. Il adressait ce reproche individuellement aux chefs de la généralité ; car il ne voulait pas encore rester officiellement auprès d'elle ; il ne lui présenta pas ses lettres de créance, disant qu'il était accrédité auprès du roi et de la république, et que la conjuration, telle qu'elle était, n'était pas encore investie de la souveraineté : mélange de faux et de vrai, dans lequel ce ministre affectait encore de respecter les principes dont il se jouait. •

VII. *Déclaration de la Prusse et de la Russie. — Accusation de jacobinisme.*

Le commencement de l'année 1793 allait dissiper ce qu'on voulait encore présenter comme une incertitude. La déclaration de la Prusse, du 16 janvier, ne laissa plus aucun doute aux chefs des conjurés de Targowicza (*Pièces justificatives*, n° II). Elle annonçait qu'elle ne faisait entrer ses troupes en Pologne que du consentement des cours de Vienne et de Pétersbourg : celle-ci en dit autant de son côté ; mais, en même temps, comme la Prusse et la Russie n'avaient point encore qu'elles voulussent s'emparer du territoire de la république, elles avaient imaginé de couvrir l'usurpation concertée entre elles d'un prétexte d'utilité politique et morale pour les États européens. Ce qui se passait en France, surtout depuis un an, donnait à ce prétexte une apparence de bien public : la secte des jacobins triomphait ; et il entra dans le plan de sa conjuration antisociale, de répandre partout ses affreux principes. Tous les ordres de la société étaient intéressés à les repousser, et par conséquent à croire et à seconder tous ceux qui les attaquaient. Ce fut la dessus que les deux cours envahissantes établirent le système de leurs déclarations. Partant du point, malheureusement trop vrai, que les jacobins de Paris voulaient

avoir des affiliés partout, et principalement en Pologne; affirmant, ce qui était faux, qu'ils y avaient trouvé tous les esprits disposés en leur faveur; que leurs opinions y comptaient déjà un grand nombre de prosélytes, et que leurs clubs s'y étaient introduits; Frédéric-Guillaume concluait que, pour protéger les frontières de la Basse-Pologne, il était de son devoir d'intimider les agents d'une secte qui désorganisait la société, de rétablir et de maintenir l'ordre et le repos publics, et d'assurer une protection efficace aux citoyens bien intentionnés.

VIII. *Démentie par les jacobins eux-mêmes.*

L'accusation des clubs pouvait être facilement éloignée. Il ne s'était établi à Varsovie d'autre club que celui des Amis de la constitution du 3 mai. Ce n'était assurément pas celui-là qu'on pouvait présenter comme une association de jacobins. Les conjurés de Targowica et Catherine avaient au contraire toujours attaqué cette constitution, comme favorisant le despotisme, et détruisant la liberté : c'était là leur grand argument, jusqu'à ce qu'il fût de leur intérêt d'en faire un absolument inverse. Alors, cette même constitution fut attaquée par eux, comme un résultat des principes funestes qu'il était instant d'arrêter. Le bon sens seul et les faits confondaient cette impudence mensongère; mais ce qui la confondait au moins autant, c'étaient les déclamations des jacobins contre une révolution qu'on disait être leur ouvrage : ils la désavouaient dans ce temps-là même, avec une indignation honorable pour elle, et l'un d'eux fit un ouvrage exprès pour prouver combien les Polonais, en croyant faire une révolution, étaient loin des idées libérales qui régénéraient la France.

« Je ne sais pas, dit-il, qui a pu persuader en France que les Polonais sont nos amis, et qu'ils approuvent notre révolution. Il est peu de pays où la sottise et l'orgueil se soient déchainés contre nous avec plus d'acharnement qu'en

Pologne!... Le roi poussa un jour l'impudeur et l'oubli de tous les égards jusqu'à appeler, en pleine séance, les Français un peuple d'anthropophages. Tout ceci ne peut étonner que ceux qui n'auront pas comparé les principes sur lesquels reposent les constitutions de France et de Pologne.... Le sens que l'on attache aux mots étant une affaire de convention, les Polonais sans doute les maîtres d'appeler *régénération* l'opération du 3 mai; mais pour nous, qui tenons aux idées reçues, nous appellerons hardiment *despote constitutionnel* celui à qui la constitution accorde une très-grande partie du pouvoir législatif, le pouvoir exécutif suprême, le commandement de l'armée, l'inviolabilité absolue, le *velo*, la disposition des places, des honneurs, des grâces civiles et militaires et des bénéfices; en un mot, tout ce qui appelle l'obéissance servile, l'impunité et la trahison. » (*Histoire de la prétendue révolution de Pologne*, etc., par Méhée, Paris, 1792, pages 50, 125 et *passim*.)

Sans doute ce reproche est absurde comme tout le livre; et nous avons bien fait voir au contraire que la constitution de 1791 avait trop affaibli le pouvoir royal : mais, par son absurdité même, il justifie pleinement la constitution du reproche directement opposé.

IX. *Déclaration de la Prusse sur Dantzick.*

La seule ville de la Basse-Pologne dans laquelle les jacobins eussent trouvé quelque accès, était Dantzick, ville anseatique, mais qui avait son gouvernement particulier. On s'étonna qu'il n'en fût pas fait mention dans la déclaration de la Prusse. Cette omission s'expliqua par une autre déclaration du 24 février suivant (*Pièces justificatives*, n° III), donnée spécialement pour l'occupation de la ville et de son territoire. Dans la première, Frédéric-Guillaume ne parlait que de l'assentiment des deux cours impériales : dans la seconde, il annonce, relativement à Dantzick, l'accord fait avec les puissances, qui, sous ce rapport, sont unies d'un

intérêt commun ; parce qu'il venait de terminer son arrangement avec l'Angleterre , à l'égard de qui il avait fait de l'occupation de Dantzick une condition expresse de la continuation de la guerre contre la France.

X. *Faible réponse du chancelier Malachowski. — Les conjurés veulent protester.*

En réponse à la déclaration du 16 janvier, le chancelier Malachowski donna au ministre prussien une note, dont l'inutilité était démontrée d'avance (*Pièces justificatives*, n° IV) : insignifiante et déplacée dans la seconde partie, elle offrait dans la première une omission, dont le motif était aussi injuste qu'évident. Sur les prétendus clubs, il se contentait de répondre qu'ils étaient défendus; ce qui était vrai, mais ce qui ne disait pas qu'il ne s'en fût pas établi, malgré la défense : et c'était ce qu'il aurait dû dire. Si les conjurés en eussent avoué l'existence, ils n'auraient pu indiquer que celui des Amis de la constitution du 3 mai : or, après avoir, dans leurs manifestes, représenté cette constitution comme despotique, ils ne pouvaient l'accuser eux-mêmes de jacobinisme. Sur le motif de sûreté publique qui déterminait le roi de Prusse à faire entrer ses troupes en Basse-Pologne, on croyait devoir seulement répondre que les armées polonaises et russes étaient plus que suffisantes pour prévenir les troubles ; et l'on se bornait à demander humblement la retraite des Prussiens.

La demande ne fut pas accueillie, et les conjurés, sans aucun moyen pour l'appuyer, eurent recours à des protestations. Ils les firent publier en français et en polonais (*Pièces justificatives*, n° V) ; elles ne produisirent aucun effet. Cette dernière ressource de l'opprimé contre l'oppresser n'en est réellement une que pour le bon droit : il n'appartient qu'à la vérité de s'ajourner elle-même, et de confier au temps la certitude, ou au moins l'espoir de son triomphe. On retrouvait dans ces protestations tous les vices de la réu-

nion illégale dont elles émanaient, pour justifier leur propre existence. Les conjurés de Targowica invectivaient contre la révolution du 3 mai, et imputaient à une faction l'ouvrage d'une diète entière. Pour faire croire que l'approche des Prussiens n'était pas concertée avec la Russie, ils donnaient de grands éloges à Catherine ; ils vantaient sa loyauté, son exactitude à remplir les engagements contractés avec la Pologne ; ils semblaient tout attendre de la grande âme de cette princesse, qui ne prenait même plus la peine de les entretenir dans leur erreur. En se plaignant vivement des excès commis par les Prussiens, ils disaient que la Pologne devait mettre sa confiance entière dans la justice de l'impératrice ; c'est-à-dire, que, dans ces protestations, on trouvait à chaque ligne la preuve des iniquités qui se commettaient au nom et par l'ordre de Frédéric-Guillaume et de Catherine, et en même temps l'éloge répété de ces deux têtes couronnées : comme si les conjurés de Targowica n'eussent obtenu la permission de dénoncer des violences aussi révoltantes, qu'à la condition de paraître croire qu'elles étaient ignorées des souverains qui les ordonnaient. Ce fut sans doute à cette condition, qu'on leur permit de terminer leurs protestations par un article dont on avait calculé d'avance que l'inexécution les exposerait autant à la risée qu'à la haine publiques : ils affirmèrent, en finissant, que jamais, dans aucun cas, ils ne prendraient part à une négociation qui tendrait à séparer la moindre partie du territoire de la république ; et que, pour en défendre la liberté, l'indépendance et l'inviolabilité, chacun d'eux était prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang.

XI. *Ils veulent convoquer le pospolté. — La Russie le leur défend.*

Chacun d'eux, en effet, lui devait, à double titre, ce sacrifice, après l'avoir, par orgueil et par cupidité, précipité dans cet abîme. On peut croire que telle était l'intention de la diète, lorsqu'on la vit prendre une mesure qui pouvait

être efficace, et convoquer le ban et l'arrière-ban de la nation, ou le *pospolité*; au moins elle annonça ce projet dans un manifeste du 2 février, où elle prévenait la nation de l'appel général qu'elle se préparait à faire. Mais le ministre russe était bien éloigné de lui donner cette permission : il lui fit remettre, le 20 février, une note improbable, où il témoignait son étonnement qu'on eût osé indiquer une pareille mesure avant de s'en être expliqué avec lui; il demandait que la généralité fit connaître au plus tôt qu'aucune assemblée de citoyens ne devait avoir lieu; il annonçait que les chefs de l'armée russe avaient reçu des ordres exprès d'empêcher ou de détruire toute espèce d'association; que, d'après cela, la généralité devait, dans des circonstances aussi délicates, se conduire avec plus de sagesse, et s'interdire positivement toutes les démarches précipitées qui pourraient attirer sur la Pologne les forces d'une puissance redoutable. Cette note démontrait que la coupable conjuration de Targowica n'avait de pouvoir que pour faire le mal. Lorsqu'un corps, ou un individu quelconque, qui s'est volontairement chargé du gouvernement, croit devoir, dans un moment critique, prendre une grande mesure, il faut qu'il ait pour lui, ou une force d'opinion, ou une force coactive. La conjuration de Targowica n'avait eu, en commençant, aucune force d'opinion, puisqu'elle ne s'était formée que d'une très-petite minorité; loin d'avoir ensuite acquis cette force, elle avait dû renoncer à l'obtenir jamais, dès qu'elle se vit jouée par la Prusse et la Russie : elle n'avait aucune force coactive, puisqu'elle ne comptait en Pologne qu'un petit nombre d'adhérents; et l'armée étrangère était pour elle un objet de terreur, au lieu d'être un appui. Son appel général ne pouvait donc avoir d'autre effet que d'achever de dévoiler et les vices de sa formation et la nullité de ses moyens.

XII. Elle empêche l'exécution de leurs ordres.

Aussi fut-elle obligée de le révoquer le 22 février. Elle crut échapper à l'humiliation qui devait en résulter pour elle, en disant que sa première annonce avait été mal entendue; qu'elle avait simplement voulu prévenir la nation que les circonstances exigeraient peut-être de grands efforts, mais que sa plus grande espérance était toujours dans la magnanimité de l'auguste souveraine armée pour la liberté polonaise. Il était difficile qu'elle se montrât tout à la fois plus inconséquente et plus abjecte. D'après cela, elle ne devait pas être étonnée, si on la traitait avec le mépris qu'elle-même provoquait. On ne lui permettait de donner des ordres à l'armée polonaise, qu'autant qu'ils pouvaient s'accorder avec les intentions des ministres russes. Igelström ne lui laissa là-dessus aucun doute, par la conduite qu'il tint à la fin de ce même mois de février: Plusieurs généraux polonais, en vertu des ordres que leur avait donnés Rzewuski, alors commandant toute la force armée de la confédération, se préparaient à défendre Czenstochowa, à transporter des parcs d'artillerie, même à changer leurs cantonnements. Igelström, en qualité de général en chef de toutes les troupes russes, cassa les ordres donnés par Rzewuski; lui déclara qu'il ne souffrirait aucune marche, ni déplacement d'un seul corps polonais, sans sa participation; fit distribuer les quartiers de vingt-cinq mille Polonais en Ukraine, remplie alors de troupes russes; se fit remettre la forteresse de Kamieniec (2 mai 1793,) et publia qu'au moindre sujet d'inquiétude qu'on lui donnerait, il ferait désarmer la garnison de Varsovie, et s'emparerait de l'arsenal.

XIII. Etat déplorable de la Pologne.

L'état dans lequel se trouvait alors la république de Pologne était un indice certain de sa prochaine décomposition.

Partout on trouvait, ou oppression, ou anarchie, et partout on aurait vainement cherché le régime régulateur d'un gouvernement juste, ferme et paternel. La généralité avait reçu, à Grodno, l'ordre de s'y constituer en diète confédérée. Pendant ce temps, la diète constitutionnelle avait, à la vérité, interrompu ses séances, mais pouvait les reprendre d'un moment à l'autre, et cependant n'avait plus le complément de son existence légale, depuis que le roi avait accédé à la nouvelle conjuration. Ce prince résidait toujours dans sa capitale, au milieu des membres d'une diète dont il s'était séparé, et loin d'une conjuration à laquelle il s'était joint. Ses ordres n'étaient plus reconnus que dans les cantons soumis aux forces de la conjuration ou de la Russie. Ces forces n'étaient pas toujours dans les mêmes lieux ; il y avait donc des points où des autorités contradictoires se succédaient, où la loi de la veille n'était plus celle du jour, ni celle du lendemain. Le ministre russe, qui se disait armé pour soutenir la conjuration, lui avait dit à elle-même qu'il ne la regardait point comme représentant la république ; il avait de plus refusé de résider auprès d'elle, et restait à Varsovie entouré des débris d'une diète dont il soutenait la nullité. Enfin, tout ce qui constitue un gouvernement était, ou dans un état absolu de désorganisation, ou dans des mains étrangères ; et il n'est pas étonnant que l'anarchie française ait cru ce moment favorable pour s'affilier un État ainsi décomposé.

XIV. *Tentatives des jacobins de France.*

Quelques Polonais, dignes en effet de figurer dans la révolution française, eurent le honteux courage de venir à Paris le 30 décembre 1792, et de se présenter à la Convention. Ils furent admis à la barre, où ils se glorifièrent de professer les principes jacobins, et calomnièrent effrontément leur nation, en affirmant qu'elle pensait comme eux. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que celui qui portait

la parole, Albert Turski, avait été reconnu pour un des plus grands ennemis de la constitution, et qu'il avait exalté le patriotisme des conjurés de Targowicza ; ce qui fit croire qu'eux-mêmes n'étaient pas étrangers à cette députation et avaient vu en elle un moyen de répandre une grande défaveur sur leurs ennemis. Quoi qu'il en soit, Turski eut les honneurs de la séance ; et assurément on ne peut nier qu'il ne les méritât. La Convention, qui a eu l'initiative de toutes les folies révolutionnaires, avait donné les mêmes honneurs à cette grotesque députation, par laquelle elle insultait ridiculement à toutes les nations, en mentant impudemment au peuple français. L'arrivée de la prétendue députation polonaise fut un triomphe pour les puissances qui voulaient présenter comme des jacobins les constituants du 3 mai : elles affectèrent de répandre une accusation qu'elles savaient bien n'avoir point de fondement, mais dont leur politique espérait se prévaloir, et que la prévention du malheur était disposée à accueillir. Les faits que nous avons déjà vus, ceux que nous verrons encore, en démontrent assez la fausseté, dont il nous suffit ici de faire mention.

XV. *Dantzick ouvre ses portes.*

Nous avons dit que le roi de Prusse étendait, avec plus de raison peut-être, cette accusation sur Dantzick. Il lui reprochait d'avoir en France des affiliations avec le club des jacobins, et de servir d'entrepôt pour y faire passer tout ce que les puissances en guerre contre elle avaient intérêt à lui refuser. Ce second grief était fondé ; mais tous les deux servaient de prétexte à Frédéric-Guillaume pour incorporer Dantzick à sa monarchie. Le général Raumer eut ordre de bloquer la ville. Dès la fin de mars, il s'était emparé de plusieurs ouvrages et du château de Weichselmunde. La disette commença à se faire sentir ; il y eut des voies de fait entre la populace et la faible garde de l'intérieur. On n'avait plus aucun espoir d'être secouru par la Pologne ; il fallut

céder à la force : Dantzick ouvrit ses portes le 4 avril, et ce fut par elle que commença le second démembrement.

XVI. *Manifeste pour empêcher la pospolité.*

Les chefs de la conjuration de Targowica, résidant à Grodno, reçurent ordre de donner un nouveau manifeste pour retirer positivement leur première annonce d'une levée générale : ils obéirent ; et ces mêmes défenseurs de la liberté, qui avaient appelé la nation à s'armer toute entière pour sa défense, eurent encore l'opprobre de revenir sur leur basse adulation, et de répéter « que s'il restait pour la Pologne quelque espoir, c'était uniquement dans la magnanimité de Catherine la Grande, et que rejeter ses conseils, ce serait hâter la perte de l'État. » La fin de ce honteux manifeste était remarquable par une phrase bien différente de l'engagement qu'ils avaient pris auparavant, de périr, s'il le fallait, pour l'indépendance et la liberté de leur patrie. Au moment où le danger devenait plus grand et plus évident, ils se contentaient de dire : « Nous conjurons nos citoyens des provinces de ne pas hâter la perte de la république par une agitation hors de saison, et de ne marcher à la défense commune, que lorsqu'ils auront reçu à cet effet le dernier ordre de la généralité. » Il était bien sûr qu'aucun des chefs ne se proposait de donner cet ordre ; il ne l'est pas moins qu'aucun d'eux ne le donna, et que la honte de cette opération dérisoire retomba entièrement sur eux, et les couvrit d'infamie.

XVII. *On veut forcer le roi de se rendre à Grodno. — Déclaration de démembrement des deux cours.*

Cependant Sievers et Igelström faisaient toutes les dispositions nécessaires pour forcer le roi de se rendre à Grodno, pour y préparer la convocation d'une diète, pour établir les cantonnements de l'armée russe, de manière à tenir cette diète entourée, et lui ôter tout espoir de résistance. Les

deux cours étaient d'accord sur les portions de la Pologne qu'elles voulaient démembrer : leurs déclarations parurent le 9 avril ; chacune fit remettre la sienne à Grodno, en pressant le roi d'y aller. Il tenait à ne point quitter Varsovie ; mais il éprouva bientôt, ce qu'au reste il avait déjà éprouvé, surtout depuis son élection, que sa volonté avait toujours été subordonnée à celle de Catherine. Il eut l'ordre formel de partir, et nous le verrons arriver à Grodno le 22 avril.

Les déclarations des deux cours étaient alors publiques ; elles contenaient la démarcation de ce qui devait faire leurs nouvelles limites (*Pièces justificatives*, nos VI et VII). Igelström, qui commandait les troupes russes à Varsovie, donna communication de ces deux pièces au corps diplomatique entier, et même à ce qui restait de la diète constitutionnelle. L'accusation de jacobinisme était répétée partout : on annonçait « que les dispositions hostiles avaient été au point de faire craindre des Vêpres siciliennes ; qu'on n'avait eu que le temps de les prévenir ; et que, pour la tranquillité des deux États, pour celle même de la république, Catherine et Frédéric-Guillaume n'avaient rien trouvé de mieux que de la resserrer dans des bornes plus analogues à la forme de son gouvernement. » En lui annonçant cette résolution comme arrêtée et irrévocable, on engageait la nation « à se réunir en diète, le plus promptement possible, afin de s'entendre amiablement sur cet objet, et de favoriser les vues salutaires des deux monarques, pour assurer à la république une paix inébranlable, et une constitution ferme et stable. » Il est difficile de cumuler avec plus d'audace une iniquité outrageante et une oppression ironique.

Cette communication n'était qu'une vaine forme, qui déjà avait été précédée et allait être suivie des mesures les plus rigoureuses. Les généraux qui commandaient dans les provinces condamnées à faire partie du démembrement, avaient exigé que le serment fût prêté d'avance aux nouveaux souverains. Leurs ordres menaçants contenaient les mêmes re-

céder à la force : Dantzick ouvrit ses portes le 4 avril, et ce fut par elle que commença le second démembrement.

XVI. *Manifeste pour empêcher la pospolité.*

Les chefs de la conjuration de Targowica, résidant à Grodno, reçurent ordre de donner un nouveau manifeste pour retirer positivement leur première annonce d'une levée générale : ils obéirent ; et ces mêmes défenseurs de la liberté, qui avaient appelé la nation à s'armer toute entière pour sa défense, eurent encore l'opprobre de revenir sur leur basse adulation, et de répéter « que s'il restait pour la Pologne quelque espoir, *c'était uniquement dans la magnanimité de Catherine la Grande, et que rejeter ses conseils, ce serait hâter la perte de l'État.* » La fin de ce honteux manifeste était remarquable par une phrase bien différente de l'engagement qu'ils avaient pris auparavant, de périr, s'il le fallait, pour l'indépendance et la liberté de leur patrie. Au moment où le danger devenait plus grand et plus évident, ils se contentaient de dire : « Nous conjurons nos citoyens des provinces de ne pas hâter la perte de la république par une agitation hors de saison, et de ne marcher à la défense commune, que lorsqu'ils auront reçu à cet effet le dernier ordre de la généralité. » Il était bien sûr qu'aucun des chefs ne se proposait de donner cet ordre ; il ne l'est pas moins qu'aucun d'eux ne le donna, et que la honte de cette opération dérisoire retomba entièrement sur eux, et les couvrit d'infamie.

XVII. *On veut forcer le roi de se rendre à Grodno, — Déclaration de démembrement des deux cours.*

Cependant Sievers et Igelström faisaient toutes les dispositions nécessaires pour forcer le roi de se rendre à Grodno, pour y préparer la convocation d'une diète, pour établir les cantonnements de l'armée russe, de manière à tenir cette diète entourée, et lui ôter tout espoir de résistance. Les

deux cours étaient d'accord sur les portions de la Pologne qu'elles voulaient démembrer : leurs déclarations parurent le 9 avril ; chacune fit remettre la sienne à Grodno, en pressant le roi d'y aller. Il tenait à ne point quitter Varsovie ; mais il éprouva bientôt, ce qu'au reste il avait déjà éprouvé, surtout depuis son élection, que sa volonté avait toujours été subordonnée à celle de Catherine. Il eut l'ordre formel de partir, et nous le verrons arriver à Grodno le 22 avril.

Les déclarations des deux cours étaient alors publiques ; elles contenaient la démarcation de ce qui devait faire leurs nouvelles limites (*Pièces justificatives*, nos VI et VII). Igelström, qui commandait les troupes russes à Varsovie, donna communication de ces deux pièces au corps diplomatique entier, et même à ce qui restait de la diète constitutionnelle. L'accusation de jacobinisme était répétée partout : on annonçait « que les dispositions hostiles avaient été au point de faire craindre des Vêpres siciliennes ; qu'on n'avait eu que le temps de les prévenir ; et que, pour la tranquillité des deux États, pour celle même de la république, Catherine et Frédéric-Guillaume n'avaient rien trouvé de mieux que de la resserrer dans des bornes plus analogues à la forme de son gouvernement. » En lui annonçant cette résolution comme arrêtée et irrévocable, on engageait la nation « à se réunir en diète, le plus promptement possible, afin de s'entendre amiablement sur cet objet, et de favoriser les vues salutaires des deux monarques, pour assurer à la république une paix inébranlable, et une constitution ferme et stable. » Il est difficile de cumuler avec plus d'audace une iniquité outrageante et une oppression ironique.

Cette communication n'était qu'une vaine forme, qui déjà avait été précédée et allait être suivie des mesures les plus rigoureuses. Les généraux qui commandaient dans les provinces condamnées à faire partie du démembrement, avaient exigé que le serment fût prêté d'avance aux nouveaux souverains. Leurs ordres menaçants contenaient les mêmes re-

proches que les déclarations. Les troupes polonaises qui se trouvaient alors en Ukraine, en Podolie, en Volhynie, furent incorporées dans l'armée russe; et l'on regrette de voir une partie des officiers passer au service de la puissance qui effectuait la ruine de leur patrie. Igelström, pour assurer l'effet de ces mesures et contenir Varsovie par la terreur, avait mis un embargo sur tous les bâtiments chargés de grains pour cette capitale. Il avait arrêté tous ceux qui se trouvaient auprès de Zakroczym, et établi des batteries au confluent de la Narew et de la Vistule.

XVIII. *Résistance momentanée de Walewski.*

Après le départ de Félix, le bâton de maréchal de la conjuration avait été remis à Michel Walewski : il ne le conserva pas longtemps. Dès les premiers jours de sa présidence, il refusa d'ouvrir le *turnus*, c'est-à-dire, de prendre les voix sur des propositions qu'il ne croyait pas devoir écouter. Sievers le menaça de séquestrer ses biens; il répondit à cette menace en persévérant dans son refus, sortit de la salle, et fit une forte protestation. Ses biens furent séquestrés : il quitta Grodno, et, avant de s'éloigner, adressa à la conjuration un discours contre le rétablissement demandé par la Russie, tant du Conseil permanent que des autres institutions dictées par elle à la diète de 1772, et qui ont été, disait-il, la source de nos véritables malheurs (*Pièces justificatives*, n° VIII). Étrange contradiction! comme si ce n'étaient pas les conjurés eux-mêmes, et les conjurés seuls, qui, en appelant les troupes de la Russie, lui avaient donnée les moyens de parler et d'agir en conquérant! La sévérité de Sievers s'adoucit peu de temps après : il accorda, à titre de pardon, la levée du séquestre; mais Walewski ne revint point à Grodno. La place de maréchal de la diète fut donnée à A. Pulaski. On vit avec peine un nom illustré dans la confédération de Bar, paraître à celle-ci sous la protection russe, et ne se montrer que trop digne de ce honteux avantage.

XIX. *Arrivée du roi à Grodno.*

Le roi n'avait pu enfin résister à l'injonction qui lui était faite d'aller à Grodno. Sievers l'y attendait depuis longtemps, et voulait lui préparer une réception brillante. C'était insulter à ses malheurs personnels et aux malheurs publics; mais ce prince refusa constamment des honneurs qui auraient trop contrasté avec l'état où il était réduit. Il arriva comme un captif qu'on amène auprès de son juge. Sievers lui demanda des universaux pour la convocation d'une diète que Catherine voulait faire tenir à Grodno. Stanislas-Auguste ne pouvait plus se dissimuler que cette diète serait condamnée à jouer le rôle de celle de 1775. Il alléguait qu'il n'avait le droit de faire cette convocation qu'assisté de son conseil; mais Sievers répliqua qu'il fallait commencer par rétablir le Conseil permanent, et, dans le moment, en donna l'ordre formel à la généralité.

XX. *Rétablissement du Conseil permanent.*

Plusieurs des conjurés connaissaient bien les vices de ce Conseil, qui avait fait tant de mal à la Pologne; mais, après avoir pris, dans leur monstrueuse conjuration, l'engagement de maintenir l'intégrité de la Pologne, ils voulaient éviter de convoquer eux-mêmes la diète qui devait sanctionner un nouveau démembrement, et ils suggérèrent à Sievers l'expédient d'en faire prononcer la convocation par le Conseil. Ce misérable subterfuge ne pouvait tromper personne. Le Conseil permanent, supprimé par la diète constitutionnelle, n'avait point encore été rétabli par la généralité, qui, cependant, s'était empressée d'annuler les décrets de la diète les plus importants. Elle n'avait donc aucune raison pour le rétablir; aussi, ne voulant point avouer le motif réel qui la déterminait, elle en imagina un qui condamnait tout ce qu'elle avait fait jusqu'alors : *c'est, dit-elle, pour ne pas laisser la Pologne sans conseil et sans administration*

(*Lettre de la généralité à Félix*, du 11 mai 1793). On ne pouvait pas faire un aveu plus positif, ou de l'anarchie dans laquelle elle avait plongé la Pologne, ou de l'usurpation qu'elle exerçait sur elle. Après avoir eu la prétention de représenter la nation, d'être investie du pouvoir législatif et judiciaire, avoir renversé une constitution universellement aimée et adoptée, en avoir promis une nouvelle qui devait assurer la liberté, l'indépendance, l'intégrité de la république, elle recourait, pour consommer la ruine de la patrie, à un Conseil qui avait été lui-même une calamité publique. Son rétablissement éprouva une grande opposition parmi les membres de la généralité même, et cette opposition ne céda qu'aux menaces réitérées de Sievers (*Note de Sievers*, du 20 avril 1793).

En se rendant ainsi le jouet de l'oppression étrangère, à l'abri de laquelle elle avait établi la sienne, la généralité devint de plus en plus l'objet de la haine et du mépris publics, comme tout pouvoir révolutionnaire qui, voulant dissimuler aux autres ce qu'il ne se dissimule pas à lui-même, se jette dans des contradictions évidentes. Elle s'était volontairement attribué une autorité absolue; elle l'avait constamment exercée à force de rapines et de violences, et elle ne croyait pas cette autorité suffisante pour signer un démembrement. Après avoir tout détruit, tout bouleversé, tout recréé arbitrairement, elle reconnaît que l'État est sans conseil et sans administration : elle ne veut pas convoquer elle-même la diète; mais elle institue le Conseil qui doit la convoquer.

XXI. *Universaux pour la diète.*

Sievers pressait le Conseil et le roi de donner les universaux pour cette convocation; mais il exigeait qu'ils ne fussent pas envoyés à la noblesse des provinces comprises dans le nouveau démembrement. C'était, de la part du Conseil et du roi, le reconnaître d'avance, sans même qu'il leur eût été présenté. L'un et l'autre furent cependant obligés de s'abstenir

de ce qui leur était défendu; et le 6 mai, le Conseil ouvrit ses séances par cet acte de servitude. Ce fut dans cette occasion que le nouveau maréchal Pulaski se déclara hautement le partisan, ou plutôt l'esclave de la Russie : il répondait comme vice-maréchal aux déclarations des deux cours (*Pièces justificatives*, n° IX); et il indigna toute l'assemblée, en mêlant encore les mots d'honneur et de conscience irréprochable à des propositions que l'un et l'autre désavouaient. Pouvait-il y avoir un Polonais attaché à sa patrie, pouvait-il y avoir un étranger attaché à la justice et à la vérité, qui lût de sang froid, dans le premier écrit adressé par Catherine aux provinces dont elle s'emparait, que ces provinces avaient de tout temps appartenu à l'empire moskovite, qu'elles n'en avaient été séparées que dans des temps de crise, et qu'elles sentiraient le bonheur d'être enfin réunies à leur ancienne patrie, qui en reprenait possession, en vertu d'un droit imprescriptible!

XXII. *Nouvel effort du roi auprès de Catherine.*

C'est ici le moment d'observer qu'avant de donner ces universaux, le roi voulut faire un dernier effort auprès de Catherine, et résigner une couronne qu'en effet il n'avait jamais eu la force de porter. « Trente années de travaux, lui mandait-il, pendant lesquelles, en voulant toujours faire le bien, j'ai eu à lutter contre tous les genres d'infortune, m'ont enfin amené au point de ne pouvoir plus même aspirer à servir ma patrie d'une manière vraiment utile, ni à remplir par conséquent ma tâche avec honneur. Les circonstances sont telles aujourd'hui, que mon devoir m'interdit toute participation personnelle aux mesures qui amèneraient le désastre de la Pologne. Il convient donc que je résigne un emploi, qu'il ne m'est plus possible de remplir dignement... Je désire voir occuper par quelqu'un de plus heureux une place, que d'ailleurs mon âge et mes infirmités rendront dans peu d'années vacante... » Voilà ce que ce prince avait

la force d'écrire, et n'eut pas la force de faire : il reconnaissait que son devoir lui interdisait de participer à des mesures désastreuses, et il y participa ; qu'il ne pouvait plus remplir dignement sa place, et il ne la quitta pas. La conjuration ne voulait pas qu'il abdiquât ; Catherine voulut qu'il gardât la couronne jusqu'à ce qu'elle lui ordonnât de la déposer. Elle mandait à son ministre, sans daigner répondre au roi : « Quant à sa proposition d'abdiquer, le moment qu'il choisit pour la réaliser me paraît, à juste titre, le moins opportun. Toutes les raisons de bienséance exigent qu'il tienne entre ses mains les rênes de l'État, jusqu'à ce qu'il l'ait tiré de la crise présente. C'est à ce seul prix que je pourrais me résoudre à lui assurer un sort heureux dans la retraite qu'il médite. » Catherine n'eût pas fait faire une réponse plus dure à un officier de ses gardes qui lui aurait demandé sa retraite. Stanislas-Auguste obéit à ses sujets confédérés, qu'il avait eu la faiblesse de consulter, et à la souveraine étrangère, dont il demandait humblement la permission. Il resta pour participer à des mesures que lui-même avait jugé devoir amener le désastre de la Pologne, et qui l'amènèrent en effet (1).

XXIII. Conduite de la généralité pour les élections.

Les premières furent prises par la généralité. Sievers, qui voyait approcher le moment où il n'aurait plus besoin ni de la généralité, ni de la conjuration, les laissait dans l'état d'avilissement où elles s'étaient mises elles-mêmes, jusqu'à ce qu'il les remplaçât entièrement par le Conseil et la diète. Il se servit de la généralité pour être maître absolu des élections dans les diétines ; et il eut la satisfaction de la trouver toute résolue à l'emploi de moyens oppressifs et vexatoires, que lui-même peut-être n'eût pas imaginés. Quoiqu'elle eût affecté de prendre le titre de confédération-générale, elle sa-

(1) Pendant les trente années de son règne, nous voyons ce misérable garder la servile attitude d'un employé aux gages de la Russie. C'était bien le petit-fils d'un valet.

vait bien que dans la Pologne, comme dans le grand-duché l'opinion prédominante était contre elle ; que par conséquent elle devait s'attendre à un choix de députés qui lui seraient très-défavorables. Les plus anciennes lois avaient fixé les conditions de l'éligibilité : la généralité, sans suspendre ni détruire ces lois, en prescrivit d'autres qui annulaient l'effet de celles-là. Par un premier *sancitum* (11 mai 1793), elle déclara incapables d'élire et d'être élus, tous ceux qui n'avaient pas fait leur renonciation à la diète constitutionnelle, qui n'avaient point accédé à la conjuration de Targowica, qui avaient accepté le droit de bourgeoisie, qui avaient fait partie d'une députation de remerciements pour la constitution du 3 mai, ou qui avaient concouru à sa formation.

Par un second *sancitum*, elle frappa de la même incapacité ceux qui, après avoir accédé à la conjuration de Targowica, s'étaient permis de protester contre quelques-unes de ses décisions. Enfin, comme, d'après les lois, tout citoyen condamné par un jugement criminel avait perdu son droit d'élection, elle commença, en vertu de tous les pouvoirs qu'elle s'arrogeait, par casser plusieurs jugements prononcés contre des individus qu'elle voulait rendre éligibles ; et, craignant ensuite que cette mesure partielle ne remplît pas encore ses vues, elle donna un troisième *sancitum*, qui, afin de faciliter le choix d'hommes vertueux et capables, levait la prohibition légale prononcée contre tout citoyen flétri par un jugement criminel. Il était impossible de prendre plus de précautions pour décrier d'avance les nominations qui allaient se faire ; et lorsque la généralité voulait, disait-elle, par respect pour son serment, ne pas consentir elle-même au démembrement, comment semblait-elle craindre que la diète ne se composât de députés assez courageux pour le refuser ? La raison en est évidente : des députés qui se seraient senti le courage de résister à l'iniquité des deux puissances envahissantes, pouvaient à plus forte raison avoir celui de s'élever contre une confédération tyrannique,

et de rétablir ce qu'elle avait détruit; or, elle aimait mieux voir la Pologne anéantie, que de la laisser jouir en paix d'une constitution précédée de deux ans et demi de discussion et d'examen. Cette intention, qui lui avait dicté les décrets dont nous venons de parler, lui dicta aussi la conduite qu'elle tint dans les assemblées des diètes.

XXIV. *Elle se prolonge et reste avec la diète*

Leur réunion mit au grand jour tous les moyens que peuvent fournir la séduction, la menace et la violence. Dans les unes, on ne permit l'entrée qu'à ceux que l'on crut avoir séduits ou effrayés; dans les autres, on entraîna par force des hommes faibles, à qui il ne fallait que prescrire une volonté. On voyait les conjurés les plus intrigants et les plus actifs parcourir les palatinats, les cercles, les districts, dissimulant partout le véritable but de la diète qui allait s'ouvrir, se faisant nommer eux-mêmes, ou faisant rédiger, pour les députés, des instructions servilement conformes aux vues de la généralité. Si, par hasard, ils rencontraient quelques oppositions, sur le compte qu'ils lui en rendaient, cette assemblée, qui réunissait tous les pouvoirs, sévissait contre les opposants par un *sancitum* formel, ou les punissait, en prononçant contre eux un jugement dans les affaires particulières dont elle pouvait toujours s'attribuer la connaissance: car, sous le prétexte dérisoire d'avoir un compte à rendre à la nation, non-seulement elle se prolongea jusqu'à ce que ce compte fût rendu, mais elle resta en activité, se plaça sur la même ligne que la diète, conserva l'autorité universelle qu'elle s'était arrogée, et disposa despotiquement des biens des particuliers par des jugements, des biens publics par des *sancita*. C'était principalement l'ouvrage des Kossakowski qui, régnant déjà arbitrairement dans le grand-duché, voulaient être, dans toute la Pologne, les seuls agents du despotisme russe.

XXV. *Composition de la diète.*

Pour la première fois, on vit dans le même État deux puissances législatives, exercées l'une par la diète, l'autre

par la généralité. La diète remplaçait la généralité, pour la signature du démembrement; mais celle-ci donnait des lois, même à la diète, qui, revêtu de toutes les apparences du pouvoir législatif, n'était dans le fait qu'un instrument dans la main de la généralité, d'après le serment prêté par le maréchal de la diète, d'obéir à la république confédérée. Dans cette confusion ridicule, tout était irrégulier: elle subsista cependant jusqu'au 15 septembre. Nous verrons, à cette époque, comment elle fut remplacée momentanément par un autre ordre de choses qui n'était pas moins illégal.

Nous venons de voir comment la généralité avait partout dirigé les élections: elle avait été secondée par les troupes russes, qui se tinrent toujours à portée des assemblées; les officiers russes désignaient les nonces sur lesquels les voix devaient se réunir; les élections furent faites sous leur bon plaisir, et cependant plusieurs nonces prouvèrent, par leur conduite, que la tyrannie se trompe quelquefois dans ses calculs, quand elle veut mettre l'humanité trop au rabais. On aime à retrouver ces traits épars, au milieu du bouleversement d'une nation: ce ne sont à la vérité que des éclairs; mais, à travers l'obscur confusion de l'ouragan, ils laissent tomber sur l'honneur et la vertu quelques lueurs qui empêchent d'en perdre entièrement la trace.

XXVI. *Son ouverture. — Premières violences de Sievers.*

Au reste, dans cette diète, le nombre des sénateurs ne s'éleva jamais à plus de dix; à la chambre des nonces manquaient les députés de quinze palatinats (1). La diète se tenait sous le nœud de la confédération déjà existante: le roi en fit l'ouverture, et commença par annoncer ses craintes sur le sort dont la patrie était menacée. En déplorant les circonstances impérieuses dans lesquelles on se trouvait, il in-

(1) Kłow, Braclaw, Posen, Kalisz, Gnezno, Sieradz, Lenczyca, Brzesq, Dobrzn, Polock, Minsk, Wilepsk, etc.

diqua les négociations comme le seul moyen qui pût procurer quelque adoucissement. On n'avait point encore perdu l'espoir de réveiller l'animosité entre la Prusse et la Russie : c'était contre la première qu'on était plus indigné, parce que c'était elle qui avait mis plus de perfidie dans sa politique : on se flattait toujours de pouvoir séparer les intérêts des deux cours. Cette intention parut évidemment dans la différence des deux réponses faites aux premières notes des deux ministres (*Pièces justificatives*, n^{os} X et XI). Dans celle qui fut adressée à l'ambassadeur russe, la diète suppliait la tzarine de ne pas la forcer à ratifier le partage annoncé, et lui faisait observer que cette ratification, qui d'ailleurs était hors de ses pouvoirs, ne justifierait jamais l'envahissement des provinces démembrées. Dans sa réponse à l'ambassadeur de Prusse, elle exigeait formellement l'évacuation des territoires envahis. Le lendemain même de ces réponses, les deux ministres demandèrent, par une note, chacun à deux reprises différentes (*Ibidem*, n^{os} XII, XIII, XIV, XV et XVI), que la délégation fût, sans aucun délai, nommée et munie de pleins-pouvoirs. La réponse de la diète n'étant pas conforme à leur attente, cinq jours après, pour faire voir que leurs intérêts étaient les mêmes, ils renouvelèrent la même demande par une note qu'ils donnèrent en commun, et par laquelle ils demandaient une délégation pour signer, comme en 1773. En réponse à cette demande, plusieurs nonces voulaient qu'on réclamât la médiation de la cour de Vienne; et leur proposition allait être adoptée, lorsque l'évêque Kossakowski parvint à la changer en une simple commission donnée aux ministres dans les différentes cours, de les intéresser à la situation de la Pologne. Il insistait également pour qu'on nommât une délégation, ainsi que les deux cours le demandaient, c'est-à-dire commune pour elles deux; mais il ne put l'obtenir, quoiqu'il affectât de ne vouloir lui donner aucun pouvoir pour faire la moindre cession. On se contenta de désigner une députation, pour

traiter avec le ministre russe. Sievers ne vit dans cette nomination qu'un délai pour s'occuper du traité de partage, dont il exigeait la prompte signature. Étonné de trouver une opposition qu'il ne croyait pas si forte, il reprocha publiquement au roi de la soutenir, et donna ordre au trésorier de ne plus lui payer aucun des revenus de la couronne. Dès que cette défense fut connue, plusieurs nonces se réunirent pour offrir à ce prince 500,000 florins polonais : il leur témoigna sa reconnaissance, mais sans accepter leurs offres, et par ce refus, aussi honorable pour lui que les offres l'étaient pour eux, prouva à Sievers que, s'il y avait encore dans la diète quelque courage, il y avait aussi du désintéressement. Ce ministre, qui peut-être n'avait compté ni sur l'un ni sur l'autre, paraissait résolu à les attaquer tous deux; il fit mettre le séquestre sur les biens de plusieurs nonces, notamment sur ceux des deux maréchaux de la Couronne et de la Lithuanie, parce qu'ils avaient refusé de tenir les séances *remotis arbitris* : ces témoins, dont la silencieuse présence n'avait pas les inconvénients des scandaleuses tribunes de nos trois Assemblées, avaient quelquefois, néanmoins, par leurs seuls regards, encouragé la faiblesse, déterminé l'indécision, ou même fait rougir la vénalité. Sievers voulait que les séances se tinssent à huis clos; mais les maréchaux maintinrent un usage dont ils éprouvèrent souvent l'heureuse influence.

XXVII. Redoublement de violences.

Peu de jours après, ce ministre fit arrêter neuf nonces, qui furent consignés dans leurs maisons. Les autres refusèrent de prendre de nouvelles délibérations : ils déclarèrent simultanément que la diète n'était pas libre; que, d'après les violences qu'on lui faisait éprouver, il était inutile de tenir d'autres séances, jusqu'à ce que les nonces arrêtés fussent remis en liberté; ils firent entre eux un pacte de garantie, par lequel la diète était déclarée rompue à la première

arrestation qui serait faite d'un nonce; ils consignèrent dans un manifeste les protestations les plus fortes *contre l'oppression qu'une puissance étrangère exerçait sur la représentation nationale, et contre la violation des principes les plus communs du droit des gens et de la liberté d'une nation indépendante*. Ils ordonnèrent que ce manifeste serait inséré dans les registres de la diète, et envoyé à toutes les cours étrangères; enfin, ils chargèrent les deux chanceliers d'en donner officiellement connaissance à Sievers. Celui qui fit et soutint avec vigueur cette motion, était le jeune Poninski (prince Adam), fils du maréchal de la diète de 1773. Ce jeune homme, plein de zèle et de fermeté, montra, dans toutes les séances, autant de courage que de patriotisme; mais, ni le maréchal Biéliniski, ni les deux chanceliers ne partageaient son dévouement: par un excès de condescendance, ou plutôt de faiblesse de leur part, l'insertion du manifeste ne fut point faite dans les registres, et il ne fut pas officiellement notifié à Sievers. Cependant la communication tacite qui lui en fut donnée, lui fit faire quelques réflexions. Il ne put se dissimuler qu'il avait besoin d'une diète, quelle qu'elle fût, pour sanctionner le démembrement: il savait bien que celle-là n'était pas, et ne serait jamais libre; mais il lui importait qu'elle pût au moins le paraître, et que les séances continuassent. Il leva les arrêtés des nonces qui étaient consignés chez eux, et déclara que si la diète, sous un prétexte quelconque, se permettait encore un nouveau délai, la totalité du territoire de la république serait envahie.

XXVIII. *La diète veut traiter séparément avec la Russie.*

La diète se trouvait dans la plus grande perplexité. Elle revint à l'espoir de tirer meilleur parti de la Russie: elle donna à la délégation le pouvoir de lui offrir un traité d'alliance offensive et défensive, et de proposer ensuite un traité de commerce; mais en même temps la délégation eut défense

de faire ou d'écouter aucune autre proposition (*Pièces justificatives*, n° XVII), notamment pour tout ce qui pourrait regarder la Prusse. Cela tenait au conseil donné par Stanislas-Auguste, et au désir de rompre l'intelligence récemment établie entre les deux cours. Sievers connaissait trop bien les bases sur lesquelles portait cette récente intelligence; il était loin d'accueillir ce qui aurait pu l'altérer. Dans la note qu'il fit passer à la diète (*Ibidem*, n° XVIII), il insistait pour qu'on nommât une députation, comme en 1773: répétant toujours les mêmes reproches contre la diète de 1788, et l'accusant toujours d'avoir fait une révolution de jacobinisme, il finissait par déclarer qu'on le mettrait dans la nécessité d'*écarter les boule-seux, les perturbateurs de l'ordre et de la paix*, qu'il appelait *les seuls et vrais ennemis de leur patrie*, et qui empêchaient, depuis quatre semaines, de terminer ce qu'on aurait dû faire en quatre jours.

Celui qui parlait ainsi était le ministre d'une puissance qui se disait amie et alliée de la Pologne. On retrouvait dans ses discours et dans ses notes le ton et les expressions de Saldern et de Reppin, et, de plus, cette absurde accusation de jacobinisme, sur laquelle ceux-ci n'avaient pu anticiper. Le roi, ne voulant pas exposer la diète à de nouveaux outrages, nomma les députés que Sievers demandait. Dans les conférences qu'ils eurent avec ce ministre, ils lui remirent un Mémoire pour la tzarine. Son refus fut absolu; ses menaces se renouvelèrent, et, dans une note qu'il adressa (*Ibidem*, n° XIX), non à la députation, mais à la diète, il demanda que les députés fussent autorisés à signer, *sur-le-champ et sans le moindre changement*, un traité d'alliance envoyé de Petersbourg. Il est bien vrai, comme nous venons de le dire, que la délégation avait offert deux traités, l'un d'alliance, l'autre de commerce; mais elle entendait que ces deux traités feraient la matière d'une négociation, et non qu'ils seraient envoyés tout dressés. Celui dont on exigeait la signature contenait dix articles;

il fallait les adopter en masse, sans en discuter aucun : un de ces articles permettait à la république de choisir telle forme de gouvernement qu'elle voudrait, excepté celle du 3 mai, qui était trop visiblement l'ouvrage des révolutionnaires jacobins ; et le dernier, était la ratification pure et simple du traité de partage entre les deux cours.

XXIX. Note fulminante de Sievers. — Discussion dans la diète pour la signature du traité.

Ces deux articles étaient la loi la plus tyrannique qu'on pût dicter à un peuple conquis. La diète opposa un refus presque unanime à des demandes, ou plutôt à des ordres aussi vexatoires ; et Sievers, ne se possédant plus, donna une note fulminante (*Pièces justificatives*, n° XX), que l'on croirait être celle d'un souverain légitime contre des sujets révoltés. Il déclara que, le 17, tout refus serait regardé comme une déclaration hostile ; qu'on livrerait à une exécution militaire les terres et les habitations de ceux qui s'opposaient, disait-il, au vœu général des gens de bien et de la nation ; que l'exécution serait étendue sur les possessions royales, et sur celles de toutes les personnes qui tenaient au roi, à quelque titre que ce fût ; qu'à compter de ce moment les troupes russes ne seraient plus payées, et vivraient aux dépens des habitants de la campagne. Il affectait, en finissant, de parler avec commisération du sort de ces malheureuses victimes de l'entêtement des ennemis du bien public.

Sur ces notes, qui renouvelaient en outre la menace d'envahir le reste de la Pologne, le roi proposa de se borner à laisser Catherine seule arbitre du sort de la république, en lui dénonçant l'excès des malheurs sous lesquels gémissait une nation dont elle voulait être l'alliée. Cette déférence ne parut pas encore suffisante à Sievers ; il exigea que la députation eût l'ordre de signer le traité dans la séance du 17. Cet ordre donna lieu aux plus vifs débats : les violences

exercées contre la diète furent rappelées avec les odieuses qualifications qu'elles ne méritaient que trop ; et cependant quelques nonces voulaient qu'on attendît encore l'effet des nouvelles menaces. « C'est ainsi, s'écriait Mikorski, que nous pourrions dire n'avoir cédé qu'aux derniers termes d'une force inique ; et alors, comment Catherine persuaderait-elle à l'Europe que la cession de nos provinces est le résultat d'une négociation libre ? » Galenzowski voulait qu'au lieu de signer le traité, on déclarât à l'ambassadeur russe que la diète était résolue d'attendre de pied ferme l'effet de ses menaces, comme les sénateurs romains avaient attendu la mort des mains des Gaulois. « Si nous cédions à ces menaces, disait Goslawski, nous serions indignes de l'intérêt des autres puissances, dont nous réclamons les bons offices. » En rappelant les traités de 1773 et 1775, qui, lors du premier démembrement, avaient garanti à la république le reste de ses domaines, il demanda comment on pouvait encore, lorsque deux puissances s'unissaient pour envahir la meilleure partie du reste, compter sur la garantie qu'elles donnaient pour le surplus ? Ah ! plutôt, » disait-il en finissant, périssons avec honneur, dignes de la considération des autres puissances, et ne nous couvrons pas d'une honte éternelle dans l'espoir illusoire de sauver le reste de la patrie ! » Le nonce Kimbar appuya cet avis avec une grande énergie. « Les souffrances, s'écria-t-il, ne sont rien pour la vertu ; il est de son essence de les mépriser !... On nous menace de la Sibérie ?... Ses déserts ne seront pas sans charmes pour nous ; tout nous y retracera notre dévouement... Eh ! bien, oui, allons en Sibérie ! Conduisez-nous, Sire ; là, votre vertu et la nôtre feront pâlir nos ennemis ! » Ce beau moment d'abandon électrisa beaucoup de nonces ; plusieurs voix s'élevèrent pour crier : « Oui, en Sibérie ; partons ! » Un mouvement spontané fit lever tout à coup une partie de l'assemblée, qui offrit alors un spectacle imposant. Si Catherine la Grande eût paru subitement au milieu de la séance, elle n'aurait

pu se dissimuler à elle-même que ses victimes étaient plus grandes qu'elle; elle aurait entendu Karski dire, en fixant ceux dont il se méfiait à juste titre : « *Je déclare que s'il était dans cette chambre quelqu'un qui osât sanctionner ce traité, je serais le premier à lui apprendre quel sort mérite un pareil traître!* » Le roi, craignant les suites de cette effervescence, prononça, pour calmer les esprits, deux discours, que le lecteur trouvera parmi les pièces justificatives qui accompagnent ce livre (nos XXI et XXII), et dont le roi lui-même donna, plusieurs jours après, la traduction française.

Plusieurs nonces alléguaient encore le serment prêté par la confédération, de maintenir l'intégrité de la république; serment qu'on ne pouvait enfreindre sans manquer à sa conscience. Ce furent deux évêques, de Vilno et de Livonie, qui se chargèrent de prouver qu'il y avait des cas où l'on pouvait transiger avec elle. Sur leur insinuation, le roi dit qu'il ne croyait pas coopérer au démembrement, mais s'y soumettre; qu'il n'y avait pas un seul homme au monde qui pût considérer comme l'effet d'une détermination libre la signature du traité. Il appuya fortement l'avis de l'évêque de Livonie, et voulut prouver, non-seulement que la résistance était impossible, mais que l'intérêt de la Pologne exigeait qu'on cédât. Les Kossakowski prétendirent de nouveau que Catherine, une fois satisfaite, mettrait moins d'intérêt à ce qui regardait la Prusse; et qu'en se soumettant à une perte inévitable, on échapperait au danger d'en faire une autre. Ces motifs, tout faibles qu'ils étaient, ne laissèrent pas d'influer sur quelques députés, qui cependant n'étaient pas malintentionnés; d'autres, en grand nombre, cédèrent à la crainte de voir les campagnes ruinées par les dévastations des armées ennemies. Plusieurs projets avaient été présentés la veille : l'un, de Lobarzewski, tendait à donner la signature demandée par Sievers. Le maréchal voulut le faire relire : les observations les plus fortes se font entendre,

d'abord contre la lecture, puis contre le projet lui-même. Lobarzewski fait observer que, dans son projet, l'autorisation même contient la preuve des violences exercées ou annoncées, et que c'est plutôt un manifeste contre une cession involontaire; manifeste qui sera envoyé à toutes les puissances étrangères. Enfin, au milieu du désordre de la séance la plus orageuse, après un premier et un second appel nominal, soixante-treize voix contre vingt décident que la députation sera chargée de signer le traité (*Pièces justificatives*, n° XXIII). Sievers ne voulut donner que cinq jours pour l'examiner; mais, en même temps, il parut consentir, dans la rédaction, à quelques changements insignifiants. Il fit surtout valoir, comme très-important, celui du cinquième article, qui d'abord laissait à la première diète libre la réforme de la constitution, et qui ensuite laissa ce droit à la diète actuelle.

XXX. *Il est signé. — Buchholtz veut faire signer le traité avec la Prusse.*

Ce fatal traité fut enfin signé le 23 juillet, c'est-à-dire à l'expiration du terme prescrit. (*Pièces justific.*, n° XXIV). La contrainte à laquelle était due cette signature, déjà bien constatée par tout ce que nous venons de dire, le fut encore par un dernier trait, qui est le complément de ce tableau. La ville de Grodno, pendant tout ce temps, était si étroitement gardée, que personne, pas même les étrangers, ne pouvait aller à la promenade sans un billet du commandant russe. L'auditeur du nonce étant sorti sans en avoir un, fut arrêté; le nonce s'en plaignit hautement : Sievers lui fit faire des excuses, et offrit aux ministres étrangers de leur donner des billets de sortie et d'entrée pour eux et pour leur suite. Tous refusèrent une offre contraire à la liberté et aux franchises de leur caractère diplomatique.

Nos lecteurs auront sûrement remarqué que ce qui venait de se passer, s'était fait au nom de la Russie, plus qu'à celui

de Sievers (*Ibidem*, n° XXVIII), dont le résultat ne fut encore qu'une nouvelle note donnée à Buchholtz (*Ibidem*, n° XXIX) par ordre de la diète : on y demandait la retraite des troupes prussiennes; on y exprimait le désir que Frédéric-Guillaume déclarât s'il se croyait lié ou non par le traité de 1790. Buchholtz répondit le même jour 31 juillet (*Ibidem*, n° XXX), comme surpris d'une demande évasive, et insista pour commencer les conférences. La diète parut céder; et, le 2 août, donna en effet à la députation des instructions (*Ibidem*, n° XXXI), mais en lui enjoignant de ne traiter que des intérêts relatifs au commerce, et de s'abstenir scrupuleusement de tout ce qui pourrait avoir rapport à une cession quelconque de territoire.

XXXII. Difficultés sur les pouvoirs.

Ces instructions étaient bien loin de remplir les vues des deux cours. Cependant, ce fut d'après elles que les conférences commencèrent le 5 août; et d'après elles aussi, ces mêmes conférences furent, dès le début, arrêtées par des difficultés qui s'élevèrent sur l'échange des pleins pouvoirs. Buchholtz soutenait que ceux de la députation étaient dérisoires; elle lui répondait qu'il n'avait pas le droit de les critiquer, puisque les siens étaient insuffisants. Il convenait qu'il y avait dans les siens quelques défauts de forme, mais faciles à réparer. Quatre jours se passèrent dans ces débats, que la diète eût volontiers prolongés, parce que pour elle c'était toujours un avantage que de gagner du temps. Dans une des séances auxquelles ces débats donnaient lieu, le roi, fréquemment inculpé, voulut justifier tout son règne. Ce fut le but de la première partie du discours qu'il prononça le 10 août. Cette partie est faible, parce qu'il lui était impossible de se dissimuler avec quel avantage on pouvait lui répondre; la seconde partie contient quelques passages intéressants sur l'approbation généralement donnée à la constitution du

3 mai, notamment à l'hérédité, et au choix de la maison de Saxe. (*Pièces justificatives*, n° XXXII).

Impatients de ces retards, les deux ministres s'entendirent pour donner une note (*Ibidem*, n°s XXXIII et XXXIV), chacun séparément. Dans la sienne, Sievers disait que l'intention formelle de la tzarine était que ce que l'on avait fait à son égard fut fait de même avec la Prusse; qu'elle ne voulait aucune différence : et en effet, il terminait avec les mêmes menaces d'une exécution militaire, dont les résultats, ajoutait-il, seraient terribles pour les campagnes.

XXXIII. Vive sortie contre le roi. — Résistance de la diète contre la cession.

Cependant Buchholtz, pour ôter à la députation tout prétexte de plus longs délais, demanda, reçut et présenta de nouveaux pouvoirs; et la députation, qui avait fait dépendre la négociation de leur nouvelle rédaction, commença à négocier, mais toujours en cherchant à rompre. Elle était soutenue par la diète, où, dans le parti même qui avait consenti à la cession, on exhalait contre Frédéric-Guillaume la juste indignation que devait exciter sa perfidie. Quelques nonces étendirent même cette indignation jusque sur Stanislas-Auguste, qui avait été si longtemps opposé au parti prussien. Il y eut, dans cette séance, une particularité fâcheuse pour lui : les opinions se trouvaient partagées, la moitié refusait de donner aucun pouvoir; le roi prit sur lui de faire prévaloir l'opinion contraire, d'après le droit qui, en effet, lui appartenait en cas de partage. Il se fonda sur ce que les instructions prescrivaient toujours à la députation de soumettre son travail à la diète. La ratification de Pétersbourg arriva dans ce moment; et la notification qui en fut faite par Sievers, le 13 août, donna lieu à des séances très-orageuses. Dans celle du 17, qui dura jusqu'à deux heures du matin, le roi demanda qu'avant tout, la diète donnât aussi sa ratifica-

tion : après les plus vifs débats, il obtint soixante voix contre vingt et une. Cet empressement, au moins déplacé, ajouta aux mauvaises dispositions qui se manifestaient contre lui. Le nonce Karski lui adressa plusieurs fois les plus vifs reproches avec tant de violence, qu'il fut généralement blâmé. On voulait même le traduire devant le tribunal de la diète, pour donner au roi une réparation publique. Le monarque fut assez maître de lui pour s'y opposer, et pour demander comme une faveur personnelle qu'on n'attachât pas à ces invectives plus d'importance qu'il n'en attachait lui-même. Cette indulgence, qui eût pu être regardée comme un sentiment de mépris ou de fierté chez Stanislas-Auguste, tenait à la douceur de son caractère ; elle s'accordait parfaitement avec la loi qu'il s'était faite, dès l'ouverture de la diète de 1788, et dont il ne s'écarta pas, de compter pour rien tout ce qui n'attaquerait que ses intérêts ou sa personne. La diète eut égard à sa demande, et ne donna aucune suite à l'imprudente diatribe de Karski ; mais elle reprit toute sa sévérité contre ceux qui inclinaient pour la cession à faire au roi de Prusse. Elle décréta en principe, que quiconque oserait en émettre le vœu, serait considéré et puni comme traître à la patrie ; et en effet, le nonce Podhorski ayant, malgré ce décret, proposé d'autoriser les députations à signer le traité de cession, fut au moment de se voir chassé de la salle, déclaré traître à la patrie, et signalé comme l'instrument infâme de l'usurpation. Cette sévérité eût été bien placée dans un moment où l'on aurait pu la soutenir ; mais à la veille de consentir forcément à la cession, c'était un acte inutile de désespoir bien plus qu'un moyen efficace de résistance. Un autre nonce montra autant d'énergie et plus de sagesse en proposant de rompre toute conférence avec le ministre prussien, de protester devant toute l'Europe, devant l'univers entier, devant l'Être-Suprême, contre les excès et les violences de tout genre employées ouvertement pour forcer la diète d'acquiescer au démembrement, contre l'injustice énorme

et criante, contre l'oppression inouïe dont la malheureuse Pologne était la victime. Cette proposition fut débattue dans les dernières séances du mois d'août ; on y remarqua des traits d'éloquence et de courage dignes des grands intérêts qui s'agitaient : chacun avait la force et l'expression du malheur.

XXXIV. *Nouvelles menaces de Sievers. — Nouvelles violences.*

Le roi avait obtenu de faire intervenir Sievers aux conférences, et, toujours d'après sa confiance, vraie ou simulée, dans « *la grande souveraine*, » se promettait quelques avantages de cette intervention. En effet, Sievers, pour l'entretenir dans son erreur, avait fait faire quelques changements dans le premier traité présenté par Buchholtz. Le nouveau projet avait été discuté ; mais les articles capitaux étaient restés les mêmes, sauf cependant une légère diminution dans le territoire que, d'abord, la Prusse devait prendre. C'était contre ces articles capitaux que la diète ne cessait de réclamer, avec un droit assurément bien incontestable, mais sans espoir de le faire valoir. Le 28 août, les deux ministres donnèrent chacun une note (*Pièces justificatives*, nos XXXV et XXXVI), pour annoncer que le général Möllendorff allait s'établir, comme exécution militaire, dans les provinces près desquelles il s'était tenu jusqu'alors. Ces notes ne produisirent d'autre effet que d'augmenter l'indignation des nonces les plus opposants, quelques efforts que fit le roi pour les calmer. Sievers crut les réduire au silence par une nouvelle note du 29 (*Ibidem*, n° XXXVII) : les efforts des opposants y sont présentés comme un scandale ; il leur fixe un dernier terme, qui est le surlendemain 31, en annonçant qu'un plus long délai entraînerait *des malheurs incalculables*, suites d'un aveuglement volontaire. Il insista par une nouvelle note du 30 (*Ibidem*, n° XXXVIII), aussi menaçante, et plus ironique que l'autre : il y rappelle les sentiments de sa souveraine, prouvés par le traité qui vient d'être

fait, et par les assurances de bienveillance et d'amitié qu'il a été autorisé à donner depuis cette époque consolante. Enfin, ces notes ne produisant pas l'effet qu'il en attendait, il en donna une dernière (*Pièces justificatives*, n° XXXIX), dans laquelle, accumulant toutes les fausses allégations si souvent répétées par lui, il ajoutait que la conduite de la diète ne prouvait que trop évidemment l'existence d'un germe de jacobinisme; qu'il était essentiellement de son devoir de détruire sans retour un fléau si pernicieux. On ne conçoit pas comment un ministre osait se permettre d'entasser dans une pièce officielle autant d'impudence et d'absurdité. Voilà où l'on est amené lorsque, ne voulant point avouer l'emploi ou plutôt l'abus d'une force inique, on veut le justifier par les faits mêmes qui le condamnent: Sievers accuse de jacobinisme la diète convoquée par lui contre ceux qu'il représentait comme jacobins. Lorsque, mettant en pratique les principes du jacobinisme, il s'empare des propriétés des opprimés sans défense, c'est à ceux-ci qu'il donne le nom de jacobins, qui, pour la première fois, se trouve appliqué aux spoliés par les spoliateurs.

En conséquence de cette effroyable logique, il dit être dans la nécessité de faire entourer la diète par quatre bataillons de grenadiers et quatre pièces de canon. Au même moment il écrit au grand-maréchal de Lithuanie, chargé en cette qualité de la police de la diète: il lui communique avec le plus grand détail les mesures qu'il va faire prendre dans l'intérieur même de la salle, comme il prescrirait à son aide de camp les précautions à prendre dans une ville qu'il serait chargé de défendre; et il finit par dire que, du reste, chacun aura *liberté entière* pour ses opinions (*Ibidem*, n° XL).

XXXV. La diète autorise à signer, sous une condition improuvée par les deux ministres.

Cette annonce fut littéralement exécutée le même jour: c'était avouer publiquement les dernières violences, c'était

consigner dans les faits mêmes la nullité du consentement qu'on voulait arracher; et la diète, jugeant alors que cette nullité, prononcée par les principes, était suffisamment constatée par l'exécution, autorisa la députation à signer le traité de partage, mais sous la condition qu'il ne serait pas ratifié, tant que le traité de commerce et les articles particuliers réciproquement assurés par la médiation et la garantie de la Russie, ne seraient pas arrêtés et signés (*Ibidem*, n° XLI).

Cette addition avait été communiquée à Sievers, et approuvée par lui, au moins tacitement; mais le roi de Prusse ne l'ayant pas adoptée, Buchholtz donna, le 21 septembre, une note pleine de menaces (*Ibidem*, n° XLII), pour annoncer que les conditions ajoutées par la diète étaient inadmissibles; et le même jour, Sievers, démentant tout à coup son approbation ou son silence, fit connaître, par une autre note (*Ibidem*, n° XLIII), la nécessité indispensable de signer le traité, sans aucune addition, si on ne voulait pas s'exposer aux suites les plus fâcheuses. Ce changement de Sievers indisposa fortement la diète. Dans les opinions, on s'exprima avec une véhémence malheureusement trop motivée, contre la tyrannie que les deux cours exerçaient sur la Pologne; aussitôt, une nouvelle note de Sievers annonça qu'il était forcé d'en venir à l'exécution des mesures les plus sévères (*Ibidem*, n° XLIV).

XXXVI. Enlèvement de quatre nonces. — La diète est cernée. — Le traité est signé.

En effet, pendant la nuit du 23, quatre nonces furent enlevés dans leurs maisons par des détachements russes: Krasnodembski de Liw, Szydowski de Plock, Mikorski de Wyszogrod, Skarzynski de Lomza. Le matin, à la pointe du jour, deux bataillons entourèrent le château, quatre pièces de canon furent braquées contre les portes, toutes les avenues furent occupées, et il y eut défense expresse de laisser sortir personne. La diète s'était paisiblement réunie

au milieu de cet appareil effrayant ; mais la délibération ne commençait pas, d'après une loi qui interdit ou suspend toute délibération dans la diète tant qu'elle est assaillie par les violences. Sievers, outré de voir la soumission de la diète retardée par le moyen même qu'il avait pris pour la hâter, envoya une note (*Pièces justificatives*, n° XLV) plus virulente encore que toutes les autres. Il avouait sans détour l'enlèvement des quatre nonces, dont l'un, disait-il, a loué ouvertement les principes de jacobinisme de la diète révolutionnaire et de la constitution du 3 mai : il n'avait point eu l'intention de gêner la liberté des suffrages ; il n'avait voulu que rendre service à la nation, et il ne croyait pas pouvoir douter de son approbation. Rautenfeld, commandant des troupes qui entouraient la salle, avait pris place au milieu de la diète : il fut témoin de la consternation de tous les nonces à la lecture de la note. Deux fois on envoya un des chanceliers à Sievers, pour lui représenter que la diète ne pouvait délibérer qu'on ne lui eût rendu les nonces arrêtés. Une réponse dure et négative fut, une heure après, suivie d'une note (*Pièces justificatives*, n° XLVI) où les délais de la diète sont représentés comme une nouvelle offense envers les deux cours ; et Sievers trouve encore un symptôme de jacobinisme dans ce manque de respect pour les souverains. Cette note fut lue et écoutée dans le plus grand silence ; chacun restait immobile à sa place, et la délibération ne commençait pas. Rautenfeld, pour qui cette énergique et silencieuse résistance était inexplicable, pressait le roi d'ouvrir la discussion ; ce prince répondait qu'il n'avait aucun pouvoir pour forcer les nonces à rompre le silence. Enfin Rautenfeld sortit pour aller prendre les ordres de Sievers : rentré un moment après, il déclara que tous les nonces resteraient dans la salle jusqu'à ce qu'ils eussent accédé à ce qu'on leur demandait ; et que, si ce moyen ne suffisait pas pour les faire fléchir, il était autorisé à employer les derniers moyens de rigueur. Cette nouvelle menace fut accueillie avec le même calme et le même silence ;

aucun geste de trouble et d'impatience ne se fit remarquer : on semblait redouter de se permettre le moindre mouvement qui pût être pris pour un indice de terreur ou de faiblesse. Il était trois heures du matin, et Rautenfeld se levait pour faire entrer un détachement dans la salle, lorsque Ankwicz, nonce de Krakovie, proposa un moyen de conserver l'inaction passive de la diète, et, cependant, de remplir l'attente des deux cours. Sur son invitation, trois fois le maréchal demanda si la diète donnait son consentement à ce que la députation signât le traité sans aucune addition ; trois fois, soit indignation, soit effroi, la demande ne reçut aucune réponse : et le maréchal, déclarant qu'il ne se présentait point d'opposants, prononça que la députation était autorisée à signer (*Ibidem*, n° XLVII). On fit, dans cette même nuit, les protestations les plus fortes contre les violences inouïes qui venaient d'avoir lieu : Rautenfeld mit un crayon dans la main du roi ; il la conduisit sur le papier, et le traité fut signé le 25.

La diète se flattait qu'alors, du moins, les quatre nonces lui seraient rendus ; elle en fit la demande formelle le 26 Sievers répondit qu'ils avaient été conduits dans leurs propriétés, où ils ne seraient point inquiétés tant qu'ils ne songeraient pas à revenir à Varsovie (*Ibidem*, n°s XLVIII et XLIX).

Par ces deux traités, que les violences et la mauvaise foi de la Prusse et de la Russie arrachèrent à la Pologne, cette malheureuse république perdit encore une partie de ce qui lui avait été conservé et garanti par le partage de 1772. La Prusse s'empara de la ville de Czenstochowa, dans la Pologne mineure, de la meilleure partie de la Grande, de Thorn et Dantzick ; elle étendit ses frontières jusqu'à la rive gauche des rivières de Piliça, de Skierniewka, autrement nommée Iezowka, et de Bzura. La Russie tira une ligne qui lui donnait la moitié de la Lithuanie ; elle eut les palatinats de Podolie, Poloçk, Minsk, une portion de celui de Vilno, la moitié de Nowogrodek, Brzesç et Volhynie. On ne manqua pas de mettre dans les deux traités, que les puissances co-

partageantes garantissaient à la république ce qui lui restait ; et il n'était pas difficile de prévoir que cette ironique garantie n'était que l'annonce d'un troisième et dernier partage.

XXXVII. *Dissolution du complot de Targowica.*

Lorsque le second fut signé, la conjuration de Targowica n'existait déjà plus. Cette suite de mesures tyranniques employées contre la diète, au milieu même de ses séances, avait provoqué, dans le cours des délibérations, les imputations les plus fortes, mais les plus méritées, contre les *vrais auteurs de tant de désastres* ; nom que l'on donnait avec raison aux trois chefs de la conjuration de Targowica. Universellement haïe ou méprisée, elle touchait au terme, déjà trop long, de sa durée. Catherine, qui n'en avait plus besoin, demandait sa dissolution ; soit qu'elle fût fatiguée de la désunion des chefs entre eux et de la cupidité des autres, soit qu'elle voulût récompenser la honteuse soumission de Stanislas-Auguste, en le débarrassant d'une confédération qui en avait fait son esclave. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi lui-même désirait vivement qu'elle fût dissoute. Le 15 septembre, la diète avait témoigné le même désir. Massalski, évêque de Vilno, demanda, au nom des États, la dissolution d'une confédération qui, après avoir servi d'instrument à la ruine de la patrie, avait établi dans l'État deux pouvoirs souverains, puisqu'elle exerçait ses fonctions de souveraineté, même pendant la tenue de la diète, et qui paraissait, dès à présent, vouée à un anéantissement qu'elle avait mérité, puisqu'elle n'était plus même protégée par les puissances à qui elle devait sa formation, et dont, malgré ses protestations pour le maintien et l'indépendance de la Pologne, elle n'avait que trop bien servi les desseins. En conséquence, l'acte de sa dissolution fut dressé, dans le conseil, sur la demande de Sievers, et signé sur-le-champ par le roi et les ministres ; il le fut le lendemain par la diète, qui annonça, en même temps, qu'elle restait confédérée, sous le commandement du

même maréchal. Elle laissa insérer dans l'acte un motif dont l'évidente fausseté contrastait avec les violences qu'elle éprouvait dans ce moment même : « Attendu, était-il dit, que la nation se trouvait déjà dans un état suffisant pour pouvoir exercer, par elle-même, la suprême puissance. »

XXXVIII. *Traité d'alliance et de commerce avec la Russie.*

Après avoir, par ce mot imprudent, anéanti toutes ses protestations, la diète fut obligée de s'occuper d'un traité de commerce et d'alliance défensive avec la Russie. La proposition fut faite par Ankwicz, député de Krakovie, qui s'honorait de son dévouement aux volontés de Pétersbourg ; il demanda qu'il fut dressé une instruction à cet effet (*Pièces justificatives*, n° L). Ce mot dérisoire avait été convenu avec Sievers, qui, sur cette demande, présenta un traité en quatorze articles. Quoique feignant de les discuter pendant quelques jours, il n'y voulut souffrir aucun changement intéressant ; et, le 16 octobre 1793, fut signé le dernier acte de l'asservissement de la Pologne à la Russie (*Ibidem*, n° LI).

Dans ce traité, sous le nom d'alliance et d'amitié, et pour reconnaître les services constamment rendus par Catherine à la république, celle-ci se soumet à une loi telle que le sénat romain l'imposait aux peuples vaincus dont il voulait encore pendant quelque temps paraître l'allié. Sa constitution, ses relations avec les autres puissances, la guerre, la paix, ses intérêts les plus chers, et le mode même de son administration, tout est mis sous la sauvegarde, c'est-à-dire, sous la domination absolue de la Russie, qui, à ce prix, lui garantit les faibles débris de son ancienne existence. Jamais on n'avait violé, profané aussi ouvertement les principes qui doivent régler l'alliance de deux nations ; et il était impossible que cette nouvelle garantie, plus perfide encore que celles qui l'avaient précédée, n'amenât pas bientôt une nouvelle révolution.

XXXIX. *Courage de quelques nonces. — Accusation de jacobinisme repoussée avec force.*

L'indifférence, la fausseté, la vénalité, la terreur qui, dans cette fatale diète, imprimèrent une honte ineffaçable sur la plupart de ses membres, ont, par cela même, placé dans un rang honorable le petit nombre de ceux que les menaces, les promesses, les mauvais traitements n'ont pu détourner de leur devoir : il leur fallait déjà une grande force d'âme pour s'opposer à l'excès de la tyrannie; il leur en fallut bien plus, quand ils virent que leur résistance ne sauverait pas la patrie, parce qu'ils auraient peu d'imitateurs. Leur courage parut surtout dans les journées des 17 juillet, 2 et 24 septembre; et, en s'exposant à toutes les vexations, à la perte de leurs biens et de leur vie, ils effacèrent le tort qu'ils avaient eu de se laisser entraîner dans la conjuration de Targowça, source de toutes les calamités dont alors ils étaient victimes.

Ce fut un d'eux qui fit sentir à la diète la nécessité de s'élever enfin contre l'absurde accusation de jacobinisme, et de la repousser jusque sur les puissances qui voulaient en souiller la Pologne. Plus on avait cru devoir céder aux violences par lesquelles ces puissances avaient arraché l'abandon de tant de provinces, plus il était essentiel de montrer que ces violences étaient encore moins révoltantes que l'accusation qui leur avait servi de prétexte : les violences appelaient l'intérêt général en faveur de la nation sur qui elles avaient été exercées; l'accusation inculpait cette nation aux yeux de la société entière, en lui imputant des principes destructifs de la société même. A la vérité, cette attaque ne fut repoussée par la diète de Grodno, que lorsqu'elle vit qu'après l'avoir dirigée contre la diète constitutionnelle, on la dirigeait aussi contre elle-même; mais, dans le discours dont nous allons rapporter la substance, ainsi que dans l'acte qui en fut la suite, la première diète ne fut pas moins justifiée que la seconde. Suchodolski, castellan de Smolensk, ou-

vrit la séance du 5 septembre par une motion qu'il soutint avec force :

« Jusqu'ici l'Europe entière a donné le nom de jacobinisme à cette doctrine coupable qui, dans son ambitieux délire, détruit toutes les lois nationales, arrache aux souverains leurs droits les plus précieux, dégage le peuple de toute espèce de joug et du respect dû à ses chefs, porte atteinte à l'autorité suprême, et met en danger la tranquillité publique, ainsi que le bonheur de la société... Les puissances qu'on a vu s'armer contre ces funestes maximes persécutent, sous le même prétexte, ceux qui les ont constamment abhorrées. Parce que les Polonais refusent leur sanction à des actes de violence qui portent tous les caractères de l'iniquité la plus révoltante, et surtout au démembrement de leurs provinces, sur lesquelles on n'a d'autre droit que celui du plus fort; parce qu'ils défendent avec vigueur les prérogatives de leur roi et les privilèges de la nation; parce qu'ils résistent à l'oppression sous laquelle on fait gémir l'un et l'autre, les agents de ce despotisme leur reprochent, dans des notes et autres écrits, ce jacobinisme qu'ils ont en horreur... Et quelles mesures prend donc cette prépondérance arbitraire pour mettre votre personne en sûreté? Elles sont assurément d'un genre neuf, et bien dignes du motif qui les a dictées. Des canons braqués sur le palais de Votre Majesté; des camps qui le dominent et le menacent; des bataillons qui entourent et remplissent la ville; une force armée qui assiège le lieu des délibérations, qui retient le chef d'un peuple libre enchaîné sur un trône, dont on a d'avance ébranlé les fondements; qui l'y force à souscrire à l'arrêt terrible par lequel ses droits et ceux de ce peuple sont réduits au néant : telles sont les précautions employées contre les prétendus complots ourdis par le jacobinisme. Et qu'est-ce autre chose que ce jacobinisme lui-même, dans tout ce qu'il a d'illégal et d'odieux ?

« Quel nouveau genre de sûreté et de défense ont-ils inventé, ces ministres qui prétendent mettre votre personne à

l'abri de nos attentats? Quel tour ingénieux pour inculper de jacobinisme ce patriotisme épuré qui en est le contraste?... Nous n'avons pas besoin d'une autre justification. Monarques et nations, tous savent qu'aucun peuple ne fut plus éloigné que le polonais de ces maximes odieuses. Mais, pour confondre les notes et écrits lus dans les dernières séances, et si peu compatibles avec la dignité de la nation, nous prions Votre Majesté d'enjoindre à ses chanceliers d'y faire une réponse... Daignez, Sire, ne point laisser sans réplique des reproches injurieux. Daignez rendre, en faveur d'une nation fidèle, un témoignage éclatant, qu'elle n'a jamais professé ce jacobinisme qu'on lui impute, et dont elle abhorre la doctrine. En conséquence, je remets au secrétaire, pour en faire lecture, un projet d'injonction aux chanceliers, ayant pour objet la rédaction d'une réponse de ce genre, et je prie les États de statuer à cet égard. »

Le projet, lu et mis en délibération, reçut par trois fois une approbation unanime; en conséquence, le chancelier de la Couronne et celui de Lithuanie rédigèrent une réponse, qui fut remise à l'ambassadeur de Russie et au ministre prussien (*Pièces justificatives*, n° LII). On y constatait combien les puissances voisines devaient savoir gré, au gouvernement polonais, de la vigilance qu'il avait sans cesse apportée à fermer accès en Pologne aux maximes de la fausse philosophie du jour; combien il avait témoigné d'intérêt pour le succès des mesures communes concertées, entre les premières puissances de l'Europe, pour garantir leurs États de cette funeste contagion; et on y démontrait qu'il n'avait pas même tenu à lui qu'il ne prît une part directe à la coalition générale.

Cette pièce, remise directement aux deux ministres, et communiquée officiellement à toutes les cours, trouva chez ceux-là des dispositions trop mauvaises, et chez celles-ci des intérêts trop opposés : elle resta sans réponse; mais elle n'en appartient pas moins à l'histoire, qui doit en consacrer la vérité. La Prusse et la Russie certainement n'avaient ja-

mais cru qu'une pareille accusation pût être prouvée; mais elles n'avaient pas besoin qu'elle le fût : il leur suffisait que, dans le moment, elle répandît une grande terreur, qui portait à la croire en dispensant de l'examiner; et c'est ce qui arriva. Quand on voudra réfléchir sur cette perfide combinaison, on la trouvera bien plus criminelle encore que le démembrement même, dont elle fut le prétexte.

XL. *Conduite de l'Autriche.*

Il faut rendre justice à l'Autriche, pendant que nous pouvons encore ne pas étendre sur elle les terribles reproches qui pèsent sur les deux autres puissances : elle fut étrangère à ce second démembrement. Nous n'avons pas à examiner, quant à présent, par quel motif elle s'abstint d'y prendre part : nous n'aurons que trop tôt à parler de celle qu'elle prit à ce qui se fit deux ans après; mais enfin, en 1793, les Polonais furent autorisés à croire qu'elle désapprouvait ce nouveau partage; qu'elle s'était même refusée aux ouvertures qui lui avaient été faites à ce sujet. Sulkowski en parut persuadé dans un compte qu'il rendit à la diète; mais ce compte était lui-même incomplet, en ce qu'il ne rappelait pas l'engagement souscrit par l'Autriche, lors du premier acte de partage. Dans cet acte, rédigé par elle, et dont elle avait exigé la signature dans Varsovie, avec les mêmes violences exercées vingt ans après à Grodno, elle garantissait à la Pologne le territoire qu'on daignait encore lui laisser. Elle était donc, en principe, obligée de remplir cette garantie, en s'opposant à toute autre usurpation; mais la république était en droit de le lui demander, et ne le fit pas : il est très-vraisemblable que cette demande eût été inutile. Le silence réciproque de la Pologne et de l'Autriche ne justifie ni l'une ni l'autre; mais il indique évidemment qu'il y avait donc alors des circonstances qui changeaient leur position respective. Ces circonstances étaient la seconde campagne de la coalition contre la France. Les événements qui en furent la suite ne

placèrent plus les intérêts de la Pologne, aux yeux de l'Europe ébranlée, que sous un jour ou faux, ou défavorable; l'arrière-ligne dans laquelle on avait peine à les distinguer encore, semblait mettre les Polonais hors de la révolution sociale qui se développait alors, ou ne l'étendre jusqu'à eux que pour les accuser injustement d'en faire partie. Nous verrons, dans le livre suivant, tous ces affreux calculs, repris et suivis par les trois puissances, amener la ruine entière de la Pologne.

XLII. Le complot de Targowica coupable du second démembrement.

Lorsque la diète de Grodno eut signé le second démembrement, la conjuration de Targowica ne manqua pas de dire qu'il ne fallait en accuser que les auteurs de la révolution du 3 mai. Elle s'empressa de rejeter sur eux une accusation qui ne devait porter que sur elle. Il n'est pas douteux que cette révolution ne fût ce qui avait armé Catherine contre eux; mais ils avaient bien constamment le droit d'en faire une avec l'aveu des palatinats : aussi n'était-ce pas ce droit qu'elle leur contestait; on ne pouvait nier qu'il n'appartint à la nation polonaise. Toutefois, selon les principes de Catherine, la nation ne pouvait plus faire usage de ce droit contre la garantie qu'elle avait acceptée. En supposant même que cette prétention fût soutenable, elle ne pouvait être alléguée qu'autant qu'une partie de la nation aurait demandé que l'on maintînt contre l'autre la constitution que celle-ci voulait changer. Il fallait donc que cette demande fût faite, pour que la Russie fit valoir sa garantie, dont l'exécution, devant intervenir entre deux partis opposés, devenait caduque, s'il n'y en avait qu'un. Catherine le sentait si bien elle-même, qu'elle ne fit avancer ses troupes que lorsque les conjurés se furent formés à Targowica. L'événement démontra que ce n'était pas pour eux qu'elle prenait les armes; mais elle avait besoin d'eux pour les prendre, et c'est là ce qui fait leur condamnation; ils ont été trompés par elle. Personne assurément

ment n'entreprendra de la justifier; mais pourquoi ont-ils imploré son secours? Pourquoi lui ont-ils fourni l'occasion d'exercer sa garantie? Elle a bien dit que cette garantie était devenue nécessaire contre une révolution qui transportait sur ses frontières les principes des jacobins; mais cette allégation, si fortement démentie par tout ce qu'on vient de voir, ne fut pas d'abord soutenue, pas même avouée par les conjurés. Ils eurent la faiblesse, ou la coupable réticence de ne pas la repousser; mais pendant longtemps ils n'eurent pas la hardiesse de la défendre. Avant de s'avilir encore, en se chargeant lui-même de propager cette affreuse calomnie, Félix avait dit positivement le contraire dans un manifeste du 16 juin 1792 : « *Il s'agissait uniquement, disait-il alors, d'anéantir la nouvelle monarchie. . . . de donner à la république une constitution bien ordonnée, indépendante du pouvoir monarchique absolu.* »

Ainsi, pendant que les conjurés reprochaient à la constitution du 3 mai l'établissement d'un pouvoir monarchique trop absolu, la Prusse et la Russie lui reprochaient des principes jacobins, et se fondaient sur ce motif pour convenir entre elles du démembrement. C'est pour empêcher l'extension de ces principes, qu'elles ne trouvèrent rien de mieux que de resserrer les limites de la Pologne. C'est donc par ce parti que leur intervention a été provoquée, quoiqu'elle l'ait été avec une contradiction évidente : c'est toujours lui qui est responsable des suites qu'elle a eues; et quand on songe combien ce parti était peu nombreux lorsqu'il se sépara de la diète constitutionnelle; que les plus grands changements qu'elle fit ne trouvèrent pas plus de douze ou quinze opposants; et que ce fut à Iassy que ces opposants convinrent avec le ministre russe de former leur confédération, il est impossible de se refuser à faire tomber sur eux le reproche d'avoir été les seuls auteurs de la ruine de leur patrie. Pourquoi ont-ils voulu détruire une révolution qui assurait la grandeur et la prospérité de la Pologne? Parce qu'elle con-

trariait les intérêts particuliers, les vues ambitieuses, et les habitudes de quelques familles oligarchiques. Ainsi réduite et analysée, leur conduite est le plus grand délit qu'un citoyen puisse commettre contre la société dont il est membre, et la plus grande leçon que l'histoire puisse fournir.

XLII. Il est jugé tel par la diète même de Grodno qui en fut la conséquence.

C'est ainsi qu'en jugea la diète même de Grodno, condamnée par eux à sanctionner le démembrement, dont leur confédération était la cause. Convoquée, rassemblée, siégeant au milieu des armées russes, elle n'en témoigna pas moins sa juste indignation contre ceux qui les avaient appelés; ils étaient presque tous absents, notamment Branecki, Rzewuski et Félix Potocki. Le paiement des appointements de leurs places fut suspendu, sur la motion de Cierniewski : le décret paraissait rendu en général contre les fonctionnaires absents; mais les trois principaux chefs furent nominativement inculpés dans la discussion, surtout par Goslawski. La sortie vive, mais fondée en raison, qu'il se permit contre eux, nous a semblé devoir trouver place ici, comme le dernier trait du tableau que nous avons à tracer de ces grands coupables.

« Celui-là seul a droit aux récompenses, qui remplit par lui-même et avec fidélité tous ses devoirs. D'après ce principe, je le demande, peuvent-ils exiger un traitement, ceux qui ont abandonné leur patrie dans l'instant critique où elle réclamait hautement leurs secours? Je périrai sans doute avec cette patrie infortunée; mais le dernier soupir que j'exhalerai sera un reproche contre ces citoyens dégénérés, qui, après avoir été un fardeau inutile sur le sol de la Pologne, ont fini par la livrer au carnage et à la dévastation. Mécontents du nouveau régime constitutionnel, qui forçait leurs têtes altières à se courber sous le niveau de la loi, ces prétendus grands ont poussé la bassesse jusqu'à ramper sans pudeur

aux pieds de la Russie, pour en obtenir des secours mercenaires, à l'aide desquels ils pussent élever, sur les ruines du gouvernement, des autels à leur orgueilleuse ambition, un trône à leur oligarchie. C'était au pied de ces autels, sur les degrés de ce trône, que le Polonais, dégradé par leurs viles calomnies, affaibli par leurs coupables efforts, devait venir ployer le genou devant ces divinités du jour, dont un despotisme sans bornes aurait assuré l'empire. La patrie en deuil verse encore des larmes de désespoir sur l'ingratitude de ces fils dénaturés, qui ont payé ses soins par la trahison la plus infâme. L'habitant de ces malheureuses contrées ne peut contempler, sans une douleur mêlée d'effroi, les suites funestes de son aveugle confiance, le résultat de ces secours, équivoques d'abord, et bientôt dangereux, qu'il ne réclamait pas. Oui, ce sont les Branecki, les Rzewuski, les Potocki, ces chefs, ces soutiens de la ligue oligarchique, qui ont renversé la république; enorgueillis de vains titres, dont ils méconnaissaient la source, ils ont osé s'élever au-dessus de la loi; que dis-je? ils la forçaient de se plier à leurs caprices; et, toujours aux prises avec ce trône, objet de leur ambition, ils foulaient d'un pied superbe le faible, qui osait faire valoir ses droits : il leur fallait un roi sans pouvoir, des lois sans énergie, un gouvernement sans cohérence et sans force (1). C'était pour consolider en Pologne ces principes odieux, qu'avait créés leur orgueil, ennemi de toute espèce de joug, et qu'appuyait leur despotisme; c'était pour les propager et nous asservir, qu'ils ont mendié à Pétersbourg ces secours désastreux, qui, après nous avoir précipités dans un abîme de malheurs, ont fini par les engloutir eux-mêmes! »

Tel fut en effet leur triste sort, qu'ils ne surent pas même ennoblir par leur repentir. Ces hommes, qui avaient tant promis de verser leur sang pour défendre l'intégrité de la ré-

(1) Ce peu de mots contient une analyse aussi exacte que frappante de ce que l'on vit longtemps après dans l'*Histoire de Pologne*, par Rulhière, et de ce que nous voyons encore de nos jours.

publique, ne figurèrent point dans les derniers efforts qu'elle fit l'année suivante, et s'applaudirent de survivre à sa destruction, pour jouir en sibirites de leur honteuse et immense fortune.

XLIII. Différence à établir entre ces deux assemblées.

Le parti que la diète de Grodno prit à leur égard établit donc entre eux et elle une différence très-sensible : elle a sanctionné le démembrement, mais entourée, menacée par les troupes qu'eux-mêmes avaient appelées ; elle a annulé, comme nous le verrons dans le livre suivant, tout ce qu'avait fait la diète constitutionnelle, mais elle avait été mise par eux dans la nécessité de céder aux violences, aux volontés tyranniques des deux cours ; elle a opposé une forte résistance jusqu'au moment où, en la prolongeant, elle aurait compromis l'existence de la diète entière. Les conjurés de Targowica n'en ont jamais opposé aucune. Les nonces de Grodno sont restés sur une brèche qu'ils ne pouvaient plus défendre, et sur laquelle cependant quelques-uns d'entre eux voulaient expirer. Les conjurés de Targowica, après avoir démantelé leur patrie, ont bien dit qu'ils ne pouvaient plus la défendre, et ils l'ont quittée pour aller chez ses ennemis. Je ne prétends pas assurément justifier, par ce parallèle, tous les actes de la diète de Grodno ; mais elle ne doit pas non plus être enveloppée dans la proscription générale, à laquelle la justice de l'histoire a voué les conjurés de Targowica. Elle semble n'avoir fait que le moindre mal qu'elle pouvait faire. Grand exemple ! qui démontre évidemment qu'en politique il ne faut jamais se placer dans une position où l'on ne peut faire le bien. La diète de Grodno aura donc eu tort, dira-t-on, de se mettre dans cette position : oui, sans doute ; mais le premier et le plus grand tort sera toujours celui des conjurés de Targowica, qui, en la forçant d'agir comme elle a fait, l'ont mise dans l'impossibilité de se conduire autrement.

LIVRE TREIZIÈME.

I. Quel sort le second démembrement prépare à la Pologne.

Le nouveau démembrement de la Pologne, ainsi effectué entre la Prusse et la Russie, devait être et fut regardé comme l'annonce d'un troisième, qui anéantirait les derniers restes de cette malheureuse république. La faible existence qu'on feignait de lui laisser, était trop précaire pour être durable. Le Polonais, conquis ou avili, ne pouvait voir qu'avec peine, sur les débris de la carte géographique de son pays, un nom qui ajoutait encore à son infortune, en lui rappelant son ancienne grandeur ; et un nouvel effort devait, ou le soustraire à ses oppresseurs, ou le soumettre entièrement à leur politique spoliatrice : car, malgré la conduite réservée que l'Autriche venait de tenir dans le second partage, on ne pouvait douter que, l'espoir d'après lequel elle avait observé cette réserve venant à se dissiper, elle ne se ralliât aux principes des co-partageants, surtout n'ayant plus à combattre les sincères remords de Marie-Thérèse, et les tardifs regrets de Kaunitz. Cet espoir avait été dans les dédommagements qu'elle comptait trouver en France, où le début de la campagne de 1793 fut marqué par des succès. La fin de cette même campagne, et les revers de celle de 1794, lui ayant appris ce qu'elle avait à craindre d'une nation qui, en supportant au dedans une tyrannie aussi absurde qu'inouïe, avait encore assez d'énergie

pour faire trembler ses ennemis au dehors, l'Autriche semblait être conduite par la nécessité à réclamer sa part dans un complément d'iniquité, provoqué par une iniquité première. Le danger de laisser encore deux puissances voisines s'agrandir des restes de la Pologne, sans aucune compensation pour l'Autriche, donnait un grand avantage au système copartageant; et l'équité naturelle de François II restait sans réponse devant les objections politiques de son ministère.

Catherine, fidèle à son système de prétexter le besoin de combattre la révolution française pour couvrir ses projets sur la Pologne, affectait toujours de dire que les actes de la diète de 1788 n'étaient autre chose que ceux des trois Assemblées nationales en France, et, sans armer un seul homme pour son compte, appelait la vengeance des souverains contre cette Convention en effet trop coupable, mais dont elle adoptait, contre les Polonais, les principes et les mesures. La diète qu'elle avait établie à Grodno avait eu ordre de casser tous les décrets de celle de Varsovie : nous avons vu qu'elle obéit. Elle eut ordre d'exiger de tous les Français résidant en Pologne, qu'ils prêtassent serment de fidélité au jeune Louis, fils de Louis XVI : elle obéit encore. Il ne sera pas inutile d'observer que, pendant que l'impératrice de Russie, qui ne prenait aucune part active à la guerre contre la Convention, feignait de soutenir l'autorité légitime, en faisant prêter ce serment, le cabinet autrichien, qui faisait la guerre non pas à la Convention, mais à la France, exigeait aussi un serment des villes françaises dont il s'emparait, mais voulait que ce serment ne fût prêté qu'à l'empereur. De ces contradictions manifestes, le seul résultat réel qu'on pût tirer, c'est qu'en se jouant ainsi d'une chose qui devrait être sacrée, les souverains semblaient autoriser les nations à dire que puisqu'il n'y avait rien de sacré pour eux, il ne devait aussi y avoir rien de sacré pour elles.

II. *La diète de Grodno anéantit tout ce qu'avait fait la constituante de 1788-91.*

C'était ainsi que la Pologne avait vu son roi et sa diète anéantir, par ordre de la Russie, tout ce que son roi et sa diète avaient librement décrété. Cette décision du 23 novembre 1793 est intéressante à connaître, surtout quand on compare tout ce qu'on y fait dire au roi, avec ce que ce même prince avait dit durant toute la diète de 1788 : « Pour ne pas laisser à la postérité de traces de la diète ordinaire, ouverte en 1788, convertie ensuite en diète révolutionnaire le 3 mai 1791, nous déclarons, du consentement unanime des États assemblés, cette diète comme non-avenue, et ses décrets de nulle valeur; les constitutions, les lois, et tous les décrets faits dans le cours de cette diète, comme causes des calamités de toute espèce et de la perte de provinces immenses; nous les annulons, et voulons qu'elles ne soient pas insérées dans le code de nos lois. Et comme cette diète, ayant entre autres renversé la loi qui défend le choix d'un successeur pendant notre vie et la désignation de qui que ce soit à la couronne, avait demandé à nous, roi, d'accéder à ce changement, tandis que nous, roi, nous rappelant les *pacta conventa*, y ayant persévéré à la suite de représentations énergiques, cependant n'ayant pu résister à la volonté réitérée des États alors assemblés, lesquels nous avaient dispensés, au nom de la nation entière, de l'article assermenté dans les *pacta conventa*, touchant la succession au trône, nous avons suivi de bonne foi leur volonté manifeste : nous sommes persuadé que cette démarche de notre part, laquelle n'avait pour but, ni notre intérêt personnel, ni celui de notre famille, ne peut ni ne doit faire tomber la faute sur nous. Mais comme les aspects illusoire de cette diète, au lieu du bonheur ont attiré les plus grands désastres à notre république, c'est pourquoi nous promettons, du consentement général des États assemblés aujourd'hui, que dès à présent,

il ne sera permis, ni à nous ni à nos successeurs, *sans la volonté de la république*, de violer ou d'affaiblir cette loi, comme fondamentale de la nation polonaise. » Cette phrase sur la loi de l'éligibilité, n'a aucun sens, ou n'en peut avoir qu'un, qui est la justification formelle de celle du 3 mai ; car celle-ci bien constamment faite par la *volonté* presque unanime *de la république*, avait donc pu changer ou affaiblir la première. Il ne faut pas oublier (et nous le répétons, parce que c'est un rapprochement important), que le roi qui parlait ainsi était celui qui, le 29 septembre 1791, avait dit que, « malgré les tentatives que l'on opposait à la nouvelle constitution, rien ne la changerait ni ne la renverserait, *parce que, de concert avec tous les citoyens amis de la patrie, il n'hésiterait pas à la défendre, au prix de la dernière goutte de son sang, comme la base de la prospérité de la nation.* »

III. *La réduction et le licenciement de l'armée amènent l'explosion de Madulinski.*

En vertu de la nullité absolue ainsi prononcée par la docile diète de Grodno, on rétablit tout ce qui existait avant celle de 1788. Les anciens départements et collèges reprirent leurs fonctions ; le Conseil permanent avait déjà reparu, et c'était toujours à lui que s'adressait le ministre russe pour assurer l'exécution des décrets qu'il avait dictés à la diète. Ce ministre, le baron Igelström, était en même temps général en chef des armées russes en Pologne ; et, à ce double titre, il envoyait des notes au Conseil permanent, dont ensuite il faisait exécuter les décrets. Le Conseil, d'après ces notes, réduisit l'armée à quinze mille hommes. Le licenciement du surplus fut ordonné, et tomba principalement sur les corps dont les chefs étaient connus pour leur opposition au parti russe. Cette distinction ne laissait plus aucun doute sur la nullité à laquelle on voulait réduire ce qu'on feignait encore d'appeler la république de Pologne. Tout ce qui tenait au

nom polonais fut moins effrayé des dangers d'un grand effort, que sensible à la honte de se laisser anéantir sans en avoir fait un. Les éléments d'un soulèvement général fermentaient dans tous les palatinats : il éclata dans le palatinat de Sieradz, par le refus que fit le général Madalinski de licencier sa brigade. C'est ici que commence la dernière révolution ; et comme on a voulu lui donner un but différent de celui que se proposaient ses premiers chefs, il faut la rapprocher des circonstances dans lesquelles elle se fit, et qui eurent une si funeste influence sur ses résultats.

IV. *Les révolutionnaires français veulent influencer la révolution de Pologne.*

La révolution française était alors dans sa plus grande violence. A toutes les époques de sa sanglante durée, elle devait répandre partout, ou la terreur de ses ébranlements, ou le poison de ses principes. Elle avait décrété de porter secours à tous les peuples opprimés ; et jamais oppression n'avait été plus forte et plus inique que celle des Polonais. Elle paraissait donc servir en Pologne l'humanité, qu'en France elle épouvantait par sa férocité ; elle suivait de plus une marche conforme à la politique : elle occupait ainsi, à quatre cents lieues de la France, une partie des forces de l'Autriche et de la Prusse ; et quoiqu'elle pût connaître que le plan secret de l'insidieuse Catherine était de promettre toujours, et de ne jamais joindre ses forces à celles de ces deux puissances, elle lui donnait un prétexte, et même un motif réel pour demander un nouveau délai. Elle songea alors à profiter de la juste indignation qu'excitait le dernier démembrement, et les mesures qui en annonçaient un autre. Des agents furent envoyés en Pologne et en Lithuanie ; des sommes considérables furent mises à leur disposition. Les agents eurent peu de succès : ils ne manquèrent pas de dire que le peuple, et surtout le paysan polonais, n'était pas encore à la hauteur des révolutions ; et cette honorable inculpation était dans le

fait une vérité consolante : car c'est une chose très-remarquable, et qui peut être attestée par une foule de témoins, les jacobins, disséminant leurs affreuses maximes dans la plupart des États européens, furent beaucoup plus repoussés par les peuples que par les gouvernements; et, par une suite de cette incroyable contradiction, l'état auquel l'Europe a été réduite jusqu'en 1814, sera marqué dans l'histoire comme un effet des fautes des gouvernements, et non de celles des peuples.

Lors même que la Pologne n'adoptait pas les principes des jacobins, il était bien difficile qu'elle ne profitât pas des moyens pécuniaires qu'ils venaient lui offrir. La nation qui, trois ans auparavant, s'était immortalisée en s'écartant toujours, dans sa paisible révolution, des excès de la révolution française, pouvait à plus forte raison se flatter de se tenir constamment éloignée d'excès plus grands encore. Sous ce rapport, je crois qu'il eût été plus prudent d'attendre (1).

V. Grande différence entre les deux révolutions, en faveur de celle-ci.

Mais les circonstances devenaient de plus en plus instantes : le licenciement s'opérait avec un empressement et une dureté qui ne laissaient aucun espoir; et il était d'un intérêt majeur d'employer le peu de troupes réglées qui restaient encore sous les drapeaux. Ce serait une grande injustice, lorsqu'une nation fait de sages et légitimes efforts pour se soustraire à une oppression tyrannique, de l'assimiler à un peuple en fureur, qui, à force de folies et de crimes, remplace une autorité paternelle par une démocratie insensée, féroce et despotique. Les trois puissances envahissantes ne

(1) Ce mot se trouve dans le manifeste même publié contre Kosciuszko par le Conseil permanent, et il donne beaucoup à penser; car, dire que ce n'était pas le moment de faire une entreprise de cette nature, c'était autant que de consentir à ce qu'elle fût faite dans un autre. Pistor, dans sa relation (p. 36), l'observe avec amertume : c'était un officier russe employé à Varsovie, sous Igelström. (*Mémoires sur la Révolution de Pologne, trouvés à Berlin.*)

manquèrent pas d'ajouter cette injustice à toutes celles qu'elles s'étaient déjà permises. Elles accusèrent la Pologne d'adopter les maximes révolutionnaires de la France (1); et, grâce à la juste horreur que ces maximes inspiraient, elles se flattèrent d'avoir assez trompé ou effrayé l'opinion publique, pour qu'elle enveloppât dans la même réprobation, et les assassins à bonnet rouge, et les malheureuses victimes de la fausseté spoliatrice des trois cours. Ce calcul se trouva d'accord avec la disposition générale des esprits. Les Français, tant ceux qui étaient en France, que ceux qui erraient chez l'étranger, ceux-là tourmentés par toutes les secousses révolutionnaires, ceux-ci séduits par les espérances illusoire que leur imagination réalisait déjà, ne voulaient voir, dans les justes efforts des Polonais, que des insurrections condamnables, que des convulsions jacobines, et surtout qu'un obstacle aux moyens qu'ils supposaient gratuitement que ces puissances déploieraient contre la révolution. Le malheur rend trop souvent injuste : l'homme qui souffre consulte rarement la raison et les faits, pour connaître l'origine et l'étendue de ses maux; mais c'est en consultant la raison et les faits, que l'histoire remet chaque chose et chaque individu à sa place. C'est donc dans l'analyse exacte des faits comparés, que nous trouverons la preuve des intentions qui dirigèrent, en 1794, les premiers mouvements des Polonais, et notamment l'insurrection de Krakovie.

VI. Insurrection de Madalinski.

Madalinski voyait avec douleur cette révolution détruite par la trahison de la Prusse et le despotisme de la Russie.

(1) « Toute la chancellerie, tous les subalternes du Conseil permanent étaient des jacobins, » dit Pistor, dans la relation (p. 36) qu'il envoya à Catherine, et où se trouvent beaucoup de détails. Ce Russe donnait le nom de jacobin à tout Polonais qui se plaignait de la domination russe : il parle toujours à Catherine des Polonais, comme il lui aurait parlé de ses sujets révoltés; il impute même quelques ménagements qu'Igelström avait eus pour eux.

Au moment où il lui fallait effectuer le licenciement de sa brigade, il réunit quatre-vingts gentilshommes déterminés à partager son sort. Il proposa à la noblesse de se confédérer pour le salut de la patrie ; il la trouva disposée à faire cause commune avec lui, mais inquiète de commencer une tentative de cette importance sans quelque secours étranger qui pût en assurer le succès : il parvint cependant à réunir sous ses ordres quatre mille hommes, avec lesquels il harcela les différents corps qu'Igelström envoyait contre lui, et qui ne purent jamais l'entamer.

VII. Mesures que prend le général russe Igelström.

Igelström, en voyant les progrès d'une insurrection à laquelle il ne s'était pas attendu, craignit de ne pouvoir l'arrêter avec les seules troupes russes qu'il avait à sa disposition. Il requit le Conseil permanent d'envoyer aussi les troupes polonaises. En toute autre occasion, ce Conseil ne se serait pas senti la force d'un refus : il la trouva dans la crainte même d'augmenter l'incendie au lieu de l'éteindre, et fit sentir à Igelström que, d'après les dispositions de l'armée polonaise, elle était bien plus portée à seconder les projets de Madalinski qu'à le combattre. Igelström ne put se dissimuler un danger dont, peu de jours après, l'événement prouva bien la réalité ; mais voulant suppléer à la force par la terreur, il somma le Conseil de faire arrêter toute personne suspecte, sans distinction de rang ni de sexe. Le Conseil, qui semblait reprendre un peu d'énergie (1) à mesure que l'in-

(1) « Je veux croire, dit Pistor (p. 36), que tous les membres du Conseil permanent, ou au moins la plus grande partie d'entre eux, aient été vraiment attachés au système de la Russie ; qu'ils aient été véritablement contre la révolte de Madalinski et l'insurrection de Krakovie : car ils avaient tout à craindre. Mais cela n'empêchait pas que le poison de la révolution ne se fût glissé dans leurs délibérations et dans leurs décrets. »

Telle était la manière de voir des commandants russes, qu'une au-

surrection se fortifiait, alléguait les lois polonaises qui défendaient d'arrêter un gentilhomme, tant qu'il n'était pas légalement convaincu. Enfin tout ce que le ministre russe put obtenir, fut un décret, non du conseil permanent, mais de la commission de la guerre, qui déclara *les troupes insurgées coupables du crime de sédition et de révolte, et comme telles, sujettes à toutes les peines établies contre ce crime.*

Igelström sentit alors de quelle importance il était pour lui de se maintenir dans Varsovie, d'y conserver la tranquillité, et d'empêcher que le roi, de force ou de plein gré, ne se trouvât entre les mains des insurgés. Quinze mille Russes furent logés dans la ville ; eux seuls furent chargés de la garde du roi, et les troupes polonaises furent réparties dans les faubourgs.

Ces mesures, très-bonnes sans doute pour prévenir une explosion, excitaient dans Varsovie une grande fermentation. Deux ou trois forcenés crurent la seconder, en s'affublant de ce *bonnet rouge* qui sera à jamais la honte de la France, dont il fut trop longtemps l'effroi. Ce signe infâme, abhorré dans tous les pays par tout homme qui n'était pas un monstre, arrêta l'effervescence qui se faisait déjà remarquer dans la ville : on sut qu'à la diétine de Chelm, il avait été proposé de prendre, dans tout le palatinat, le costume jacobin ; et un mouvement spontané repoussa tout ce qui pouvait en rapeler l'image.

VIII. Arrivée de Thadée Kosciuszko à Krakovie.

C'était par des efforts plus sages, par des moyens plus purs, plus dignes d'une nation fière et malheureuse, reconquérant son indépendance, que l'insurrection prenait dans Krakovie un caractère vraiment national. A peine les Russes en étaient-ils sortis, que Kosciuszko y entra. Nous avons vu, dans

leur torité polonaise, créée ou soutenue par eux, était révolutionnaire à leurs yeux, dès qu'elle hésitait à accéder à leurs demandes.

l'avant-dernier livre, qu'il avait été un des chefs de l'armée de la république, lorsque, dans la campagne de 1792, elle défendait sa nouvelle constitution contre les attaques de Catherine. Le guerrier qui s'était empressé d'aller au delà des mers exposer sa vie pour soutenir l'indépendance des Américains, qui avait mérité d'être honorablement distingué par eux, ne pouvait rester oisif lorsque l'indépendance de sa patrie était aussi fortement menacée. Assuré des dispositions d'une partie des habitants, il se présenta devant Krakovie dans la nuit du 23 au 24 mars, vingt-quatre heures après le départ des Russes. Il avait rassemblé trois ou quatre mille hommes de différents corps; et il y reçut la nouvelle que plusieurs palatinats se déclaraient pour lui. Alors, on put espérer que des forces imposantes se réuniraient à celles que Krakovie offrait en ce moment. Les habitants de la ville et du palatinat se rassemblèrent pour dresser l'acte d'insurrection, et régler le gouvernement provisoire auquel il était nécessaire qu'ils se soumissent. Cet acte, publié dès le 24 mars, contient d'abord le tableau de tous les maux dont la tyrannie russe accable la Pologne; Kosciuszko est nommé chef de toute la force armée: il lui est enjoint de former un conseil suprême national, dont la composition et l'organisation sont confiées à sa sagesse. D'autres articles établissent une commission du bon ordre, et les principes d'après lesquels doivent se conduire et les insurgés, et les autorités, dont le moment présent exigeait la création.

IX. Serment à la constitution du 3 mai.

Le serment militaire fut ensuite prêté à Kosciuszko. Il s'assura de toutes les caisses. Les jurandes vinrent protester de leur attachement à la cause publique. En deux jours, cette ville, si longtemps vexée par les Russes, sembla recouvrer le génie de la liberté des anciens Sarmates; et, ce qui est remarquable dans ce premier moment d'ivresse, elle n'en abusa pas. La religion consacra les premiers efforts des insur-

gés; ils se portèrent en foule à l'église Sainte-Marie. Leur marche était celle de l'empressement sans désordre. En prenant les autels à témoin de la justice de leur cause, ils contractaient l'obligation de ne souiller, par aucune fureur révolutionnaire, le bienfait de la liberté que la Providence venait de leur rendre. Ce fut dans cette même église, qu'ils firent avec enthousiasme, et cependant avec respect, lecture de la constitution du 3 mai, et que tous s'engagèrent par serment à la maintenir aux dépens de leur fortune et de leur vie. Le même serment fut prêté dans plusieurs districts. Des contributions volontaires furent offertes de toutes parts; des engagements furent pris pour fournir et équiper de nouvelles levées.

Tout cela se faisait sous l'autorité de Kosciuszko, revêtu, il est vrai, d'un pouvoir militaire illimité; pouvoir nécessaire dans les circonstances où l'on se trouvait, mais qu'il ne devait garder que jusqu'à ce que d'autres circonstances permissent de convoquer une diète assez libre, pour rétablir dans toute sa force la constitution du 3 mai. Le gouvernement de Kosciuszko était, ainsi que nous l'avons observé, un gouvernement révolutionnaire; mais celui des Russes, contre lesquels il s'était formé, n'était pas autre chose. Il y a cependant entre les deux cette différence, que celui des Russes s'était violemment établi, comme gouvernement définitif, et que celui de Kosciuszko, établi jusqu'à ce moment sans violence, mais simplement comme gouvernement provisoire, se légitimait, en rappelant toujours à la constitution du 3 mai.

X. Manifeste de Kosciuszko.

C'est ce que fit Kosciuszko dans le premier manifeste qu'il donna: il invitait la nation à former au plus tôt une confédération générale. Ce manifeste fut envoyé à Pétersbourg, à Berlin et à Vienne. Les deux premières cours y étaient fortement inculpées, si toutefois on peut regarder comme une

inculpation la juste récrimination que les insurgés élevaient contre elles. La cour de Vienne, au contraire, y était traitée avec beaucoup d'égards et comme puissance amie. Kosciuszko avait publié, dans toute l'armée insurgée, l'ordre le plus sévère de respecter le territoire autrichien, et de ne donner aucun sujet de plainte aux habitants. Cet ordre avait été communiqué aux généraux impériaux qui commandaient sur les frontières, en les priant, s'il se commettait quelque désordre, d'en informer sur-le-champ les commandants polonais, qui donneraient prompte et entière satisfaction; et en effet, un corps d'insurgés s'étant emparé d'un magasin autrichien, la valeur en avait été restituée, avec des protestations de la plus parfaite amitié.

XI. *Conduite de la cour de Vienne, en réponse au manifeste. — Celle d'Igelström, — de Buchholtz, — de Stanislas-Auguste.*

Assurément, une telle conduite ne pouvait donner à la cour de Vienne aucun motif de se prononcer contre une insurrection, dont le seul but avoué et connu était d'anéantir une révolution à laquelle cette cour n'avait point coopéré; mais on ne put être longtemps sans reconnaître qu'elle était déterminée à prendre une part active à la suite des premiers événements qui venaient de se passer. Le ministre autrichien résidant à Varsovie, dans une note qu'il remit au Conseil permanent, repoussa les égards que, dans son manifeste, Kosciuszko témoignait pour l'empereur. Il les présenta comme tendant à répandre des soupçons sur S. M. Impériale, à faire croire qu'elle favorisait secrètement les projets des insurgés. Il protesta qu'elle les avait en horreur, parce que cette insurrection proclamait *les principes monstrueux de la Convention française, et voulait en adopter les abominables et sanguinaires procédés*. Dès ce moment, la Pologne, qui de jour en jour voyait augmenter le nombre des insurgés, dut compter l'Autriche parmi ses ennemis. Igelström répondit aussi au manifeste par une note, toujours remise à

ce Conseil permanent originairement créé, puis rétabli par la Russie : il demandait une punition prompte et éclatante des chefs et fauteurs de la rébellion; Buchholtz, ministre de Prusse, en remit une dans le même sens. Nous ne rapporterons pas ces pièces, parce qu'elles ne sont, comme tant d'autres, qu'un attentat de plus de l'iniquité triomphante, qui veut encore usurper les apparences de la justice. Enfin Stanislas-Auguste, qui, depuis la conjuration de Targowica, ne donnait plus d'ordre en Pologne que sous le bon plaisir des ministres russes, reçut celui de publier, dans des universaux, son désaveu de l'insurrection de Krakovie. Il lui reprocha d'adopter les maximes françaises. « *La France, dit-il, victime elle-même du désordre anarchique qui la déchire, veut nous faire accroire que nous trouverons dans ses maximes les moyens de nous relever. Déjà les principaux auteurs de sa révolution sont tombés sous la main du bourreau, victimes eux-mêmes de la fureur d'un peuple qu'ils ont rendu barbare.* » Il ne craignit pas d'assimiler les horreurs commises en France, par des Français factieux, armés contre le meilleur des rois, aux efforts d'une nation opprimée par une tyrannie étrangère. Cependant, la conclusion de ces universaux est remarquable, en ce qu'elle ne contient de dispositions pénales que contre les auteurs des écrits par lesquels les insurgés espèrent augmenter le nombre de leurs partisans, « *lorsque sans appuis, sans forces suffisantes, ils s'épuisent inutilement eux-mêmes par un zèle inconsidéré.* Comme il est de notre devoir, dit-il, *d'aller au-devant de tout ce qui peut attirer des malheurs sur notre patrie*, nous enjoignons à toutes les magistratures, juridictions et chancelleries, en s'acquittant avec exactitude des devoirs qui leur sont imposés par la loi, de veiller à ce qu'aucun écrit attentatoire à la religion, à la dignité du trône, au gouvernement, aux mœurs, à l'honneur des citoyens, aux droits sacrés de la propriété, ainsi qu'aux prérogatives de l'ordre équestre, ne puisse non-seulement avoir accès dans les actes publics; mais encore

que toutes les productions de ce genre qui viendraient à paraître, soient immédiatement saisies et renvoyées au Conseil permanent, afin de procéder, dans toute la rigueur des lois, contre les auteurs de ces écrits incendiaires, comme perturbateurs du repos public. »

En lisant attentivement ces universaux, on serait tenté de croire que Stanislas-Auguste avouait au fond de son cœur la justice de l'insurrection des Polonais contre la tyrannie russe, et ne leur rappelait les horreurs de la révolution française que pour les avertir de s'en préserver eux-mêmes. Nous allons le voir tenir le même langage aux habitants de Varsovie, lorsqu'ils eurent chassé les Russes. Par ce ménagement, qui dans le fait était raisonnable, qui d'ailleurs était dans son caractère, il s'assurait l'avantage, si la cause de la liberté triomphait, de pouvoir dire que c'était lui qui l'avait défendue contre les profanations des jacobins; profanations plus dangereuses encore pour elle, que la vengeance des puissances ennemies. Et certes, ces puissances en donnaient bien la preuve, quand elles voulaient montrer l'insurrection de Krakovie et la Convention française comme attaquant également les principes de l'ordre social.

XII. *Moyens que réunit Kosciuszko.*

Pendant ce temps, Kosciuszko rassemblait les moyens de résistance que lui offrait la haine des Polonais contre toute domination étrangère. La plus grande partie de l'infanterie et de la cavalerie de la Couronne était déjà venue ou s'apprêtait à venir le joindre : beaucoup de volontaires se présentaient ; parmi eux, on remarquait deux cents étudiants de l'université de Krakovie, qui, dans leur zèle et leur dévouement, alliaient toute l'ardeur de leur âge à celle de l'exaltation générale. La réunion de ces forces, le juste espoir d'en réunir d'autres par sa présence, donnèrent à Kosciuszko la confiance de s'approcher de Varsovie, où il avait un grand parti, et dont il lui était si intéressant de prendre possession.

Il chargea le général Wodziński de la garde de Krakovie, et se mit en marche avec une troupe assez considérable, mais dont la moitié se composait de paysans qui n'étaient armés que de faux. Le courage et l'espérance suppléaient à ce qui leur manquait, et Kosciuszko ne tarda pas à en avoir la preuve. Il rencontra près de Raclawicé le général russe Tormansoff. Igelström l'avait envoyé, avec quatre bataillons, un régiment de Kosaks, un régiment de cheveau-légers, sur la rive gauche de la Vistule. Il avait même le dessein d'y joindre quelques troupes polonaises, afin de faire croire que Madalinski était réellement en état de rébellion contre la république. A cet effet, il exigea du grand-général Ozarowski qu'il envoyât un officier de confiance, avec un ordre exprès à deux escadrons polonais qui étaient à Stenzyca. Les deux escadrons partirent en effet ; mais, dès qu'ils furent en marche, ils se dirigèrent sur Krakovie, pour se réunir à Kosciuszko (1). Tormansoff, qui avait fait de belles dispositions, eut d'abord quelque avantage ; mais les paysans polonais se précipitèrent en masse sur les canons ennemis, et s'en emparèrent. Ce fut là que l'on vit un d'entre eux, au moment où un canonnier russe allait mettre le feu à une pièce, couvrir d'une main, la lumière avec son bonnet, et de l'autre abattre son ennemi avec un fer de faux. Tormansoff, après une longue résistance, obligé de se retirer, et cédant à la supériorité du nombre, laissa sur le champ de bataille plus de quatre cents hommes, deux officiers supérieurs, et la moitié de son artillerie.

Ce premier avantage, remporté sur des troupes aguerries, donna à l'armée victorieuse une grande idée d'elle-même ; idée très-bonne à entretenir, même à augmenter, quand les moyens d'exécution peuvent y répondre, mais qui a tous les

(1) Pareille chose arriva peu de jours après à un bataillon du régiment de Wodziński, qui paraissait tranquille dans ses quartiers, à Radom ; il reçut ordre de se mettre en marche pour se réunir à un corps russe, et se dirigea sur Krakovie, où il entra.

inconvéniens d'une vaine présomption, quand les moyens ne sont pas d'accord avec elle. La nouvelle fut reçue à Varsovie avec une joie qu'on ne dissimulait pas, même devant les Russes. Des billets furent affichés ou répandus dans la ville, pour engager les habitants à se soustraire au joug de leurs oppresseurs. Igelström, qui ne pouvait plus ignorer cette fermentation, l'augmenta par l'extrême rigueur qu'il mit dans la surveillance de la police. Aucun individu ne pouvait se montrer dans les rues, après minuit, même en cas d'incendie. Sous le plus léger prétexte, des particuliers étaient arrêtés par les patrouilles russes. Malgré la sévérité de ces mesures, Igelström reconnut bientôt qu'elles seraient insuffisantes pour assurer son séjour dans Varsovie. Il pressait la marche des nouvelles troupes qui venaient de l'Ukraine et de la Russie-Blanche; il engageait Buchholtz à accélérer celle des Prussiens, qui se mettaient en mouvement sur leurs frontières; et il se flattait avec raison, s'il pouvait se maintenir dans Varsovie jusqu'à l'approche de ces différents corps, de détruire aisément ceux que Kosciuszko lui opposerait. Mais un grand événement se préparait dans cette capitale : elle voulait reprendre son premier rang dans la révolution qui devait lui rendre son indépendance; et le 17 avril devait apprendre aux Russes que, malgré l'avilissement inséparable de vingt ans d'esclavage, le Polonais pouvait encore être relevé par le sentiment de sa force, et l'énergie de son patriotisme (1).

XIII. *Projet d'insurrection dans Varsovie.*

Il est hors de doute que le projet d'insurrection dans Varsovie, contre les Russes, se suivait depuis quelque temps par des agents secrets. Deux des individus qu'Igelström avait

(1) Kosciuszko disait dans une proclamation : « Voilà le dernier moment ou le désespoir, au milieu de la honte et de l'opprobre, vous met les armes à la main. Notre unique espérance est dans le mépris de la mort.... Loin de nous la terreur que nos ennemis tâchent de répandre. Le premier pas pour secouer le joug, est d'oser se croire libre, et le premier pas vers la victoire, est de connaître sa force. »

fait arrêter, lui donnèrent à ce sujet quelques renseignements, exacts ou non, d'après lesquels Ignace et Stanislas Potocki, Kollontay, S. Malachowski et K. Sapiéha, étaient désignés comme les principaux chefs de l'entreprise. Ils furent par lui dénoncés comme tels au Conseil permanent, avec injonction de les faire juger avant le 1^{er} mai. On apprit en même temps que les Russes, à Grodno, désarmaient les gardes à pied de Lithuanie, et qu'ils traitaient de même le régiment de Raczynski dans les provinces de la Couronne. Les corps polonais qui restaient encore sous les armes, virent alors le sort qui les attendait : ils sentirent que Madalinski avait eu raison de le prévenir, et qu'il ne leur restait plus qu'un moment pour suivre son exemple. En effet, les troupes prussiennes étaient entrées sur le territoire polonais; elles s'approchaient de Varsovie, en commettant partout les plus grands désordres. Enfin, on donna avis aux casernes des gardes et de l'artillerie, que les Russes allaient remplacer les gardes polonaises à l'arsenal et au magasin à poudre. Il est certain que la proposition en fut faite par le roi à Igelström, après l'affaire de Tormansoff. Il la refusa, sous prétexte que la Russie avait un traité d'alliance avec la république; il ajouta que ce n'était pas elle qui se révoltait, mais quelques individus qu'elle-même avait déclarés ses ennemis, dans son manifeste contre Kosciuszko; qu'en s'emparant de l'arsenal, c'était agir hostilement envers elle, et que cette marche deviendrait le signal d'une combustion générale dans toute la ville. Quel que fût le motif qui empêchait Igelström de prendre un parti décisif, il suffisait que la proposition lui en eût été faite, pour qu'on la dénonçât aux habitants et aux troupes comme une menace qui s'exécuterait bientôt : on leur fit sentir la nécessité de prévenir un malheur qui serait irréparable, surtout si les Prussiens joignaient dans la ville leurs forces à celles des Russes; et le 17 avril, jour du jeudi saint, fut choisi pour une explosion qu'on ne pouvait plus retarder sans s'exposer à de nouveaux dangers.

XIV. *L'insurrection éclate le 17 avril 1794.*

Le moment ne pouvait être plus favorable. Igelström avait détaché une grande partie de sa cavalerie, pour soutenir les troupes déjà envoyées contre Kosciuszko. Il n'avait gardé dans Varsovie que quelques bataillons (1). Les chefs secrets de l'insurrection, instruits de la position de leur ennemi, de l'approche des troupes insurgées, avaient mis dans leur confiance quelques bourgeois déterminés, et plusieurs jeunes officiers des gardes à pied de la Couronne, des gardes à cheval et des hulans. Ces officiers ayant, sur les quatre heures du matin, commencé les mouvements convenus, le roi envoya chercher ses gardes et ses hulans; mais on ne les trouva plus à leurs quartiers. Déjà, ils s'étaient portés sur les deux points de l'arsenal et du magasin à poudre; les troupes qui s'y trouvaient, d'intelligence avec celles qui y arrivaient, distribuèrent des armes au peuple, qui revint précipitamment sur la maison où demeurait Igelström. Ce fut là que commença l'attaque: elle eut lieu ensuite dans toutes les rues occupées par les Russes, que l'on voulait forcer à évacuer la ville. Pendant ce temps, le roi était descendu dans la cour du château, pour s'assurer des dispositions de la garde de service. Elle protesta de lui obéir fidèlement; mais dès qu'elle entendit les premiers coups de feu,

(1) D'après la relation de Pistor (p. 42), on doit croire qu'Igelström avait conservé huit bataillons de grenadiers, un bataillon de chasseurs, six escadrons de cheval-légers, trente Kosaks, et dix-huit pièces d'artillerie de campagne. Si ce détail est exact (et il est donné par un officier qui passa toute la journée du 17 dans Varsovie), il en résulte que les insurgés ont eu une plus grande force à repousser; et leur triomphe, constaté par le récit même de leurs ennemis, n'en serait que plus étonnant.

Au reste, en lisant avec soin la relation de Pistor, on reconnaît qu'il a voulu, soit à tort, soit avec raison, inculper Igelström; et il y parvenait, en lui prêtant un plus grand nombre de troupes qu'il n'en avait réellement.

elle se porta avec vivacité vers l'endroit d'où ils partaient. Le roi, ayant fait quelque tentative pour l'arrêter, un jeune officier, Leszczynski, en lui renouvelant ses protestations de fidélité, lui dit qu'il fallait bien aller où l'honneur les appelait. Cette troupe, réellement attachée à la personne du roi, n'eut pas un moment l'idée d'attenter à sa liberté. Elle était avec raison persuadée qu'elle le servait, et le servait avec honneur, en se dévouant pour l'arracher lui-même à la tyrannie des Russes.

Il est très-probable que Stanislas-Auguste ne voyait pas cette opinion avec peine. L'attaque étant devenue générale, toute la bourgeoisie étant armée, il eût désiré que la retraite des Russes évitât l'effusion du sang des deux côtés. Il envoya son frère à Igelström, pour l'engager à sortir de la ville, en ajoutant qu'il n'y avait que ce moyen de rétablir le calme. La réponse du général russe indiquait qu'il n'était pas éloigné de prendre ce parti; mais, pendant qu'il délibérait, l'action devenant plus vive et plus sanglante sur différents points, le roi renvoya faire la même demande par le vieux général Byszewski. Igelström, toujours indécis, voulait aller s'expliquer avec le roi. On lui représenta qu'il s'exposait à être massacré par le peuple. Son neveu, du même nom que lui, se chargea du message, partit, et fut tué un moment après. Byszewski lui-même, grièvement blessé, n'échappa qu'avec peine, et par un reste d'égards que l'on eut encore pour son âge.

Pendant ce temps, le régiment de Dzialynski avait quitté ses casernes, situées à l'autre bout de la ville, pour se rendre au château: il était commandé par le colonel Hauman. Le prince Gagarin, qui se trouvait sur son passage, avec un détachement russe, refusa de lui laisser continuer sa marche. Hauman envoya trois fois demander qu'on ne le mit pas dans la nécessité d'employer la force. Son major, porteur du troisième message, allait être entouré par un mouvement que Gagarin avait fait faire, lorsque, poussant son cheval avec impétuosité, il culbuta ce qui était devant lui, et revint

rejoindre son colonel. Ce régiment de Dzialynski était connu par son attachement à la constitution du 3 mai ; c'était lui qui le premier avait prêté serment de la maintenir. Le maréchal de la conjuration de Targowica avait toujours voulu l'éloigner de Varsovie, et n'avait jamais pu y parvenir. Sûr du corps qu'il commandait, irrité des trois refus qu'il venait d'éprouver, Hauman n'hésita pas à s'ouvrir de force le passage du château. La résistance des Russes fut opiniâtre. Pendant près de trois heures, ils se soutinrent, commandés par le prince Gagarin, et le général Milaschewitch ; mais ces deux officiers ayant été blessés et pris, le reste de leur troupe eut beaucoup de peine à se retirer sur d'autres postes, avec une grande perte.

Un bataillon du régiment de Kiow éprouva le même sort, près d'une église où il avait été placé. Une partie avait déjà été prise ou tuée, lorsque le général Tischtzoff vint le joindre. Quoiqu'il le trouvât bien réduit, il repoussa cependant le peuple, et perça même jusqu'à l'arsenal ; mais le peuple étant soutenu par la garde de la Couronne, et Tischtzoff ayant eu la jambe emportée par un boulet, le reste du bataillon fut enveloppé et obligé de se rendre.

Le général Nowiçky, qui commandait sur d'autres points, instruit par le bruit de la mousqueterie, de la résistance qu'opposait toujours Igelström, faisait ses dispositions pour se rapprocher de lui, lorsqu'il apprit le triste sort de Tischtzoff, Milaschewitch, Gagarin, et des troupes qui étaient sous leurs ordres. Il se décida à sortir de la ville avec les siennes, et, auprès de la porte de la Potence, en forma dans les champs un bataillon carré. Là, lui fut apporté l'ordre du général en chef, qui voulait que tout ce qui restait dans la ville vînt se réunir avec lui ; c'était le seul point où les Russes se fussent maintenus avec avantage. Depuis plus de douze heures, Igelström soutenait les attaques des insurgés, et leur avait fait perdre beaucoup de monde. Il avait déjà envoyé plusieurs aides de camp, pour rappeler les troupes des différents quar-

tiers. Il est probable que tous avaient été tués. Dans la plupart des rues, on faisait feu par les fenêtres sur tout ce qui portait l'uniforme russe. Ce fut un chirurgien du régiment de Sibérie qui se chargea de porter l'ordre à Nowiçky. Il ne s'attendait pas à le trouver hors de la ville. Nowiçky ne crut pas devoir abandonner entièrement la position qu'il venait de prendre : il la garda avec une partie de ses troupes, et fit rentrer dans la ville trois bataillons, quatre escadrons, et quinze ou seize pièces d'artillerie sous les ordres de Klügen. Cette force paraissait plus que suffisante pour s'ouvrir un passage jusqu'au poste du général, et cependant n'y parvint pas. Après différentes attaques, elle se trouva devant la cour du palais de Saxe, ne pénétra pas plus loin ; et, à l'entrée de la nuit, Klügen la ramena hors de la ville. Ce fut alors que Nowiçky, après un conseil tenu avec ses principaux officiers, abandonna sa position, et, pendant la nuit, se retira vers les gros bagages, placés au bord de la Vistule, vis-à-vis de Karczew, à trois lieues de Varsovie.

XV. *Situation critique d'Igelström.*

La situation d'Igelström devenait très-critique. Tous les secours sur lesquels il avait compté lui manquaient. Le major Titoff fut le seul qui lui amena les restes d'un bataillon très-maltraité. Les attaques des Polonais, interrompues pendant quelques heures, venaient de recommencer. N'entendant plus aucun bruit sur les points qu'occupaient ses différents corps, Igelström ne doutait plus qu'ils n'eussent quitté la ville ; mais il présumait qu'ils en seraient restés très-près, et qu'à la faveur de la nuit ils pourraient, le lendemain, rentrer dans Varsovie, où se réuniraient alors toutes ses forces. Il se borna donc à tâcher de se maintenir dans son poste jusqu'à la fin du jour. Un corps prussien s'était approché de la ville, dès la veille, commandé par le général Wolky. Igelström lui fit dire de gagner Wola, où il espérait pouvoir se porter, s'il pénétrait jusqu'aux remparts, en gagnant le

derrière des maisons. Les rues n'étaient plus tenables, tant à cause des pièces de canon qui en enfilèrent plusieurs, qu'à cause du feu de mousqueterie qui, dans d'autres, partait continuellement des fenêtres. Igelström venait de faire brûler ses papiers ministériels les plus secrets, et cependant ne pouvait encore se déterminer à quitter son quartier. Son état-major lui demandait de ne pas attendre que le jour parût, lui représentant qu'alors la retraite serait encore plus difficile, mais surtout encore plus nécessaire, puisqu'il ne restait aucun espoir d'être secouru par les autres troupes, dont on ne recevait aucune nouvelle. Igelström, incertain, perdait dans ce doute un temps précieux : le jour allait commencer à paraître. Un de ses principaux officiers, Pistor, lui fit sentir que, pour peu qu'il attendit, il serait forcé de se rendre, et que, quelque danger qu'il y eût à courir en se retirant, rien n'était comparable à la honte de mettre bas les armes devant une populace furieuse, qui avait déjà massacré une partie de ses troupes. Le général ne céda qu'avec peine : il ne pouvait se faire à l'idée de fuir devant un peuple qu'il appelait rebelle ; car il est très-remarquable que les régiments polonais avaient plutôt protégé les commencements de l'insurrection, qu'ils n'y avaient pris part ; les insurgés seuls avaient formé les premières attaques. Pistor prit sur lui de faire les dispositions nécessaires pour la retraite.

XVI. *Il fuit de Varsovie le 18.*

Elle ne pouvait s'effectuer sans une grande perte. Le peuple savait que les Russes sortis de la ville avaient gagné Karczew ; et, certain de n'être pas inquiété par eux, il réunit toutes ses forces pour entourer le quartier occupé par le général. Les rues adjacentes furent garnies de canons ; les fenêtres remplies de tirailleurs ; des pierres furent portées sur le haut des maisons. Ces obstacles rendirent le commencement de la retraite très-sanglant ; mais Pistor étant parvenu à pénétrer à travers les jardins de quelques maisons, évita

une partie des rues où il aurait trouvé le plus de résistance. Enfin, sur le soir de la journée du 18, Igelström se trouva hors de la ville, où il avait laissé onze pièces de canon, et plus de deux mille hommes tués, sans compter les blessés et les prisonniers. Il rejoignit le Prussien Wolky, qui, sur son ordre, avait d'abord marché sur Wola, mais qui, ensuite, averti de sa retraite, avait rebroussé chemin pour venir au-devant de lui. En quittant la maison où il s'était défendu plus de vingt-quatre heures, le général y avait laissé un colonel et un détachement, pour faire son arrière-garde. Le peuple réussit non-seulement à les empêcher de sortir, mais encore à forcer la maison, et ne fit aucun quartier.

XVII. *Conduite du général prussien. — Réponse que fait le roi.*

Ainsi se termina cette insurrection, dans laquelle les Polonais, tant par leur courage que par les mauvaises manœuvres de leurs ennemis, triomphèrent des Russes, qui cependant avaient assez de forces pour les écraser. Les mouvements de cette insurrection furent dirigés avec plus d'ordre qu'on n'aurait cru. On ne laissa passer aucun message ou officier russe ; mais on en agit autrement avec les Prussiens, quoiqu'on ne pût guère douter de leur connivence. Un officier de leurs hussards se présenta avec un trompette, dans la journée du 17, pour savoir si, dans Varsovie, on regardait les Prussiens comme amis ou ennemis, et si on y reconnaissait encore Stanislas-Auguste comme roi de Pologne : la réponse fut que personne n'avait manqué de respect au roi ; qu'on lui était toujours attaché, et qu'on n'attaquerait pas les Prussiens, s'ils se tenaient éloignés de la ville et du magasin à poudre. Des hulans polonais, placés près de ce magasin, s'étant approchés du corps du général Wolky, il envoya un officier au roi, pour lui demander si ces hulans étaient du parti de Sa Majesté, ou s'ils agissaient contre elle : on laissa passer librement l'officier ; et la réponse du roi fut « que lui et sa nation ne faisaient qu'un ; que les Russes

étaient leurs seuls ennemis; et qu'il se flattait que Wolky n'entreprendrait aucune hostilité (1). » Cette réponse du roi était une reconnaissance formelle de la justice de l'insurrection; c'était la condamnation la plus expresse de la conjuration de Targowica, à laquelle il avait eu la faiblesse d'accéder. Mais comment adressait-il cette réponse aux Prussiens, qui eux-mêmes avaient soutenu cette conjuration, et qui avaient fait sanctionner par elle leurs nouveaux envahissements? Il était de la triste destinée de ce malheureux prince de se livrer successivement aux partis les plus opposés, sans pouvoir, dans aucun d'eux, trouver le moyen de faire le bien.

XVIII. *Ordre établi dans la ville par Mokronowski et Zakrzewski.*

Au moment où l'insurrection commença, elle n'avait point de chef avoué; mais dans la journée du 17, sur les cinq heures du soir, le peuple entra en foule dans la cour du château. Il y trouva le général Mokronoski, et l'ancien maire de la ville, Zakrzewski. Il proclama le premier, commandant de Varsovie, et le second, président de la régence. Le roi n'avait donné aucun ordre depuis le matin, et attendait, sans paraître y prendre part, l'événement auquel ensuite il aurait applaudi, quel qu'il fût. Le magistrat avait paru faire quelques tentatives pour arrêter le mouvement populaire; mais elles n'avaient eu aucun succès: peut-être même ne désirait-il pas qu'elles en eussent. Il est probable cependant qu'il aurait voulu sauver la vie aux prisonniers russes; mais la vengeance du peuple ne vit en eux que les agents de ses oppresseurs, et ils étaient passés par les armes.

Revêtus de l'autorité qui venait de leur être déferée, tumultuairement à la vérité, mais parce que la circonstance l'exigeait ainsi, le commandant et le président commencèrent à rétablir la tranquillité dans la ville, dès que les Russes l'eurent évacuée; ils arrêtaient les incendies allumés

(1) *Mémoires sur la Révolution de Pologne, trouvés à Berlin*; p. 137.

en différents endroits, soit par malveillance, soit pour fermer le passage à l'ennemi: le 18 au soir, tout était calme. Zakrzewski, qui avait déjà occupé la place de président de la régence, en vertu de la constitution de 1791, ne parlait que du rétablissement de cette constitution, de l'anéantissement des serviles décrets de la diète de Grodno, de la nécessité d'annuler le dernier démembrement, et d'obtenir l'expulsion totale des troupes étrangères du territoire conservé à la république par le démembrement de 1773. La confédération de Krakovie s'exprimait de même; et, dans tout cela, il n'y avait rien que de parfaitement conforme à la raison, à la justice, aux principes de droit public, qui constituent l'indépendance respective des États. Le gouvernement russe opprimait au nom de la loi du plus fort: on lui résistait au même titre. Il avait fait une révolution: pour la détruire, il fallait en faire une autre. Le malheur est que, lorsqu'on fait une révolution par le peuple, on sait bien d'où l'on part; mais il est difficile de fixer avec certitude le point où l'on s'arrêtera. Dans celle-ci, les autorités révolutionnaires ne le dépassèrent jamais. C'est un témoignage honorable que l'histoire doit leur rendre; d'autant plus que l'histoire même en fournit peu d'exemples. Elles eurent même deux fois assez d'empire sur le peuple pour obtenir de lui deux sacrifices, auxquels il se soumit sans hésiter. L'hôtel d'Igelström (Zaluski), au moment où il s'était vu contraint de le quitter, avait été forcé et pillé: trois jours après, sur la proclamation du président de la régence, tous les billets de banque furent rapportés. Quarante-vingt-seize mille ducats s'étaient trouvés dans les caisses qu'Igelström n'avait pu emporter; le tout avait été pillé: sur un ordre du président, quatre-vingt-quinze mille ducats furent rapportés au trésor. Il semblait que ce peuple n'en eût dépouillé ses ennemis que pour en faire un don à la patrie; mais nous verrons ce même peuple dépasser, en deux occasions, les bornes que jusque-là il avait respectées,

parce que toujours et partout il est peuple, parce qu'il est presque impossible de lui faire entendre ce bel axiome, protecteur du coupable encore plus que de l'innocent. « *La loi punit et ne se venge pas.* »

XIX. Conseil de régence. — Sa première démarche envers le roi.

Le 19 avril, on sut avec certitude que les Russes et les Prussiens se retiraient. Mokronoski et Zakrzewski profitèrent de ce moment de calme pour former un conseil de régence, dont ils se déclarèrent membres, en s'adjoignant douze personnes avantageusement connues. Ce conseil n'était que provisoire. Il y avait huit nobles et six bourgeois. Son premier acte fut d'accéder à l'insurrection de Krakovie. Le second fut d'envoyer une députation au roi, pour lui notifier que les habitants de Varsovie lui conservaient respect et attachement, mais qu'ils promettaient obéissance entière à Kosciuszko; qu'ils désiraient que le roi favorisât leurs entreprises, et ne quittât point la capitale. Le roi répondit : « Qu'il ne pensait point à quitter Varsovie; qu'il était sensible aux témoignages de respect et d'attachement; que personne ne désirait plus sincèrement que lui-même le bien-être de la patrie; que son bonheur était inséparable de celui de la nation; qu'il avait constamment suivi ce que la majorité de la nation avait voulu; et que voyant aujourd'hui pour la première fois, dans une vie tissée de chagrins et de désastres, toute la nation heureusement réunie dans une seule et puissante volonté, il en augurait une prospérité stable; qu'il la partagerait avec la nation, comme la constance dans les moyens d'y parvenir; qu'en souhaitant que leur entreprise tournât au bien de l'État, il leur recommandait par-dessus tout de prouver par leurs actions qu'ils respectaient la religion, les propriétés, la distinction des ordres, et le trône; qu'il fallait en un mot prouver leur éloignement des maximes jacobines; qu'ils pouvaient en donner un indice peu essentiel en lui-même, mais important dans les circonstances, en reprenant les dé-

corations des ordres polonais, de l'Aigle-Blanc et de Saint-Stanislas; que, du reste, il leur recommandait les subsistances, et la police indispensable pour contenir une multitude échauffée par un combat de deux jours, et pour prévenir tout brigandage et toute cruauté (1). » Il demanda en même temps une escorte suffisante, pour que Buchholtz pût avec sûreté aller rejoindre Wolky. Dès le soir même, la régence renvoya une seconde députation au roi, pour lui dire : « Qu'en témoignage de son respect pour la religion, elle ferait le lendemain chanter un *Te Deum*, après la messe solennelle; que ce même jour les chevaliers des ordres reprendraient leurs cordons; qu'on allait s'occuper avec activité de la police et des subsistances; qu'à l'égard du ministre prussien, dans la crainte de ne pouvoir, pour le moment, lui donner une escorte capable de le faire respecter par une populace irritée, on lui proposait d'attendre quelques jours, pendant lesquels on lui donnerait une garde de sûreté. »

En effet, le lendemain, jour de Pâques, le *Te Deum* fut chanté. Le roi y assista. Les chevaliers des ordres y parurent avec les marques de leurs dignités. Buchholtz accepta la garde de sûreté, qu'il conserva jusqu'à son départ; et, conformément à ce qu'on lui demandait, il engagea Wolky à retirer ses troupes. On agit de même avec le résident autrichien de Caché, et le baron de Foll, envoyé suédois. Deux princesses russes, et plusieurs personnes attachées à la légation, restèrent à Varsovie, y furent traitées avec des égards, dont elles-mêmes informèrent Igelström. Ce ministre en témoigna sa satisfaction dans une lettre qu'il écrivit à la princesse Gagarin : « Je vois avec intérêt, disait-il, qu'on vous traite avec humanité, et qu'on ne néglige

(1) « Le 21, il disait encore à la régence : « *A l'égard de ceux que vous croirez devoir arrêter, j'espère que vous agirez avec une telle équité et une telle douceur, qu'elles suffissent seules à démontrer évidemment la différence totale de vos principes d'avec ceux des jacobins.* »

même pas les égards qui vous sont dus. Je reconnais dans ce traitement la nation polonaise. Jamais les Polonais n'inclinèrent à la cruauté. L'humanité fut toujours une de leurs principales vertus. Je déclare, par la présente, que je ne suis pas insensible envers ceux qui vous montrent des égards dans votre malheur. »

XX. *Précautions que prend le conseil contre l'influence des jacobins.*

Rien assurément n'était plus sage, et ne donnait plus d'espoir d'un avenir tranquille, que ce maintien de l'ordre et des convenances, dans des circonstances aussi critiques ; que ces dispositions mutuelles, cette parfaite intelligence du roi, et des pouvoirs révolutionnaires provisoirement établis ; mais des événements tels que ceux qui venaient de se passer mettent toujours en action beaucoup de gens sans aveu, qui, dans le premier moment, sont trop souvent portés à commettre quelques désordres, et qui, par cela même, sont ensuite plus difficiles à contenir. La régence prévint l'embarras que des hommes de cette classe pourraient lui donner, surtout s'ils étaient excités par des malveillants ; elle les rechercha avec soin, nomma des chefs chargés de les enrégimenter, et de les employer aux avant-postes. La bonne bourgeoisie fut répartie par quartiers ; dans chacun d'eux, il y eut un dépôt où elle remettait ses armes. Le lendemain, une proclamation imprimée, et publiée par toute la ville, fit défense à quiconque n'était pas de service de porter dans les rues des sabres et des armes à feu. Elle annonçait qu'on poursuivrait comme criminels tous ceux qui, sous prétexte de découvrir les coupables, se permettraient la moindre violence dans les maisons des particuliers, ou sur leurs personnes (1). En cas d'alarme, c'était à la régence que le peuple devait s'adresser pour offrir et régler son service ; et pour que tous les membres de la régence pussent, quelque part qu'ils se trouvas-

(1) Quelques mois après, Kosciuszko fit rigoureusement exécuter cet article.

sent, être connus et obéis, chacun d'eux devait porter au bras gauche une marque distinctive ; et toute résistance envers eux devait être sévèrement punie.

XXI. *Mesures d'administration.*

A ces mesures de sûreté (et il était difficile d'en prendre de plus sages et de plus promptes), succédèrent d'autres dispositions indiquées par les circonstances. Il était urgent de fournir aux dépenses nécessaires du moment, de faire rentrer dans le trésor de la république les sommes qui en avaient été tirées pendant la diète de Grodno ; et rien ne parut plus juste que de les demander à ceux qui les avaient reçues, pour détruire dans cette diète la révolution de 1791. En conséquence, les grands dignitaires, les membres du Conseil permanent et des différentes commissions, et tous les fonctionnaires publics nommés à Grodno, furent tenus de rapporter, avant le 1^{er} juin, tout ce qui leur avait été payé, à quelque titre que ce fût. Cette obligation fut avec raison étendue jusque sur ceux qui avaient obtenu des émoluments ou des gratifications de la conjuration de Targowica ; et en cas de désobéissance des uns ou des autres, il devait, sur leurs biens, être pris, au profit de l'État, une somme équivalente à celle qu'ils auraient dû remettre au trésor.

Le parti russe s'était flatté peut-être de trouver des partisans, au moins secrets, parmi les dissidents, dont il avait toujours affecté de prendre les intérêts. Il fut étonné de voir la communauté luthérienne venir offrir une contribution volontaire. Néanmoins, quelques catholiques trop zélés firent répandre que les luthériens avaient dans leur temple un dépôt d'armes, dont ils devaient faire usage dès que les Russes s'approcheraient de Varsovie. Le conseil provisoire de régence fit faire, en plein jour, une perquisition exacte, et, n'ayant rien trouvé, fit une proclamation pour improuver cette calomnie, pour assurer la tranquillité des dissidents, et pour recommander plus de circonspection à ceux dont le

zèle indiscret et peu éclairé compromettrait l'ordre public, en cherchant dans une source sacrée les moyens de jeter la méfiance parmi les citoyens.

XXII. Mesures pour s'assurer que le roi restera à Varsovie.

Après avoir ainsi établi la tranquillité intérieure de la ville, le conseil provisoire s'occupait d'assurer sa défense au dehors. Il ordonna que les remparts fussent réparés, et mis en état de recevoir de nouvelles batteries; et il invita tous les habitants à contribuer à des travaux dont dépendait leur sûreté. Toutes les classes de citoyens se rendirent à cet appel; le roi lui-même en donna le premier exemple, qui fut suivi avec enthousiasme.

Ce prince avait déjà envoyé à la caisse de la guerre un don de mille ducats. Il y envoya encore la moitié de son argenterie, et consacra l'autre à secourir les familles qui avaient perdu leurs soutiens dans les journées du 17 et du 18 avril, « *morts*, disait-il, *pour la défense de la liberté polonaise.* » Telle était cependant l'impression qu'avait laissée sa conduite antérieure, toujours subordonnée aux volontés de Pétersbourg, qu'on pouvait facilement présenter à la multitude tout ce qu'il faisait en ce moment comme un moyen de la tromper. On lui dit, et elle crut aisément, qu'il voulait s'échapper de Varsovie. Huit membres de la régence furent députés vers lui, pour l'instruire de l'effet que ces soupçons produisaient parmi le peuple. « Nous lui en avons, dirent-ils, garanti la fausseté. Nous l'avons garantie sur nos têtes; mais cela n'a pas suffi pour calmer ses craintes. — Le roi leur répondit : Je vous ai donné ma parole, il y a quatre jours, de ne pas quitter Varsovie; je vous la réitère aujourd'hui : que vous faut-il de plus? Dites vous-mêmes ce que vous croyez nécessaire. » Alors ils ne lui dissimulèrent pas que le peuple ne se calmerait qu'autant qu'il saurait qu'il y a toujours auprès de Sa Majesté deux officiers municipaux. « *Cette marque de méfiance me serait pénible*, leur

dit le roi, *si elle venait de vous; mais je fais ce sacrifice à la tranquillité publique.* » En effet, quatorze membres de la municipalité furent nommés, pour qu'il y en eût toujours deux de surveillance auprès du roi : ils le traitaient avec beaucoup d'égards et de respects. Quelque temps après, ces municipaux furent nommés aides de camp du roi. Ils étaient tous bourgeois de Varsovie, mais tous propriétaires dans la ville; ils portaient l'uniforme municipal, et la même écharpe que les quatre aides de camp du conseil provisoire. Ces dispositions pouvaient sans doute paraître offensantes. Il eût été plus digne de la fierté d'une nation libre de ne les point prendre, et de ne fixer son roi au milieu d'elle que par la confiance dont elle l'aurait entouré; mais elle ne pouvait oublier que le prince qui venait de lui dire « *qu'il avait constamment suivi ce que la majorité des Polonais avait voulu,* » était le même qui, en se mettant à la tête de la conjuration de Targowica, avait détruit la constitution de 1791 proposée par lui, et que sa soumission au despotisme de Pétersbourg pouvait encore l'amener à faire ce qu'il avait déjà fait. On prenait, il est vrai, des précautions inusitées, mais contre sa faiblesse plus que contre sa loyauté : elles étaient, dans l'exécution, adoucies par les formes qu'on y mettait; et, parmi tous ceux qui remplirent successivement ce ministère rigoureux, il n'y en eut aucun qui ne s'attachât à concilier la surveillance qui lui était prescrite, avec les adoucissements respectueux qu'il devait à la majesté royale.

Il est certain que, depuis l'insurrection de Varsovie, le roi n'avait plus aucune part active dans le gouvernement; mais il est douteux qu'il eût voulu en prendre une autre, et surtout qu'il eût pu la prendre utilement pour la révolution, qui ne pouvait se soutenir qu'à l'aide d'une force unique et absolue. Le pouvoir royal n'était pas détruit : au contraire, on lui préparait les moyens de se relever. Kosciuszko n'avait qu'une dictature temporaire, qui devait finir avec le danger; il avait pouvoir de faire une révolution, mais rien de

plus : c'était un pouvoir nécessaire, dont on ne voit pas qu'il ait cherché à abuser.

XXIII. *L'insurrection s'étend dans les palatinats.*

Depuis que ce pouvoir lui avait été conféré par l'insurrection de Krakovie, toutes les autorités constituées étaient suspendues. Le pouvoir national, entier et sans réserve, exercé auparavant par le roi, le sénat et la diète, n'était plus que dans le conseil provisoire, qui l'exerçait sous la direction du chef de la force militaire. Les ministres étrangers en avaient été instruits par une note officielle, envoyée à chacun d'eux le 4 mai. Dans la révolution qui s'opéra à Vilno, capitale de la Lithuanie, l'acte d'insurrection fut d'abord un peu différent de celui de Krakovie. Ces légères nuances disparurent tout à coup, d'après un entretien que le grand-secrétaire du duché eut avec Kosciuszko. Cette insurrection eut surtout cela de remarquable, qu'ayant été concertée et préparée, pendant près de trois semaines, entre plus de deux cents individus, le secret fut religieusement gardé, et que toute la surveillance des Russes ne put le découvrir. Ces deux cents individus appartenaient à toutes les classes : professeurs ou étudiants de l'université, chanoines, curés, moines, négociants, juifs, militaires, et même quelques femmes. Rien ne transpira; et l'exploisoin se fit avec un tel accord, qu'en un instant la garnison fut faite prisonnière de guerre, avec son état-major; tous les Russes qui voulurent s'échapper, furent poursuivis et massacrés. Les districts de Grodno, de Brzesc, le duché de Samogitie, le palatinat de Sandomir, accédèrent sans réserve à l'insurrection générale, et chassèrent les troupes russes cantonnées sur leur territoire. Partout on retrouvait cette unité d'intention si nécessaire à un peuple qui veut briser un joug étranger, et reprendre son indépendance. Les enfants de ceux qui avaient le plus contribué à établir en Pologne la domination russe, voulaient réparer, par leur noble dévouement, les fautes de leurs pères. Le

jeune François Sapiéha en donna un grand exemple : fils du grand-chancelier, connu pour un partisan de la Russie, gendre de Félix Potoçki, chef de la conjuration de Targowica, il avait cependant inspiré une telle confiance aux Lithuaniens, que l'insurrection de Vilno le nomma, à vingt-trois ans, grand-général de Lithuanie. Il était déjà général de l'artillerie du grand-duché. Dès qu'il sut que Kosciuszko était universellement reconnu, il résigna ces deux places entre ses mains, en lui demandant la permission de servir sous lui, comme capitaine; et il envoya au trésor de l'insurrection de Krakovie six mille ducats et quarante chevaux d'artillerie. Le prince Michel Oginski remit sa charge de grand-trésorier de Lithuanie, envoya une somme considérable, et leva à ses frais un régiment complet de chasseurs.

XXIV. *Le conseil provisoire de la régence est remplacé par un conseil national. — Lettre du roi à Kosciuszko.*

Une si parfaite intelligence, en s'établissant dans toutes les parties de la Pologne, fit penser à Kosciuszko que le conseil provisoire, créé au moment de l'insurrection, devait être remplacé par un conseil national siégeant à Varsovie, auprès du roi, et chargé de toutes les parties de l'administration, dont il instruirait régulièrement Sa Majesté. Le changement du conseil provisoire en conseil suprême national, était prescrit par l'acte d'insurrection; mais le moment n'avait point été fixé : on avait cru avec raison devoir laisser Kosciuszko seul juge du temps où il pourrait, sans inconvénient, diminuer le gouvernement révolutionnaire, et se rapprocher, autant qu'il serait possible, des anciennes formes. Ce changement s'opéra sans le moindre trouble, vers la fin de mai 1794. Le conseil provisoire termina sa dernière séance, en adressant à la nation une note simple et courte, dans laquelle il protestait de sa soumission aux ordres du général. Il annonçait, de plus, que chacun de ses membres était prêt à se justifier, si quelqu'un croyait avoir des re-

proches à lui faire. Ignace Potocki et le chancelier Kollontay vinrent, avec les instructions de Kosciuszko, installer le conseil national, composé de huit conseillers et de trente-deux suppléants. Le roi accéda sur-le-champ à son installation. Potocki en fit part aux ministres étrangers, en annonçant que le roi s'était déclaré inséparable de la nation et du conseil. Ce prince l'avait écrit lui-même à Kosciuszko, dans une lettre trop remarquable pour ne pas trouver place ici :

« Je vous ai déjà témoigné, dans ma lettre du 5 mai, disait-il, que je ne me séparerai jamais de ma patrie et de ma nation, même au plus grand risque personnel; que je ne désirais l'autorité et l'activité, qu'autant et lorsque vous et la nation le trouveriez utile à la patrie. Persistant invariablement dans cette détermination, j'ai reçu avec sensibilité l'annonce que vous me faites, d'avoir prescrit au conseil suprême qu'il me fasse le rapport de ses opérations essentielles. Aujourd'hui, M. le président Zakrzewski et M. Potocki, ci-devant maréchal, m'ont confirmé la même chose au nom du conseil suprême, établi ici dans la journée d'hier, et ils m'ont fait voir ce que vous avez à cet égard enjoint par écrit. Selon votre attente et vos désirs, je communiquerai au conseil, confidentiellement, toutes mes idées relatives au bien de la patrie. Je ne manquerai pas non plus de concourir, conjointement avec ce conseil, à tous les moyens qui peuvent assurer le bonheur du pays et de la nation. Sous les auspices de la Providence, espérons tout, pour la défense commune, des intentions et des travaux de nous tous, qui sommes nés Polonais, *pleinement et sincèrement réunis!* Je tâcherai d'atteindre au but proposé en y coopérant par mon exemple, et en y encourageant tous les autres. Mes vœux vous accompagneront partout; et c'est du fond de mon cœur que je vous donne l'assurance de la haute estime et de l'affection que je vous porte.

« STANISLAS-AUGUSTE. »

Il ne provoque point de réflexions sur cette lettre; elles se présentent d'elles-mêmes, et répondent victorieusement à tout ce qu'on a pu dire ou croire contre la révolution de 1791, et contre celle-ci, qui n'avait pour but que de rétablir la première.

Le conseil suprême national, établi le 28 mai, commença ses séances, le 30, par une adresse à la nation. Il y présentait les circonstances critiques dans lesquelles on se trouvait, les devoirs rigoureux que ces circonstances imposaient, les écueils que l'on avait à éviter : il s'occupa ensuite de l'organisation des commissions et départements qui devaient lui être subordonnés. Dès le 30, il régla celle de la *commission du bon ordre* des provinces de la Couronne, et du grand-duché de Lithuanie; le 31, celle du département du trésor. Les tribunaux institués par la diète de 1791 furent rétablis. On retrouve partout le désir de se reporter à cette époque; partout les indices d'un pouvoir révolutionnaire, qui ne tend qu'à cesser de l'être. Le conseil s'assemblait régulièrement; chaque département avait son jour pour y porter ses affaires. Les membres du conseil étaient obligés de se trouver chez eux à des heures fixes, pour recevoir toutes les pétitions qui leur seraient présentées. Enfin, un étranger qui se serait trouvé au milieu de Varsovie, sans aucune connaissance des faits antérieurs, n'aurait jamais soupçonné qu'il fût dans une ville régie par un gouvernement révolutionnaire, et menacée par deux puissances ennemies, dont les armées n'étaient qu'à quelques lieues de ses portes.

XXV. *Kosciuszko résiste aux prétentions des bourgeois et aux complots étrangers.*

Cependant les agents secrets de ces puissances, répandus dans Varsovie, cherchaient bien certainement les moyens de rompre une union qu'eux-mêmes avaient peine à croire. Dans cette intention, ils persuadèrent à quelques bourgeois qu'on leur avait donné un juste sujet de plainte, en ne pla-

çant aucun membre de la bourgeoisie dans le conseil national, et que c'était une humiliation qu'elle ne devait pas souffrir. Ils mettaient ainsi en jeu l'amour-propre des classes intermédiaires, c'est-à-dire, un des plus grands mobiles de toutes les révolutions. Séduits par cet esprit d'égalité qui, depuis cinq ans, opérait en Europe de si grands bouleversements, les bourgeois firent connaître leur mécontentement sur la composition du conseil. On leur répondit que, parmi les suppléants qui venaient d'être désignés, un grand nombre était pris dans la bourgeoisie, et siégerait dans le conseil, en l'absence de quelqu'un des huit conseillers; que même deux conseillers avaient acquis le droit de bourgeoisie, et faisaient partie de la municipalité. Ces observations furent écoutées avec calme, mais ne parurent point convaincantes aux bourgeois, qui envoyèrent à Kosciuszko une pétition et des députés. Assurément ce général, chef suprême de l'insurrection, revêtu d'une autorité absolue, trouvait une belle occasion de flatter les classes inférieures, et de s'éloigner des principes de la constitution de 1791. Dans ceux que la pétition invoquait, il pouvait reconnaître le moyen de se concilier une grande popularité, et suivre le perfide exemple qu'un autre général lui avait donné au commencement de la révolution française. Plus sage et plus prévoyant, il ne fut frappé que du danger de changer les bases que la constitution de 1791 avait établies, et de les changer dans un moment où il fallait avant tout se prémunir contre les ennemis du dedans, autant que contre ceux du dehors : il n'accueillit pas la demande qui lui était présentée. Il eut assez bonne idée des bourgeois pour leur proposer de l'abandonner eux-mêmes; et il l'obtint. Cette condescendance les honorerait aux yeux de tout homme sage; mais Kosciuszko s'était honoré lui-même par la franchise énergique et noble avec laquelle il s'exprimait dans sa lettre aux bourgeois. « Vous vous êtes reposés sur moi, disait-il, du choix des membres du conseil suprême, ne vous croyant pas en état de faire

vous-mêmes avec ordre une pareille désignation. Si l'étendue de la confiance générale est bien grande, ma sollicitude n'est pas moindre pour répondre à votre attente, ainsi qu'aux besoins de la nation. Il n'y avait, dans cette alternative, qu'un seul milieu propre à me tranquilliser, et à vous rassurer en même temps; c'était de rencontrer vos vœux. Je me suis tenu particulièrement à cette réflexion, en nommant les membres du conseil. J'ai cherché à faire un choix, tel que vous l'auriez fait vous-mêmes. J'ai, à cet effet, jeté les yeux sur des personnes dignes de la confiance générale. Je les ai choisies parmi ces citoyens qui, tant dans leur vie publique que dans leur vie privée, ont toujours conservé leur vertu intacte; qui, constamment attachés aux droits de la nation, ainsi qu'à ceux du peuple, ont le plus souffert pour leur attachement et leurs services rendus à la patrie, lorsqu'une force étrangère et les crimes domestiques se jouaient de la malheureuse vicissitude de la Pologne. Ce sont pour la plupart des hommes de mérite que j'ai appelés au conseil, en y ajoutant d'autres personnes éclairées et vertueuses. J'ai fait choix aussi de suppléants en état de soulager les conseillers dans leurs devoirs importants. . . . Je ne crois pas nécessaire de vous représenter ici, en détail, les motifs qui m'ont engagé à restreindre à un petit nombre les membres du conseil. . . . L'énergie dans l'exécution (ce qu'on ne peut obtenir que d'un petit cercle d'individus) est essentiellement nécessaire dans un moment de révolution. . . . Des besoins urgents exigent des moyens prompts et efficaces. Voilà la raison pour laquelle je n'ai nommé que huit conseillers, qui tous devront avoir la direction d'autant de départements, répondant aux principaux besoins de la nation. . . . Quant à la raison pour laquelle j'ai tardé de nommer ce conseil, quoique l'acte d'insurrection dressé à Krakovie me l'ait recommandé tout aussitôt, j'ai voulu attendre que cet acte fût confirmé par la majeure partie de la nation, ne voulant plus lui donner une magistrature suprême d'après la

volonté d'un palatinat seulement, mais bien d'après la volonté générale de la Couronne et de la Lithuanie. Il s'est suivi de là, que, dans les premiers moments, et à l'effet de subvenir à l'urgence des besoins, j'ai préféré donner moi-même des ordres dans les palatinats qui se sont déclarés pour l'insurrection, plutôt que d'établir le conseil, avant que la volonté expresse des autres palatinats m'y eût autorisé. C'est avec satisfaction que je vois approcher le moment où rien ne pourrait plus me justifier, si j'étais capable de transgresser en la moindre chose les bornes que vous avez établies à mon pouvoir : je les respecte, parce qu'elles sont justes, et qu'elles ont été fixées par une volonté qui est et sera toujours pour moi une loi sacrée. J'ai lieu de me flatter qu'à l'époque où je déposerai mes armes aux pieds de la nation, lorsque Dieu aura délivré la patrie de ses ennemis, il n'y aura personne qui puisse me reprocher la moindre contravention à mes devoirs. » Il finit, en leur recommandant d'obéir aux autorités constituées, de se respecter eux-mêmes en elles, de leur témoigner de la confiance, et de rester toujours unis.

Ainsi, les expressions, les actes, la conduite, et du chef militaire, et du conseil suprême, et de la bourgeoisie de Varsovie, n'avaient rien que de parfaitement conforme à la marche insurrectionnelle d'une nation qui veut se soustraire à un despotisme inique, mais sans attaquer les principes constitutifs de son ordre social. Rien, dans tout ce qu'on vient de voir, n'avait le moindre rapport avec ce qui se faisait en France ; et il fallait l'audacieuse impudeur d'une iniquité triomphante, pour vouloir justifier ses dernières spoliations par une calomnie, contre laquelle s'élevait une telle série de faits. Ces faits ne changèrent point pendant tout le temps que dura l'insurrection. Les faits particuliers qui donnent lieu à de justes reproches, furent absolument indépendants des maximes que suivaient toujours les autorités constituées ; et nous les verrons constamment improuvés, puis enfin punis par ces autorités mêmes.

XXVI. *On cherche à exaspérer le peuple contre les partisans de la Russie.*

Nous avons dit qu'Igelström avait voulu brûler ses papiers ministériels. Il y en eut beaucoup qui échappèrent à cette recherche précipitée : on en saisit un grand nombre. La plupart inculpaient fortement des seigneurs polonais qui avaient toujours entretenu avec la Russie des relations intimes. Ceux qui étaient signalés pour lui avoir été dévoués en 1773 et 1775, pour avoir, à ces époques, été récompensés par elle, soit en places, soit en argent, furent dénoncés et arrêtés, comme ayant trahi les intérêts de la patrie. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour les juger ; mais comment ? Ce n'était pas à des tribunaux créés et composés sous la domination russe qu'on pouvait confier le soin de juger ses agents : il fallait donc, ou différer leur jugement (ce qui était le plus sage, parce qu'on juge mal dans les secousses d'une révolution), ou en charger un tribunal que l'on établirait expressément ; mais alors ce tribunal créé par une révolution, pouvait avoir tous les inconvénients d'un tribunal révolutionnaire. Ce danger devait d'autant plus effrayer que, dans le même moment, on en voyait en France un terrible exemple ; et qu'après s'être, en 1791, si heureusement préservé de tout rapport avec la révolution française, il fallait encore plus s'en éloigner en 1794, lorsqu'elle avait mis la terreur et le crime à l'ordre du jour. J'insiste sur ce point, parce que c'est celui sur lequel il est intéressant d'arrêter l'attention des lecteurs, pour les mettre à portée de saisir l'instant précis où une révolution, si juste dans son origine, si pure dans son explosion, aurait pu se trouver entachée de quelques couleurs de l'iniquité.

L'examen des papiers trouvés dans la chancellerie de la légation russe avait été confié à un comité de vingt et un membres. Il était important de ne rien laisser transpirer. La moindre indiscretion eût compromis la vie de ceux

contre lesquels ces papiers pouvaient donner des charges, et les exposait à la vengeance populaire. Ce secret, que l'on devait respecter, servit de prétexte aux gens malintentionnés pour exaspérer le peuple. Des écrits furent répandus, pour demander que, sans s'astreindre aux formalités ordinaires, les traîtres fussent jugés et exécutés promptement. Le conseil provisoire s'éleva contre cette doctrine révolutionnaire, et déclara publiquement « *qu'autant il serait dangereux de laisser impunis les traîtres à la patrie, autant serait malheureux le pays où les procès des criminels ne s'instruiraient pas suivant les règles de la justice, et les formalités prescrites par les lois, sur lesquelles repose la sûreté personnelle du citoyen; sûreté sans laquelle il n'y a pas de liberté.* » En conséquence, il défendit tout propos ou écrit tendant à suspendre l'exécution de ces formalités. Le comité ne s'écarta point de la marche qui lui était tracée : il instruisit dans les formes le procès de Wenceslas Rogozinski, intendant de la police de Varsovie; les preuves étant complètes, l'accusé fut déclaré convaincu de trahison, et condamné comme tel. La sentence ne fut pas publiée sur-le-champ; et ce retard seul mettait les juges à l'abri de tout reproche d'un empressement révolutionnaire. C'était une marque de déférence que l'on donnait au roi, dont les liaisons avec la Russie semblaient atténuer le crime de ceux qui avaient servi cette puissance au détriment de leur pays; mais ce retard pouvait être présenté comme un moyen de ne pas exécuter le jugement. Il fut, par quelques factieux, présenté au peuple sous ce point de vue. Dès ce moment, on put remarquer une effervescence inquiétante; cependant les autorités seraient parvenues à la contenir, si les nouvelles arrivées de Vilno n'eussent précipité une explosion, dont on ne fut plus maître.

XXVII. Exécution de Kossakowski à Vilno.

Après le succès que l'insurrection avait eu en Lithuanie, plusieurs officiers russes furent arrêtés dans Vilno. Parmi

eux était ce Siméon Kossakowski dont nous avons parlé dans les livres précédents, et qui fut un des premiers agents de la conjuration de Targowica. Depuis la diète de Grodno, il était entré au service de Catherine; ce qui ne l'avait pas empêché de prendre le titre de grand-général de Lithuanie. Sous ce titre, il fut traduit au conseil de Vilno. Ce conseil, qui n'avait aucune autorité judiciaire, fit, en quatre heures de temps, un simulacre d'instruction : la sentence de mort fut prononcée et exécutée sur-le-champ. Le gibet, sur lequel expira Kossakowski avait pour inscription : *Volonté de la nation.* La nouvelle en fut portée à Varsovie, comme un exemple qu'on ne pouvait trop se hâter de suivre. Tout était irrégulier dans ce jugement. Il tombait sur un Polonais qui, vingt ans auparavant, avait rendu de grands services à sa patrie; mais ce même homme avait changé de parti. Il s'était entièrement dévoué à celui qui, après une longue tyrannie, se trouvait le plus faible : il fut la première victime immolée illégalement à la juste vengeance qu'il avait provoquée. Son sort effraya sur l'avenir; mais aucun sentiment de commisération ne porta sur sa personne. On voit périr les traîtres sans les plaindre, comme on les récompense sans les estimer. Cette exécution eut lieu le 25 avril; le 11 mai, le même châtement frappa Swieykowski, maréchal de la conjuration de Targowica.

XXVIII. Exécution des traîtres à Varsovie, le 8 mai 1794.

Il est certain que ceux qui, dans Vilno, venaient de pousser les Lithuaniens à cet excès, avaient dans Varsovie leurs correspondants, chargés d'en faire autant. Dès que ceux-ci furent informés de l'exécution de Kossakowski, ils répandirent dans la ville que les Russes et les Prussiens manœuvraient pour y entrer pendant la nuit; que le roi avait pris la fuite pour les aller joindre. La fausseté de ces avis fut reconnue quelques heures après; mais, dans le premier moment ils avaient suffi pour que les bourgeois courussent aux

armes; et les agents qui les avaient fait prendre, n'eurent pas de peine à leur persuader de ne pas les déposer, sans avoir obtenu justice contre tous les traîtres. Sous ce nom étaient signalés depuis longtemps l'évêque de Livonie, Kosakowski, frère de celui qui venait de périr à Vilno; Ozarowski, grand général de la Couronne; Zabiello, général de camp de Lithuanie; Ankwicz, maréchal du Conseil permanent. Leur mort fut demandée avec une violence à laquelle le tribunal n'eut pas la force de résister. Un interrogatoire sommaire, une instruction qui ne dura pas deux heures, étaient encore un délai trop long pour une multitude qui frémissait de voir échapper ses victimes. Les potences étaient dressées avant que le jugement fût prononcé. Sur chacune d'elles, on avait mis : *Punition des traîtres à la patrie*. Ce fut en effet là qu'ils expirèrent, au milieu des hurlements et des imprécations de la foule, qui aussitôt se retira paisiblement, sans cependant reporter ses armes à l'arsenal, comme elle avait fait le soir du 18 avril. Peu de jours après, le jugement de l'intendant de la police Rogozinski, que nous venons de voir traduit en justice, fut publié avec les formalités usitées, et le lendemain exécuté sans aucun trouble.

XXIX. *Arrestations de plusieurs partisans de la Russie.*

Les arrestations se continuaient d'après les renseignements que le comité trouvait dans les papiers dont l'examen lui avait été confié; mais il n'y avait à ce sujet aucune émeute. On remarqua surtout l'arrestation du comte d'Unruhe, général-maître de la monnaie; de Sartorius, directeur de la poste; de Wulfers, avocat et syndic de la bourgeoisie de Varsovie; et de Bohomolec, curé de Praga. Le nombre des personnes arrêtées s'éleva à cent cinquante. On les partagea en quatre classes, suivant leur rang; et chaque classe recevait par jour un traitement fixe. Parmi ces prisonniers étaient trois parents de Kossakowski, du même nom que lui. L'un d'eux avait prêté serment sur l'acte d'insurrection; et néan-

moins s'échappa pour se réunir aux Russes. Il fut arrêté avant de les avoir rejoints; et, quoique les insurgés eussent à lui reprocher de les avoir trompés par un faux serment, ils se contentèrent de le ramener à Varsovie. Assurément, cette conduite de leur part n'annonçait rien moins que le désir d'imiter ce que faisaient en France les tribunaux ou comités révolutionnaires.

Cependant, tous les partisans des cours copartageantes affectaient d'assimiler la cause des Polonais à celle des jacobins; et cet outrage fait à la nation était seul capable de la porter à des excès. Kosciuszko, dans toutes les déclarations qu'il faisait parvenir aux puissances étrangères, ne cessait de répéter que « l'insurrection polonaise avait des principes absolument différents de ceux qu'on suivait en France; qu'il regarderait comme ennemis de la patrie tous ceux qui voudraient établir des clubs ou des sociétés particulières; que toutes les autorités devaient être respectées; que le roi surtout devait être traité avec le respect et les égards qui lui étaient dus. » Sur ces différents points, l'ordre était régulièrement maintenu, et même on pouvait se flatter qu'il continuerait à l'être, comme en effet il le fut; mais le peuple de Varsovie craignait toujours que, pour éviter toute comparaison avec les massacres révolutionnaires qui s'exécutaient tous les jours à Paris, on ne traînât en longueur l'instruction du procès des détenus. Cette instruction portait sur des faits notoires, dont les coupables avaient eux-mêmes fait ostentation, quand ils opprimaient leur patrie au nom de la Russie. La *Gazette de Varsovie*, du 21 juin, publia la liste des traitements que recevaient de Pétersbourg les traîtres qui venaient d'être exécutés. Cette liste était faite d'après les renseignements trouvés dans les papiers saisis: elle prouvait le crime; le peuple en conclut qu'elle justifierait l'exécution.

XXX. *Autres exécutions, le 28 juin.*

Ceux qui voulaient le porter à des excès, n'eurent pas de peine à lui persuader que les autres coupables ne de-

vaient pas être mieux traités, et que c'était à lui à se faire justice, puisque, sous prétexte d'observer les formes judiciaires, on ne voulait que la lui refuser. On s'appuyait sur ce que le tribunal criminel venait de relâcher plusieurs détenus qui, dans le premier moment, avaient été emprisonnés sans motifs. Le 27 juin, la bourgeoisie armée avait fait, dans l'après-midi, l'exercice sur les retranchements. Une partie de cette troupe se porta, vers le soir, à l'hôtel municipal, fit dresser des potences devant la porte, et demanda que les coupables fussent amenés. Le président Zakrzewski refusa constamment, et fit ôter les potences; mais le lendemain le peuple les rétablit, força la prison, en tira huit victimes, qui furent exécutées dans le même moment. A force de supplications et de résistance, le président parvint à sauver les autres, notamment le grand-chancelier comte Moszynski, qui déjà était conduit au lieu de son supplice. Parmi les huit malheureux qu'il n'avait pu arracher à la mort étaient le prince Massalski, évêque de Vilno, et le prince Czetwertynski. La fureur de la populace se porta même sur un simple commis de la police, à qui elle demandait des papiers, que peut-être il n'avait pas. Son refus lui coûta la vie.

XXXI. *Kosciuszko fait arrêter et punir les auteurs de ces exécutions.*

Kosciuszko, informé de ces excès par le conseil national, prit sur-le-champ le parti de les punir, et les moyens d'en prévenir d'autres. Les troupes qui campaient aux environs de Varsovie eurent ordre d'entrer dans la ville, et d'occuper différents postes. Dès qu'elles furent distribuées, le conseil fit faire une recherche sévère de tous les gens suspects; ils furent arrêtés en grand nombre : on instruisit sans délai le procès de ceux que l'on regardait comme les principaux auteurs de cette scène sanglante. La preuve légale pouvait être difficile à acquérir, parce que les témoins affaiblissaient toujours, dans leurs dépositions, les preuves d'un délit qui

n'avait frappé que des coupables; néanmoins, dès le 4 août, il y en avait douze de jugés. Sept furent condamnés à mort et exécutés; cinq furent bannis à perpétuité. On avait donc mis, dans cette instruction, plus de célérité que dans celle des délits trop manifestes des agents de la Russie; mais en même temps, le tribunal criminel, pour montrer qu'il voulait rendre à tous une justice égale, et qu'il voulait surtout qu'elle ne fût rendue que par lui seul, ajourna à comparaître devant lui les premiers auteurs de la conjuration de Targowica. Les principaux étaient l'ancien maréchal, Félix Potocki; l'ancien grand-général, Branecki; le comte Wielhorski, d'abord envoyé à Pétersbourg, et dans ce moment au service de cette même cour. Faute par eux de comparaître avant le 9 septembre, ils étaient déclarés infâmes, et leurs biens confisqués. On ne pouvait pas prouver d'une manière plus positive, que le glaive de la justice frapperait également et les ennemis de la patrie, qui avaient trafiqué de son indépendance, et les ennemis de la tranquillité publique, qui voulaient flétrir, par des crimes, les nobles efforts de la liberté.

XXXII. *Il publie une proclamation contre elles.*

Déjà Kosciuszko avait envoyé à Varsovie une proclamation contre les excès commis le 28 juin. Cette pièce répond victorieusement à tout ce que la malveillance et la prévention ont pu répandre ou adopter. Elle fut publiée dès le premier moment où il eut connaissance de ce qui s'était passé, et nous paraît être l'expression la plus vraie des sentiments qu'il éprouvait à la réception de cette nouvelle :

« Dans le moment où j'emploie, disait-il, tous mes soins et ma sollicitude pour résister à l'ennemi, j'apprends qu'un ennemi plus terrible que les troupes étrangères nous menace et s'agite dans notre intérieur. Ce qui vient de se passer dans Varsovie a rempli mon cœur d'amertume et de tristesse. Le désir de punir les coupables était bon; mais pour-

quoi ont-ils été punis sans jugement du tribunal? Pourquoi le respect et la sainteté des lois ont-ils été violés? Pourquoi celui qui vous fut envoyé au nom de la loi a-t-il été insulté, maltraité, couvert de blessures? Pourquoi un officier public, absolument innocent, a-t-il été privé de la vie en même temps que les accusés? Est-ce là le procédé d'un peuple qui a pris les armes pour rétablir la liberté légale, l'autorité suprême de la loi, et le bonheur durable qui ne peut jaillir que de ces sources? Considérez si ce ne sont pas des séducteurs secrets et artificieux, d'intelligence avec l'ennemi, qui vous ont égarés, et ont rempli vos cœurs d'aigreur, parce qu'ils ne veulent point de gouvernement, afin que votre ardeur se mette au-dessus de la justice, de la loi et de tout ordre social. Ils n'ont d'autre but que de se frayer ce chemin-là, pour renverser votre puissance et votre force, au milieu du désordre et de la confusion. Personne alors n'étant sûr de sa vie, personne aussi n'aura assez de confiance pour prendre en main les intérêts publics, veiller à votre sûreté et à votre salut. Alors vous vous apercevrez, mais trop tard, qu'on vous a trompés; alors, vous verrez l'artifice et l'hypocrisie des flatteurs populaires qui vous environnent, qui vous séduisent, qui, gagés par vos ennemis, tâchent de vous persuader qu'il ne faut pas de gouvernement, afin qu'effectivement il n'y en ait point, quand il aura été renversé et détruit de vos propres mains. Aussitôt que les soins militaires me permettront de m'éloigner du poste qui m'est confié, je me rendrai au milieu de vous. Peut-être la vue d'un soldat, qui tous les jours expose sa vie pour vous, vous sera-t-elle agréable; mais pour que ma joie et la vôtre soient communes, il faut que vous ne répandiez plus sur mon front les nuages d'une nouvelle tristesse. Ma présence doit bien plutôt vous rappeler que nous devons en ce moment nous occuper uniquement de la défense de la liberté et de la patrie; que nous ne saurions être puissants que par la concorde; que ce n'est que par la justice, et non par la

violence, que nous pouvons jouir chez nous de la sûreté sociale, et nous rendre respectables chez les nations étrangères. »

Kosciuszko ne se trompait assurément pas, en attribuant aux oppresseurs de la nation l'affreuse combinaison de *jacobiniser* la belle cause qu'elle défendait, et d'avoir à Varsovie des agents chargés de tout tenter pour y parvenir. Il n'est pas douteux que ce calcul ne fût entré dans la politique machiavélique des trois puissances : il entra même dans celle de la Convention, qui avait à Varsovie des agents chargés d'arriver au but, mais par un autre motif. Des gazettes étrangères, dirigées par la Prusse et la Russie, avaient même désigné un d'entre eux comme ayant été présenté au conseil national et au roi, et reçu en qualité d'agent de la république française. Cet homme se trouvait, en effet, à Varsovie le 27 juin; mais il y fut arrêté et détenu trois jours après, quand le conseil rechercha tous les gens suspects. Loin donc que les deux succès momentanés obtenus par ces agents, les 9 mai et 28 juin, puissent être imputés au gouvernement, et même à la grande pluralité des habitants de la capitale, il est au contraire étonnant qu'une nation si perfidement, si cruellement outragée et opprimée par des étrangers, n'ait pas eu un écart dans l'élan qu'elle prenait pour échapper à sa destruction; car je ne puis trop le répéter : les insurrections se manifestèrent dans plusieurs parties de la Pologne, et aucune des autorités créées par ces insurrections n'eut à se reprocher un abus du pouvoir révolutionnaire qui leur était confié. Vilno fut la seule ville où il y eut une exécution populaire; mais nous avons vu comment Kossakowski, né Polonais, l'un des chefs de la conjuration de Targowica, avait abandonné, on peut même dire, trahi son pays, pour se mettre au service de la Russie : il fut pris, et exécuté *avec l'uniforme russe*.

XXXIII. *Sagesse de la conduite de toutes les autorités dans les deux capitales.*

Le plus grand ordre régna dans Krakovie pendant que Kosciuszko y était, et même après qu'il en fut sorti pour conduire les opérations militaires. Le même ordre se fit remarquer dans Varsovie, excepté pendant les deux funestes journées dont nous venons de parler. C'était du milieu de son camp, pendant qu'il était perpétuellement attaqué ou inquiété par deux armées ennemies, qu'il contenait ainsi une populace irritée et des autorités révolutionnaires, que des agents russes ou conventionnels voulaient porter à des excès condamnables. La déférence avec laquelle il fut obéi, même quand il crut devoir punir les deux seules contraventions à ses ordres, prouve que l'opinion publique prédominante répondait à ses sages intentions; chose d'autant plus remarquable, que, pendant ce temps, les soins guerriers dont il était occupé lui laissaient peu de moments qu'il pût donner aux soins du gouvernement. Obligé de former aux manœuvres et à la discipline des masses armées au hasard, de réunir des corps épars, qui ne venaient le joindre qu'en éprouvant beaucoup de fatigues et de pertes, il sut cependant tirer un grand parti des seuls moyens que les circonstances lui permettaient de se procurer : c'est ce dont va nous convaincre un récit abrégé des faits militaires.

LIVRE QUATORZIÈME.

I. Nécessité de ne pas mêler les faits militaires avec la conduite des autorités.

Nous avons cru que l'analyse des faits militaires ne devait pas être mêlée avec le récit de ceux qu'on vient de voir : il nous a donc fallu anticiper de quelques semaines sur les époques, pour ne point interrompre le détail de la conduite des autorités créées par les insurrections; détail qui est réellement l'histoire de cette révolution. Il nous a paru important de ne point diviser tout ce qui pouvait en prouver la sagesse et les principes, tout ce qui repoussait l'injuste accusation dont on avait voulu la flétrir. Le motif était évident : des puissances avides, après avoir diplomatiquement arrêté la destruction du nom polonais, voulaient encore vouer la nation à l'infamie, et justifier leur oppression, en enlevant aux opprimés jusqu'à l'intérêt que leur malheur devait exciter. Les circonstances étaient favorables pour propager et faire adopter cette calomnie. L'horreur qu'inspiraient la Convention, ses comités, ses tribunaux, ses massacres; tout provoquait l'indignation publique contre le nom de jacobin, et laissait à peine le temps d'examiner si ce nom était, en effet, applicable aux autorités qu'on voulait en souiller. La justice, qui ne fut pas alors rendue aux Polonais et qui devait encore rencontrer tant d'obstacles, ne pouvait leur être rendue qu'à force de temps et de malheurs. C'est à l'histoire,

à l'histoire impartiale et véridique qu'il appartient de dévoiler les découvertes du temps et de réhabiliter la dignité du malheur : elle exerce alors une grande et belle magistrature ; et ses arrêts, prononcés après un mûr examen, justifiés par la faiblesse même de la critique qui les attaque, acquièrent force de loi chez la postérité, et sont de siècle en siècle enregistrés dans ses annales, pour y être à jamais le tourment de l'iniquité qui opprime avec éclat, et la consolation de l'infortune qui gémit en secret (1).

Les premiers succès de Kosciuszko, en sortant de Krakovie, et l'espoir de le voir bientôt aux portes de la capitale, avaient sans doute fortement influé sur l'insurrection du 17 avril. Varsovie réclamait avec impatience le guerrier que des événements inattendus proclamaient le libérateur de la Pologne ; et lui-même devait être impatient de se retrouver au milieu d'une ville dont il voulait faire le point central de son gouvernement : mais des motifs du plus grand intérêt le retenaient devant un ennemi qui aurait pu lui ôter toute communication avec Krakovie. Il eut une assez haute opinion des autorités qu'il avait établies dans une de ces villes, et de celles qui s'étaient établies dans l'autre, pour être sûr que toutes concourraient également au bien public, en restant constamment soumises à une autorité unique et nécessaire, qui était la sienne. Ce calcul était fondé sur la justice de la cause générale, sur la pureté d'intention avec laquelle il voulait exercer un pouvoir dictatorial, sur l'abnégation de tout intérêt personnel, dont il pouvait se rendre témoignage à lui-même, et dont avec raison il supposait qu'étaient animés tous ceux qui se rangeaient sous sa bannière. L'événement prouva que Kosciuszko avait bien jugé ses divers agents. Les différents chefs, soit civils, soit militaires, qui commandaient sous ses ordres, ne perdirent jamais de vue le but qu'il leur

(1) Ferrand ne pouvait mieux honorer la nation dont il écrivait l'histoire, et s'honorer lui-même, qu'en traçant ces lignes, qui portent le cachet d'un esprit droit, aimant et faisant aimer la vérité.

avait prescrit, ne prirent jamais, pour y parvenir, une autre route que celle qu'il leur avait tracée. Si le sort des armes lui eût été favorable, la révolution qu'il opérait en Pologne aurait été marquée dans l'histoire comme appartenant au petit nombre de celles dans lesquelles on s'empare des avantages momentanés des pouvoirs révolutionnaires, sans être atteint de leurs terribles abus.

II. Opérations militaires des insurgés.

Ainsi, certain d'être obéi dans les deux villes principales de l'insurrection, il ne s'occupait qu'à les défendre contre deux ennemis redoutables, les Russes et les Prussiens. Wolky se retirait du côté de la Prusse, pour se rapprocher de l'armée qu'on se hâtait de rassembler. On savait que cette armée devait être nombreuse, pourvue d'une forte artillerie, et commandée par Frédéric-Guillaume. Le conseil de guerre de Berlin donnait à ce sujet les ordres les plus prompts et les plus précis : des ordres du même genre étaient partis de Pétersbourg ; on y parlait de l'insurrection de Varsovie comme on aurait pu parler d'une révolte à Moskou. Catherine n'imaginait pas de donner un autre nom que celui de *rebelle* à des hommes libres que jamais elle n'avait osé appeler ses sujets, mais qu'elle avait toujours traités en esclaves. Outre les différents corps russes répandus en Pologne, plus de quarante mille hommes y entraient, sous le commandement des généraux Denissoff, Fersen et Suwaroff. Igelström, concentrant autour de lui tout ce qui venait le joindre, ne songeait qu'à prolonger sa défensive jusqu'à ce que ses renforts lui fussent arrivés. Ces renforts ne lui parvenaient souvent qu'en mauvais état, et commettaient sur leur route d'horribles excès : on y répondait par de cruelles représailles. Dès qu'on avait avis de leur approche, le tocsin sonnait de toutes parts, et les paysans, armés de faux ou de fourches, tombaient sur tous les détachements

qu'ils pouvaient surprendre, et ne faisaient aucun quartier (1).

D'après cela, on pourrait demander comment Kosciuszko n'a pu rencontrer et détruire la troupe d'Igelström, pendant qu'entourée de tant d'obstacles, elle n'avait encore aucun des secours qui devaient lui arriver. Cette question nous semble ne pouvoir être traitée et résolue que par des personnes qui aux connaissances militaires réuniraient celles des positions exactes et des ressources respectives des deux armées. Privé des unes et des autres, mais convaincu qu'elles sont également nécessaires pour juger qu'elles ont pu être les causes des revers ou des succès d'une campagne, nous ne risquerons ni d'exposer nos doutes, ni de donner une solution qui ne serait que conjecturale. Nous croyons devoir d'autant plus user de cette réserve, que tout ce qui tient uniquement à l'art de la guerre ne fait point essentiellement partie de notre histoire. En nous déterminant à l'écrire, nous avons voulu simplement faire connaître, avec une égale véracité, la honteuse politique qui a conjuré la perte des Polonais, les fautes par lesquelles ils l'ont préparée, les nobles, mais inutiles efforts qu'ils ont faits pour l'éviter.

Il nous suffira de dire que l'espèce d'hommes que Kosciuszko avait à conduire devait rendre sa marche lente et irrégulière. Les troupes réglées qui venaient le joindre n'arrivaient que par détachements, souvent après avoir beaucoup souffert en chemin ; elles arrivaient, la plupart du temps, dénuées de toutes munitions : il fallait les réunir en corps, et leur donner une formation fixe, telle qu'elles pussent faire les manœuvres nécessaires. Les nouvelles levées étaient sans aucune connaissance des mouvements militaires, sans aucune habitude de discipline. Les masses qui venaient et restaient quelquefois sans armes, apportaient en général plus de dis-

(1) Ce témoignage de l'histoire signale suffisamment les dispositions de notre peuple, qu'on ne cesse de calomnier dans les journaux russophiles, et les ressources que l'insurrection de 1863 aurait dû en tirer pour assurer son succès.

positions pour surprendre et disperser une colonne en marche, que pour essayer tranquillement son feu, le soutenir et y répondre. C'était de ces différents éléments, rapprochés les uns des autres, bien plutôt que réunis, qu'il fallait faire des corps exercés, capables de défendre en même temps deux villes contre deux fortes armées depuis longtemps accoutumées aux hasards de la guerre et à la précision d'une savante tactique. Ce travail devait se faire au milieu des embarras d'une révolution, des difficultés des approvisionnements, de la nécessité de se tenir toujours à portée des deux capitales, pour ne pas les exposer à être surprises par l'ennemi. Kosciuszko passa ainsi une partie du mois de mai, remportant quelquefois des avantages peu décisifs en eux-mêmes, mais qui servaient du moins à aguerrir ses troupes. Pendant ce temps aussi, Igelström s'étudiait à ne jamais se trouver assez près de lui pour risquer d'être fortement entamé, mais cependant à lui donner toujours assez d'inquiétude pour le retenir entre Krakovie et Varsovie ; et, soit à la faveur de quelques chances heureuses, soit par la force de ses combinaisons, il parvint à gagner, à peu près intact, le moment de l'arrivée des troupes prussiennes, qui se réunirent aux Russes dans les premiers jours de juin.

III. *Le roi de Prusse vient en personne commander ses troupes.*

On fut étonné de voir l'armée combinée commandée par le roi de Prusse. Frédéric-Guillaume, qui se serait honoré deux ans auparavant s'il eût arraché Louis XVI des mains de ses géôliers, venait lui-même attaquer une nation chez laquelle un ministre prussien résidait encore, et qui avait laissé faire une retraite paisible au général Wolky, assez imprudent pour venir, le 17 avril, sous les remparts de Varsovie. Il n'y avait aucune déclaration de guerre ; l'insurrection n'avait été dirigée que contre les Russes : à quel titre, dans quelle intention, joignait-il ses troupes aux leurs (1) ? Lorsque, deux ans

(1) Cette même question pourrait se renouveler aujourd'hui.

auparavant, ses troupes avaient été obligées d'évacuer la Champagne ; lorsque, l'année d'après, elles n'avaient pu se soutenir en Alsace ; lorsque, cette année même, elles ne pouvaient se maintenir sur le Bas-Rhin, comment les affaiblissait-il pour en envoyer une partie sur la Vistule ? Il n'y avait encore aucun mouvement dans la Prusse-polonaise. Les deux villes insurgées ne voulaient point encore regarder les Prussiens comme leurs ennemis ; mais Frédéric-Guillaume voulait être regardé comme tel, parce que c'était sous ce nom qu'il devait prendre sa part dans les derniers débris de la Pologne.

A peine était-il arrivé à l'armée, qu'il y eut, le 6 juin, une action très-vive près de Szczekociny. Kosciuszko occupait une forte position. Il fut attaqué sur le midi. Les colonnes russes et prussiennes dépassaient ses flancs : il tint pendant quatre heures. Deux de ses généraux ayant été tués, et la grande supériorité de l'artillerie ennemie ayant mis le désordre dans ses nouvelles levées, il fut obligé de se retirer, et d'abandonner onze ou douze canons. La perte fut grande de part et d'autre. Les Polonais avaient tiré parti de leur position tant qu'elle ne fut pas tournée. Ils fixèrent l'attention du vainqueur par la contenance et l'ensemble qu'ils mirent dans leur retraite. Le 8 juin, une autre affaire eut lieu près de Chelm : elle dura près de six heures. Le lieutenant-général Zaionczek, qui commandait une division polonaise, avait fait des dispositions dont il croyait devoir attendre plus de succès. En effet, elles lui donnèrent sur les ennemis un avantage marqué tant qu'ils ne purent pas faire agir toute leur artillerie ; mais enfin ce fut l'artillerie qui décida du sort de cette journée. Zaionczek, obligé avec dix canons de répondre à plus de quarante pièces, tant de campagne qu'en batterie, vit qu'il était impossible de tenir plus longtemps, et abandonna en bonne ordre le champ de bataille.

IV. *Déclaration du conseil national aux habitants de la Pologne-prussienne.*

Pendant ce temps, de nouvelles troupes russes, commandées par Fersen et le prince de Nassau, étaient venues se réunir à celles de Frédéric-Guillaume. Alors le conseil national, ne pouvant plus se dissimuler le perfide accord des deux puissances, adressa, le 12 juin, une déclaration aux habitants de la Pologne-prussienne. Il les appelait à faire cause commune avec lui, ou plutôt à défendre leur propre cause, puisque l'honneur du nom polonais leur appartenait toujours, et que c'était à eux à le revendiquer. Il n'y avait dans cet appel rien que de parfaitement conforme au droit des gens, qui ne cessait de réclamer contre des usurpations, fruit de la perfidie autant que de la violence : tous les griefs de la Pologne contre la Prusse y étaient énoncés avec force ; tous les reproches personnels qu'elle pouvait faire à Frédéric-Guillaume étaient appuyés sur des pièces publiquement connues, et ne pouvaient que le faire rougir, si l'injustice rougissait jamais d'elle-même ! On y relatait sa déclaration du 12 octobre 1788, et sa note du 17 mai 1791, où les auteurs de la constitution du 3 mai sont appelés *vrais patriotes et bons citoyens* : on rapprochait ces deux pièces de sa déclaration du 16 janvier 1793, où les partisans de cette même constitution sont représentés comme des *intrigants*, auxquels on oppose *la saine partie de la nation* ; on les rapprochait surtout de l'accusation de *jacobinisme*, inventée pour justifier la spoliation.

V. *Reddition de Krakovie aux Prussiens.*

Frédéric-Guillaume ne répondit à des reproches aussi positifs qu'en cherchant à corrompre, encore plus qu'à vaincre. Il y parvint auprès de Wieniawski, commandant de Krakovie. Deux de ses généraux se présentèrent devant la ville le 14 juin au soir. Le lendemain, dès le matin, elle fut

sommée de se rendre, et demanda un délai de quelques heures. Avant dix heures, une seconde sommation menaça du bombardement, si on n'avait pas une réponse prompte. Cette menace ne pouvait être exécutée de longtemps. La portion d'armée prussienne qui campait à la vue des remparts n'avait aucune artillerie de siège. Aucune des anciennes fortifications, ni aucun des nouveaux ouvrages construits avec tant d'empressement depuis l'insurrection, n'avaient encore été attaqués, et cependant à onze heures on dressait la capitulation. Les Prussiens entraient dans la ville à midi, sans qu'il y ait eu un coup de canon de tiré. Cette honteuse précipitation fut expliquée quelques jours après, quand on sut que le général Wieniawski avait abandonné les insurgés, et passé chez les Prussiens (1).

VI. *L'Autriche se joint aux ennemis de la Pologne et fait avancer ses troupes.*

Un événement aussi inattendu rendait la position de Kosciuszko beaucoup plus difficile, devant des ennemis qui se fortifiaient tous les jours. Madalinski se trouvant à découvert par la reddition de Krakovie, ne put éviter avec les Prussiens des rencontres où il eut du désavantage; et bientôt on apprit qu'un troisième ennemi venait se joindre aux deux autres, et que les Autrichiens, maîtres de Sandomir, étaient entrés dans le palatinat de Lublin.

Il est pénible de s'arrêter sur des faits honteux pour la majesté royale, et désavoués par tous les principes de l'équité naturelle; mais cependant ces faits appartiennent à l'histoire: ils lui appartiennent bien plus que le récit de quelques combats. C'est en les étudiant, c'est en les rapprochant toujours des principes, c'est en ne séparant jamais les hommes de leurs devoirs, que l'histoire pèse les uns et les autres; et

(1) Durant cette courte occupation de Krakovie, les Prussiens ont fait main-basse sur tous les joyaux de la couronne de Pologne, et les ont transportés à Berlin, où ils sont encore jusqu'à ce jour.

malheur à ceux-là, lorsque ceux-ci ne l'emportent pas! Qu'importe que la victoire soit brillante, lorsque l'attaque est un délit social? La sombre politique lui pardonnerait volontiers d'en être un, pourvu que ce ne fût pas une faute; mais ici la provocation gratuite de l'Autriche fut l'un et l'autre: et, condamnée par la morale, elle ne l'était pas moins par la politique. Du moment que l'Autriche prenait part à cette guerre inique sans avoir eu aucune plainte à élever contre les Polonais, sans même avoir allégué aucun prétexte, il était évident qu'elle voulait réparer l'omission faite par elle en 1793 en ne prenant point part au second démembrement; et qu'elle se présentait avec l'intention de s'en dédommager dans le troisième. Dans celui-ci surtout, elle prétendait bien avoir Krakovie, quoique déjà occupée par les Prussiens: ce fut cette occupation même qui la décida à se déclarer. C'était contre eux, autant que contre les Polonais, mais par des voies différentes, qu'elle espérait faire réussir ses prétentions; et nous verrons bientôt comment elle y parvint.

VII. *Position dangereuse de Kosciuszko.*

Cependant Kosciuszko, pressé entre trois armées bien supérieures à la sienne, sentait qu'il ne pouvait se défendre longtemps, s'il n'était secondé par de fortes diversions. Il fit publier dans tous les palatinats des frontières une injonction à toute la force armée qui pourrait se réunir, de faire des invasions sur le territoire ennemi; il exhortait en même temps tous les Polonais à seconder les efforts des insurgés (Voyez cette pièce, à la fin de ce livre). En effet, des insurrections éclatèrent dans plusieurs districts; celles de Lithuanie furent les plus sérieuses. Enhardis par le succès des insurgés de Vilno, des corps polonais pénétrèrent en Kourlande jusqu'à Libau, s'emparèrent de cette ville, trouvèrent dans les Kourlandais, jadis attachés à la Pologne, des dispositions à s'affranchir ainsi qu'elle du joug de la

Russie. Les vexations de tout genre qu'avait éprouvées, depuis plus de vingt ans, la ville de Dantzick, les entraves dans lesquelles on avait resserré et presque anéanti son commerce, faisaient espérer que cette ville verrait avec plaisir le moment de reprendre son ancienne splendeur en se réunissant à la Pologne, pour recouvrer ensemble leur liberté. On comptait beaucoup sur les provinces polonaises devenues prussiennes malgré elles par les deux démembrements. Effectivement, nous verrons leurs insurrections obliger le roi de Prusse à venir lui-même les arrêter. Partout ailleurs, elles n'eurent pas la suite que leur explosion semblait promettre. Quarante mille Russes se répandirent en Lithuanie, sous les ordres du prince Repnin, et cependant les Polonais eurent encore quelques avantages; mais Vilno, reprise par Suwaroff, paya cher le traitement qu'y avait éprouvé la garnison russe : le sang lithuanien ruissela dans les rues. Libau ne resta pas longtemps au pouvoir des Polonais, et sa reddition maintint la Kourlande. Les premières dispositions que fit Dantzick suffirent pour fixer l'attention de Berlin. De nombreuses précautions furent prises; des mesures sévères furent annoncées : et le mécontentement, provoqué depuis si longtemps, fut encore contenu par la terreur au moment où il semblait donner une juste espérance.

Kosciuszko, resserré de plus en plus, et contraint de mettre son armée, autant que Varsovie, en état de défense devant les troupes combinées, avait établi quatre camps (1) auprès de la ville. Un échec qu'il éprouva près de Zakroczyń, donna aux différents corps ennemis la facilité d'as-

(1) Ces quatre camps couvraient la ville; ils étaient commandés par Kosciuszko, Dombrowski, Zatonczek et Mokronoski : Kosciuszko, qui avait avec lui Madalinski, était à Mokotow; Dombrowski à Czerniakow, devant les Russes; Zatonczek devant un corps prussien campé à Wola, et Mokronoski devant un autre corps prussien campé à Gurcé (Powonki). Toutes les lignes polonaises étaient garnies d'une nombreuse artillerie.

surer leurs communications. Schwerin, qui, sous les ordres de Frédéric-Guillaume, commandait les Prussiens, reçut toute sa grosse artillerie, et commença à en faire usage. Une redoute très-forte, construite entre Wola et Varsovie, fut enlevée d'assaut après une résistance opiniâtre. Les Russes prirent position à la droite de leurs alliés : les batteries furent établies; et tout annonçait un siège meurtrier.

VIII. *Le roi de Prusse fait sommer Varsovie. — Il écrit à Stanislas-Auguste. — Réponse de celui-ci.*

Dans cet état de choses, Schwerin envoya, le 2 août, au commandant de la ville, une sommation de se rendre dans vingt-quatre heures, avec menace de bombardement en cas de refus. C'était une répétition de celle qui avait été faite à Krakovie : celle-ci ne produisit pas le même effet; la position d'ailleurs était différente. L'armée polonaise, campée entre la ville et les assiégeants, ne permettait pas aux assiégés de disposer d'eux-mêmes; c'est ce que le commandant se contenta de répondre. La sommation était accompagnée d'une lettre de Frédéric-Guillaume pour Stanislas-Auguste : nous la rapporterons, ainsi que la réponse de celui-ci. Dans ce combat épistolaire, l'avantage est tout entier du côté du roi de Pologne : celui-ci parle en homme sage et en monarque sensible. Dans la triste position où nous avons souvent vu ce prince, il y a peu d'occasions où l'histoire le trouve ce qu'il devrait être; elle peut donc saisir avec empressement l'occasion de lui rendre une justice qu'elle voudrait qu'il n'eût jamais cessé de mériter.

Lettre de Frédéric-Guillaume.

« Monsieur mon frère, la position qu'occupent les armées autour de Varsovie, et les moyens efficaces qu'on commence à employer pour la réduire, moyens qui avancent et augmentent à mesure que l'on a prolongé une résistance inutile,

doivent avoir convaincu Votre Majesté que le sort de cette ville n'est plus douteux. Je m'empresse de mettre celui des habitants entre les mains de Votre Majesté. Une prompte reddition, et l'exacte discipline que je ferai observer à mes troupes destinées à entrer dans Varsovie, assureront la vie et la propriété de tous les habitants paisibles de cette résidence. Un refus à la première et dernière sommation que mon lieutenant-général de Schwerin vient d'adresser au commandant de Varsovie, entraînera inmanquablement, et *justifiera* même toutes les extrémités affreuses auxquelles on expose une ville ouverte, qui provoquerait par son opiniâtreté les horreurs d'un siège et la vengeance de deux armées. Si, dans la position où Votre Majesté se trouve, il lui est permis d'informer les habitants de Varsovie de cette alternative, et si on les laisse maîtres de leurs délibérations, je prévois d'avance, avec un plaisir extrême, que Votre Majesté deviendra leur *libérateur*. En cas contraire, je regretterai d'autant plus l'inutilité de cette démarche, que je ne serai plus dans le cas de la répéter, quelque vif que soit l'intérêt que je prends à la conservation de Votre Majesté, et de tous ceux que les liens du sang et leur dévouement ont appelés auprès de sa personne.

« Que Votre Majesté veuille agréer, en tout cas, l'expression de la haute estime avec laquelle je suis, Monsieur mon frère, de Votre Majesté, *le bon frère*,

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Du camp de Wola, 2 août 1794.

Réponse de Stanislas-Auguste.

« L'armée polonaise, sous le commandement du généralissime Kosciuszko, séparant Varsovie du camp de Votre Majesté, la position de Varsovie n'est pas celle d'une ville qui puisse disposer de sa reddition. Dans cette situation, rien ne justifierait les extrémités dont me prévient la lettre de

Votre Majesté; car cette ville n'est ni dans le cas de l'acceptation, ni dans celui du refus de la sommation qu'a fait parvenir le lieutenant-général de Schwerin au commandant de Varsovie. Mon existence ne m'intéresse pas plus que celle des habitants de cette capitale. Mais, puisque la Providence a voulu m'élever au rang qui me permet de manifester à Votre Majesté les sentiments de *fraternité*, je les invoque pour la détourner des idées de cruauté et de vengeance, si contraires à l'exemple que les rois doivent aux peuples, et (je le pense sincèrement) tout aussi opposés à votre caractère personnel.

« STANISLAS-AUGUSTE. »

Varsovie, 3 août 1794.

IX. *Défense des insurgés tant à Varsovie que sur d'autres points.*

Les dispositions qu'annonçait la lettre de Frédéric-Guillaume devenaient encore plus inquiétantes depuis qu'il avait auprès de lui, et qu'il envoyait à Vienne, comme ministre, ce même Luchesini qui trompa si indignement la diète de 1788, provoqua officiellement et applaudit la constitution de 1791, et ensuite, toujours officiellement, déclara que le roi son maître était entièrement étranger à ce que cette diète avait fait. Tout annonçait le fatal dénouement que préparaient les trois puissances, et qui ne pouvait être retardé par quelques avantages remportés sur l'armée assiégeante. Une batterie russe fut enlevée, le 18 août, par le général Poninski. Le prince Joseph Poniatowski débusqua les Prussiens de plusieurs positions : ceux-ci essayèrent en vain de jeter quelques bombes, qui ne purent même atteindre les faubourgs. Mais la délivrance de Varsovie ne devait être que la suite, ou d'une grande bataille que Kosciuszko ne pouvait risquer sans imprudence, ou d'une grande insurrection qui, en s'étendant sur d'autres parties de la Pologne, aurait obligé plusieurs corps de l'armée combinée de se porter sur les points menacés.

On put avec raison se livrer à cette espérance, quand on sut ce qui se passait dans la Prusse méridionale et dans la Prusse occidentale; car c'est ainsi qu'étaient appelées les provinces échues à la Prusse dans les deux démembrements. Le 22 août, une insurrection avait éclaté à Koscian. Un acte de confédération y avait été signé. Le commandement en était donné à Niemoïewski, comme général du palatinat de Poznanie. L'activité du chef valut, au début des insurgés, des succès bien propres à les encourager : ils s'emparèrent à Szezem des magasins prussiens et de la caisse militaire; ils firent de même à Gnezno, dont la garnison resta prisonnière; les aigles prussiennes y furent abattues, les administrations changées. Surprenant toujours l'ennemi par la rapidité de leurs marches, ils se portèrent en Kuiavie, se rendirent maîtres de Brzesç, de Wloçlawek, et, dans cette dernière ville, enlevèrent un convoi de munitions de siège, qu'on attendait devant Varsovie. Ils cherchaient à s'approcher de Thorn; ils se recrutaient perpétuellement sur leur route; et, ce qui prouve bien l'intention de cette révolution, sur quelque point qu'elle se manifestât, partout ils faisaient prêter, par les magistrats et les habitants, serment de fidélité à la constitution de 1791. Un de leurs détachements pénétra jusqu'en Silésie : il y détruisit des magasins, emmena un convoi de bétail destiné pour l'armée prussienne, et trouva même des recrues parmi les habitants du pays.

Instruit de ces premiers succès, Kosciuszko détacha Madalinski, pour aller se joindre aux insurgés, avec quinze cents hommes de cavalerie et quatre bataillons. Au passage de la Narew, Madalinski eut le malheur d'être repoussé avec perte de sept ou huit cents hommes et une partie de son artillerie. Dès lors, sa jonction devenait impossible; et les insurgés, réduits à eux-mêmes, avaient à se défendre contre des troupes réglées qui les harcelaient de toutes parts. Il aurait été pour eux d'autant plus intéressant de se réunir à Madalinski, que, quoique son départ eût diminué les forces

de Kosciuszko, l'armée ennemie éprouvait dans le même moment un fort échec devant Varsovie. Une affaire sanglante avait eu lieu le 28 août. Les Prussiens, après avoir perdu beaucoup de monde, avaient été obligés d'abandonner leurs batteries. Cet avantage était dû au général Dombrowski, dont la division fut puissamment secondée par les habitants de la capitale, qui donnaient tous les jours des preuves de leur dévouement. On les voyait fréquemment, sans distinction de rang, ni même de sexe, accompagner des détachements jusque sur les batteries ennemies, et enclouer les canons. Dans plusieurs de ces attaques, des prêtres, des religieux, des juifs, des grecs, des musulmans, se firent remarquer par leur intrépidité : cet esprit se communiquait partout. D'immenses munitions de guerre et des pièces de siège remontaient la Vistule, pour arriver au camp prussien; elles relâchent à Wloçlawek : un chanoine forme le projet de les couler à fond; il rassemble des bourgeois, des domestiques, des paysans, surprend l'escorte, en tue une partie, prend ou disperse le reste, et submerge le convoi.

X. Le roi de Prusse forcé de lever le siège de Varsovie.

Ce fut le signal d'une nouvelle insurrection, qui, en éclatant sur les derrières de l'armée assiégeante, fit voir à Frédéric-Guillaume combien il était loin du honteux triomphe dont il s'était flatté. Il reconnaissait tous les jours la difficulté de prendre Varsovie avant d'avoir détruit l'armée de Kosciuszko. La sienne faisait, depuis près de deux mois, des pertes journalières, par des combats fréquents, des maladies, et surtout les désertions. S'il attendait plus longtemps, elle pouvait diminuer au point de rendre sa retraite dangereuse, devant un ennemi qui ne cesserait de le poursuivre; alors, il courait le risque de se trouver trop faible pour réduire les provinces insurgées : elles avaient encore l'espoir de voir la Lithuanie donner aux Russes de nouvelles inquiétudes. Quelques villes étaient occupées par les insur-

gés ; et le mécontentement généralement répandu dans les provinces démembrées, alarmait plus que jamais l'injuste gouvernement qui les avait envahies. L'insurrection de Posen, concertée depuis le mois d'avril, venait d'éclater à la fin d'août, avec des caractères effrayants. Les habitans de la Poznanie, éloignés des armées insurgées, entourés et surveillés de toutes parts, préparèrent pendant cinq mois tout ce qui pouvait assurer le succès de leur entreprise : des dépôts d'armes, de munitions, de vivres, d'habillemens, furent formés dans des forêts écartées, avec un secret et une industrie admirables ; des paysans étaient chargés de les garder, et s'acquittèrent de cet emploi avec un zèle si prudent, que les Russes et les Prussiens ne purent rien soupçonner. Le même jour, l'explosion eut lieu sur trente points différens, plus ou moins éloignés les uns des autres. Les détachemens ennemis, assaillis en même temps, ne purent se secourir mutuellement ; ceux qui ne se retirèrent pas tout de suite furent pris ou tués. Les insurgés se réunirent dans les plaines de Slupé : les plus riches propriétaires servaient dans les rangs avec les simples soldats ; on en forma ensuite un escadron d'avant-garde. Ce corps se porta sur Bydgoszcz, sur Thorn, et obtint plusieurs avantages qui décidèrent enfin Frédéric-Guillaume à ne pas compromettre plus longtemps le sort de son armée, et à lever le siège de Varsovie.

Il commença sa retraite dans la nuit du 5 au 6 septembre, laissant au village de Raszyn une partie de ses malades. La division russe, sous les ordres de Fersen, se dirigea sur Lublin. Kosciuszko détacha le général Kaminski pour attaquer l'arrière-garde de l'ennemi. Celle des Prussiens fut souvent entamée ; ils perdirent des magasins de vivres et de fourrages ; ils s'en vengèrent sur le malheureux pays qu'ils traversaient : exécutions, violences, rapines de tout genre, incendies, dévastations, ce fut par ces horreurs qu'ils signalèrent leur passage, et que l'insurrection des Polonais aurait

été justifiée si elle avait eu besoin de l'être. Il faut remarquer que ces crimes de lèse-humanité se commettaient dans des provinces qui étaient restées polonaises, sur lesquelles le roi de Prusse n'avait aucun droit, n'avait même jamais élevé aucune prétention. C'était ainsi qu'à la fin du dix-huitième siècle, il faisait la guerre chez un peuple que lui-même avait exhorté à soutenir son indépendance, et qui ne combattait que pour elle !

XI. *Succès et revers de plusieurs corps polonais.*

Pendant ce temps, Madalinski se relevait de la défaite qu'il avait éprouvée sur la Narew. Il pénétrait dans la Prusse occidentale, s'emparait de Bydgoszcz, inquiétait Chelmino et Grudzionz. Dombrowski, qui n'était plus nécessaire devant Varsovie, s'était porté du côté de Madalinski, et, soutenu par les insurgés, se réunissait avec lui dans le palatinat de Kalisz. Kosciuszko, sûr de n'avoir, pour le moment, rien à craindre des Prussiens, voulait seconder les efforts de la Lithuanie, et obliger les Russes à l'abandonner. Ils y étaient en grand nombre, sous les ordres de Suwaroff, et, deux jours de suite, attaquèrent Sierakowski avec acharnement. Le premier jour, la résistance de l'ennemi leur coûta beaucoup de monde, sans qu'ils pussent l'empêcher de se retirer en bon ordre ; le lendemain, ils furent plus heureux, par la faute de quelques officiers polonais, que Sierakowski fit juger dans un conseil de guerre. Leur retraite mettant à découvert une partie de son armée, il eut peine à se replier sur Brzesç, et cependant ne perdit pas son canon. Suwaroff comptait l'y attaquer une troisième fois : mais il apprit que Kosciuszko marchait sur Brzesç ; et, affaibli lui-même par les pertes considérables qu'il venait de faire dans ces deux journées, il ne crut pas devoir l'attendre. Il se rapprocha de Repuin, qui venait de s'emparer de Grodno. Leur jonction étant opérée et mettant à leur disposition plus de quarante mille hommes, auxquels devait encore se réunir le corps d'armée de Fersen,

ils firent leurs dispositions pour marcher sur Varsovie. Contre des forces aussi considérables, Kosciuszko n'avait d'autre parti à prendre que de prévenir la réunion de Fersen. Il le rencontra le 10 octobre, à dix ou douze lieues de Varsovie, près de Maciejiowicé; et c'est là que devaient s'anéantir en quelques heures les espérances auxquelles il avait dû se livrer jusqu'alors.

XII. *Défaite et prise de Kosciuszko.*

Il occupait une position avantageuse, où, deux fois, il fut attaqué par les Russes, qui, deux fois, se virent repoussés avec une perte considérable; mais ce succès fut fatal aux Polonais: ils quittèrent leur position, pour profiter du désordre que cette seconde attaque avait causé dans les rangs ennemis; et l'excellente discipline des Russes les ayant mis en état de faire une troisième attaque, ils revinrent à la charge avec la confiance de la victoire. Les insurgés, qui avaient perdu en s'avançant l'avantage de leur position, surpris de se voir encore attaqués par un ennemi qu'ils comptaient poursuivre, furent enfoncés sur plusieurs points, et, dès lors, leur défaite était inévitable. Secondé cependant par une partie de son infanterie, qui se défendait avec le courage du désespoir, Kosciuszko tenta plusieurs fois de rétablir sa ligne, en reprenant les hauteurs qu'il venait de quitter; mais les blessures qu'il reçut en ce moment lui ayant fait perdre beaucoup de sang, et son cheval, également blessé, étant tombé sur lui, il tomba lui-même entre les mains des Russes. Dès que cet événement fut connu de ses troupes, rien ne put les sauver d'une destruction presque entière: la baïonnette ennemie en fit un grand carnage. Une partie de sa cavalerie, moins vivement pressée, put faire retraite sans être fort maltraitée; mais l'infanterie perdit plus de six mille hommes tués ou pris. Vingt et un canons, trois généraux, cent officiers, restèrent au pouvoir de l'ennemi.

XIII. *Défaite des autres corps polonais.*

J. Poniatowski avait environ quinze mille hommes; instruit du désastre de Kosciuszko, il manœuvra avec succès pour se replier sur Varsovie, dont il était intéressant de couvrir les approches. Il parvint à prendre position en avant du faubourg de Praga; et, persuadé que l'insurrection polonaise s'anéantirait dès qu'elle ne serait plus maîtresse de la capitale, il crut devoir réunir auprès de lui toutes les forces qu'il pourrait rassembler. Dans cette intention, il fit avertir Madalinski et Dombrowski de quitter la Prusse méridionale et occidentale. Les dépêches furent interceptées; mais ces deux généraux, instruits par une autre voie, sentaient la nécessité de venir le joindre, et manœuvraient pour y parvenir. Leur marche paraissait difficile et dangereuse, à cause de la force des corps russes ou prussiens qui se trouvaient entre Varsovie et eux. Poniatowski, dans l'espoir d'ouvrir un passage, attaqua un corps prussien le 19 octobre. Le combat fut long et sanglant. Les Polonais ne purent jamais entamer l'ennemi, qui, sous les ordres du général Klinckowström, leur fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouva l'adjudant de Poniatowski. Dombrowski ne fut pas plus heureux auprès de Thorn; Ilinski, repoussé le 24 octobre sur la Narew par le Prussien Günther, avait perdu 400 hommes et 7 pièces de canon; Grabowski, enveloppé près d'Ostrolenka, avait été pris avec tout son canon; le prince de Holstein-Beck, général prussien, avait enlevé ou tué à d'autres corps plus de deux mille hommes; enfin, malgré les efforts de plusieurs détachements polonais, qui voulaient intercepter la marche du général russe Denissoff, sa jonction s'exécutait avec Fersen et Suwaroff.

XIV. *Prise et massacre de Praga par Suwaroff.*

Tout avait été employé pour mettre le faubourg de Praga en état de défense. Plus de cent pièces de canon avaient été

distribuées sur trente-trois batteries; près de douze mille hommes de troupes réglées, et une nombreuse population, étaient déterminées à une vigoureuse défense. On croyait que Suwaroff entreprendrait un siège régulier; mais son impatience ne pouvait guère se soumettre aux lenteurs qu'entraîne une telle opération: il prit le parti de faire, en arrivant devant Praga, ce qu'il avait fait après être resté longtemps devant Ismaïl; un assaut général fut ordonné. Les colonnes russes, se portant à la fois sur différents points, éprouvèrent pendant deux heures un feu meurtrier. Quelques-unes étaient déjà très-éclaircies, lorsque trois d'entre elles pénétrèrent à la fois dans le faubourg. La route une fois ouverte, les autres s'y portèrent avec fureur. Alors commença, dans l'intérieur de Praga, un combat plus affreux que celui qu'il avait fallu soutenir pour y entrer. Le désespoir animait le vaincu; la certitude du pillage promis pendant deux jours excitait le vainqueur. Dans cette lutte inégale, tout l'avantage était du côté des Russes; et cet avantage augmentait d'heure en heure. L'inutile résistance qu'ils éprouvaient leur ôta tout sentiment de commisération et d'humanité. Douze mille habitants, sans distinction de rang, d'âge ou de sexe, furent tués dans les rues ou dans leurs maisons. Tous ceux qui voulurent se retirer à Varsovie tombèrent dans la Vistule, le pont, que les boulets avaient fortement endommagé, s'étant rompu sous eux. La moitié de la troupe réglée avait péri par le fer ou le feu de l'ennemi; le reste ne se soumit qu'à Suwaroff lui-même, quand il parut enfin dans ce faubourg, où il ne marchait plus que sur des cadavres. La nuit vint étendre ses voiles sur le spectacle funèbre de Praga dépeuplé: le lendemain fut employé à déblayer et laver les rues, qu'obstruaient dix-huit mille morts et des mares de sang.

Le terrible exemple qui venait d'être donné sur la rive droite de la Vistule devait répandre sur l'autre rive un sentiment de terreur; mais il s'en fallait beaucoup que ce sentiment fût universel, tant était grande l'exaltation produite par les pre-

miers succès obtenus contre une longue oppression! La plupart des magistrats, des habitants les plus notables, étaient disposés à demander une capitulation. Le roi voulait qu'on ne perdît pas de temps pour la demander; et, quelques reproches qu'on eût toujours eu à faire à sa faiblesse, ce n'était pas à elle qu'on devait, en ce moment, imputer une démarche commandée par la nécessité: mais une grande partie du peuple voulait résister; et cette détermination, plus courageuse que réfléchie, prouvait au moins son attachement à cette constitution du 3 mai, que rétablissait la révolution de Madalinski et de Kosciuszko. La majorité des troupes restées dans Varsovie partageait ce sentiment, dans lequel elles étaient encore entretenues par leur intrépide chef, Wawrzecki, digne et fier de commander à de tels hommes.

XV. *Capitulation de Varsovie.*

Les choses restèrent dans cette incertitude pendant deux jours. Cependant, il fallait prendre un parti; Ignace Potocki, un des chefs qui, dans l'insurrection, avaient montré le plus de dévouement, profita de la juste confiance que l'on avait en lui pour faire sentir que toute défense était évidemment inutile; qu'en irritant l'ennemi sans pouvoir l'éloigner, elle n'aboutirait qu'à rendre une capitulation plus difficile à obtenir, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour tenter la voie de la négociation. Il fut enfin écouté; et ce fut lui qu'on chargea d'exécuter ce qu'il proposait. Pour cet illustre Polonais, dont l'âme était aussi sensible que fière, ce dut être un pénible sacrifice de se présenter en suppliant devant le vainqueur de la patrie, et de ne pouvoir arriver jusqu'à lui qu'au milieu des cendres encore fumantes d'une portion de la capitale. Il demandait à traiter au nom de la république: Suwaroff, rigoureux observateur des instructions qu'il avait reçues, l'interrompit au premier mot, en lui déclarant que l'impératrice n'était point en guerre

avec la république ; que son armée n'avait d'autres ordres que de réduire à l'obéissance ceux des Polonais qui, en prenant les armes, avaient troublé le repos de l'État. Potocki avait voulu insister, afin de pouvoir rapporter quelques paroles d'espérance : Suwaroff lui signifia qu'il ne traiterait avec aucun des chefs de l'insurrection ; mais il annonça qu'il était prêt à écouter ceux qui, revêtus d'une autorité légitime, viendraient lui parler au nom de S. M. Polonoise.

Sur cette réponse, on se détermina à envoyer trois magistrats municipaux. La discussion ne pouvait être longue : ils offrirent de remettre la ville, si on leur promettait, pour les habitants, la garantie des personnes et des biens. Suwaroff, en l'accordant, ajouta : « *Il y a un autre article que vous oubliez ; c'est l'oubli du passé : je l'accorde aussi.* » C'était obtenir tout ce que les circonstances pouvaient comporter ; d'autant plus que, pendant tout ce temps, par une suite de la diversité des dispositions qui partageaient la ville, on n'avait pas cessé de tirer sur les Russes, qui, cependant, ne répondaient que faiblement. Les députés étant de retour, le magistrat notifia aux bourgeois et aux habitants l'état où en était la capitulation : il demanda et obtint que le feu cessât. Suwaroff s'empressa de donner le même ordre ; en même temps, il fit proposer d'ajouter à la capitulation que, pour le maintien de la tranquillité publique, toutes les armes, piques et faux lui seraient remises, sous la promesse formelle qu'après le rétablissement de l'ordre, les armes de prix et de chasse seraient rendues aux propriétaires. La remise fut faite sans difficulté par les habitants ; mais les troupes, leur chef Wawrzecki, et plusieurs membres du conseil suprême, ne voulaient pas être compris dans la capitulation. Le roi, espérant les y amener, demandait un délai de huitaine : Suwaroff n'accorda que quarante-huit heures, pendant lesquelles il ferait travailler à raccommoder les ponts sur la Vistule ; ce qui fut commencé sur-le-champ. Enfin, on demanda que les troupes qui refuseraient de mettre

bas les armes eussent la liberté de sortir de Varsovie. Suwaroff, en consentant à cet article, ajouta que toutes celles qui prendraient ce parti pouvaient être sûres de ne point échapper ailleurs, et qu'il ne leur serait fait aucun quartier.

Alors, les deux pouvoirs, civil et militaire, le conseil suprême et Wawrzecki, remirent leur autorité entre les mains du roi. Jamais pouvoir révolutionnaire n'avait été pris avec plus de nécessité, exercé avec plus de justice, remis avec des regrets plus nobles et plus purs. L'indigne successeur de Madalinski et de Kosciuszko renonçait, en frémissant, à l'honorable substitution qu'ils lui avaient transmise, mais faisait ce sacrifice au salut de la capitale d'un royaume qui n'avait plus que quelques jours d'existence, ou plutôt à son salut personnel. Le roi, toujours sans consulter ses forces, reprenait encore ce fardeau, qu'il avait imprudemment sollicité, obtenu par des moyens odieux, porté sans honneur, et que, bientôt, il allait honteusement déposer, sur l'ordre de la même femme qui, trente ans auparavant, lui avait permis de le prendre. La journée du 7 novembre offrit dans Varsovie le spectacle de ce contraste ; spectacle déchirant pour tous les bons citoyens. Le 8, le magistrat fit publier dans toute la ville que la capitulation était signée ; que les troupes russes entreraient le lendemain dans Varsovie ; que leur général ayant promis de faire observer la discipline la plus exacte, les autorités civiles contribueraient de leur côté à tout ce qui pourrait maintenir le bon ordre ; que chacun eût à tenir sa maison fermée ; qu'aucun rassemblement ne serait toléré, et que des bourgeois, nommés à cet effet, parcourraient les rues pour arrêter les contrevenants. Au même instant, les prisonniers russes et prussiens furent mis en liberté ; et chacun attendit en silence le jour qui allait, pour la dernière fois, se lever sur un peuple libre.

XVI. Suwaroff entre dans Varsovie.

Le 9 au matin, la partie de l'armée polonoise qui ne voulait point rendre les armes quitta la ville avec Wawrzecki, Dom-

browski, et le chancelier Kollontay. Peu après, les Russes entrèrent dans la ville, et prirent dans le plus grand ordre possession de tous les postes. Les clefs furent présentées à Suwaroff, qui, en les recevant, leva les yeux au ciel, comme pour le remercier de ce qu'il n'avait pas été obligé de les acheter au même prix qu'à Praga. Il renouvela l'assurance d'une amnistie entière; et, pour en donner à l'instant une preuve, il fit venir les soldats qui avaient mis bas les armes, et les renvoya chez eux. Désirant que leur exemple fût suivi pour épargner l'effusion du sang, il fit expédier par les anciennes autorités, au nom de la république, l'ordre à tout ce qui restait de troupes polonaises de se rendre à la première sommation que leur ferait le commandant russe ou prussien. Il voulut que le gouvernement reprit la marche suivie avant l'insurrection, et fût exercé par le roi et le Conseil permanent; se contentant d'avoir inspection sur l'un et l'autre jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur que Catherine enverrait. Enfin, non-seulement il écarta ce qui pouvait rappeler des idées de vengeance et de représailles, mais encore ce qui eût annoncé une conquête qui, certainement, n'était pas dans ses instructions, et qui était encore moins dans ses projets; et il en donna une preuve, aussi évidente qu'honorable, au comte Ignace Potocki, le même qui était venu lui porter les premières paroles.

XVII. *Mémoire d'Ignace Potocki sur l'état de la Pologne.*

Ce Polonais, profondément affligé des maux de sa patrie, toujours occupé des moyens de l'arracher à une ruine entière, présenta à Suwaroff, sur l'état de la Pologne, une note forte de raison et de sentiment. Elle donne une idée juste de la position respective de la Pologne et de la Russie; elle donne de plus une idée avantageuse et de l'âme et de l'esprit de celui qui la présentait, et, sous ce double rapport, elle peut trouver place ici :

« Les malheurs, la souffrance, enfin le désespoir, disait-

il, ont excité les Polonais à prendre les armes. Ils y ont été déterminés par les excès de tout genre auxquels se livraient ceux que l'impératrice avait chargés de son autorité, et qui, ainsi que l'événement l'a démontré, étaient parvenus à lui aliéner toutes les classes de citoyens. Ne serait-il donc pas possible d'entreprendre, après tant d'épreuves, une autre marche, d'essayer envers nous d'un autre régime, et de se reposer enfin sur notre foi libre et volontaire?

« En réfléchissant à la pacification de la Pologne, deux moyens se présentent à l'esprit : 1^o le partage total de la Pologne; 2^o une bonne constitution à lui donner. Il n'est point de Polonais qui ne préfère le triste état de la Pologne, à l'état d'anarchie légale auquel se trouvait réduite la nation à l'époque de sa présente insurrection : c'est une vérité de fait. En effet, qu'est-ce qu'un gouvernement où tout ce qui le constituait, le roi, la république, l'alliance, n'étaient que des mots, et des mots seulement? Ici se présente une grande question, dont le dénoûment n'est pas étranger à l'examen de mes idées. En pacifiant la Pologne par son partage total, prépare-t-on la pacification du Nord et de l'Europe entière (1)? La solution de cette proposition est au-dessus des connaissances que peut avoir un particulier : les données pour la résoudre ne peuvent appartenir qu'à un cabinet bien éclairé et bien influent. Le second moyen de pacifier la Pologne est une bonne constitution à lui donner. Est-il de l'intérêt de la Russie d'en donner une bonne aux Polonais? Je le crois; mais comme je prononce l'affirmative contre l'opinion des personnes éclairées en Russie même, je dois m'expliquer. Il est connu que l'anarchie de la république formait un des systèmes de Pierre-le-Grand. La Russie n'ayant alors, du côté de l'Allemagne, que la Pologne pour nation limitrophe, ce principe convenait aux intérêts de son règne et de son

(1) L'histoire des soixante-dix ans écoulés a répondu négativement à cette question.

empire. Cependant, comme ses limites ont changé depuis que la Russie a pour voisins des États soumis à un gouvernement absolu, le principe de Pierre-le-Grand ne paraît pas applicable au système actuel; et, dans ce bouleversement total des devoirs, des droits et des maximes sociales, qu'une fausse métaphysique réalisée en France produit en Europe, je pense que le vœu d'une constitution monarchique modérée ne doit pas paraître suspect à la grande souveraine et à son cabinet. Quant aux Polonais, le désir d'une telle constitution est le seul raisonnable qu'ils puissent avoir. Si sa convenance à l'empire russe était prononcée, ils y concourraient, en sanctionnant le choix d'une famille fait par cette souveraine; et leurs vœux seraient couronnés, si ce choix tombait sur l'un des princes qui ont le plus grand droit à sa tendresse et à sa bienfaisance.

« Telles sont mes idées (je l'avance et puis le prouver) bien anciennes. Je les crois communes à tous mes compatriotes. Si ces idées, quant au second moyen de pacifier la Pologne, méritaient quelque examen et quelque considération, j'avoue que les moyens violents et humiliants, pour écraser, au moment où j'écris, l'insurrection actuelle, paraissent éloignés d'en faciliter l'exécution. Triompher aux yeux de l'Europe par l'humanité, la bienfaisance et le génie, serait une conception digne de Catherine... »

Varsovie, novembre 1794.

Suwaroff n'avait jamais dirigé ses méditations sur les intérêts politiques des nations; il fut frappé du ton noble et simple qui régnait dans cette note, promit de l'envoyer et de l'appuyer, la fit passer à l'impératrice, et ne reçut aucune réponse. A cette époque, l'Autriche n'avait encore pris que très-peu de part aux événements militaires. La Prusse n'avait paru devant Varsovie que pour faire une honteuse retraite. La Russie, seule victorieuse, paraissait seule arbitre des dernières des-

tinées des Polonais : elle le fut en effet, comme nous allons le voir, par la soumission ou la destruction entière de tous les corps insurgés. Mais, pour profiter seule de ce que seule elle avait réellement fait, il aurait fallu que les combinaisons politiques extérieures lui donnassent les moyens d'écartier ses deux copartageants; et au contraire, ces combinaisons les appelaient à prendre, dans un pays sans défense, des dédommagements de ce qu'ailleurs ils étaient forcés d'abandonner.

XVIII. *Vaines tentatives de plusieurs détachements polonais.*

Les troupes polonaises sorties de Varsovie au moment de l'entrée des Russes avaient rejoint quelques corps détachés, et se portaient avec eux du côté de Sandomir et de Krakovie. Conduites par des chefs bien déterminés, elles pouvaient encore opposer une longue résistance, et soutenir activement une révolution qui était toujours dans tous les cœurs; mais la tactique russe ne leur laissait pas un moment de repos. Poursuivies par les généraux Fersen, Denissoff et Kleist, sans cesse harcelées par plusieurs corps prussiens, elles essayèrent une première défaite où elles perdirent la majeure partie de leur artillerie. Un second échec ayant épuisé toutes leurs ressources, le 18 novembre, elles se trouvèrent, près de Radoszycé, entourées de tous les côtés. Les chefs demandèrent une capitulation, et en obtinrent une honorable. Quelques-uns quittèrent la patrie qu'ils ne pouvaient plus défendre; de ce nombre fut le chancelier Kollontay. D'autres ne purent se résoudre à l'abandonner, et revinrent dans Varsovie, décidés à attendre et à souffrir encore, jusqu'à ce qu'un moment plus heureux leur permit de se dévouer de nouveau : de ce nombre étaient le général Wawrzecki et le président Zakrzewski.

XIX. *Fin de la guerre d'insurrection.*

Ainsi fut terminée cette insurrection, qui laissera dans l'histoire de grands exemples. Madalinski la méditait, mais

aurait voulu la différer : les circonstances le forcèrent de la commencer. Heureux dans les premiers essais, il ne fut ni ébloui ni orgueilleux de ses succès ; et dès qu'il sut que Kosciuszko était proclamé chef suprême, il n'ambitionna plus que la gloire de servir sous lui. Kosciuszko, investi du pouvoir dictatorial, ne fit que des réglemens sages, provisoires, et tels qu'ils devaient être pour maintenir le bon ordre au milieu d'un peuple insurgé. Ce peuple, si longtemps, si audacieusement opprimé par des étrangers ou par des traîtres, fut excité, peut-être même par eux, à se venger lui-même. Kosciuszko eut assez de force d'âme pour vouloir l'en punir, et assez d'ascendant sur lui pour être obéi dans l'insultant, et n'en être ensuite que plus respecté. Ce trait est caractéristique : il prouve à quiconque connaît les hommes, ce qu'un tel chef aurait pu faire d'un tel peuple. Il ne faut pas négliger d'observer que Kosciuszko ne mit pas alors le pied dans Varsovie ; que, par la seule force d'une volonté ferme, juste et désintéressée, il établit un conseil provisoire, le remplaça par un conseil national, n'y admit que ceux qu'il voulait et devait admettre ; et que, pendant plus de six mois, il fut le régulateur invisible de l'insurrection. Kosciuszko n'avait peut-être jamais réfléchi sur ce qu'est un pouvoir révolutionnaire ; alors il faudra convenir que les plus savantes méditations ne lui auraient pas appris à en faire un plus bel usage que celui qu'il en fit d'après les seules lumières de sa raison et le sentiment d'un cœur droit et pur.

XX. Conduite des trois puissances les unes à l'égard des autres.

Pendant ce temps, les armées françaises avaient de grands succès en Belgique, en Hollande, et jusque sur le Rhin. Les armées d'Autriche et de Prusse étaient obligées de se replier au delà de ce fleuve, sans même être sûres de pouvoir s'y maintenir. Jalouses et mécontentes l'une de l'autre, ces deux puissances ne voyaient plus que sur la Vistule la pos-

sibilité de prendre des indemnités : mais ce n'était plus à la Pologne qu'elles pouvaient les demander ; c'était à la Russie, qui tenait la Pologne sous sa domination, où Suwaroff, eu moins de quinze jours, avait soumis ou désarmé tout ce qui restait de troupes nationales, et séjourna, pendant près d'un an, plutôt comme pacificateur que comme conquérant. L'Autriche voulait avoir Krakovie, dont la Prusse ne s'était emparée qu'en corrompant le commandant qu'elle n'avait pu vaincre. La Prusse voulait garder Krakovie, parce qu'elle l'avait achetée, et de plus avoir Varsovie, que Frédéric-Guillaume avait eu la jactance de sommer et la honte d'abandonner ; c'est-à-dire que ses prétentions étaient en raison inverse de ses succès. Le cabinet de Vienne n'entreprit pas de les attaquer directement ; mais, pour les détruire, il suivit la même marche que le grand Frédéric avait suivie lors du premier démembrement. Ce prince avait fait son arrangement particulier à Pétersbourg, avant de le notifier à Vienne : cette leçon de duplicité ne fut point perdue ; et Vienne crut avoir trouvé le moment de la mettre en pratique. Une négociation secrète s'entama à Pétersbourg ; et le résultat fut de convenir de la part que l'une et l'autre auraient dans le partage définitif. Dans cet acte, signé le 3 janvier 1795, il était dit que la Prusse serait invitée à y adhérer, et que, dans le cas où elle y adhérerait, les deux cours consentaient à ce qu'elle réunît à la monarchie prussienne ce qui restait de la Pologne, et lui en garantissaient l'acquisition. Tout cela se passait entre deux puissances : l'une, qui n'avait jamais pris part, ni à la révolution de 1791, ni à la confédération de 1792, ni même au partage de 1793 ; qui, de plus, n'avait point signé la garantie stipulée par la Russie en 1775, et qui, depuis cette époque, n'avait articulé aucune plainte contre la république ; l'autre, qui, en 1792, en faisant marcher ses troupes au secours de la conjuration de Targowicza, avait toujours dit que c'était pour maintenir la liberté, l'indépendance, et l'intégrité de la Pologne ; qui,

tout à l'heure encore, lors de la rentrée de ses troupes à Varsovie, avait fait déclarer qu'elle n'était point en guerre avec la république, mais qu'elle voulait réduire à l'obéissance ceux qui mettaient le trouble dans l'État. Ces deux puissances ne voulaient point, pour le moment, admettre la troisième dans leurs négociations, quoique ne refusant pas de l'admettre au partage, ou plutôt l'y admettant, parce qu'elles ne voyaient pas la possibilité de l'en exclure. *Cette troisième puissance était la plus coupable aux yeux des Polonais, et sera toujours regardée comme telle par la justice de l'histoire.* La révolution de 1794 n'avait point été dirigée contre Frédéric-Guillaume. Lorsqu'il fit entrer ses troupes en Pologne, son ministre y était encore : il y fut traité avec égards, reconduit avec sûreté; et la république observait scrupuleusement le droit des gens envers un souverain qui, non-seulement ne l'observait pas envers elle, mais qui violait tous ses engagements, toutes ses promesses, en attaquant une révolution demandée, provoquée, applaudie par lui!

XXI. Longues et honteuses discussions entre elles.

Frédéric-Guillaume était bien moins occupé des reproches qu'il aurait dû se faire à lui-même, qu'inquiet d'une négociation dont il se voyait exclu. Pendant ce temps, il en suivait, à Bâle, une qui se termina par sa paix avec la république française; et cette paix, fortement improuvée à Vienne et à Pétersbourg, ne rendait pas meilleures pour lui les dispositions des deux cours. Près de dix mois se passèrent dans cette incertitude et dans ces honteuses discussions; elles ne portaient point sur le sort, bien précaire sans doute, qu'on pouvait conserver encore à ce qui restait de la Pologne; on ne parlait d'elle que comme d'un État rayé de la carte de l'Europe : elles ne portaient pas sur Stanislas-Auguste, à qui même on ne communiquait les résultats que lorsqu'il fallait les exécuter, que, du reste, les deux cours affectaient

encore de traiter en roi à Varsovie, et qui, loin d'être choqué de ces ironiques égards, trouvait encore dans cette représentation théâtrale, toute humiliante qu'elle était, des distractions dont sa futilité avait besoin.

On se débattait entre Vienne et Berlin pour quelques lambeaux de territoire attachant au palatinat de Krakovie; et la convention conclue à Pétersbourg, le 24 octobre 1795, entre les ministres de Prusse et d'Autriche, ne put pas même terminer cette difficulté. La Prusse rendait à l'Autriche la ville de Krakovie : celle-ci renonçait à une portion de terrain que lui avait assurée la déclaration du 3 janvier, et la cédait à la Prusse; mais, quant aux limites du palatinat de Krakovie, tout ce dont on put convenir, ce fut qu'elles seraient réglées sous la médiation et l'arbitrage de la Russie. Ce dernier arrangement tint encore près d'un an, et ne fut terminé que le 21 octobre 1796.

XXII. Abdication de Stanislas-Auguste.

On n'avait pas attendu ce moment pour ôter enfin la couronne au faible monarque à qui on avait ôté ses États. Catherine lui envoya l'ordre d'abdiquer, comme elle lui avait envoyé la permission de régner. L'acte de son abdication lui fut présenté le 25 novembre 1795; et il y avait une recherche de vexation dans le choix de ce jour, qui était l'anniversaire de son couronnement. Si, en 1764, il eût refusé la couronne, ou plutôt s'il ne l'eût pas brigüée par des moyens coupables, il aurait épargné à sa patrie de grandes calamités ou du moins il n'en aurait pas été responsable. S'il eût eu, en 1795, le courage de se refuser à l'ordre d'abdication, il réhabilitait en quelque sorte les restes d'une vie politique, dans laquelle il n'avait fait que des fautes. En s'entourant de la majesté du malheur, il était moins exposé à ce qu'on recherchât jusqu'à quel point il avait mérité son sort : il se présentait à la postérité comme la victime d'une grande iniquité, comme une de ces vastes ruines dont les indes-

tructibles débris déposent éternellement contre la fureur des destructeurs. Il perdit cet avantage, le seul qu'il pût obtenir dans l'histoire, en acceptant de ses spoliateurs un traitement annuel de 200 mille ducats. Après avoir porté sans gloire une couronne qu'il avait achetée sans remords, il la vendit sans pudeur, et mit le comble à son abjection en allant mendier son dernier asile dans les nouveaux États de cette même Catherine dont il était le jouet depuis trente ans. Il y vit la décomposition de l'Europe s'avancer à grands pas, dont le premier avait été la décomposition de la Pologne; et s'étant rendu à Pétersbourg après l'avènement de Paul, il y termina, le 12 février 1797, dans une oisive et obscure opulence, une vie écrite en caractères de sang dans les fastes de la Pologne. Bon, aimable, ayant beaucoup de qualités sociales, sans aucun talent politique; excusable, s'il fût né roi, d'avoir mal rempli le poste où il eût été placé par le hasard de sa naissance, Stanislas-Auguste sera toujours inexcusable d'avoir brigué, fût-ce même par des moyens légitimes, un rang trop élevé pour lui, et d'avoir cru, par un excès d'orgueil et d'ambition, qu'il maîtriserait à son gré les circonstances et les personnes, tandis qu'il était sans cesse entraîné ou égaré par elles.

XXIII. *Réflexions sur son abdication et sur le traitement qu'il accepte.*

Dans un siècle où l'on a pris l'habitude de s'abandonner aux événements, où c'est sur eux qu'on veut régler les devoirs, au lieu de juger les devoirs d'après eux-mêmes, les esprits faibles ne manqueront pas de blâmer la juste sévérité avec laquelle nous jugeons ici le dernier acte de Stanislas-Auguste. *A quoi lui eût servi, dira-t-on, de refuser le traitement que les trois cours lui assuraient?* A une pareille question, ce n'est pas avec des raisonnements qu'on répond, c'est avec le sentiment; langage que n'entendent pas ceux qui la font. *A quoi sert d'avoir une âme inaccessible à toutes les séductions comme à toutes les terreurs?* A quoi

sert, en temps de révolution, de ne jamais changer, lorsque tout change ou croule autour de soi? A quoi sert de faire au bien général, à la tranquillité publique, à la force, à la nécessité des circonstances impérieuses, tous les sacrifices, excepté celui du grand principe social, qui défend à un bon citoyen de songer à son intérêt personnel? A quoi sert de rester fidèle à l'entière abnégation de soi-même, à cette vertu de premier ordre, à cette puissance irréfragable d'une inertie impassible, devant laquelle viennent s'user tous les pouvoirs révolutionnaires, parce que l'âme qui a le *pouvoir de s'abstenir*, est inaccessible à leurs coups?

Il est malheureusement trop démontré que l'âme de Stanislas-Auguste n'était point à cette hauteur. On a prétendu qu'ayant, surtout depuis vingt ans, contracté des dettes immenses, il n'avait signé son abdication que pour obtenir des trois puissances de payer ses créanciers, qui se seraient trouvés, par son refus, réduits à l'indigence. En admettant ce motif, quelle conséquence peut-on rigoureusement en tirer? Qu'il aurait pu exiger le paiement de ses dettes, comme une condition de son abdication; mais il y avait loin de là à demander, ou même à accepter un traitement pour lui-même (1). Au reste, l'arrangement définitif entre les trois cours pour le paiement des dettes de la république, pour celui des dettes du roi, et pour son traitement, ne fut terminé que le 26 janvier 1797.

XXIV. *Partage de la Pologne par les trois cours du Nord.*

A cette époque, il y avait déjà plus d'un an que la Prusse avait pris possession de la part qui lui avait été réservée par les deux autres; les États de Kourlande et de Sémigallie s'étaient antérieurement soumis à la Russie par un acte du 28

(1) N'oublions pas que Stanislas-Auguste était d'origine juive, et que par conséquent chez lui tout devait être à vendre, même sa couronne et son titre de roi. (Voyez l'*Histoire de Rulhière*, t. 1, page 144.)

mars 1795, et alors les derniers débris de la Pologne se trouvèrent partagés ainsi qu'il suit :

L'Autriche eut la plus grande partie du palatinat de Krakovie, d'après la ligne de démarcation convenue entre les trois cours le 21 octobre 1796, les palatinats entiers de Sandomir et de Lublin, avec la partie du district de Chelm, et les portions des palatinats de Brzesç, de Podlaquie et de Mazovie, qui s'étendaient le long de la rive gauche du Bug : environ 834 milles carrés.

La Prusse eut la partie des palatinats de Mazovie et de Podlaquie, située sur la rive droite du Bug; dans la Lithuanie, la partie du palatinat de Troki, et celle de la Samogitie, qui est sur la gauche du Niémen; enfin, un district de la Pologne-mineure, faisant partie du palatinat de Krakovie : environ 1,000 milles carrés.

La Russie eut toute la portion de la Lithuanie qui restait encore à la Pologne, jusqu'au Niémen et jusqu'aux limites des palatinats de Brzesç et Nowogrodek, et de là au Bug, avec la plus grande partie de la Samogitie; dans la Pologne-mineure, la partie de Chelm sur la droite du Bug, et le restant de la Vólhynie : environ 2,000 milles carrés, y compris la Kourlande et la Sémigallie.

La différence apparente des territoires mutuellement cédés, et qui paraissait grande à la première inspection, était compensée par les convenances locales que trouvait chacun des copartageants, et par l'avantage de la culture et de la population; avantage qui, dès le premier démembrement, avait été adopté comme principe de compensation.

Ainsi finit la république de Pologne, après avoir souvent défendu l'Europe contre les Russes, les Turks et les Tatars. Le commencement du dix-huitième siècle vit pour la première fois les Russes s'immiscer dans ses affaires intérieures; et la fin du même siècle les vit partager les derniers restes de cet État, avec les puissances qui avaient le plus

d'intérêt à le conserver. Dans les siècles précédents, souvent en guerre avec la Russie, la Pologne triompha presque toujours, ou n'eut jamais de revers qui pussent compromettre son existence. Dans le dix-huitième siècle, toujours en paix avec elle, elle la vit détruire la république, *en venant toujours*, disait-elle, *au secours de ceux qui voulaient maintenir la république*. Du moment que les Polonais n'ouvraient pas les yeux sur ces premiers actes *prétendus auxiliaires*, ils compromirent leur indépendance; dès qu'ils en eurent toléré la répétition, ou plutôt la permanence, ils perdirent leur liberté; enfin, quand ces actes eurent un tarif, sur lequel la jalousie, l'ambition, ou la cupidité, purent établir leurs calculs, les vertus républicaines furent perdues : alors il n'y eut plus de république, et le vaste État qui en portait encore le nom, n'ayant jamais eu de places fortes, et n'ayant plus assez d'âmes héroïques pour y suppléer, appartint au premier occupant. Il voulut un moment reprendre les vertus qui étaient sa véritable défense. Un effort presque universel se fit pour ressaisir ces nobles et antiques armes des Sarmates : trois cours voisines, dans un délire aussi impolitique qu'immoral, ne rougirent pas de dénoncer cet effort comme une conjuration contre l'ordre social; et, feignant de combattre ceux qui voulaient le détruire sur la Seine, elles se réunirent pour opprimer ceux qui voulaient le consolider sur la Vistule.

LIVRE QUINZIÈME.

RÉCAPITULATION.

I. *But de cette récapitulation.*

Parvenu au terme de la décomposition d'un grand peuple, on éprouve, ce me semble, le besoin de réunir les principales réflexions que son histoire a pu faire naître, de rassembler toutes ses idées et de les fixer sur le rapide tableau des vicissitudes par lesquelles ce peuple a passé pour s'élever, pour décroître et pour disparaître. Quand ce peuple, en traversant tous les âges de la civilisation, a conservé quelques restes des habitudes de ces nations anciennes, de ces nations mères, qui paraissent avoir été destinées, dans la chaîne des siècles, à former, à renouveler, à renverser des empires; quand il semble avoir été appelé, par sa position, à *contenir une de ces nations dans les limites qui font la sûreté politique d'un vaste et riche continent*, on le suit encore avec plus d'intérêt dans ses révolutions, et, en remontant jusqu'à son origine, pour redescendre ensuite jusqu'à sa fin, on rattache ses souvenirs aux anneaux les plus saillants de l'ordre social. On voit les mêmes passions produire des effets plus ou moins sensibles, suivant les différentes gradations de cet ordre même; on voit ce qui, dans l'adolescence d'un peuple, n'était que les mouvements impétueux, mais passagers, de cet âge, devenir d'abord, dans sa virilité, le mobile d'une inquiétude, d'une agitation habituelles, qui donnent aux vertus

et aux vices (mais malheureusement à ceux-ci plus qu'à celles-là) le moyen de se développer ; puis devenir, dans sa vieillesse, le centre d'une multitude d'efforts qui se font en sens divers, dont quelques-uns, bien dirigés, pourraient lui rendre une véritable force, mais qui tous, contrariés, changés ou annulés par des obstacles extérieurs, n'ont enfin, dans leur convulsive impuissance, d'autre effet que de hâter sa caducité. C'est ce que le lecteur pourra observer, en se rappelant ce que nous avons dit dans l'*Introduction*, et le rapprochant des circonstances et des faits qui ont produit ou accompagné les trois démembrements.

II. *Considérations qui devaient maintenir la Pologne.*

Du nord à l'est, l'Europe civilisée était terminée par la Pologne, qui paraissait destinée, d'un côté, à la préserver des incursions des Tatars, de l'autre, à la séparer des vastes contrées restées pendant si longtemps dans la barbarie. Nous avons parlé, dans l'*Introduction*, de la civilisation précipitée que le génie actif de Pierre I^{er} voulut produire tout à coup au milieu de ces contrées. Son premier résultat fut que la Russie garda longtemps ses habitudes barbares, même en prenant des habitudes sociales : ce contraste était frappant, non-seulement entre les grandes villes et les campagnes, mais d'une ville à une autre ; de Pétersbourg à Moskou. Un second résultat se fit aussi sentir, et c'était celui que Pierre I^{er} avait le plus ardemment désiré : on vit ce prince intervenir aussitôt en vainqueur tout-puissant dans les affaires de la Pologne ; et comme cet homme extraordinaire, en formant les vastes plans dont il commençait l'exécution, semblait avoir attaché à sa couronne le génie qui devait faciliter leurs succès, la Russie, dans la guerre de 1733, détermina et soutint l'élection d'Auguste III ; dans celle de 1741, elle fit marcher des troupes jusque sur le Bas-Rhin ; dans celle de Sept ans, elle les réunit aux troupes de France et d'Autriche, contre la Prusse, pour laquelle ensuite elle se déclara.

Des changements si grands devaient faire sentir à l'Europe la nécessité de maintenir la Pologne comme ligne défensive ; ce qui ne se pouvait qu'en prévenant ou apaisant des discordes intestines, dont la Russie ne manquerait pas de profiter. C'est ce qui ne fut fait par aucune des puissances voisines, ce que la France aurait voulu faire à la mort d'Auguste III, ce qu'elle ne fit qu'imparfaitement, ou du moins ce qu'elle ne soutint pas, parce qu'elle crut devoir ce sacrifice à l'état d'épuisement où l'avait mise la guerre de Sept ans. Quoique la Saxe eût été, dans cette guerre, victime de sa complaisance pour la cour de Vienne, celle-ci l'abandonna à la mort d'Auguste III, et se soumit, pour l'élection, aux volontés de Catherine. Il était de la destinée de cette femme célèbre d'influer fortement sur celle de la Russie : elle convoitait la Crimée, que la faiblesse de Krim-Gueray finit par lui céder, et les provinces européennes de l'embouchure du Danube, où elle est parvenue à avoir des établissements ; elle voulait étendre son empire sur la mer Caspienne, en profitant des désordres de la Perse ; sur la mer Noire, aux dépens de la Turquie ; sur la Baltique, en abaissant la Suède et trompant le Danemark. Il est à remarquer que la Suède avait déjà perdu ses plus belles provinces, et que la Porte ottomane, qui voyait de jour en jour tomber son ancienne réputation, ne trouvait, pour la soutenir, que des obstacles dans sa constitution religieuse, politique et militaire.

La Russie, par son ambition plus encore que par sa position même, était donc l'ennemie naturelle des deux plus anciennes alliées de la France ; et la politique française, qui avait déjà subi un grand changement par l'alliance avec l'Autriche, se voyait encore, par cette alliance, hors d'état de nuire à la puissance qui attaquait le plus son système continental. C'était cela même qui devait lui faire attacher un plus grand intérêt à l'existence de la Pologne, parce que, cette ligne une fois entamée, il était facile d'en prévoir la

destruction; parce que Catherine, qui la méditait (1), préparait le succès de ses plans avec une adresse et un prestige qui étaient chez elle l'art de régner; parce que, dans les moyens qui devaient lui procurer ses succès, elle faisait surtout entrer et l'inaction de la France, et la jalousie de la Prusse et de l'Autriche. Ce fut ainsi qu'à Cieszyn, elle intervint en qualité de médiatrice, comme la France, et qu'en s'y faisant reconnaître garante du traité de Westphalie, elle fixa définitivement sa place parmi les puissances européennes. Elle aspirait depuis longtemps à cette place, que déjà elle avait momentanément occupée par quelques marches ou expéditions militaires, mais qu'alors elle occupa par un accord unanime. Elle avait trouvé une forte opposition dans le ministère de Choiseul; l'opposition avait diminué sous celui de d'Aiguillon, qui ne combattit le partage que par quelques tentatives partielles et insuffisantes; elle aurait reparu sous Vergennes, qui, longtemps ministre à Constantinople, avait bien connu les vues de Catherine: mais la guerre d'Amérique suspendit ou pallia tous ces mécontentements, parce que, Vergennes ayant fait adopter alors la neutralité armée, Catherine la maintint avec fierté contre l'Angleterre. Cette époque est remarquable par les Mémoires ministériels, notamment ceux de Hertzberg, dans lesquels furent établis, pour la première fois, les vrais principes du commerce des neutres. La Russie acquit alors, pour sa considération politique, un avantage incalculable, en présidant, si je puis m'exprimer ainsi, à cette neutralité armée, lorsqu'elle-même n'avait pas encore quatre-vingts ans de civilisation. Catherine était trop fière et trop ambitieuse pour ne pas se prévaloir des services qu'elle pouvait se vanter d'avoir rendus contre l'Angleterre; elle en profita, et même elle en

(1) Le premier projet de Catherine était de dominer seule dans la Pologne, en y perpétuant les troubles: elle ne se décida au partage que subsidiairement, et parce qu'il anéantissait l'intermédiaire qui se trouvait entre elle et les puissances de l'Europe.

abusa pour s'emparer de la Crimée. Personne à Constantinople ne chercha ou ne parvint à tirer le divan de son apathie. Bientôt le voyage et l'entrevue de Kiow amenèrent la seconde guerre contre la Turquie. La Russie, déjà maîtresse d'une partie de la Pologne et de toute la Crimée, se voyant au moment de s'établir à Ismaïl et à Oczakow, préparait encore, grâce à la nullité du prince Héraclius, l'envahissement de la Géorgie; et tout cela avait été l'ouvrage de quinze ou vingt ans.

III. *Comment se prépare et s'exécute le premier démembrement.*

Pendant ce temps, elle n'avait eu sérieusement à craindre sur le continent aucun des obstacles qui auraient dû l'arrêter, et qui l'auraient arrêtée en effet, si les autres puissances se fussent entendues pour les maintenir. Nous avons vu comment se forma le projet du premier démembrement, si l'on peut donner le nom de projet à une idée jetée au hasard, et repoussée dans le premier moment; nous avons vu dans quelles circonstances elle fut développée et suivie, ce qui devait empêcher et ce qui fit son succès. Avant même que cette idée soit non-seulement adoptée, mais bien entendue par les trois parties prenantes, chacune d'elles, sous différents prétextes, envahit ce qui se trouve à sa bienséance: des négociations s'entament sur ces envahissements; elles marchent avec celles de la paix de la Turquie, ou plutôt celles-ci leur sont subordonnées, et le congrès ne s'ouvre que lorsque la perte de la Pologne est décidée.

Néanmoins, les confédérés de Bar, qui avaient fondé de grandes espérances sur la diversion de la Turquie, ne sont point découragés par ses nombreuses défaites: leur énergie redouble à la vue des victoires de leurs ennemis. Des officiers français viennent se joindre à eux; mais ces braves étrangers, arrivés assez tôt pour soutenir la gloire de leur patrie, ne sont plus à temps de défendre un État faible, contre trois grandes puissances qui veulent le démembrer.

La cupidité réciproque et jalouse de ces puissances est vingt fois au moment, sinon de les armer les unes contre les autres, au moins de rompre leur perfide accord. Cet accord se découvre peu à peu : les trois armées s'avancent ; le démembrement est annoncé sans pudeur ; la bonne foi, le droit des gens, les plus anciens traités, sont officiellement violés. La confédération de Bar se dissout, parce qu'elle ne peut résister à de si grandes forces, et proclame, au milieu de l'Europe insouciant, l'énormité et les conséquences d'une iniquité sans exemple dans les fastes des nations civilisées.

Pendant que la Turquie se voit, à Fokschani, abandonnée par les deux cabinets qui devaient y être médiateurs ; pendant que la révolution survenue en Suède ramène Catherine à des prétentions moins exagérées ; pendant qu'un nouveau congrès s'ouvre et se rompt encore à Bukharest, et qu'après de nouvelles fautes commises dans deux campagnes, les Turcs sont obligés de signer la paix dans la tente du général russe, les trois États copartageants veulent forcer l'État partagé à donner lui-même à son démembrement une sanction légale : bien plus, ils veulent le forcer à recevoir dans son gouvernement une réforme par laquelle ils espèrent l'affaiblir encore. Les mesures les plus sévères sont prises à ce sujet ; des ordres précis sont signifiés pour l'époque et la décision d'un sénatus-consulte, d'une diète, d'une délégation, enfin d'une confédération ; et chacun des trois souverains ne prendrait pas un autre ton au milieu de sa capitale.

IV. *Il surprend la Pologne dans un état de décomposition morale.*

Varsovie offre alors le spectacle de tous les contrastes de l'humanité : auprès d'un député qui trafique de la ruine de son pays, en siège un que les offres les plus brillantes trouvent inaccessible à toute séduction ; auprès de celui que des menaces effraient, on en voit un prêt à partir pour l'exil ou la mort plutôt que de s'écarter de son devoir. La majo-

rité se borne à constater, par les faits mêmes, la violence dont elle est victime ; et les puissances n'obtiennent cette sanction illusoire, si opiniâtrement demandée, qu'après en avoir elles-mêmes démontré la nullité par les apprêts d'une exécution militaire. Des retards multipliés, occasionnés par la mésintelligence des copartageants, par l'extension qu'ils veulent donner à ce qu'ils appellent leurs droits, par les embarras que suscitent à Catherine le renvoi d'un favori puissant et orgueilleux, l'admission d'un autre, les prétentions d'un troisième, prolongent pendant plus de deux ans la diète de 1773. On veut, en 1776, en tenir une libre, pour ratifier tout ce qui a été fait sous les formes d'une confédération. Cette nouvelle diète prend tout à coup la même forme que l'autre ; ce n'est que celle de 1773 qui consacre enfin le résultat de tant de vexations : parce que les gens sages, frappés de l'inutilité et du danger de toute résistance, croient devoir céder, pour attendre des temps plus favorables, et, dans l'espoir de sauver un jour leur patrie, lui font le plus grand de tous les sacrifices, celui des sentiments dont ils avaient été pénétrés. Le célèbre Mokronoski donna l'exemple de ce sacrifice, dont on ne peut connaître le mérite et l'étendue que lorsqu'on a, comme lui, vécu au milieu des révolutions ; dont il dut, plus qu'un autre, sentir et déplorer toute la rigueur, parce que, plus qu'un autre, il avait été doué de cette force d'âme qui se roidit contre les obstacles, de ce coup d'œil du génie qui se dirige toujours sur le plus grand bien public, et de cette abnégation personnelle qui, pour l'opérer, se fait des jouissances de toutes les privations. Le premier démembrement décomposa la Pologne ; mais, avant cette décomposition topographique, la Pologne en éprouvait, depuis longtemps, une politique et morale. Elle avait fait un premier pas dans la décomposition politique, du moment que, par jalousie contre l'autorité, elle avait affaibli son gouvernement ; elle en fit un de plus, quand elle toléra, ou même désira que des princes étrangers pré-

teudissent à être les chefs de ce gouvernement affaibli. Enfin, ce gouvernement pouvait trouver des moyens de restauration dans les diètes animées d'un bon esprit ; elle se priva encore de ce moyen, ou plutôt elle se prémunit légalement contre lui, en donnant à un insensé ou à un factieux le droit de rompre ou de paralyser une diète. Le propre d'un gouvernement vicieux est de démoraliser ceux qui lui sont soumis ; sa faiblesse donne une grande latitude à toutes les passions ; souvent même il y a recours, et trouvant quelquefois en elles un secours momentané, il encourage et récompense comme des services ce qui n'est qu'un calcul d'intérêt. C'est un appel à l'égoïsme, qui ne manque jamais de l'entendre et d'y répondre. Cet appel fut fait en Pologne, notamment sous le règne d'Auguste III de Saxe et le ministère de Bruhl. Rulhière a parfaitement fait sentir quelles en furent les suites. Cependant il existait encore un esprit national, dernière ancre qui puisse retenir une nation entourée d'écueils et battue par les tempêtes révolutionnaires : ce fut lui, ainsi que je l'ai observé, qui, après l'élection de Stanislas-Auguste, fit une suite d'efforts contre des désordres portés à leur comble ; mais ces désordres, fortement protégés par la Russie qui s'en était rendue garante, l'emportèrent sur des efforts qui n'avaient point d'ensemble, et conduisirent au partage de 1773, malgré les obstacles que lui présentaient tant de faits intervertis, tant d'intérêts froissés par les fautes que nous avons indiquées dans le cours de cet ouvrage, et que nous résumons ici.

V. *Obstacles qu'il fallait surmonter.*

Certes, il ne fallait pas moins qu'une réunion de fautes de tous genres, commises par les partis les plus opposés, pour écarter tant d'obstacles, et pour amener à cette honteuse spoliation les deux impératrices, contre leur propre vœu, et Frédéric, contre sa première pensée. Familiarisé avec la politique

qui balançait les destins de l'Europe, ce prince, dont le premier coup d'œil se portait toujours avec une justesse infailible sur le point de difficulté, avait saisi avec vivacité tous les inconvénients d'un partage : il ne se les dissimula jamais. Il sentait bien que la Russie, une fois introduite dans les affaires du continent, ne pouvait qu'y jouer un grand rôle, et que, par une conséquence inévitable, la Prusse, obligée de rétrograder, pour ne prendre qu'un rôle secondaire, perdait l'avantage tant recherché par elle, surtout depuis trente ans, de s'offrir à tout le nord de l'empire germanique, comme une garantie contre l'ambition de l'Autriche. Ces considérations si puissantes, qui tenaient essentiellement à l'honneur de la monarchie prussienne, qui tendaient à consolider, par l'opinion publique, une grandeur acquise par le hasard des victoires, cédèrent à la crainte de perdre l'alliance de Catherine. Ce monarque, jadis si entreprenant avec ses seules forces, fut épouvanté de l'idée de se retrouver encore dans le même abandon qu'en 1756. Catherine profitait de ses terreurs ; elle employait toute son adresse à maintenir l'ascendant que cette position lui donnait sur son nouvel allié. Quoiqu'elle sût que Frédéric ne voyait qu'avec inquiétude ses vastes projets sur la Grèce, et cherchait à effrayer l'Autriche sur leur réussite ; elle calcula avec raison qu'il hésiterait longtemps avant de se décider à rompre avec elle pour en arrêter l'exécution. Elle fit plus : elle l'amena à déclarer à l'Autriche qu'en cas de rupture entre elle et la Russie, il ne pourrait se dispenser de prendre parti pour celle-ci, tout en blâmant, tout en redoutant ses conquêtes.

Ces conquêtes pouvaient donc avoir la plus grande influence sur le sort de la Pologne. Si l'expédition de l'Archipel eût réussi, Catherine, triomphante sur la Méditerranée, aurait continué à tenir les Polonais dans sa dépendance, mais sans souffrir qu'on entamât leur territoire. L'expédition manqua par le peu de talents d'Alexis Orloff, par sa jalousie contre Elphinston, et parce que l'Angleterre rappela ses

marins, qui faisaient la principale force de la flotte russe, mais surtout parce que les Grecs ne se déclarèrent que partiellement, et ne purent jamais se soumettre aux manœuvres et à la discipline de l'Europe. Ce plan, manqué en 1770, pouvait difficilement être repris une autre fois. La marine russe avait étonné par son apparition dans l'Archipel, mais en même temps elle avait donné le secret de sa faiblesse; et Alexis, qui jamais n'avait su profiter d'un succès, n'était pas homme à réparer des revers. Furieuse de voir tant de frais perdus, et ses États épuisés sans dédommagement, Catherine craint enfin que l'Autriche et la Prusse ne se réunissent pour l'obliger à faire la paix; et alors rien ne doit lui coûter pour empêcher Frédéric de se séparer d'elle.

Sur ces entrefaites, les premiers mots du prince Henri sont prononcés, et le moment paraissait favorable pour les faire écouter; mais dans ce moment même, Catherine ne comptait encore donner à la Prusse qu'une contiguïté, plutôt qu'une augmentation de territoire. Quelque avide que fût Frédéric, il ne vit d'abord dans cette proposition qu'un moyen de décider l'Autriche en faveur de la Turquie, et par conséquent d'allumer une nouvelle guerre: c'était ce qu'il craignait par-dessus tout; et, plutôt que d'en courir les risques, il aima mieux s'exposer à ceux d'un partage.

VI. Lenteur des négociations.

Elles commencent les négociations. Elles se suivent lentement, avec une méfiance, une jalousie, un embarras réciproques. Pendant ce temps, mille chances s'élèvent pour les faire manquer. Déjà affaibli par le recrutement de ses armées, l'empire russe reçoit dans son intérieur des atteintes qui diminuent encore ses moyens; un esprit de mécontentement, né et entrete nu dans l'ancienne capitale, se répand dans les provinces voisines, et les murmures publics augmentent à l'approche d'une contagion qui fait de terribles ravages. Un aventurier, devenu redoutable par des succès imprévus, sem-

ble prêt à profiter de ces mauvaises dispositions: ses forces s'accroissent journellement, et il faut envoyer contre Pugatcheff des troupes dont la moitié passe journellement sous ses drapeaux. Les provinces orientales, occupées ou menacées par lui, s'étaient trouvées subitement sans défense par l'émigration des Kalmouks, qui abandonnaient une longue frontière exposée, par leur retraite, aux invasions des autres Tatars. Les frontières du nord, tranquilles pendant que l'aristocratie suédoise était à la solde des étrangers, se voyaient au moment de devenir le théâtre de la guerre, par la révolution qui allait rendre à ce royaume son indépendance et le soustraire à la corruption de la Russie. Tandis que ces alarmes obligeaient le cabinet de Saint-Petersbourg à partager ses moyens de défense, les confédérés de Bar avaient obtenu des succès. Oginski, que les Russes mêmes forçaient d'éclater, débutait par des victoires, et donnait en Lithuanie un point d'appui à la confédération; enfin, une entreprise aussi hardie que décisive se préparait en silence: toutes les mesures étaient prises pour enlever le roi au milieu de Varsovie. Les Russes allaient perdre l'avantage d'avoir ce prince entre leurs mains; et les confédérés, eu se proclamant ses libérateurs, pouvaient fortifier leur parti du nom, de la présence, et des ordres même du chef de l'État. Ces chances si favorables manquent ou disparaissent en moins d'un an, malgré les plus fortes espérances; et pendant ce temps, la négociation se continue et réussit, malgré toutes les difficultés dont elle s'entoure elle-même.

Kaunitz la rompt tout à coup, en demandant à la France une déclaration énergique pour conserver l'intégrité de la Pologne. Il ne la demanda point, ou ne la demanda que faiblement. *La France ne le fit pas*: nous avons vu qu'elle se contenta d'une simple proposition à la cour de Saint-James; proposition dont le peu de succès était facile à prévoir (1). La

(1) Exactement comme en 1863.

Pologne se trouva donc livrée à la discrétion de ses trois ennemis : de ce moment , elle fut perdue. Tout fut sacrifié par eux : d'abord , par Frédéric et Catherine , à la crainte réciproque de perdre leur allié ; par Kaunitz , au désir perfide de ne pas laisser agir le sien ; et , par tous les trois , à la crainte d'une guerre générale. Et tandis que , partout ailleurs , l'histoire ne nous montre les démembrements , les partages , les conquêtes , qu'à la suite de guerres longues et sanglantes , le sort de la Pologne la condamnait à être démembrée , partagée , enfin conquise , sans qu'elle fût en guerre , et même pour éviter qu'il y en eût une.

VII. *Fautes de tous genres qui les firent réussir. — Celle de Stanislas-Auguste.*

Des fautes de tous genres amenèrent le premier démembrement , qui lui-même ne fut qu'un ajournement de la ruine de la Pologne ; ces fautes furent commises par le roi , par les confédérés , par les trois puissances copartageantes , et même par les autres puissances.

La première faute de Stanislas-Auguste fut d'ambitionner la couronne dans des circonstances difficiles , et sans rien avoir de ce qu'il fallait pour la porter avec gloire. Lorsque , dans une monarchie héréditaire , un prince faible parvient au trône par l'ordre de la nature , on ne peut lui faire un crime de son avènement ; c'est un inconvénient dont l'État a cru devoir courir les risques , pour recueillir les nombreux bienfaits de l'hérédité. Mais , dans une monarchie élective , tout citoyen qui aspire au trône , et qui y aspire dans des moments critiques , prend sur lui la responsabilité de tout son règne , surtout , s'il ne parvient à se faire élire que par des moyens d'intrigue , ou en sacrifiant les vrais intérêts de sa patrie. Cette inattaquable vérité est la condamnation de Stanislas-Auguste. Quand il forma le projet de succéder à Auguste III , il n'avait d'autre réputation que celle d'un homme à bonnes fortunes ; et on a vu , dans Rulhière , com-

bien cette misérable prétention jetait de ridicule sur sa conduite. Ce fut elle qui le rendit ambitieux ; il attacha une espèce de gloire romanesque à être couronné par son amante , qui n'avait eu pour lui qu'un goût passager , qui se promettait bien de ne le plus revoir , mais qui , trouvant en lui un homme incapable de ramener en Pologne une énergie , une sagesse de conduite qu'il n'avait pas lui-même , l'entretint dans son erreur , et le laissa imputer à de tendres souvenirs ce qu'elle ne faisait que dans des vues politiques. Aveuglé par l'ambition autant que par l'amour , il seconda les vues de Catherine , en favorisant d'abord l'entrée des troupes russes pour assurer son élection , puis en requérant qu'elles restassent pour la maintenir.

Cette demande seule le rendait coupable de trahison envers l'État. Pour régner sur sa patrie , il commençait par violer une des premières lois de l'État , et par détruire son indépendance ; aussi , lorsque éclairé , mais trop tard , sur les vrais desseins de Catherine , il demanda en tremblant la sortie de ces mêmes troupes , ne reçut-il d'autre réponse que la menace humiliante de publier sur quelle réquisition elles avaient été envoyées. Ce vice radical de son élection décida de tout son règne. Toujours traité par Repnin avec dureté , ou , ce qui est pis encore , avec une dédaigneuse fierté , il fut assez faible pour applaudir à toutes les fureurs de ce ministre impitoyable , assez ennemi du bien public pour se plaindre du paisible Wolkonski , qui succéda à Repnin ; et lorsqu'enfin ils eurent été remplacés l'un et l'autre par Saldern , on vit un Polonais , roi de Pologne , honteusement soumis à ce féroce étranger , caresser et soudoyer le tyran de ses sujets. Il avait oublié qu'il était leur roi , ou plutôt il avait prouvé qu'il n'eût jamais dû l'être , lorsqu'il souffrit que , dans sa capitale , pendant la tenue d'une diète , les députés les plus courageux fussent enlevés et conduits en Sibérie , par ordre d'un ministre russe : il parut même constant que non-seulement il en avait été informé d'avance , mais encore que

lui-même avait concerté avec Repnin les moyens de surprendre l'évêque de Krakovie. S'il n'était pas complice de cet attentat, si ce n'était pas de sa part un acte de vengeance personnelle, il n'avait que deux partis à prendre : ou de quitter sa capitale, dans laquelle il ne régnait plus, ou de déclarer publiquement que, n'étant plus libre, ne pouvant plus être le défenseur de son peuple, il n'exercerait aucune fonction de la royauté jusqu'à ce que la sortie des troupes étrangères lui eût rendu sa liberté. Mais c'était lui qui les avait appelées ; et cette première faute, contre laquelle il n'eut jamais la force de revenir, ne lui laissait plus que le choix de celles qu'il avait à commettre encore. Au contraire, une déclaration franche et énergique, un appel solennel à la justice publique, une protestation légale contre la tyrannie exercée au milieu même de sa cour, le réhabilitaient dans l'esprit de la majorité de la nation, ramenaient à lui tous les Polonais ennemis des Russes, et détruisaient sans retour le plan de ceux-ci, qui était de se dire toujours ses auxiliaires et ses défenseurs. Retranché alors dans une inaction, dont la juste nécessité eût été démontrée et généralement reconnue, il aurait opposé à la Russie une force d'inertie qui, à cette époque surtout, aurait obligé Catherine à changer sa marche : Stanislas-Auguste perdit cette occasion, et depuis il n'en trouva, peut-être même n'en chercha-t-il point d'autre, jusqu'à la diète de 1788, où nous l'avons vu faire quelquefois, pour se réhabiliter, des efforts qu'il ne soutint jamais ; car la sévère équité de l'histoire ne peut, en réparation de ses fautes, lui tenir compte de la tardive opposition que les trois puissances trouvèrent en lui, lors de la diète de 1773. Il n'y avait plus pour lui possibilité de résister avec succès ; et les larmes inutiles qu'il répandit alors, étaient bien plutôt celles de la honte que du repentir. D'ailleurs, cette même diète, qui devait approuver le démembrement, devait aussi porter de fortes atteintes à l'autorité royale. On pouvait donc croire que ce second objet

était, pour le roi, plus pénible encore que le premier. Ainsi, quoiqu'en 1773 on aime à trouver dans ce prince un zèle dont il n'avait pas encore donné de preuves, rien ne peut justifier neuf années antérieures d'une conduite bien différente, et constamment indigne du chef d'une grande nation.

VIII. *Faute des confédérés de Bar.*

Cette nation, qui voulait, mais qui ne pouvait pas être libre, n'était, depuis la diète de 1768, représentée légalement que par la confédération de Bar : celle-ci, établie conformément aux usages toujours suivis, et formée pour combattre un despotisme étranger, devait fixer sur elle l'attention de l'Europe par la prudence, la vigueur, l'ensemble de toutes ses démarches. Ces trois points essentiels, sans lesquels on ne pouvait compter sur un grand succès, se trouvèrent rarement, je pourrais même dire, ne se trouvèrent jamais réunies chez les confédérés. Il n'y eut pas de véritable union entre leurs chefs ; il n'y en eut même pas entre les députés qu'ils envoyèrent à Constantinople, où cependant il était pour eux d'un si grand intérêt d'inspirer de la confiance et d'influer sur les mesures à prendre contre l'ennemi commun. L'évêque de Kamieniec avait prévu ces funestes dissensions ; il aurait voulu qu'avant d'éclater, on eût adopté un plan général : on n'en eut d'autre que de s'abandonner aux circonstances, et souvent on ne sut ni les connaître ni les juger.

Ce fut ainsi que le conseil-général fut conduit à déclarer la veance du trône : faute grave (1), prouvée par l'événement ; car après avoir prononcé l'interrègne, la confédération augmenta le nombre de ses troupes, eut des places, obtint des succès, et cependant ne put jamais ni ôter effectivement la couronne à Stanislas-Auguste, ni la donner à un

(1) Vient un passage entièrement conforme au chapitre de Rulhière : *Maxime selon laquelle on aurait dû résoudre cette question* (t. III, livre XII, page 310), et que nous avons cru devoir lui restituer.

autre : elle avait cru montrer sa force, elle ne manifesta que sa faiblesse.

On dira que cette faute n'était que celle du conseil-général (ou généralité) ; mais c'était lui qui devait être le régulateur de la confédération. En se chargeant d'une aussi grande responsabilité, avait-il aperçu tous les vices d'une constitution qui, pour se maintenir, rendait les insurrections nécessaires et légales ? Voyait-il que cette constitution était en contradiction ouverte avec un nouvel ordre de choses, survenu au dehors et au dedans ? Voulait-il une réforme plus sage, commandée par les deux grands maîtres de l'homme, le temps et l'expérience ? L'animosité des confédérés contre le roi les aveuglait sur l'insuffisance, sur la faiblesse de ce qu'ils appelaient leur royauté. Ils ne s'occupaient point de la fortifier : bien plus, c'était ce qu'ils craignaient. Aucun d'eux, peut-être, n'en avait alors pressenti la nécessité, qui ne fut réellement reconnue que dans la diète de 1788 ; et la confédération, ce remède plus terrible souvent que le mal même auquel on l'appliquait, toujours autorisée par la loi, quelquefois employée contre elle, trompée à Radom par l'audacieuse imposture d'un ministre russe, égarée à Bar par le dévouement même des plus braves Polonais, en se signalant toujours par de belles actions, ne fit jamais que d'inutiles efforts.

IX. *Fautes des trois puissances copartageantes. — 1^o De l'Autriche.*

Tout ce que nous avons dit dans le cours de cet ouvrage, a bien démontré que le démembrement de la Pologne était la plus grande faute politique que l'Europe pût commettre ou tolérer. Cette faute doit être jugée aujourd'hui comme elle le sera dans un ou deux siècles, c'est-à-dire d'après les relations qui existaient alors entre les puissances européennes, et non d'après les changements survenus depuis la fin du dix-huitième siècle ; changements dont, ainsi que nous l'avons observé en commençant, le démembrement a donné l'exemple.

La position topographique des trois puissances copartageantes peut servir à juger les fautes de chacune d'elles.

Celle de l'Autriche fut la plus grande. Bornée par les monts Karpathes, elle ne devait jamais franchir cette barrière, qui, de ce côté, était sa défense naturelle. Toutes les pertes que, depuis plus d'un siècle, elle avait faites au midi et à l'occident, devaient l'avertir qu'en cherchant à les réparer en Pologne, elle augmentait son territoire sans augmenter sa puissance ; ce qui, pour un État du premier ordre, est une faute majeure : presque toujours on la reconnaît trop tard pour la réparer. Depuis le partage de la Pologne, l'Autriche a soutenu trois guerres : celle de Bohême ne peut guère être citée, parce qu'elle ne dura qu'un an, et n'eut rien de remarquable ; celle de Turquie commença par une campagne funeste pour Joseph. Si ses revers furent réparés par le génie de Laudon dans une seconde campagne, celle-ci n'en fut pas plus décisive ; et Joseph mourut à temps pour ne pas voir humilier son orgueil et son ambition par une paix devenue nécessaire. La troisième guerre est celle qui commença en 1792. Ses suites sont assez connues, et certainement ne pouvaient pas être citées, jusqu'en 1814, comme une preuve de l'accroissement des forces autrichiennes. Pendant toute cette guerre, au moins depuis 1794, la Pologne a toujours été pour l'Autriche un obstacle plutôt qu'un secours. Quoique le projet d'envahir quelques provinces polonaises eût été anciennement présenté au cabinet de Vienne, les ministres sages l'avaient toujours rejeté ; et nous avons vu Kaunitz ne l'adopter que contre sa propre opinion, uniquement pour ne pas choquer l'ambition de Joseph. Deux motifs auraient dû l'arrêter : le premier, c'est qu'en conservant un État qui jamais ne lui avait nui, et qui n'avait aucun intérêt à lui nuire, l'Autriche maintenait, entre elle et la Russie, une barrière qui lui permettait de rester l'alliée de cette puissance, sans avoir rien à craindre d'elle ; le second, c'est qu'après deux guerres terribles contre la Russie, il ne

fallait pas contribuer à l'agrandir : il fallait au contraire, après des efforts longs et multipliés, et tous hors de proportion avec ses forces réelles, laisser s'affaïsser cette monarchie qui n'était encore que factice, qui manquait de sol, de cultivateurs, de numéraire et de productions.

X. 2° *De la Russie.*

Nous avons eu souvent occasion de rappeler combien le sage Panin était opposé au démembrement. Il sentait que la Russie n'avait déjà qu'une trop grande étendue de territoire; que, retranchée derrière la Pologne qui garantissait son repos du côté de l'Europe, assurée qu'il ne pouvait être compromis par les deux puissances de la Baltique, la Russie ne devait, pendant cinquante ans, songer qu'à augmenter son commerce, sa population, son agriculture, afin de sortir ensuite de ce calme avec des moyens réels et solides, pour jouer un premier rôle. En effet, une fois que Pierre I^{er} eut enlevé à la Suède les provinces cédées par le traité d'Abo, qu'il eut mis la Kourlande dans la dépendance de la Russie, en attendant qu'elle en fit partie, son système fut alors de ne pas étendre plus loin sa frontière européenne, de maintenir la Pologne dans un état de faiblesse, de porter tous ses efforts au sud-est, pour obtenir sur la mer Noire les avantages que déjà il s'était assurés sur la Baltique : cette politique était grande et bien vue. C'était en influant sur les destinées de l'empire ottoman, et même de la Perse, que la Russie devait se mettre en état d'influer un jour sur l'Europe. Ce détour apparent était pour elle le chemin le plus court, et surtout le plus sûr. De grands établissements militaires et commerciaux sur la mer Noire et la mer Caspienne lui étaient bien autrement avantageux qu'une augmentation de territoire qui la rendait frontière d'États puissants, plus avancés qu'elle dans la tactique et dans toutes les sciences dont dépendent aujourd'hui les succès d'une armée. Lorsque le fougueux Alberoni conçut le projet de réconcilier les deux rivaux du

Nord, pour former la ligue qui devait anéantir les traités d'Utrecht et de Rastadt, et rétablir les Stuarts dans la Grande-Bretagne, Pierre ne demandait rien pour lui; il jugeait avec raison qu'il aurait assez fait pour sa propre gloire et pour la grandeur future de son empire, en devenant un des principaux membres d'une ligue qui pourrait changer la face de l'Europe.

Élisabeth fut toujours exacte à suivre le plan de Pierre I^{er} contre le sud-est. De là, sa haine contre la France, qu'entretenait encore l'adresse de Bestucheff, dévoué à l'Angleterre; de là, l'ancienne union de Vienne et de Pétersbourg contre la Turquie : union dictée par d'anciens souvenirs, condamnée par des faits nouveaux. Toujours frappée de ses guerres sanglantes contre les Turks, Vienne ne voyait dans la Russie que leur ennemie, et, pour anéantir une puissance qui finissait par l'engourdissement, fermait les yeux sur le danger de favoriser l'accroissement de celle qui commençait par des tours de force. Le prestige qui avait toujours dominé dans le cabinet autrichien, y fut encore plus puissant sous le règne de Joseph II, après avoir été un moment affaibli par Catherine elle-même, quand elle s'allia avec Frédéric. Cette alliance, qui n'était que celle des deux souverains, ne fut jamais celle des deux États : on en vit une preuve évidente vingt ans après, au congrès de Szistowa. Si Joseph II eût vécu un an de plus, la Prusse et la Suède s'unissaient contre la Russie. Une alliance qui ne tient qu'aux personnes, qui contrarie l'intérêt de deux États, est une première faute qui en amène une autre. Le traité de 1764 conduisit Catherine, malgré elle, au démembrement de la Pologne. Lorsqu'elle fit au prince Henri les premières propositions, elle ne songeait qu'à donner à Frédéric un dédommagement qui l'attachât encore plus à elle. Frédéric voulait bien maintenir cette alliance, mais non au prix d'une guerre contre l'Autriche; et pour l'éviter, il fallut qu'en prenant des indemnités il admit l'Autriche à en faire autant. Alors, ce qui n'eût été pour la

Prusse que la concession d'un territoire circonscrit pour faciliter ses communications intérieures, embrassa plus de terrain qu'elle n'en aurait demandé après des victoires. Ce que la Russie n'avait d'abord offert qu'à elle, fut offert ou accordé à l'Autriche; et les prétentions respectives allèrent toujours en croissant dans ces deux cours. Aussi, avons-nous vu tous les ministres sensés refuser longtemps de croire que Catherine eût pu donner son consentement au démembrement; et elle-même, inquiète de la fermentation que cette nouvelle produisit dans Pétersbourg, ne calma l'improbation générale qu'en assurant que la paix avec la Turquie offrirait des avantages qui seraient une ample compensation.

XI. 3^o De la Prusse.

Des trois souverains qui firent le démembrement, il y en avait donc deux à qui la politique défendait de le vouloir : Catherine et Marie-Thérèse. L'intérêt qu'elles avaient à ne le pas souffrir pouvait faire croire à Frédéric qu'il avait intérêt à l'effectuer; ce fut donc lui dont la faute dut paraître moins grande, au moins pour le moment. Il était le seul qui eût réellement besoin de s'agrandir. Ce besoin ne l'aveugla pas, et cependant le fit passer par-dessus les suites d'un agrandissement qui, à la vérité, lui donnait un plus grand nombre de sujets, mais de sujets mécontents; et qui, d'ailleurs, ne lui procurant qu'une augmentation relative à celle que prenaient en même temps ses deux voisins, n'ajoutait rien à ses forces contre eux, mais établissait entre eux trois de nouveaux motifs de rivalité. Aussi, son premier mouvement fut-il contre le démembrement. Il est bien vrai qu'une fois décidé, il alla plus vite et plus loin que les deux autres ne l'eussent voulu; ce qui prouve encore les grandes fautes de ceux-ci : mais Frédéric, placé dans l'alternative ou de commencer une guerre contre l'Autriche pour les intérêts d'une alliée ambitieuse, ou de faire paisiblement une conquête sûre, ne pouvait pas hésiter longtemps.

XII. Fautes des autres puissances. — 1^o De l'Angleterre.

Parmi les puissances, témoins muets du démembrement, il ne faut compter ni le Danemark, ni la Suède : trop faibles pour lutter contre la Russie, ces deux royaumes étaient d'ailleurs depuis longtemps soumis à son influence; et lorsque la Suède fut, par sa révolution de 1772, soustraite à cette influence, le partage était déjà signé, et elle ne pouvait songer qu'à se mettre en défense contre la Russie.

L'Angleterre, par le rang qu'elle occupait dans les relations politiques, par l'avantage qui résultait pour elle de maintenir dans une entière liberté le commerce de Thorn et de Dantzick, pouvait s'opposer au partage : elle se contenta de faire, en faveur de ces deux villes, quelques observations contre les vexations inouïes que la Prusse exerçait sur elles; mais elle ne fit alors aucune tentative directe ni pour la Pologne, ni pour la Turquie. *Leur ancien titre d'alliées de la France, la rendit indifférente à leur sort.* Elle reconnut trop tard la faute qu'elle avait faite, et, en 1793, chercha vainement, mais ne put parvenir à empêcher la ruine entière de la république, qu'elle avait une première fois laissée démembler.

XIII. 2^o De la France.

La France était, par les plus puissants motifs, appelée à agir, ou du moins à parler efficacement pour la Pologne. Une déclaration forte et précise pouvait même être fondée sur le traité de 1756, et prouver à l'Autriche que ce traité, ramené à son véritable but et loyalement exécuté, assurait le repos de l'Europe, sans faire déchoir la France du rang qui lui appartenait parmi les États européens; elle était à Kaunitz le prétexte sous lequel il cachait sa véritable marche, surtout à l'impératrice-reine. Cette déclaration ne fut point faite. Kaunitz et Thugut, certains que la cour de Versailles voulait surtout éviter la guerre, firent avec la Turquie le traité de 1771, autant pour soutirer les millions de Constantinople,

que pour se donner un jour le droit de reprocher à la France son inaction. Ce reproche, fait par la mauvaise foi, puisque le traité fut signé à l'insu de la France, paraîtrait néanmoins avoir été mérité par elle. Trompée jusqu'au dernier moment, mais n'ayant pris aucune mesure efficace pour ne pas l'être, la France vit en silence tomber, avec une puissance depuis longtemps son alliée, la considération dont elle avait toujours joui en Pologne.

En voyant ainsi tout ce qui devait servir de défense à la république, disparaître successivement et céder aux circonstances ou aux combinaisons les plus contradictoires, il est difficile de ne pas revenir sur l'idée à laquelle ramène nécessairement l'étude des révolutions, et de se refuser à croire que, lorsque la chute des États a été décrétée par l'éternel moteur de leurs destinées, il se joue de toute la prévoyance humaine, en faisant agir comme moyen destructeur ce que notre orgueilleuse faiblesse s'obstinait à regarder comme moyen conservateur.

Et c'est cette erreur, ce sont ces apparences mêmes qui ont longtemps empêché les Polonais d'ouvrir les yeux sur le sort qui les attendait. Entourés, et trop fiers de tant de garants de leur conservation, contre des voisins qui, en effet, avaient plus d'intérêt à les conserver qu'à les conquérir, jamais ils n'ont pu se persuader qu'ils dussent craindre un démembrement désavoué par tous les calculs politiques et par les principes de la saine raison. Il leur a paru bien plus doux de s'abandonner à leurs habitudes indolentes, que de se prémunir avec une sage prévoyance contre un danger qui ne les frappait pas.

XIV. *Le sort de la Pologne prédit par deux de ses rois.*

Cependant, ce danger n'était pas aussi nouveau que leur légèreté aurait voulu le faire croire : il avait été connu d'Auguste III. Peu de jours avant sa mort, ce prince, recommandant son fils, le duc de Kourlande, à quelques Polonais,

leur disait : « Si j'avais voulu acquiescer aux propositions qu'on m'a faites de consentir à ce que la Pologne fût démembrée, j'aurais, il y a longtemps, assuré dans ma famille le trône que j'occupe. » Cent ans auparavant, Jean-Kasimir, au moment d'abdiquer, parlait plus fortement à la diète, et lui adressait des paroles vraiment prophétiques : « Je prévois les malheurs qui menacent notre patrie ; puissé-je être un mauvais prophète ! Les Moskovites s'approprièrent le duché de Lithuanie ; les confins de la Grande-Pologne, ouverts, offriront à la Prusse le moyen de faire valoir des traités que le droit des armes rendra plus que probables ; la maison d'Autriche portera ses vues sur Krakovie, et chacun de nos voisins aimera mieux s'emparer à main armée d'une partie de la Pologne, que d'attendre à posséder peut-être un jour un royaume que ses anciens privilèges semblent garantir des entreprises des puissances étrangères. » Avant même de parler ainsi, Kasimir avait gémi sur les dissensions intérieures qui minaient l'État ; elles le décidèrent à quitter un trône sur lequel il aurait voulu, mais en vain, s'entourer des moyens de faire le bien ; elles ne firent qu'augmenter pendant un siècle : et la république, dont toutes les parties se viciaient de plus en plus, avertie, en 1661, par un de ses plus vertueux rois, fut, en 1772, prise au dépourvu, parce qu'elle voulut bien l'être. Elle n'eut pas la force de résister à trois puissances envahissantes, et on ne peut lui en faire un reproche ; mais elle n'avait jamais eu celle de s'élever contre les nombreux abus qui préparaient sa ruine. Que ce fut insouciance ou aveuglement, on ne peut ni excuser l'une, ni concevoir l'autre.

XV. *Fautes morales des puissances copartageantes.*

Cette série, ou si l'on veut même, cette habitude de fautes, de la part des Polonais, ne peut pas servir d'excuse à celles des puissances copartageantes. En voyant que nous n'avons parlé que de leurs fautes politiques, le lecteur

remarquera aisément celles qu'elles commirent contre la bonne foi, la justice et le droit des gens. Tout ce qu'il y a de sacré parmi les nations civilisées, fut continuellement violé à l'égard des malheureux Polonais; l'insulte était sans cesse jointe aux vexations. Les trois souverains ignoraient peut-être les détails de tant d'outrages exercés par l'orgueil, la vengeance et la cupidité; mais ils en connaissaient, ils en recueillaient les résultats. Ils ne les avouaient pas hautement devant les philosophes, à qui ils feignaient d'accorder leur amitié, et qui, en retour, leur prodiguaient des louanges; mais ils plaisantaient avec eux-ci sur le succès de cette société spoliatrice: « Que vous dirai-je? écrivait le roi de Prusse à d'Alembert, sinon qu'on m'a donné un bout d'anarchie à morigéner. J'en suis si embarrassé, que je voudrais recourir à quelque législateur encyclopédiste. »

Catherine mandait à Voltaire: « Mes possessions se sont un peu accrues par un accord fait avec la cour de Vienne et le roi de Prusse; » et après avoir dit, comme fait justificatif, « Nous n'avons point trouvé d'autres moyens de garantir nos frontières des incursions des prétendus confédérés commandés par des officiers français, que de les étendre, » elle ajoutait: « Le père Adam ne trouve-t-il pas que voilà bien des consciences en danger? »

On pense bien que Frédéric et Catherine riaient en secret de ces lettres confidentielles; mais il n'est pas inutile d'observer qu'ils ne se trompaient point sur l'effet qu'elles devaient produire. Les plus grands philosophes du temps, ceux qui ne cessaient de nous assourdir avec les mots *bienfaisance, nature, humanité*, n'ont pas rougi de célébrer l'époque tyrannique dont nous racontons l'histoire, et d'insulter aux victimes de tant d'iniquités. Voltaire, dans sa lettre aux confédérés de Bar, représente les troubles de la Pologne comme des guerres de religion, et dit que « ses voisins y entrèrent, du droit qu'on a d'entrer dans la maison de son voisin, quand le feu y est. » On retrouve là cette manière si

familière à Voltaire, de mettre la plaisanterie à la place de la raison. En 1764, lors de la diète du couronnement, il n'y avait en Pologne aucun trouble sensible de la part des dissidents; et d'ailleurs, s'il est permis d'entrer dans la maison de son voisin quand le feu y est, ce n'est assurément pas pour le voler. Vingt ans après, ces mêmes philosophes, ou leurs adeptes, en ont fait autant en faveur des trois Assemblées nationales qui traitaient aussi la France en pays conquis. Ce qu'ils avaient dit en l'honneur de la tyrannie despotique qui dévastait la Pologne, ils l'ont répété en l'honneur de la tyrannie populaire qui dévastait la France, jusqu'au moment où cette tyrannie, devenue leur ennemie, parce qu'elle voulait tout niveler, se préparait à les anéantir eux-mêmes.

XVI. *Esprit national dans la révolution qui amène le second démembrement.*

La scandaleuse iniquité du premier démembrement eut du moins, en Pologne, une heureuse influence sur l'esprit national: elle le ranima, en le faisant rougir devant lui-même. Il reconnut ses écarts; et, après avoir sondé une meilleure route, il la prit avec une forte détermination: il touchait au but, lorsque ce but fut renversé par la plus insigne trahison, par la main même qui l'avait indiqué, et qui avait contribué à l'élever. C'est ce qui repand un si grand intérêt sur l'histoire de la diète de 1788. Dans cette révolution, l'esprit national eut toute la gloire du succès, et la honte de la défaite ne rejaillit pas sur lui: elle lui fut étrangère.

Aussi n'y a-t-il aucun parallèle à établir entre le premier démembrement et le second. Dans tous les événements qui précèdent et amènent le premier, on ne voit qu'une désunion permanente entre le roi et la nation. Comme roi, Stanislas-Auguste ne montre que faiblesse et asservissement; comme chef du parti russe, il prend sur lui tous les actes tyranni-

ques qu'exerce le ministre de Russie. La nation s'en indigna, et, représentée par la confédération de Bar, donna de grands exemples de courage et de dévouement; du reste, elle ne montre ni prévoyance politique, ni connaissance des hommes, ni principes de conduite. Cette même nation, confédérée à la diète de Varsovie, en 1788, y apporte un esprit de suite et de persévérance qui, pendant quatre ans, ne se dément pas. Il y a des lenteurs, quelquefois des incertitudes; mais il s'y fait quelques pas vers un meilleur ordre de choses; et l'on a dû remarquer que cette constance d'intentions droites et sages appartient non-seulement à la diète, mais à la nation entière: c'est la nation qui, dans les diétines, approuve les prorogations de l'assemblée destinée à *reconstituer* l'État, nomme des doubles députés, accepte l'hérédité, et même l'héritier du trône. On ne trouvera point un autre exemple d'une nation qui, longtemps arrêtée par ses préjugés dans la science politique, éloignée des vrais principes de la société par la rigoureuse distinction de ses différentes classes, ait, pendant quatre ans, malgré toutes les intrigues intérieures et étrangères, dirigé tous ses efforts pour revenir à ces principes; qui ait suivi cette route avec autant de persévérance que de sagesse, sans rien donner, ni aux regrets d'un ordre ancien, ni à l'enthousiasme d'un ordre nouveau; sans qu'il y ait eu un mouvement d'insurrection, ni des habitants de la campagne pour acquérir la liberté, ni des habitants des villes pour acquérir, ou plutôt pour recouvrer les droits de citoyens, ni d'une noblesse souveraine et fière pour maintenir des abus que, par laps de temps, elle semblait autorisée à appeler des droits. Ce calme s'est maintenu, malgré des tentatives en sens contraire, sans cesse renouvelées par quelques factieux puissants, qui, cependant, n'ont pu trouver aucun secours dans leur pays, et ont été obligés de solliciter celui de son ennemi; car je ne puis regarder comme appartenant à la nation les misérables chefs de la conjuration de Targowica. Ils se mirent volontairement l'ors de la nation, en s'é-

levant, à main armée, contre un ouvrage qu'elle avait fait ou adopté. Pour le défendre, elle fit ce qui était chez elle sans exemple: elle sentit la nécessité de fortifier l'autorité royale, afin de se donner à elle-même la force dont elle avait besoin; elle ne craignit pas de mettre dans la main du roi un pouvoir qu'il n'avait jamais eu. Il n'en fit aucun usage, ou plutôt il ne s'en servit que pour annuler tous les moyens de résistance. Lorsque ses fautes répétées eurent donné l'avantage aux conjurés de Targowica, la nation, sans ressource, contrainte, par leurs violences et leurs vexations tyranniques, d'accéder à leur conjuration, protestait encore par les formes mêmes d'une adhésion involontaire, qu'ils voulaient l'obliger à changer. Enfin, lorsqu'il ne leur fut plus possible de se dissimuler qu'ils avaient achevé de la perdre, leur repentir, ou plutôt leur désespoir, quoique inutile pour eux, fut au moins sa justification.

XVII. *Esprit national dans la révolution qui amène le troisième démembrement.*

Elle arriva ainsi à la révolution de 1794, qui fut bien certainement l'ouvrage de l'esprit national, mais dans laquelle il eut à peine le temps de se montrer; car telle était la malheureuse destinée de ce peuple, chez lequel sa légèreté même occasionnait des troubles si fréquents, que, de toutes ses révolutions, les deux seules dans lesquelles il voulait réellement, et semblait devoir reprendre sa force, sont celles qui ont amené son anéantissement, parce que les causes extérieures, qu'il n'avait pas assez combinées, ont agi plus fortement contre lui que les moyens intérieurs qu'il faisait agir sur lui-même. Les deux puissances qui avaient imprudemment effectué entre elles le second partage, se réunirent encore pour faire le troisième; et l'Autriche, qui, en ne prenant point part au second, semblait avoir voulu expier la honte du premier, se trouva, par des circonstances que personne n'avait pu prévoir, entraînée à prendre sa part dans

le troisième. On pourrait dire que ce fut pour elle une nécessité à laquelle, par ces mêmes circonstances, il lui eût été difficile d'échapper, en laissant prendre à la Prusse et à la Russie un accroissement qui ne lui aurait présenté aucune compensation ; désavantage qui, tôt ou tard, eût compromis sa sûreté. Cette différence entre l'Autriche et les deux autres puissances est essentielle à saisir, pour bien fixer le jugement que l'histoire doit porter sur leur conduite respective ; mais elle était nulle pour la Pologne, qui, pressée par une coalition spoliatrice, eut alors le sort qu'avait à la même époque la monarchie française. L'une et l'autre succombèrent avec honneur sous le droit du plus fort, qui dictait en France les proclamations des trois assemblées, et en Pologne celles des trois puissances ; l'une et l'autre furent conquises en vertu de ce même droit, exercé en France, d'abord par les constitutionnels, puis par les républicains, puis par ceux qui voulaient établir un simulacre de république sur la destruction de tout principe social ; exercé en Pologne par des souverains qui, en se disant les ennemis des révolutionnaires, leur rendirent les plus grands services. La France, éternée d'abord, puis renouvelée par ses convulsions, sortit de ces ruines avec une force incommensurable, qu'elle devait à l'absurde et mutuelle perfidie des coalitions formées contre elle. La Pologne, après avoir vu ses plus grands ennemis humiliés par des défaites dont l'histoire n'offrait pas d'exemples, avait, au milieu de la décomposition de tant d'États du continent, le droit d'y chercher, et pouvait encore y trouver les moyens de sa restauration.

XVIII. *Vices politiques et moraux des trois démembrements.*

Les conjectures auxquelles on pouvait, en 1795, se livrer sur cet avenir, avaient été indiquées, quelques années après, dans un ouvrage où on lit (*Histoire de Suwaroff*, 1809) :

« On ne peut dire jusqu'à quel point la Pologne peut un jour faire repentir la Russie, qui s'est mise à découvert de

ce côté. Un peuple exaspéré, pouvant s'étayer des forces de la France, la Turquie, la Suède, même la Prusse, aurait donné passage à tous les ennemis de la Russie. »

Nous avons vu, en 1812, ces conjectures vérifiées en partie, et au moment de se réaliser entièrement. A la vérité, l'auteur concluait que, si le premier partage fut une iniquité révolutionnaire, le dernier fut au moins de la part de la Russie une iniquité nécessaire. Nous aurions été dès lors, et nous sommes même encore éloignés aujourd'hui d'adopter cette conclusion, qui nous paraît aussi vicieuse en politique qu'en morale.

En politique, la Pologne, rétablie avec une sage constitution monarchique, et rendue à ses anciennes limites, n'aurait jamais eu intérêt à les franchir, et en eût toujours eu un évident à vivifier, par son commerce et son industrie, toutes les ressources que lui offre sa position ; elle en aurait eu un grand (parce qu'il lui eût été commun avec toutes les nations commerçantes) à maintenir une balance exacte entre les trois puissances de la Baltique, qui était alors son seul débouché ; elle aurait encore eu intérêt à s'ouvrir, par un accord amical avec la Turquie, un autre débouché sur la mer Noire. Parvenue à ces deux points, elle n'avait plus d'autre intérêt que de les maintenir : 1^o en influant, par une attitude toujours sage, mais toujours imposante, sur la paix continentale ; 2^o en s'alliant étroitement à la France, pour veiller avec elle à la conservation de cet empire ottoman, qui ne peut plus effrayer l'Europe, si ce n'est par les sanglantes et interminables guerres auxquelles son partage donnerait nécessairement lieu.

Sous le rapport moral, l'anéantissement de la Pologne n'était pas moins condamnable. Cette vérité de premier ordre ne faisait pas même la matière d'un doute, jusqu'à la diète de 1788 ; encore moins aurait-elle pu en faire un depuis, pour quiconque aura voulu suivre, dans les faits, l'histoire de cette diète, et des reproches contradictoires dont ses en-

nemis l'ont surchargée. Il faut juger ces faits et ces reproches d'après ce qu'ils sont en eux-mêmes, et non d'après la place et le temps d'où on les observe. Ces faits ont été, dans nos cinq derniers livres, exposés au plus grand jour, justifiés par les pièces; les reproches ont été examinés et démontrés faux. Sans reprendre cette démonstration, il suffit de voir combien ils se contredisaient les uns et les autres; et cette contradiction faisait la condamnation des puissances qui se permettaient de se jouer ainsi de la vérité.

XIX. *Fausseté et contradiction des reproches faits à la révolution du 3 mai 1791.*

Lorsque Catherine attaqua la constitution de 1791, c'était, disait-elle, pour défendre, avec la conjuration de Targowicza, la liberté polonaise, que cette constitution avait détruite; c'était pour la préserver du despotisme dont elle était menacée. Nous avons vu, au contraire, que, par l'acte constitutionnel du 3 mai, le pouvoir exécutif n'avait peut-être pas assez de force entre les mains du roi; que la diète pouvait être regardée comme en ayant trop, puisque, en outre d'une puissance législative sans contre-poids, c'était à elle que tout venait aboutir.

Le fausseté évidente de ce premier reproche fit naître l'idée d'en chercher un autre auquel, quoique très-faux, nous avons remarqué que les circonstances pouvaient donner une apparence de réalité. La révolution, qui, soit par les conjurés de Targowicza, soit par la Russie, avait été constamment accusée d'être despotique, fut tout à coup, mais par la Russie seule, accusée non-seulement de démocratie, mais encore de toutes les folies, de toutes les horreurs dont la France était alors le théâtre. Rien, dans l'acte constitutionnel, ne pouvait justifier cette inculpation. Il admettait à la noblesse et à l'exercice de la souveraineté législative les bourgeois propriétaires, mais graduellement, et dans une proportion déterminée. Du reste, il leur assurait les droits civils

de justice, de propriété, de liberté; droits qui, dans un État bien réglé, doivent appartenir également à tous les citoyens; et cependant il ne les avait point étendus jusque sur les paysans. Il ne tirait point encore les serfs de leur servitude; il avait seulement cherché à l'adoucir, en laissant entrevoir qu'un jour les mœurs publiques en solliciteraient l'abolition.

Certes, il était impossible de se tenir plus loin de la démagogie, et surtout de ses excès. On avait bien voulu accuser la révolution d'avoir des clubs affiliés à ceux de la France; mais le seul club existant avait été celui des *Amis de la constitution*, à laquelle, pendant ce temps, les révolutionnaires français reprochaient son aristocratie et son asservissement à d'anciens préjugés. La révolution du 3 mai 1791 s'était faite sans répandre une goutte de sang; ce furent les conjurés de Targowicza qui en firent répandre en 1792: celle de 1794 commença sans en verser. Nous avons vu comment il y en eut de répandu dans deux occasions, et avec quelle vigueur les autorités provisoires punirent ces actes condamnables, et en empêchèrent le retour. Ce furent les Prussiens, ou plutôt les Russes, qui finirent la révolution, en versant par flots le sang polonais.

Il est donc d'une vérité incontestable que, dans les trois démembrements, la sévérité de l'histoire n'a point, quant aux principes de l'ordre social, de reproches à faire aux Polonais, qui défendaient ou voulaient recouvrer leur existence. Les puissances qui voulaient ou la leur enlever, ou ne leur en laisser qu'une précaire et dangereuse, sont seules responsables des larmes que ces grandes époques ont coûtées à l'humanité.

XX. *Conséquences des trois démembrements pour l'état de l'Europe à cette époque.*

Les Polonais ont fait des fautes politiques; mais ces fautes n'étaient nuisibles qu'à eux, et n'attaquaient pas les nations voisines, dont aucune n'avait le droit de s'immiscer dans ce

qui se passait à la diète. Ils avaient une constitution vicieuse ; et quand ils ont voulu la changer, sur la pressante invitation et avec l'approbation formelle d'un des trois États environnants, un des deux autres leur a fait une guerre d'envahissement, d'accord avec l'État même qui leur avait assuré son secours, et enfin tous trois se sont réunis pour rayer de la liste des nations un peuple qui jamais n'avait attaqué la Prusse, qui avait sauvé l'Autriche, et qui, depuis plus d'un siècle et demi, n'avait jamais commencé d'hostilités contre la Russie.

Dès ce moment, les esprits révolutionnaires purent s'autoriser de tout ce qui venait d'être fait, pour proclamer qu'il n'y avait plus de droit public en Europe ; que les souverains le détruisaient sur la Vistule, comme la Convention le détruisait en France ; que l'intérêt et la convenance du jour étaient les seules règles à suivre, même quand elles devaient être écartées par la prévoyance d'une sage politique ; qu'aucune alliance ou garantie ne pourrait plus être réclamée par des souverains qui les violaient toutes, et n'admettaient plus que le droit du plus fort ; que, d'après cela, quelque conquête, quelque usurpation qui pût se faire sur eux, ils ne pourraient se plaindre, vaincus avec des armes qu'ils auraient forgées ou employées eux-mêmes ; qu'en détruisant une ancienne puissance, frontière défensive de l'Europe, en introduisant dans le système européen une nouvelle puissance, formidable par sa position et par l'étendue de ses États, ils rendaient impossible ou dangereuse la conservation de cet ancien système, et semblaient provoquer à en établir un autre, quiconque se sentirait la hardiesse de le concevoir et les moyens de le réaliser ; qu'ainsi la destruction de cette ancienne Europe serait encore leur ouvrage, et que, par une juste punition du ciel, ils se trouveraient perdus dans le chaos qui nécessairement précéderait une nouvelle création.

C'était sans doute pour l'Europe une terrible époque, celle

où, entourée de vieilles ruines et d'éléments nouveaux, elle était obllgée de se *reconstituer*. Pour que ce nouvel ordre s'établît paisiblement, il aurait fallu un accord parfait entre la France et la Russie ; accord qui eût forcé les puissances intermédiaires à prendre la direction qu'elles leur auraient donnée. Cela ne pouvait avoir lieu qu'autant que la Russie, contente de s'être si promptement établie sur la mer Baltique, la mer Caspienne et la mer Noire, se serait fait un principe de ne plus chercher, pour s'assurer les grands avantages que cette triple position lui offrait, qu'à armer ses vastes provinces de toute la force de la civilisation et de l'industrie, et, par là, débarrasser peu à peu son commerce des entraves de l'Angleterre. Dans cette sage politique, l'indépendance des Polonais n'aurait pu lui nuire, et serait devenue pour elle un auxiliaire. Toute l'Europe était donc, au commencement du dix-neuvième siècle, intéressée au sort de cette malheureuse nation, pour le passé comme pour l'avenir. Si cet avenir ouvrait un champ libre aux plus vastes, comme aux plus sages spéculations, le passé en ouvrait également un aux plus grandes méditations sur l'enchaînement des événements, sur les causes les plus éloignées des plus terribles révolutions, sur les conséquences qui se manifestent, lorsqu'on n'est plus à temps de les arrêter, sur les regrets tardifs que laissent des opérations qui ont ébloui, mais en même temps aveuglé par leur succès. Il n'y a pas de bon citoyen, appartenant à la Prusse ou à l'Autriche, qui n'ait regretté pendant vingt ans, pour ces deux puissances, l'existence qu'elles avaient en 1771, et qui ne l'ait comparée avec douleur à celle qu'elles ont eue depuis la guerre de 1792. Comment l'avaient-elles compromise et perdue ? Par des opérations aussi injustes qu'impolitiques. La Russie était la seule qui parût n'avoir retiré que des avantages de tout ce qu'elle avait fait depuis 1772 ; mais, pour les réduire à leur juste valeur, il faudrait mettre de l'autre côté de la balance toutes les chances de péril auxquelles elle

s'exposait, en ouvrant un passage aux ennemis qui pouvaient se réunir contre elle. Elle avait méconnu une vérité qui aurait toujours dû être le principe de sa politique : que, pour une puissance établie, et surtout une puissance aussi étendue, c'est toujours un calcul très-faux, ou du moins très-imprudent, que de jouer sa tranquillité contre son accroissement. Cette erreur, qui l'a conduite au premier démembrement de la Pologne, se manifesta lors des deux autres ; elle fut celle de la Prusse et de l'Autriche, qui en éprouvèrent et en éprouvent encore les tristes résultats.

XXI. *Différences politiques entre les trois démembrements.*

Il y a cependant, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, des nuances très-sensibles dans l'effrayant tableau que présentent les trois démembrements de la Pologne. Le premier fut, malgré des difficultés sans cesse renaissantes, l'ouvrage de Catherine et du grand Frédéric. Marie-Thérèse y était personnellement opposée, et n'y aurait jamais consenti, si l'adresse de Kaunitz ne l'eût graduellement amenée au point de n'avoir plus qu'à choisir entre une accession au premier partage, ou une guerre qui menaçait d'incendier l'Europe. Le second fut une iniquité évidente de Catherine et de Frédéric-Guillaume ; mais, de la part de celui-ci, l'iniquité fut de plus une perfidie : il ne rougit pas de désavouer, d'attaquer et de détruire ce que lui-même avait fait faire. Ce second partage devait, comme nous l'avons remarqué au commencement du livre XII, être pour la Pologne l'occasion de sa restauration ou de sa ruine entière. François II n'aurait pas voulu qu'elle fût anéantie : il eût été personnellement disposé à lui rendre l'existence que lui laissait le partage de 1773 ; mais son cabinet, qui n'avait cédé qu'à regret à l'équité raisonnée de Léopold, ramena forcément le fils à la politique de Joseph ; et il faut convenir qu'il prenait sur le jeune empereur un grand avantage, en lui

représentant le danger de laisser ses deux voisins s'agrandir en Pologne, tandis que lui-même perdait de riches provinces dans une guerre malheureuse. La politique de toute l'Europe était alors dominée par les événements qui se passaient dans la république française ; et la puissance le plus fortement attaquée par elle, pouvait difficilement ne pas chercher à éviter ailleurs de nouveaux embarras, ou même une nouvelle guerre : car il fallait s'exposer à en avoir une, si on voulait empêcher les deux autres cours de se partager entre elles seules le reste de la Pologne.

Ainsi, des cinq têtes couronnées qui figuraient dans le tableau dont je crayonne ici l'esquisse,

Catherine y paraîtrait, vantée par la philosophie du jour, blâmée par la justice, la politique et la postérité, pour avoir, contre le conseil d'un ministre sage, porté, sans remords comme sans prévoyance, trois coups mortels à une nation qui ne l'avait pas offensée, et anéanti l'intermédiaire qui la rendait invulnérable sur sa longue frontière européenne ;

Le grand *Frédéric* y paraîtrait, flétrissant une gloire acquise dans deux guerres célèbres, et la flétrissant par une conquête honteuse faite sans guerre, et contre le premier sentiment de répugnance que la proposition seule de cette conquête lui avait inspirée ;

Frédéric-Guillaume y paraîtrait, bien plus coupable que son oncle, démentant un caractère doux et heureux, une politique loyale, dont il avait donné des preuves au commencement de la campagne de 1792, dépouillant ceux qu'il avait promis de secourir, qu'il avait excités à se mettre en état de défense, et les attirant, pendant plus de trois ans, vers l'abîme, où il finit par les précipiter ;

Marie-Thérèse y paraîtrait, effaçant avec ses larmes une page de son histoire, écrite de la main de Kaunitz sous la dictée de Joseph II, et regrettant de ne pouvoir faire disparaître la seule tache imprimée, contre son gré, sur quarante ans de vertu, de sagesse et de gloire ;

Enfin, son *petit-fils* y paraîtrait, entraîné, par cette faute de son aïeule, à en faire une lui-même et à consommer, malgré lui, une spoliation commencée malgré elle.

XXII. Grande leçon résultant du partage de la Pologne.

Dans la distribution de ce tableau historique, seraient renfermées de grandes leçons morales et politiques : et l'instruction serait complète, si, dans le *pendant* ou la suite, on retrouvait les premières secousses du bouleversement du continent ; car, depuis qu'il existait un droit des gens chez les nations civilisées, on ne l'avait point encore vu, jusqu'au premier partage de la Pologne, aussi ouvertement violé ; et nous avons eu raison de dire, dans les premières pages de cette histoire, que ces démembrements ont été le commencement de la décomposition de l'Europe. Il y a, en politique, des masses qu'on ne déplace pas, sans occasionner des ébranlements dont on ne peut plus calculer les suites ; il y a, en morale, des points cardinaux sur lesquels repose l'ordre social. Quand on les supprime, ou quand on agit comme si on les supprimait, on ôte à l'ordre social son appui ; on l'établit momentanément sur des intérêts passagers qu'il ne doit jamais calculer, ou sur des passions individuelles qu'il doit toujours combattre : les intérêts changent, les passions se heurtent, se détruisent, et l'ordre social est abandonné aux hasards des événements politiques ou militaires, tandis qu'il devrait toujours planer au-dessus d'eux, et même, lorsqu'il a été par eux accidentellement altéré, les faire servir à consolider sa restauration. Alors, comme je l'ai dit dans *l'Esprit de l'Histoire* (tome IV, lettre 80, vers la fin), « les temps, les choses, les personnes changent ; et sans ce triple accord, dont la Providence est trop avare, le politique le plus sage et le plus instruit ne peut jamais faire un bien durable. Tous les États étant dans une position forcée, se fatiguent avant de trouver leur véritable attitude. L'ancienne

politique est oubliée, il faut en chercher une autre ; mais cette pénible recherche ne peut se faire qu'au milieu d'une mer de sang. »

Ce que je disais alors a été cruellement vérifié depuis : le traité de Westphalie a été détruit après avoir, pendant près de cinquante ans, prévenu en Europe, non pas des guerres, ce qui était impossible, mais les grands déchirements qui l'avaient précédé.

Ce traité avait établi dans l'Allemagne un système politique que la France était intéressée à maintenir. La paix d'Utrecht, en délivrant la France de toute guerre du côté des Pyrénées, lui avait permis de consacrer toute sa puissance militaire à une forte défensive, depuis Antibes jusqu'à Dunkerque. Elle paraissait donc destinée à empêcher à jamais le renouvellement des grandes commotions qui auraient changé l'ordre établi sur le continent ; mais, pour que la France pût remplir cette belle et honorable destination, il fallait que la Pologne restât, ou plutôt devint une forte puissance, armée de tous les moyens nécessaires pour arrêter non-seulement les succès, mais les essais mêmes de tout autre système continental. La France avait en cela le même intérêt que la Pologne ; et, par tout ce que nous avons dit, on serait tenté de croire que cet intérêt, perdu de vue, ou du moins négligé par l'une, ne fut jamais bien apprécié par l'autre. Il en résulta le premier démembrement, qui déjà mettait la Pologne à la discrétion de trois puissances voisines ; les deux autres démembrements furent amenés par des circonstances toutes nouvelles, et dont les conséquences devaient être encore plus désastreuses. Quelques objections que des intérêts locaux, ou d'anciennes prétentions, puissent présenter contre ce nouvel ordre de choses, il faut se bien pénétrer d'une forte vérité : c'est que tous les changements matériels qui viennent de s'opérer dans ce qu'on peut appeler la nouvelle Europe, ne sont que la partie la moins essentielle de ce tableau historique. Il en est une bien autrement impor-

tante à connaître et à observer, celle des changements dans les opinions politiques.

Il n'entre pas dans mon sujet de placer ici une dissertation sur des questions malheureusement trop débattues; je dirai simplement que c'est contre les terribles suites des nouvelles opinions politiques, que se sont formés la sainte-alliance, et le congrès de Vienne, et le congrès d'Aix-la-Chapelle, et la diète de Francfort. Les résultats déjà connus de ces réunions célèbres, ne s'étaient point encore trouvés dans les annales de la diplomatie; l'histoire ne nous avait encore montré que des guerres faites de peuple à peuple par des invasions, ou de souverains à souverains par des conquêtes; la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième nous montrent des guerres d'un autre ordre, celles des maximes anti-sociales contre les souverains et les peuples; car les uns et les autres ne peuvent être séparés: c'est leur intérêt même qui les réunit, et cela a été bien prouvé par l'effroyable règne de la Convention. Telle est la guerre qui occupe aujourd'hui l'Europe. J'ai donc eu raison de dire, dans mon *Avertissement*, que mon ouvrage paraissait à une nouvelle ère, et que j'écrivais réellement une histoire ancienne. Sans doute, dans tout ce qui a précédé cette nouvelle ère, et dans les événements qui l'ont amenée, il y a eu des intérêts froissés, de grands principes méconnus, des iniquités commises: c'est l'effet d'un violent volcan; mais après l'avoir entièrement éteint, on peut faire usage des cendres mêmes dont il a couvert un sol que ces cendres peuvent encore fertiliser, et sur elles élever un édifice régulier qui fasse l'admiration des générations futures, comme on voit aujourd'hui Portici élevé sur les ruines d'Herculanum.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TROISIÈME VOLUME.

LIVRE DIXIÈME.

N° I. *Extrait des Considérations sur le gouvernement de Pologne, par J.-J. Rousseau (à la page 6).*

« Je sens, dit J.-J., la difficulté du projet d'affranchir vos peuples. Ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal entendu, l'amour-propre et les préjugés des maîtres. Cet obstacle vaincu, je craindrais les vices et la lâcheté des serfs. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis, qui, se laissant amener par des ligueurs, osent parler de liberté, sans même en avoir l'idée, et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que, pour être libres, il suffit d'être mutins. » (Chapitre VI.)

Dans le chapitre XIII, sur le même objet, il dit:

« Bien que chacun sente quel grand mal c'est pour la république que la nation soit en quelque façon renfermée dans l'ordre équestre, et que tout le reste, paysans et bourgeois, soit nul, tant dans le gouvernement que dans la législation, telle est l'antique constitution. Il ne serait en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire, sans révolution sensible, que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie, et même au gouvernement. »

Ce fut évidemment sur ces principes, que la diète se conduisit pour les bourgeois et les paysans.

« Cela s'obtiendra par deux moyens : le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf et le roturier n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui ; le second, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, et aux bourgeois pour acquérir la noblesse. »

Il propose ensuite de parvenir à ce double but par des affranchissements et des anoblissements successifs, dont il détaille la marche ; puis il ajoute :

« Sur ce plan, gradué dans son exécution par une marche successive qu'on pourrait précipiter, ralentir, ou même arrêter, selon son bon ou mauvais succès, on n'avancerait qu'à volonté, guidé par l'expérience ; on allumerait dans tous les états inférieurs un zèle ardent pour contribuer au bien public ; on parviendrait enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, et à les lier de manière à ne faire plus qu'un même corps, dont la vigueur et les forces seraient au moins démultipliées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui, et cela avec l'avantage inestimable d'avoir évité tout changement vif et brusque, et le danger des révolutions. »

Tout ce que dit J.-J. à l'appui de ces deux moyens, est plein de sens et de sagesse. L'idée seule de commencer l'essai des anoblissements et des affranchissements sur les bourgeois et les paysans qui ont fidèlement servi la confédération de Bar, pouvait avoir les suites les plus heureuses. Il est hors de doute que ces principes réglèrent la conduite de la diète, pour les décrets du 14 avril et du 3 mai.

N^o II, *Constitution de la Pologne du 3 mai 1791* (*Recueil des Traités, etc.*, par d'Angeberg ; p. 239).

N^o III, *Note de la cour de Saxe, du 23 octobre 1791, en réponse à celle qui lui fut envoyée le 22 septembre précédent* (*Gazette de Leyde, suppl. du n^o 93*).

N^o IV. *Réponse donnée aux commissaires* (*Ibidem*).

N^o V. *Note remise par le ministre anglais à la députation des affaires étrangères, à Varsovie* (à la page 47).

Le soussigné, envoyé de S. M. Britannique, a l'honneur de notifier à l'illustre députation des affaires étrangères, que, venant de recevoir, dans une lettre du 8 de ce mois, une déclaration des sentiments de sa cour sur les affaires de la Pologne, il s'empresse, avec la plus grande satisfaction, de mettre au jour le désir que témoigne le roi son maître, de contracter une alliance défensive et de commerce avec S. M. le roi et la sérénissime république de Pologne, en assurant l'illustre députation, qu'il se trouve à même de faire à ce sujet les propositions les plus propres à consolider un ouvrage aussi salutaire, dès que la sérénissime république témoignera une inclination réciproque en faveur d'un système dans lequel, comme il était juste, le roi de Prusse, leur allié commun, serait compris essentiellement. Le soussigné, en s'adressant à des personnes aussi éclairées que celles qui composent l'illustre députation, se croit dispensé de détailler les avantages mutuels qui résulteront de cette alliance, tant pour l'Angleterre que pour le royaume de Pologne ; et il se bornera uniquement à observer que la conformité des nouveaux avantages résultant, pour les deux nations, d'une heureuse combinaison de circonstances, ne peut être que de la dernière importance : les deux parties contractantes étant à même d'agir avec la plus grande confiance, et d'entreprendre tout ce qui dépendra d'elles pour effectuer un nouvel ordre de choses, conforme à leurs désirs mutuels. Le soussigné espère que l'illustre députation voudra bien mettre sous les yeux des sérénissimes États de la diète les intentions sincères de sa cour, et les inviter à peser dans leur sagesse les moyens capables d'effectuer un arrangement dont la possibilité ne repose que sur le moment présent, et qui pourrait disparaître dans une autre époque.

A Varsovie, le 28 janvier 1791.

HAILLES.

(*Gazette de Leyde, 1791, suppl. du n^o 19.*)

LIVRE ONZIÈME.

Universal adressé par la tzarine de Russie aux provinces ci-devant polonaises (à la page 69).

Catherine II, par la grâce de Dieu, impératrice et souveraine de toutes les Russies : à tous les habitants des provinces faisant ci-devant partie des domaines de la république de Pologne, et maintenant réunies à notre empire, salut ; savoir faisons, en les assurant de notre bienveillance, que nous avons joint à nos États les provinces polonaises qui jadis en formaient essentiellement partie, qui en ont été détachées dans des temps de crise, et n'ont cessé depuis cette époque d'être exposées à tous les effets destructeurs du trouble, du désordre et des dissensions domestiques ; lesquels ont porté les atteintes les plus funestes, non-seulement à la tranquillité publique, mais encore à la sûreté, comme au bien-être des particuliers. D'un côté, les archives de l'ancienne histoire, de l'autre, les événements qui se sont passés sous nos yeux, nous offrent partout le détail affligeant des révolutions désastreuses, des guerres longues et meurtrières, des désastres enfin de tous les genres, qu'ont dû éprouver les peuples fixés dans ces provinces, avant de rentrer sous notre domination, et de participer à la gloire, à la prospérité dont jouit actuellement notre empire, et qui ont porté son nom d'une extrémité de l'univers à l'autre. Mais, enfin, ils vont le goûter, ce bonheur que nous répandons sur tous nos sujets ; et nos vœux, en rentrant en possession de ces provinces, ont été et seront à jamais d'y assurer la tranquillité des citoyens, d'y rétablir un gouvernement sage, sous lequel chaque individu obtienne la justice qu'il a droit de réclamer, et de donner à ce régime *constitutionnel* des bases plus durables ; aussi nous regardons comme la première, la plus douce de nos obligations, et comme un devoir qui nous est imposé par l'Éternel lui-même, de prévenir, par notre bienveil-

lance impériale, tous les citoyens de ces districts, et de les conduire tous également à la félicité, autant qu'il nous sera possible. Fidèle à ces principes, non-seulement nous avons garanti à chacun d'eux la sûreté de sa personne et de ses propriétés ; mais, nous proposant encore de les indemniser des dommages que leur ont causés les troubles et les désordres qui ont eu lieu dans ces contrées, le passage des troupes, et surtout la dernière guerre, dont cette partie a été le principal théâtre ; voulant, en outre, leur donner un premier témoignage de notre sollicitude maternelle, nous avons ordonné à notre général, gouverneur desdites provinces, le sieur de Kretchetnikoff, de faire dresser un tableau exact de ces dommages ; et cependant défendons de percevoir sur aucune classe de citoyens aucune espèce d'impôts ou contributions quelconques, pour le profit de notre trésor, à compter de ce jour jusqu'au 1^{er} janvier 1795, excepté les dons volontaires que les citoyens offriront d'eux-mêmes, et qui ne peuvent être une charge pour qui que ce soit ; attendant du reste nos dispositions ultérieures à cet égard. Permettons aussi de percevoir sur l'ancien pied, jusqu'à ce que nous en ayons ordonné autrement, tous les droits de péage et d'entrée, dans les bureaux de douane déjà établis, ou qui le seront sur les nouvelles frontières de l'empire russe, comme étant indispensablement nécessaires, dans la circonstance actuelle, pour l'établissement et le maintien du gouvernement et des chancelleries de notre fisc impérial.

Le premier acte de notre autorité étant un témoignage de bienfaisance en faveur des sujets nouvellement passés sous notre domination, et de sollicitude pour la prospérité des pays qu'ils habitent, nous avons lieu de croire qu'ils recevront avec reconnaissance cette marque de faveur, et sauront priser, comme ils le doivent, le désir que nous annonçons ici de gagner leur cœur par nos bienfaits, et de les attacher à leur ancienne patrie par l'espoir des avantages que nous leur offrons, au lieu de les soumettre par la force de nos armes. Nous espérons que, répondant à nos vœux généreux, ils adresseront au ciel des actions de grâces pour leur retour à cette antique patrie, qui les adopte une seconde fois ; que leurs efforts auront pour objet de les affermir dans la fidélité qu'ils nous doivent et dans une soumission constante à nos lois ; qu'ils se réuniront d'esprit et de cœur à nos fidèles sujets les Russes ; qu'enfin ils formeront, comme autrefois, une nation respectable, toujours valeureuse et invincible. Par là, ils se rendront vraiment dignes

des soins et de la sollicitude que nous leur témoignons comme une mère tendre, qui ne désire que le bonheur de ses enfants.

Fait en la ville de Saint-Pierre, notre résidence impériale, le 13/24 avril 1793 de la naissance de Jésus-Christ ; de notre domination sur toutes les Russies, le 31^e, et sur la Tauride, le 10^e.

CATHERINE.

(Gazette de Leyde, 1793, suppl. du n^o 4e).

LIVRE DOUZIÈME.

N^o I. *Instructions données par la conjuration à Félix Potocki (Gazette de Leyde, 1793, n^o 36).*

N^o II. *Déclaration de la Prusse, remise à la diète le 16 janvier 1793 (à la page 127).*

Il est connu de toute l'Europe, que la révolution arrivée en Pologne le 3 mai 1791, à l'insu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation. Les adhérents de l'ancienne forme de gouvernement ont réclamé l'assistance de l'auguste souveraine qui en est la garante ; et S. M. l'impératrice de Russie, déferant à ces instances, ne s'est pas refusée à les appuyer par un corps de troupes respectable, qui a été réparti dans les provinces où leur présence paraissait essentiellement nécessaire. C'est sous leurs auspices, que les membres prépondérants de la noblesse ont formé une confédération générale, dont les travaux actuels sont consacrés à redresser l'abus des innovations, et à remettre en vigueur la constitution fondamentale de leur patrie. Ces grands événements ne purent qu'attirer l'attention de la Prusse, intéressée de tout temps au sort de la Pologne, par les lois du voisinage, et les relations qui subsistaient entre les deux empires ; mais dans l'espérance que les troubles survenus s'achemineraient promptement à une heureuse fin, le roi n'a pas cru devoir intervenir, dans un moment surtout où d'autres soins importants l'occupaient ailleurs. Il s'en faut cependant de beaucoup que son attente ait été remplie. Le parti *soi-disant patriotique*, au lieu de se rendre aux intentions salutaires de la cour de Russie, n'a pas craint d'opposer aux troupes impériales une résistance opiniâtre : et quoique son impuissance l'ait bientôt réduit à se désister du projet chimérique d'une guerre ouverte, il n'en continue pas moins ses machinations secrètes, qui tendent visiblement à la subversion totale du bon ordre et de la tranquillité. Les États limitrophes du

roi ne s'en sont déjà que trop aperçus, par des excès et des violations de territoire réitérées ; mais ce qui mérite bien plus encore son attention sérieuse et celle de toutes les puissances voisines, c'est que l'esprit du *démocratism* français, et les maximes de cette secte atroce, qui cherche à faire des prosélytes de tout côté, commencent à jeter de profondes racines en Pologne, au point que les manœuvres des émissaires jacobins y sont puissamment appuyées, et qu'il s'est déjà formé plusieurs clubs révolutionnaires qui font une profession ouverte de leurs sentiments.

C'est en particulier la Grande-Pologne qui est infectée de ce poison dangereux, et qui recèle le plus grand nombre des zélés du faux patriotisme. Leur connexion avec les clubs français ne peut qu'inspirer au roi de justes sujets d'inquiétudes pour la sûreté de ses propres États, et lui prescrit la nécessité absolue d'y pourvoir par des mesures convenables. Obligée de poursuivre la guerre, conjointement avec les puissances coalisées, et à la veille d'ouvrir une seconde campagne, Sa Majesté a donc cru devoir se concerter préalablement avec les cours de Vienne et de Pétersbourg sur le parti qui lui restait à prendre ; et Leurs Majestés impériales n'ont pu se refuser à l'aveu que la saine politique ne lui permettait pas de laisser les mains libres aux factieux de la Pologne, et de courir le risque de se mettre à dos un ennemi dont les entreprises fougueses pourraient devenir une nouvelle source d'embaras.

C'est pour les prévenir, que le roi a résolu de faire entrer sur le territoire de la république, et nommément dans plusieurs districts de la Grande-Pologne, un corps de troupes suffisant, dont le commandement en chef sera confié à son général d'infanterie, le sieur de Möllendorff. Cette mesure de précaution a pour but de couvrir les provinces limitrophes de Sa Majesté ; de réprimer les malveillants qui fomentent les troubles et l'insurrection ; de rétablir et de maintenir l'ordre et le repos publics ; et d'assurer aux habitants bien intentionnés une protection efficace. Il ne tiendra qu'à eux de la mériter par une conduite paisible et sage, en accueillant et traitant amicalement les troupes prussiennes, et en leur fournissant les secours et les subsistances dont elles auront besoin. Le général commandant ne manquera pas, de son côté, de faire observer une bonne et exacte discipline, de soulager et d'assister les habitants en tout ce qui dépendra de lui, de remédier à toutes leurs plaintes, et de payer fidèlement les livraisons qu'ils

seront dans le cas de faire à sa réquisition. Le roi aime à se flatter qu'avec des dispositions aussi pacifiques, il pourra compter sur la bonne volonté d'une nation dont le bien-être ne saurait lui être indifférent, et à laquelle il désire donner des preuves réelles de son affection et de sa bienveillance.

Berlin, le 16 janvier 1791.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

(*D'Angeberg*, p. 297.)

N° III. *Déclaration de la Prusse, pour occuper Dantzick*, du 24 février 1793 (*Ibidem*, p. 304).

N° IV. *Réponse de Malachowski à la déclaration du 16 janvier* (*Gazette de Leyde*, 1793, suppl. du n° 15).

N° V. *Protestations de la confédération générale, du 3 février 1793, contre l'invasion de la Grande-Pologne par les troupes prussiennes* (*D'Angeberg*, p. 299).

N° VI. *Déclaration de la tsarine de Russie, remise par Sievers le 29 mars 1793, à la confédération générale, à Grodno* (*Ibidem*, p. 306).

N° VII. *Lettres patentes du roi de Prusse, adressées aux provinces et villes réunies* (*Gazette de Leyde*, 1793, nos 34 et 35).

N° VIII. *Discours et protestation de Walewski* (à la page 138).

Grodno, le 20 avril 1793.

Le triste moment est arrivé, où les serments les plus solennels ne sont plus d'aucune valeur. Les desseins des conjurés de Targowica, au lieu d'aider la patrie, n'ont eu d'autres effets que de lui causer une infinité de malheurs. Deux puissances, alliées et voisines de la Pologne, ayant, au moyen d'une convention mutuelle, occupé de vastes provinces de la république de Pologne, appuient leurs prétentions d'une force armée des plus formidables ; et, ce qui plus est, et qui navre le cœur d'un honnête citoyen, elles veulent voir légaliser leurs prétentions par ceux-mêmes que des serments solennels obligent de protester contre leur procé-

dés, pour ne pas devenir parjures, en sanctionnant des décrets qui portent le plus grand dommage à la république. Citoyens contemporains, examinez notre conduite, et soyez nos juges équitables; et vous, citoyens, qui nous survivrez, lisez l'histoire, cherchez-y la vérité, rendez justice à la vertu, blâmez les forfaits: les plus nobles desseins, les intentions les plus pures, sont souvent exposés à de fausses opinions; mais la chose parle, et confond tous les mensonges. L'homme est toujours homme: il est donc faillible; mais lorsqu'il y va du bien de la patrie, c'est à la probité seule à le conduire. Tel a été le sort malheureux qui nous était préparé, que, dans le temps que nous voulions nous ranger du côté des soi-disant libérateurs de la patrie, et que de bonne foi nous les pensions tels, nous nous sommes réunis à la conjuration de Targowica. Le Tout-Puissant, dont les vœux sont impénétrables, nous est témoin de la sincérité des justes intentions que nous avons eues, devant Dieu et les hommes; de ce pur patriotisme qui nous animait à remplir des devoirs imposés par serment. Que notre attente ait été trompée, que nos espérances se soient évanouies, peut-on nous en imputer la faute? La Pologne a dû succomber aux efforts de deux puissances formidables; mais nous, obligés par nos serments, nous ne pouvons point devenir pour cela parjures. A ces causes, puisqu'il nous reste encore la liberté de gémir et de déplorer le sort de notre patrie, en montrant les traces empreintes de la force prépondérante et étrangère qui nous domine, en même temps que les témoignages de la pureté de notre conscience, je proteste devant Dieu, devant vous, concitoyens, devant l'univers entier, que je m'opposerai à tout projet tendant à la réintégration du ci-devant Conseil permanent supprimé, et à toutes les anciennes institutions de l'an 1772, comme ayant été les sources véritables de nos malheurs.

(Gazette de Leyde, suppl. du n° 42.)

N° IX. Réponse d'Antoine Pulawski aux déclarations des deux cours, du 28 avril 1793 (D'Angeberg, p. 300).

N° X. Note remise par la confédération générale à Sievers (Gazette de Leyde, 1793, n° 19).

N° XI. Note remise par Malachowski à Buchholtz (Gazette de Leyde, 1793, n° 18).

N° XII. Note uniforme, du 8 (10) juin, remise à la diète par Sievers et Buchholtz (D'Angeberg, p. 311).

N° XIII. Réponse de la diète à Sievers (Gazette de Leyde, n° 59).

N° XIV. Réponse de la diète à Buchholtz (Gazette de Leyde, même n°).

N° XV. Note en réponse, du 12/24 juin, remise à la diète par Sievers (D'Angeberg, p. 311).

N° XVI. a) Note en réponse, de la même date, remise à la diète par Buchholtz (Gazette de Leyde, 1793, même n°).

b) Seconde note uniforme, remise à la diète par les deux ministres, russe et prussien (Gazette de Leyde, 1793, suppl. du n° 62).

N° XVII. Instruction arrêtée par les États de la diète, dans la séance du 5 juillet, bornant les pouvoirs des députés qui sont destinés à traiter avec M. l'ambassadeur de Russie (Gazette de Leyde, 1793, même suppl.).

N° XVIII. Note remise par Sievers, le 30 juin [11 juillet, insistant sur la signature du traité de partage (D'Angeberg, p. 314).

N° XIX. Autre note remise par Sievers (Gazette de Leyde, 1793, même suppl.).

N° XX. Autre note menaçante remise par Sievers, du 5/16 juillet (D'Angeberg, p. 314).

N° XXI. a) Premier discours du roi, à la séance du 17 juillet (à la page 152).

Requis par tant de voix qui m'ont demandé hier de manifester mon avis sur nos funestes circonstances, je dirai ce que ma conscience me prescrit. J'ai devant les yeux les devoirs de chaque citoyen, ceux de tout membre de la diète, et d'autant plus ceux du

roi. Je sais que l'envahissement actuel de nos provinces n'est fondé sur aucun autre droit que sur celui de la force supérieure. J'ai dit au commencement de la diète présente, et je répète aujourd'hui « que, lorsque j'accédai à la confédération de Targowica, je l'ai fait sur la base de l'assurance énoncée dans l'acte, qui a formé cette même confédération sous les auspices de S. M. l'impératrice de Russie, savoir : que l'intégrité des possessions de la république de Pologne, telles qu'elles étaient alors, devait être maintenue invariablement. » Les violences déjà exercées sur différents membres de la diète; l'interception des propriétés de quelques autres; la clôture actuelle de la ville de Grodno par une force militaire, qui n'est pas la nôtre; l'annonce qu'une armée étrangère s'avancera encore plus dans notre pays; par-dessus tout, la note qui nous a été présentée hier, démontrent évidemment à quel degré de liberté se trouvent nos délibérations. Il est connu dans quel état sont nos propres forces; et les confédérés, assemblés en diète, jugeront s'ils peuvent y envisager des moyens suffisants de défense contre les forces étrangères. Il conviendrait d'attendre les réponses des autres cours non copartageantes, auxquelles nous nous sommes adressés, pourvu que les cours qui viennent d'occuper nos frontières, nous en laissent le temps, sans faire avancer leurs troupes plus avant dans notre pays... C'est à vous, États confédérés, d'apprécier les dangers suspendus sur la tête de plusieurs millions d'hommes, vos frères, qui habitent encore ce qu'on prétend nous laisser; dangers qui peuvent s'étendre jusqu'à l'anéantissement du nom polonais. Mon sort personnel est ce qui m'a arrêté le moins; plus d'une fois j'ai offert de me sacrifier pour la patrie; mais c'est du vôtre que je suis occupé, et, qui plus est, de celui de la nation entière. Vous en déciderez; mais avant de donner votre décision, pesez-la bien: souvenez-vous que vous pouvez, et sauver, et perdre la nation; et que ce même reste de notre armée, qui existe encore, dénué de tout ce qui est indispensable à son activité, deviendra une nouvelle surcharge pour l'État, au lieu d'en être la défense, lorsqu'il sera privé de sa paye par la confiscation des revenus de la république. Le devoir d'un père qui aime ses enfants, est de leur présenter la vérité pure et sans déguisement; c'est ce dont je viens de m'acquitter.

Je n'ai rien à ajouter, sinon que, me connaissant être inséparable de cette diète confédérée, je sais que ma volonté est incluse dans l'unanimité ou dans la majorité des suffrages à laquelle je dois me

conformer, quelle que soit finalement la détermination qu'il vous plaira d'adopter. Je conseille que vous chargiez dans l'heure les chanceliers des deux nations, de se rendre encore une fois chez l'ambassadeur de Russie, afin de lui présenter le vœu, dont la motion a été faite hier ici, pour transmettre vos instances, non pas seulement au nom de la députation, mais en celui de la diète entière, à cette souveraine, dont l'humanité égale la grandeur d'âme. Dès que son ambassadeur ne s'y refusera pas, il y aura par là même assez de temps pour que les réponses des autres cours, auxquelles nous nous sommes adressés, nous parviennent.

(D'Angeberg, p. 316).

b) Discours de Kimbar (Ibidem).

Le discours de Joseph Kimbar, nonce d'Upita, est un des plus beaux morceaux d'éloquence des temps anciens et modernes. Nous l'ajoutons, à ce titre, aux *Pièces justificatives* de Ferrand :

Je maintiens qu'il ne faut point céder aux instances de l'ambassadeur russe; qu'il faut se mettre au-dessus de ses menaces, et repousser la force par la force armée du droit. Les souffrances ne sont rien pour la vertu civique; elle sait qu'il est de son devoir de les mépriser, et, s'il le faut, de les braver toutes.

Pourquoi donc nous en effrayer, Sire? On menace de l'exil en Sibérie tous ceux qui oseraient défendre leur patrie, tous ceux qui refuseraient de mettre le sceau à son anéantissement. Allons donc en Sibérie, plutôt que de commettre une lâcheté! Elle ne sera pas sans charmes pour nous; ses déserts deviendront pour nous un Élysée, car à nos ombres mêmes tout y retracera notre courage, notre dévouement à la patrie.

Vous, Sire, dont le règne est marqué par une chaîne continuelle de malheurs, si au milieu de ces désastres vous avez été mille fois dans l'occasion de rendre votre nom immortel et d'acquérir des droits à la reconnaissance de votre nation, et si, néanmoins, elle n'en a retiré aucun avantage, saisissez avec plus de succès celle qui se présente aujourd'hui; effacez les fautes de vos premières années: et si, alors, le défaut d'expérience a pu donner sujet de dire qu'on vous aurait voulu plus actif, plus déterminé, ré-

pondez à ces reproches en nous montrant, sous ces cheveux blancs, plus de courage et de vigueur.

Pardonnez, Sire, si je deviens ici votre censeur ; mais quiconque, comme moi, fait profession de vous être attaché et d'aimer sa nation, quiconque sait apprécier le mot que vous venez de prononcer vous-même : « *La nation avec le roi, le roi avec la nation !* » quiconque se rappelle la parole sacrée que vous venez de nous donner : « *Si jamais je devais prêter ma main pour souscrire au partage, qu'elle se dessèche plutôt !* » que celui-là, dis-je, rende justice à mes sentiments et à mes paroles, car il sera obligé de convenir que c'est la vérité qui s'exprime par ma bouche.

Nous vous aimons, Sire, et vous pouvez compter sur notre affection tout entière ; la nation vous aime, la patrie qui vous a servi de berceau vous soutient encore. Pourriez-vous donc jamais consentir à livrer vos concitoyens, nos frères, nos parents et cette terre qui vous a nourri dès votre enfance, au despotisme étranger ? Tout ce que vous possédez comme roi, vous l'avez reçu des Polonais. C'est vous que nos compatriotes se sont plu à combler de tous les bienfaits et de tous les honneurs ; auriez-vous le cœur de signer en leur nom leur propre esclavage ? Quelle douceur, enfin, pourrait être attachée à une couronne qui vous coûterait ces sacrifices ? Vous ne la voudriez plus à ce prix !

L'opinion générale est que, pour la porter, vous avez eu des obligations à Catherine. Faites voir à l'univers entier que c'est Dieu qui vous avait destiné à être roi ; faites voir que vous savez régner avec gloire et être fidèle à vos engagements, lors même qu'une force majeure soumet tout à ses volontés, et qu'une puissance étrangère menace de tout engloutir. Quel attrait une couronne peut-elle avoir dès qu'il faut la porter en esclave ?

Vous, Sire, qui êtes notre roi et notre père, oui, j'ose vous donner encore ce nom ; et je suis certain non-seulement d'être avoué par la plus grande partie de la chambre, mais qu'en Sibérie même ces deux titres ne s'effaceront jamais de nos cœurs... Vous, notre père et notre roi, conduisez-nous s'il le faut en Sibérie ! Allons, puisqu'on nous en menace, allons dans ces tristes déserts ! Là encore, notre vertu et la vôtre fera pâlir ceux qui ont conspiré notre perte... (Ici, plusieurs voix s'écrièrent : « *Oui, allons en Sibérie !* » — Beaucoup de nonces se levèrent et jetèrent cette unanime acclamation.) Nous, Sire, qui sommes vos enfants, nous vous y suivrons avec

tout l'enthousiasme de la reconnaissance ; et plus vous porterez la peine de votre dévouement à la patrie, plus vous nous serez cher, plus nous vous vénérons...

(*D'Angeberg*, p. 319.)

N° XXII. *Second discours du roi, à la séance du 17 juillet*
(*D'Angeberg*, p. 319).

N° XXIII. *Acte d'autorisation donnée par la diète à la députation, pour traiter avec Stevers* (à la page 153).

Nous, roi, de concert avec les États de la république confédérée, assemblés en diète, ne perdant jamais de vue le sort de la patrie confié à nos soins, nous avons pris pour règle unique de nos démarches, d'éloigner, autant qu'il est possible, par notre prudence, nos conseils, et notre constance inébranlable dans les mêmes principes, les maux qui affligent ou menacent le royaume. Fidèles à ce plan dicté par le patriotisme, ne connaissant qu'une passion, celle de remplir nos devoirs, nous avons fait retentir dans l'univers entier les accents douloureux d'une nation gémissante sous le joug d'une prépondérance impérieuse. Nous avons prouvé à nos concitoyens qu'il n'est aucun de nous qui ne préfère devenir la victime de son zèle à remplir ses obligations, plutôt que de tromper leur attente pour ménager sa personne, que nous devons être toujours prêts à sacrifier pour le bien d'une patrie qui nous est chère à tous. Mais si, d'un côté, les craintes les plus fondées sur le sort des personnes qui composent l'assemblée des États ne peuvent nous justifier pleinement devant la nation, de l'autre, nous deviendrions sans doute coupables à ses yeux, si trop de sécurité endormait nos inquiétudes dans des circonstances aussi critiques, qui, suivant la teneur des notes mêmes de M. l'ambassadeur, en date des 15 et 16 du courant, présagent à toute cette nation les revers les plus affreux. Abandonnés à nous-mêmes, dépourvus de tout appui étranger ; n'ayant d'autres ressources qu'un très-petit nombre de troupes et des trésors épuisés ; assiégés de toutes parts, et incessamment, par mille fléaux redoutables, dont le poids devient de jour en jour plus accablant, l'humanité elle-même semble nous interdire une guerre que nous ne pourrions soutenir, et qui ferait répandre en pure perte le sang des citoyens. Toute entreprise qui ne pourrait avoir pour ré-

sultat qu'une destruction plus assurée et plus prochaine de l'existence et du nom polonais, toute entreprise de ce genre serait ouvertement désavouée par les devoirs de représentant... Nos malheurs étant à leur comble, et rien ne pouvant désormais les détourner, il ne nous reste plus d'autre parti que de prendre à témoin de notre innocence et des maux que nous éprouvons, ce Dieu juste et tout-puissant qui juge le cœur des hommes, comme aussi l'univers entier qui voit l'oppression sous laquelle on nous fait gémir; et du reste, d'attendre sur le sort de notre patrie les *ordres supérieurs* de l'auguste Catherine, persuadés que la confiance que lui voue la nation polonaise, et sa propre *gandeur d'âme* en adouciront la rigueur, et qu'au lieu de vouloir notre ruine, elle daignera nous tendre une main secourable.

En conséquence, nous, roi, de l'aveu des États assemblés en diète, enjoignons à la députation désignée pour traiter avec M. l'ambassadeur de Russie, de lui témoigner toute l'étendue de notre confiance, et de celle de la nation entière, dans la justice et la *magnanimité* de Sa Majesté Impériale; puis de signer le traité en entier, et dans toute sa teneur, tel que l'a énoncé, dans sa note, ledit ambassadeur, lequel a déclaré ne vouloir accéder à aucune espèce de changements: ce traité ayant été reconnu pour légal et juste par cette grande souveraine, qui tant de fois a vu entre ses mains le sort des nations, et qu'un peuple infortuné prend pour juge de sa destinée, sans rien opposer à ses hautes déterminations, que l'excès de notre malheur, et sa propre *grandeur d'âme*...

(*Gazette de Leyde*, 1793, n° 66).

N° XXIV. *Traité entre la Russie et la Pologne, signé le 11/22 juillet et ratifié à Pétersbourg le 23 juillet /3 août 1793* (D'Angeberg, p. 322).

N° XXV. *Discours du roi, à la séance du 26 juillet* (à la page 154)

Le nonce qui vient de parler, en citant l'exemple de Codrus, roi d'Athènes, semble me le proposer pour modèle. Il rappelle ces temps où les peuples se croyaient guidés par les oracles; ces temps encore où le vrai Dieu daignait manifester directement ses volontés à son peuple chéri. Heureux alors les chefs des nations, qui, conduits par une voix céleste, infaillible, étaient certains de n'ordonner

que la justice et les succès! En enviant leur bonheur, il ne nous reste que les combinaisons et les raisonnements, pour juger utilement de l'avenir par le passé et le présent. Heureux sans doute ce roi, qui, en sacrifiant sa personne, comptait avec certitude devenir par là le sauveur de ses compatriotes! On pourrait penser qu'il serait encore beau à un roi d'offrir pour son peuple le sacrifice de sa personne, même dans l'incertitude du succès. Le temps peut venir où l'on verra des preuves que l'amour de ma patrie m'a conduit jusque-là, et que je n'ai point adressé à la Divinité de prières plus ferventes, que pour qu'il lui plût d'inspirer l'acceptation du sacrifice de ma personne, pour sauver ma nation, à ceux au pouvoir desquels elle a voulu que notre sort fût soumis.

Mais je ne m'étendrai plus sur des vœux qui n'ont pas été exaucés. Je dois ouvrir mon avis sur l'objet qui, depuis plusieurs jours, fait la matière de vos délibérations. Nombre de préopinants ont déjà dit que notre manière de traiter avec la cour de Berlin, doit être différente de celle dont nous avons traité avec la Russie. La mémoire récente des événements de la dernière diète, nous rappelle les gradations par lesquelles la cour de Berlin nous a éloignés successivement de toute liaison avec la cour de Russie pendant dix-huit mois, jusqu'à la signature de notre alliance avec la Prusse, le 26 mars de l'année 1790. Je vois ici des témoins de ce qu'au 15 de mars de cette année-là, je la représentai à la diète d'alors. Je demandai qu'on ne précipitât point cette alliance nouvelle. Mon avis était alors « que si nous ne faisons pas précéder cette alliance par des stipulations commerciales, celles-ci n'auraient jamais lieu. » Je ne fus point écouté; mais l'événement a justifié ma prévoyance. En lisant les documents authentiques de l'approbation et des félicitations que S. M. le roi de Prusse nous a adressées sur les faits du 3 mai 1791, peu de jours après qu'ils avaient eu lieu, en témoignant même qu'il y trouvait ses propres convenances, la postérité se demandera « si c'est le même souverain qui, en nous reprochant ces mêmes faits, s'approprie nos provinces. » Immédiatement après le 3 mai 1791, je projetai les démarches les plus amicales envers l'impératrice de Russie. Nos plus vifs regrets ne réparèrent pas les malheurs qui ont suivi l'obstacle que Sa Majesté Prussienne a mis à mes intentions. Il a paru nous envier la *bienveillance de cette grande souveraine*, qu'il recherchait lui-même avec tant d'empressement. Il ne peut trouver, il ne nous

objecte même pas la moindre contravention aux traités subsistants entre lui et nous; au lieu que, depuis vingt ans, la Pologne n'a cessé de réclamer en vain contre l'inexécution manifeste des engagements clairs et précis du traité de 1773, qui nous assuraient et un commerce et un transit libre dans tous ses États. Les traités de 1773 et 1790, non-seulement nous assuraient, de sa part, la possession inaltérable des mêmes provinces dont il veut nous priver aujourd'hui, mais ils nous en garantissaient même la défense. Il nous est donc impossible de reconnaître des raisons qui justifient leur occupation actuelle. Si la seule imputation de jacobinisme devait l'autoriser, les réponses de la confédération générale, et tant d'offices ministériels, ont déjà démontré, jusqu'à l'évidence, que cette doctrine funeste n'a jamais infecté la nation polonaise; et que, lorsqu'on a voulu croire que des émissaires étrangers de cette secte pernicieuse cherchaient à en répandre dans notre pays les semences dangereuses, notre gouvernement y a opposé des mesures si sévères et si efficaces, que toute idée de préjudice pour nos voisins n'a plus même pu en résulter.

Si donc aucun titre de justice ne peut être produit contre nous, quels sont les moyens de nous préserver des malheurs qu'on nous destine? Je n'ai point d'autre avis à donner là-dessus, que de nous adresser à cette auguste princesse, à laquelle nous venons de donner une preuve de déférence si éclatante. Invoquons sa respectable et puissante entremise. Plût au ciel que j'eusse d'autres conseils à vous donner! Mais vous vous êtes convaincus récemment de la nullité de vos propres moyens. Je rendrai grâces à celui qui me fournira d'autres ressources.

(Gazette de Leyde, 1792, suppl. du n° 72).

N° XXVI. Note de la diète, à Sievers (Gazette de Leyde, 1793, suppl. du n° 67).

N° XXVII. Réponse de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, même suppl.).

N° XXVIII. Autre note de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, même suppl.).

N° XXIX. Note des deux chancelliers de la diète, adressée à M. de Buchholtz (Gazette de Leyde, 1793, même suppl.).

N° XXX. Note de Buchholtz, en réponse (Gazette de Leyde, 1793, n° 70).

N° XXXI. Instructions données par la diète à la délégation (Gazette de Leyde, 1793, même n°).

N° XXXII. Discours du roi, à la séance du 10 août (Gazette de Leyde, 1793, suppl. des nos 73, 74 et 76).

N° XXXIII. Note de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, n° 72).

N° XXXIV. Note de Buchholtz (à la page 157).

Le soussigné, envoyé extraordinaire, etc., doit témoigner sa surprise du retard que les États, assemblés en diète confédérée, continuent d'apporter aux progrès de la négociation entamée avec lui, à la suite des déclarations des deux cours alliées, du 9 avril, et des notes données depuis le commencement de la diète. Les difficultés alléguées au sujet des pleins pouvoirs, se trouvent absolument sans fondement, en considérant le but de cette négociation, suffisamment énoncé et justifié par les deux hautes cours alliées, laquelle ne reçoit pas sa sanction par les pleins pouvoirs, mais par les stipulations convenues, et la signature du traité même.

La dernière note du soussigné aurait dû lever tous ces obstacles, dans lesquels il ne reconnaît que trop le désir de traîner la négociation; mais voyant passer en vaines délibérations un temps précieux, il ne saurait s'empêcher de demander itérativement aux États d'autoriser, sans délai, la députation à l'échange des pleins pouvoirs, et de ne plus retarder les progrès d'une négociation qui doit faire cesser les maux qui accablent la nation par l'état incertain des choses, et dont la somme ne pourra aller qu'en augmentant, si on persiste à suivre une marche si peu mesurée.

Fait à Grodno, ce 10 août 1793.

L. DE BUCHHOLTZ.

(Gazette de Leyde, 1793, même n°.)

Dans la même séance, Karski, nonce de Ploçk, dans un discours véhément où il reprochait au roi de préférer ses propres intérêts à ceux de la nation, dit entre autres :

« Toutes les pages de l'histoire de votre règne sont noires; la seule qui vous reste sera d'or, si vous vous opposez à ce nouveau partage!

.....
 « Il est donc arrivé, Sire, ce que vous avez dit vous-même dans les commencements de votre règne, irrité contre les citoyens qui vous étaient hostiles : « *Ne devrait-il rester du sol polonais que ce que je pourrais couvrir avec mon chapeau, je veux régner et je régnerai !...* »

Le roi l'interrompit violemment en s'écriant : « *C'est faux !* » Ce qui ne l'empêcha pas, quelques jours plus tard, de signer le traité du second partage, d'une main tremblante dans celle du général moskovite. La manie de régner avait aveuglé cet homme au point de lui faire croire à la *bonne foi* de Catherine dans l'orgueilleuse protection qu'elle lui accordait contre la nation qui l'avait élu. Nous l'avons dit et répété : La vraie date du partage de la Pologne est celle de son avènement, fruit des intrigues des princes Czartoryski et du parti russe.

N° XXXV. *Note de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, n° 78).*

N° XXXVI. *Note de Buchholtz, du 8 août, pour faire hâter la signature (D'Angeberg, p. 329).*

N° XXXVII. *Note de Sievers, du 18/29 août, appuyant celle-ci (D'Angeberg, p. 330).*

N° XXXVIII. *Autre note de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, n° 79).*

N° XXXIX. *Autre note de Sievers, du 22 août /2 septembre (Gazette de Leyde, 1793, suppl. du n° 78).*

N° XL. *Lettre de Sievers, de la même date, au comte Tyszkiewicz, grand-maréchal de Lithuanie, en lui annonçant les violences qu'il doit employer pour obtenir la signature du traité en faveur de la Prusse (à la page 160).*

Le bruit qui vient à ma connaissance de la conspiration tramée contre la personne sacrée du roi, du maréchal de la diète, et des

plus honnêtes sénateurs, ministres et nonces, me force à prendre les mesures suivantes, pour la sûreté de leurs personnes. A deux heures après midi, deux bataillons de grenadiers se placeront sur la terrasse et dans la cour du château. M. le général Rautenfeld disposera les piquets de telle manière, qu'aucun arbitre, ni aucune personne, sans obligation de se trouver au château, ne puisse entrer dans la salle. On placera aussi des sentinelles auprès des fenêtres du château, afin que qui que ce soit ne puisse y entrer. Une seule porte restera ouverte, et sera gardée par des officiers qui feront la révision de tous les arbitres suspects. En cas que l'on trouvât sur quelque nonce des armes cachées, il doit être arrêté et mis en prison, pour lui faire un procès criminel, comme à un assassin. Il faut faire aussi la révision des armes de la garde de Lithuanie, comme aussi de celle qui est sous les ordres de Votre Excellence; et dans le cas où l'on trouverait sur eux de la poudre et des balles, on doit aussi les mettre aux arrêts. Du reste, il est entendu que ces gardes ne remueront pas. Un arbitre qui se cachera dans la salle, ou dans quelque autre endroit, comme aussi les personnes sans charge, doivent être arrêtés et conduits en prison. Il y aura dans l'antichambre un piquet de douze officiers, qui pourront entrer dans la salle, et prendre place sur les bancs des nonces. Le général Rautenfeld aura une chaise destinée pour lui *auprès du trône*; il prendra garde qu'il ne se fasse point de tumulte, particulièrement par rapport à la personne sacrée de Sa Majesté, comme aussi à celle de Votre Excellence, et de M. le maréchal de la diète.

Votre Excellence aura la bonté de déclarer qu'aucun membre de la diète ne puisse remuer de sa place, excepté s'il était appelé du trône, en assurant en même temps aux nonces *une entière liberté de parler*. Ce n'est que le désordre et les excès que je veux arrêter : aussi ceux qui en seront coupables, doivent être livrés à la sévérité des lois. Votre Excellence aura la bonté de communiquer cette lettre au roi, comme aussi de la montrer aux membres de la diète qui voudraient en avoir connaissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Jacques DE SIEVERS.

Grodno, 3 septembre 1793.

(*D'Angeberg, p. 331.*)

N° XLI. *Injonction donnée par la diète à la députation (Gazette de Leyde, suppl. du n° 81).*

N° XLII. *Note de Buchholtz à la diète (Gazette de Leyde, 1793, n° 83).*

N° XLIII. *Note de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, suppl. du n° 82).*

N° XLIV. *Autre note de Sievers (Gazette de Leyde, 1793, suppl. du n° 84).*

N° XLV. *Autre note de Sievers, annonçant l'enlèvement de quatre nonces opposants (à la page 162).*

Les fréquentes exhortations que le soussigné, ambassadeur, etc., s'est vu obligé d'adresser aux États à l'occasion des discours licencieux que quelques prétendus zélotes d'entre les nonces se sont permis de faire à chaque séance, n'ont eu aucun effet salutaire. Le soussigné a dû remarquer, au contraire, qu'ils se sont égarés jusqu'aux excès les plus criminels : témoins les deux derniers discours du nonce Krasnodembski de Liw, à la séance du 16, et du nonce Szydłowski de Płock, à la séance du 19, dont le premier, en louant ouvertement les principes de jacobinisme de la diète révolutionnaire et de la constitution du 3 mai, a osé peindre des couleurs les plus noires la confédération générale de Targowica, formée pour sauver la patrie, et protégée, dans cette vue, par Sa Majesté impériale; le second s'est permis une licence plus grande encore, en osant même nommer la présente diète (unie sous un nouveau lien de confédération auquel il avait pourtant lui-même accédé), « *un vil ramas de peuple, qui avait surpris le roi un jour de dimanche, pour lui faire signer cet acte, selon lui, criminel.* » L'indignation de toute la salle paraissait condamner le coupable, dans ses principes effrontément avoués de jacobinisme. Une légère excuse qu'il a faite, a su mériter l'impunité, sans réfléchir que l'offense s'étendait à deux puissances voisines, et à la nation même, par l'insulte faite à un corps qui, pendant seize mois, avait exercé le pouvoir souverain de la république.

Le soussigné, pressé par les circonstances critiques, et pour pré-

venir les suites funestes d'une opposition inutile, et qui par là même devient criminelle envers la patrie, a cru lui rendre service, en faisant arrêter et éloigner de Grodno les deux dits nonces, et encore deux autres non moins criminels par leurs discours et leur conduite précédente, c'est-à-dire Mikorski de Wyszogrod, et Skarzynski de Lomza... Le soussigné n'a jamais prétendu gêner la liberté de la parole ni des suffrages. Les discours tenus pendant le cours de la diète..., quelque offensants qu'ils fussent souvent, n'ont pu l'irriter au point de se servir des moyens qu'il avait en main pour y mettre un frein : mais au moment présent, où il est question d'éviter de nouveaux malheurs à la Pologne; au moment où la diète doit commencer à s'occuper sérieusement de son bien-être futur, le soussigné s'est vu forcé au parti qu'il vient de prendre, et que la saine partie des États, et toute la nation même, approuveront sans doute.

Fait à Grodno, ce $\frac{12}{24}$ septembre 1793.

JACQUES DE SIEVERS.

(D'Angeberg, p. 339).

N° XLVI. *Autre note de Sievers (Ibidem).*

A la réquisition de MM. les chanceliers et de M. le maréchal de la diète, envoyés de la part des États, pour demander la liberté des quatre nonces arrêtés ce matin, le soussigné, ambassadeur, etc., ne balance pas un instant à répondre, que cette manière d'agir est une nouvelle offense pour les hautes cours alliées, de ne pas permettre l'ouverture de la séance, au commencement de laquelle on sait que deux notes de la part du soussigné devaient être lues : l'une, en réponse à une note remise par MM. les chanceliers; l'autre, pour annoncer aux États les raisons qui ont forcé le soussigné de faire arrêter les quatre nonces, comme quatre boules-feux, et de les éloigner de Grodno... Le soussigné connaît les lois qu'on cite : il a blanchi en les respectant, et les faisant respecter; il ne veut pas reprocher à la Pologne combien on les y respecte peu, et qu'il lui faut rappeler à cette occasion la première des lois, de respecter les souverains, que les principes jacobins et ceux du 3 mai ne respectent pas. Le soussigné recommande donc aux États de lire

lesdites deux notes, d'y réfléchir mûrement, et d'être enfin persuadés qu'il n'y a rien à changer à ce qui est déterminé.

Jacques DE SIEVERS.

Fait à Grodno, ce $\frac{12}{24}$ septembre 1793.

(*Gazette de Leyde*, suppl. du n° 84).

N° XLVII. *Déclaration de la diète, du 24 septembre, en protestant contre les violences commises par ordre de Catherine II et de Frédéric-Guillaume, annexée à l'Injonction donnée pour la signature du traité prussien* (à la page 163).

Les États assemblés en diète, entourés, le 2 du courant, par des troupes étrangères, et menacés d'une irruption de la part d'une armée prussienne, à dessein de ruiner et de dévaster entièrement le pays; opprimés, en un mot, par mille violences, ont donné forcément à la députation une permission pour signer le traité que la contrainte leur imposait: ils n'ajoutèrent à cet acte que des clauses auxquelles la *prépotence* elle-même parut consentir par pitié. Cependant aujourd'hui, à notre grand étonnement, nous éprouvons que cela même ne contente nullement la cour de Berlin. Nous voyons que de nouvelles violences introduisent forcément dans la chambre un nouveau projet; et que, pour le soutenir, la *prépotence*, non-seulement entoure déjà de nouveau, par des soldats étrangers, le lieu de nos délibérations; que non-seulement elle nous remet des notes menaçantes, mais qu'elle enlève du milieu de nous, et emmène de sous nos yeux des nonces, membres de l'assemblée; que de plus, par un exemple inouï, elle nous tient comme prisonniers jusqu'à l'heure indue de la nuit, nous, le roi lui-même, affaibli par l'âge, et succombant sous le poids de tant de tourments et de vexations multipliées, aussi bien que les États de la diète. Réduits à une si cruelle situation, nous déclarons que ne pouvant, même au péril de notre vie, éviter les effets de cette violence, poussée au degré de rigueur le plus extrême, nous remettons à *notre postérité*, peut-être plus heureuse que nous, *les moyens de sauver notre patrie*, qui ne sont pas actuellement en notre pouvoir; et forcés d'accepter ainsi le projet..., quoique contraire à nos

vœux, contraire à nos droits, cédant uniquement aux motifs énoncés ci-dessus, nous l'acceptons.

(*D'Angeberg*, p. 341.)

N° XLVIII. *Note de la diète, à Sievers* (*Gazette de Leyde*, 1793, suppl. du n° 86).

N° XLIX. *Réponse de Sievers* (*Gazette de Leyde*, 1793, même suppl.).

N° L. *Note des deux chanceliers, pour la signature du traité d'alliance entre la Pologne et la Russie* (*Gazette de Leyde*, 1793, n° 89).

N° LI. *Traité d'alliance entre la Russie et la Pologne, du 5/16 octobre 1793* (*D'Angeberg*, p. 347).

N° LII. *Note de la diète, du 16 septembre, protestant contre les accusations de jacobinisme* (*D'Angeberg*, p. 335).

LIVRE TREIZIÈME.

Acte d'insurrection des habitants du palatinat de Krakovie, du 24 mars 1794, sous les auspices de Thadée Kosciuszko (à la page 184).

L'état où se trouve actuellement la malheureuse Pologne est trop connu de l'univers. L'indignité de deux puissances voisines, et les crimes des traîtres à la patrie l'ont précipitée dans cet abîme. Catherine II, qui, d'intelligence avec le parjure Guillaume, a juré d'extirper jusqu'au nom polonais, vient de remplir ses desseins injustes. Il n'y a pas de genre de fausseté, de perfidie ou de trahison dont ces deux gouvernements ne se soient rendus coupables pour satisfaire leur vengeance et leur cupidité. La tsarine, en se déclarant impudemment garante de l'intégrité et de l'indépendance de la Pologne, l'affligeait de toutes sortes de fléaux ; et lorsque la Pologne, lasse de son joug honteux, eut récupéré les droits de sa souveraineté, elle employa contre elle des traitres à la patrie ; elle appuya leurs complots sacrilèges de toute sa force armée ; et, ayant détourné avec artifice de la défense du pays, le roi, auquel une diète légale et la nation avaient confié toutes leurs forces, elle a bientôt trahi honteusement ces mêmes traîtres. Étant, par de pareils subterfuges, devenue la maîtresse des destinées de la Pologne, elle a invité Frédéric-Guillaume à prendre part à ses dépouilles, afin de le récompenser de sa perfidie, pour avoir rompu le traité le plus solennel avec la république, sous des prétextes imaginaires, mais, en effet, pour satisfaire la cupidité insatiable d'étendre sa tyrannie par l'envahissement des nations limitrophes.

Ces deux puissances, confédérées contre la Pologne, se sont emparées des possessions immémoriales et incontestables de la république ; et, pour cet effet, elles ont obtenu, dans une diète convoquée à cet effet, une prétendue approbation de leurs usurpations : elles ont forcé les sujets au serment et à l'esclavage, en imposant aux citoyens les charges les plus onéreuses ; et ces puissances, ne con-

naissant qu'une volonté arbitraire, par un langage nouveau et inconnu dans le droit des gens, ont audacieusement assigné à l'existence de la république un rang inférieur à toutes les autres puissances, en faisant voir clairement par là que les lois, autant que les limites des souverains, dépendent absolument de leurs caprices, et qu'elles regardent le nord de l'Europe comme une proie destinée à la rapacité de leur despotisme.

Le reste de la Pologne n'a pu encore parvenir à acheter une amélioration de son sort au prix de tant de cruelles calamités. La tsarine, en cachant ses desseins ultérieurs, qui ne peuvent qu'être pernicieux aux puissances de l'Europe, sacrifie, en attendant, la Pologne à sa vengeance barbare et implacable ; elle y foule aux pieds les droits les plus saints de la liberté, de la sûreté, de la propriété des biens et des citoyens. La pensée et le sentiment intérieur du Polonais ne peuvent se mettre à l'abri de ses persécutions soupçonneuses ; et elle tâche d'enchaîner le langage des citoyens. Il n'y a que les traîtres à la patrie qui trouvent de l'indulgence auprès d'elle, afin qu'ils puissent commettre toutes sortes de crimes : aussi, les biens et les revenus publics sont devenus la proie de leur cupidité. Ils se sont emparés de la propriété des citoyens ; ils se sont partagé entre eux les charges de la république, comme s'ils pouvaient s'emparer de ses dépouilles, parce que la patrie était subjuguée ; et, en usurpant avec impiété le nom d'un *gouvernement national*, esclaves d'une tyrannie étrangère, ils exécutent tout à son gré.

(D'Angeberg (Léonard Chodzko), page 357.)

LIVRE QUATORZIÈME.

a) *Injonction de Kosciuszko à la force nationale armée de pénétrer dans le pays ennemi* (à la page 231).

Comme les troupes du roi de Prusse se lient déjà ouvertement avec les Russes contre la nation polonaise; qu'elles passent déjà même les frontières que nous assignèrent les usurpateurs par force, tandis qu'ils dépouillaient la république de sa propriété incontestable et non douteuse; qu'enfin, dans cette guerre, entreprise pour notre liberté, notre intégrité et notre indépendance, notre patrie, qui en est devenue le théâtre, se trouve ainsi exposée à la violence inhumaine de l'ennemi et à ses invasions spoliatrices, il convient d'autant plus à notre ferme résolution de donner une autre direction à la force armée nationale. En conséquence, je donne, par la présente, à tous les commandants des troupes de ligne, l'ordre, pour autant que leur situation le leur permet, de pénétrer sur-le-champ au delà des frontières prussiennes et russes, et d'y publier la liberté et l'insurrection des Polonais: d'animer le peuple abattu et courbé sous le joug de l'esclavage, qu'il se lie avec nous, qu'il se lève contre ses oppresseurs et ses usurpateurs. Comme j'ai déjà d'ailleurs ordonné une réquisition de levée générale en Pologne et en Lithuanie, je donne, par la présente, à tous les commandants, soit qu'ils aient déjà rassemblé un corps, ou qu'ils en rassemblent encore, l'ordre de percer sur-le-champ, avec des volontaires ou avec les paysans armés, voisins de la frontière, qui peuvent s'éloigner de leurs terres, dans les pays arrachés à la république de la Pologne, et de s'avancer ensuite dans ceux qui ont été plus anciennement possédés par la Prusse et la Russie, et de prêter partout, et en tous cas, une main secourable aux habitants qui veulent rentrer dans les privilèges précieux de leur propre patrie ou voir leur pays réintégré dans sa liberté. Je recommande à tous ces commandants de se conduire fraternellement, surtout avec ceux qui veulent seconder nos efforts, n'ayant d'autre but que leur propre bonheur. On ne regardera

dera comme butin légitime) que ce qui est une propriété du gouvernement prussien ou russe. Je déclare, au nom de la nation, qui se lève contre la force usurpatrice et la tyrannie, qui punit les traitres à la patrie, et qui veut récompenser les citoyens fidèles, ainsi que les courageux défenseurs de la patrie, qu'elle assure à chaque chef ou commandant de la force nationale armée et de la levée générale, en récompense des services qu'ils auront rendus à la patrie, les biens nationaux ou les possessions que la nation ordonne de confisquer sur les traitres à la patrie. Comme enfin l'heureux succès de cette entreprise dépend particulièrement de sa prompte exécution, je charge tous les commandants de transférer la guerre, aussitôt que possible, dans les pays susdits. C'est ce qui peut se faire d'autant plus aisément, que, par l'entrée de la force ennemie dans notre pays, la plus grande partie de ceux qui leur appartiennent est hors de défense; de sorte qu'en quelques endroits, il y a très-peu de troupes ennemies, et qu'en d'autres, il n'y en a pas du tout.

Donné au camp près de Kielcé, le 10 juin 1794.

T. KOSCIUSZKO.

(*Gazette de Leyde*, 1794, suppl. du n° 53).

b) *Lettre de Kosciuszko à M. de Ségur, en protestant contre le mot de finis Poloniae, qui lui avait été attribué par les journaux russes* (à la page 240.)

Monsieur le comte,

En vous remettant hier l'écrit relatif à l'affaire de M. Adam Poniński, sur sa conduite dans la campagne de 1794, j'avais encore à cœur un autre fait qui se rattache à la malheureuse bataille de Maciéjowicé, et qu'il me tarde d'éclaircir.

L'ignorance ou la mauvaise foi s'acharnant à mettre dans ma bouche le mot de *finis Poloniae*, que j'aurais prononcé dans cette fatale journée. D'abord, avant l'issue de la bataille, presque mortellement blessé, je n'ai recouvré mes sens que deux jours après, lorsque je me suis trouvé entre les mains de mes ennemis. Puis, si un pareil mot est inconséquent et criminel dans la bouche de tout Polonais, il le serait beaucoup plus dans la mienne.

La nation polonaise, en m'appelant à défendre l'intégrité, l'indé-

pendance, la dignité, la gloire et la liberté de la patrie, savait bien que je n'étais pas *le dernier* Polonais, et qu'avec ma mort, sur le champ de bataille ou autrement, la Pologne ne pouvait et ne devait pas *finir*.

Tout ce que les Polonais ont fait depuis, dans les glorieuses légions polonaises, et tout ce qu'ils feront encore dans l'avenir pour recouvrer leur patrie, prouve suffisamment que si, nous, soldats dévoués de cette patrie, nous sommes mortels, LA POLOGNE EST IMMORTELLE; et il n'est permis à personne de dire et de répéter l'outrageante épithète de *finis Poloniæ*.

Que diraient les Français si, à la fatale bataille de Roshach, en 1757, le maréchal Charles de Rohan, prince de Soubise, s'était écrié : *Finis Galliæ*; ou si on lui faisait dire ces cruelles paroles dans ses biographies?

Je vous serai donc obligé de ne pas reparler de ce *finis Poloniæ* dans la nouvelle édition de votre ouvrage; et j'espère que l'autorité de votre nom imposera à tous ceux qui, à l'avenir, voudraient m'attribuer ce blasphème contre lequel je proteste de toute mon âme.

Paris, 30 brumaire an XII (31 octobre 1803).

T. KOSCIUSZKO.

FIN DES TROIS DÉMEMBREMENTS DE LA POLOGNE.

ANECDOTES

SUR

LA RÉVOLUTION DE RUSSIE

EN L'ANNÉE 1762

PAR

CLAUDE CARLOMAN DE RULHIÈRE

Auteur des *Révolutions de Pologne*.

ÉPITRE DÉDICATOIRE,

A MADAME LA COMTESSE D'EGMONT LA JEUNE,
DUCHESSÉ DE GUELDRES, etc.

Madame,

Cet ouvrage vous appartient. J'avais, il est vrai, employé tous mes soins à démêler les plus secrètes intrigues de l'événement que j'y raconte; mais je ne songeais point à en écrire l'histoire : votre seule volonté m'y a déterminé; et dans le style même dont j'ai fait choix, n'ayant point eu de modèle, c'est votre goût que j'ai suivi.

En vous racontant et à M. le comte d'Egmont, au retour de mes voyages, la révolution arrivée à Pétersbourg, en 1762, j'étais enhardi par cette gaieté si naturelle et si heureuse qui ne vous abandonne presque jamais, à faire entrer dans le récit d'un événement terrible toutes les circonstances, quelquefois plaisantes, relatives aux mœurs de la nation russe; et je sentis alors que ce rapport avec ces mœurs, était le vrai point de vue sous lequel il fallait envisager cet événement. Les fréquentes questions que vous me faisiez l'un et l'autre, dirigeaient, pour ainsi dire, mon récit, et me forçaient à mêler de l'indulgence et du badinage à des narrations plus importantes et plus sévères. Tel est, en effet, le genre de cette histoire, où vous avez voulu que je conservasse l'esprit et le ton même que cette conversation avait donnés à mon récit.

Peut-être, en effet, qu'un événement si étrange exigeait un genre singulier de narration. L'importance des différens intérêts, puisqu'il s'agit ici d'un empire, la singularité de l'action, l'horreur de la catastrophe, le nom de Catherine II, donnent, il est vrai, à cette révolution, de la grandeur et de la célébrité; mais la frivolité des intrigues qui en ont été les ressorts, la licence des mœurs russes, et les puérilités qui ont perdu le malheureux (zar Pierre III, ne pouvaient être racontées d'un style sérieux et soutenu : les repré-

senter par des traits généraux, comme ce style l'aurait exigé, c'eût été s'exposer à perdre toute croyance ; la nécessité de les peindre en détail, et pour ainsi dire de leur couleur propre, aurait forcé l'auteur le plus gravé à descendre au ton des mémoires les plus familiers ; et en racontant ces risibles anecdotes, s'il n'avait pas quelquefois paru en rire le premier, sa gravité l'aurait rendu lui-même ridicule.

Quelques censeurs pourront me reprocher de n'avoir prononcé nulle part, dans un récit de cette nature, les noms de vertu ou de crime ; de n'y avoir donné, à aucune action principale, aucune épithète qui servit à la faire regarder comme bonne ou comme mauvaise. Je n'ai songé qu'à peindre ; mais cette manière, qui produit chez les poètes de si heureux effets, ne suffit pas chez les historiens. Celui qui veut transmettre à la postérité la mémoire du bien et du mal qu'il a vus dans son siècle, ne doit pas se fier uniquement à l'impression qu'un simple récit fera sur l'esprit de ses lecteurs. Ce ne sont point les sentiments d'admiration, d'intérêt ou de pitié, qu'il faut consulter pour juger toutes les actions humaines ; une certaine grandeur se trouve quelquefois mêlée à des actions vicieuses. On peut porter du génie dans le crime, de l'agrément dans les faiblesses, de l'héroïsme dans de fatales imprudences. Il est trop vrai que, dans de pareilles suppositions, le sentiment serait un juge très-infidèle ; et c'est en général la source de tant de jugements défectueux, que le commun des lecteurs ne cesse de porter dans la lecture de l'histoire. Mais dans le récit d'une révolution toute récente, il était essentiel de n'inspirer aucune défiance à mes lecteurs. Une épithète plus ou moins rigoureuse m'aurait rendu suspect de partialité. D'ailleurs, quand je vous racontai, pour la première fois, cette longue suite d'anecdotes, liées nécessairement entre elles par le rapport qu'elles ont au même événement, j'étais attentif à vous les exposer dans leur véritable jour, sans prévenir votre opinion.

Mais j'étudiais avec plus d'attention encore tous les mouvements d'intérêt ou de mépris, d'admiration ou d'horreur que vous éprouviez en m'écoutant, et qui semblaient justifier ou condamner sans le secours d'aucune réflexion les différentes actions que je vous racontais. Toutes ces impressions doivent se faire sentir dans mon récit. Qui vous a vu une seule fois, madame, sait combien il m'a été facile d'en conserver un souvenir durable, de me

les rappeler en écrivant, d'avoir toujours devant les yeux ces mouvements rapides qui expriment si vivement sur votre physionomie toutes vos pensées, ces traits de feu, s'il est permis de parler ainsi, qui semblent vous donner sans cesse tant de caractères différents. J'ose donc croire qu'on trouvera en général dans cette histoire *les grandes actions racontées avec un sentiment d'enthousiasme, les faibles avec indulgence, les crimes avec horreur, et les vices avec quelques traits de ridicule.*

Un des meilleurs préceptes que nous ayons reçus d'un excellent maître dans l'art d'écrire, est celui de nous persuader à nous-mêmes que nous aurons pour lecteurs et pour juges les plus grands hommes qui se soient immortalisés par leur génie ; de nous figurer, en tenant la plume, que nous sommes en leur présence ; de nous demander : Que dirait Platon, que dirait Tacite, s'ils entendaient lire cet ouvrage ? J'avoue qu'au lieu de me représenter ces grands hommes, en écrivant cette histoire pour vous seule, c'est en votre présence que je croyais l'écrire. Je suivais ainsi d'une manière moins sévère le véritable esprit de ce précepte. Mais puisque je me suis imposé pour règle, dans toute cette relation, de peindre et ne point juger, permettez-moi, madame, de vous développer ici mon opinion générale sur les mœurs que j'ai peintes.

On ne connaît sur la terre aucune puissance plus absolue que celle des souverains de Russie : dans tout leur empire, leur volonté est l'unique loi ; l'obéissance est la seule morale. On verra cependant ici leur misérable condition, et comment leur puissance, en passant toutes les bornes prescrites aux hommes, s'est ruinée elle-même, et se trouve bien plus malheureusement bornée de toutes parts, puisqu'elle est obligée d'obéir aux instruments qu'elle emploie, aux milices, à la superstition, aux préjugés publics. C'est donc par un véritable aveuglement que la plupart des princes s'occupent à se forger de pareilles chaînes : ils oublient qu'en cessant de respecter les volontés d'un peuple libre, il leur faudra tôt ou tard obéir aux caprices d'un vulgaire imbecile.

Quelques traits d'habileté et de courage qu'on trouvera dans cette histoire ne doivent pas faire illusion ; et si quelques-uns de mes lecteurs ont pris de l'estime pour une nation où il se rencontre de tels hommes, je les prie d'observer que ce qu'ils admirent tient à l'habitude des conjurations, à l'espérance des fortunes rapides, et que ces convulsions sont toujours momentanées. Tout l'État est

réellement affaîssé sous le poids du gouvernement ; la crainte est partout ; la méfiance est sur le trône , mais l'espérance est aux portes du palais. Le premier soldat qui voit le gibet sans effroi , ne voit point de terme à son ambition ; et quelques âmes fortes , placées entre la bassesse de l'esclavage et l'audace des conjurations , deviennent nécessairement atroces ; telles sont les mœurs qui commencèrent à Rome , sous les premiers empereurs. Il me semblait difficile d'ajouter foi à l'histoire de ces temps déplorables ; mais à peine arrivé en Russie , tout ce que Tacite a peint , prit à mes yeux un nouveau caractère de vraisemblance. Les Russes , dans le berceau de leur civilisation , me donnèrent une faible idée de ce que Rome était devenue dans sa ruine ; cette triste conformité me frappa les yeux de toutes parts. Ce respect superstitieux et insensé que les empereurs romains exigeaient pour leurs images , n'a rien produit de plus mémorable que le trait suivant , arrivé de nos jours. Dans l'année 1734 , où la ville de Pétersbourg fut presque entièrement détruite par un incendie (c'était sous le règne de la tzarine Aune) , le quartier qui brûla le premier communiquait à un palais de bois , par un arc de triomphe , également de bois ; et l'unique manière de sauver le reste de la ville était d'abattre ce misérable monument : mais le général russe qui commandait les secours , ayant montré qu'il y avait sur cette porte un A , première lettre du nom de la tzarine , n'osa toucher à ce symbole sacré ; il dépêcha un courrier à huit lieues , où était la cour , pour demander des ordres ; et pendant qu'il les attendait , le feu ayant gagné par cette communication , réduisit en cendres le palais et la ville !

Je conviens que les souverains de Russie , secondés par les étrangers qu'ils ont appelés , ont tâché , depuis quelques règnes , de civiliser leur nation ; au lieu que les Néron , les Domitien , employaient toute leur puissance au dessein de ramener la barbarie. Mais il y a ici une observation très-importante : ces anciens tyrans , devenus l'exécration du genre humain , étaient conséquents dans leurs efforts destructeurs ; au lieu que les souverains de la Russie , attachés à policer leur nation , en y aggravant le despotisme , ont fait , avec de grands travaux , deux choses contradictoires. Suivant l'expression d'un sage magistrat de Genève , « partout où le plus grand nombre des hommes sera réduit à n'avoir ni volonté ni opinion , il faudra bien le priver de connaissances. » Cette vérité étant incontestable , que devons-nous penser de cette entreprise des

tzars , célébrée par tant de panégyristes ? N'est-elle pas évidemment semblable au dessein formé autrefois par Tibère , quand il voulait être servilement obéi par un sénat qui conservait des lumières et de la dignité , dessein qui nous a été transmis comme la chimère d'un tyran ?

Ainsi , la relation que j'ai l'honneur de vous offrir , madame , est conséquente à toutes les notions qu'on a prises dans l'histoire , à tous les principes des meilleurs écrivains politiques ; et cette conformité pourrait , auprès de quelques esprits , me tenir lieu des preuves les plus positives. Mais j'ai raconté des anecdotes si particulières , qu'on peut s'étonner qu'elles aient été sues ; et n'ayant pas droit d'exiger , sur des faits aussi graves , qu'on m'en croie sur ma simple parole , je dois citer et mes garants , et les moyens que j'ai eus de m'instruire ; les voici : Dans un séjour de quinze mois à la cour de Russie , où j'étais à la suite du ministre plénipotentiaire de France , M. le baron de Breteuil , la confiance dont il m'honora ne me laisse aucun doute que je n'aie su les mêmes choses qu'il a apprises ; et , par une position rare que son habileté lui avait ménagée , il eut , après cette révolution , la confiance de tous les partis : avant cette époque , il avait eu celle des deux premières confidentes de la tzarine. Ma position personnelle dans ce pays m'y donna des liaisons intimes avec des gens qui l'habitaient depuis quarante ans , et qui , par état , y avaient les rapports les plus secrets et les plus sûrs : entre autres avec M. d'Agensfeld , secrétaire de la cour de Vienne ; c'était un sage et honnête vieillard , qui , depuis les dernières années de Pierre 1^{er} , avait travaillé sous onze ambassadeurs. L'usage du ministère de Vienne étant d'accorder seulement pour récompense , à ses secrétaires d'ambassade , des augmentations d'appointements , et de les laisser vieillir dans leurs emplois , il a , pour ainsi dire , dans tous les pays , des archives vivantes. Les faits indiqués rapidement dans les caractères de Biren , de Munich et de Lestock , se sont passés pendant l'ambassade de M. de la Chelardie , dont toutes les dépêches m'ont été confiées , et plusieurs de ces anecdotes m'ont été racontées par le feld-maréchal Munich. Qu'il me soit permis de le dire , la bienveillance que m'accorda ce grand homme me paraît encore aujourd'hui la plus précieuse récompense de mes voyages. J'ai eu quelques liaisons avec la princesse Daschkoff , avec le Piémontais Odard , et une plus grande avec le grand-maître d'artillerie Ville-

bois. En un mot, de tous ceux que j'ai nommés dans cette relation, il n'y en a aucun que je n'aie connu personnellement ; et le jour même de la révolution, je le passai tout entier, soit sur la place publique, soit dans les sociétés les mieux informées. La tzarine elle-même a raconté le moment singulier de son réveil à M. le comte de Mercy, ambassadeur de Vienne à sa cour, et maintenant à celle de France ; c'est de lui que je tiens cette anecdote. L'arrivée de la tzarine à Pétersbourg, et ses premiers mouvements me furent racontés, peu de jours après la révolution, par son valet de chambre, Michel, qui la suivait. Enfin, l'anecdote qu'il est plus étonnant d'avoir sue, est l'entretien que la tzarine eut dans son cabinet, avec son ministre. Tout ce qu'un devoir indispensable me permet de dire à ce sujet, c'est qu'il n'y a qu'une seule personne, importante et d'une autorité très-grave, entre ce ministre et moi.

Je ne me suis point dissimulé les inconvénients d'écrire l'histoire de mes contemporains ; mais si une telle considération doit m'inspirer quelque ménagement sur l'usage que je ferai de cette histoire en l'écrivant, je les ai tous oubliés.

Je me suis dit, avec Cicéron : « Il ne suffit pas que tout ce que vous dites soit vrai ; il faut avoir le courage de dire toutes les vérités. » Et, suivant un très-beau mot de Mably : « Un historien n'est plus un homme privé ; il juge les peuples et les rois. »

Mais en attendant le moment de publier cette histoire, quelque éloigné qu'il puisse être, la copie que je remets en vos mains, madame, sera la seule qui sortira des miennes.

Vos vertus ne me laissent pas la moindre alarme sur cette confiance ; et, qui doit connaître mieux les égards dus aux souverains pendant leur vie que vous, madame, à qui il reste encore, d'une souveraineté possédée longtemps par la maison d'Egmont, un ancien droit aux mêmes égards, et un plus grand attaché à votre nom ?

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

Paris, le 10 février 1768.

SECONDE LETTRE

A MADAME LA COMTESSE D'EGMONT.

Madame,

Quelques personnes ont élevé des doutes sur la fidélité de cette histoire. Cette espèce de critique est la seule qu'un historien soit dans l'obligation de réfuter ; et je regarde comme un devoir de justifier à vos propres yeux la protection que vous avez accordée à cet ouvrage.

Permettez-moi, madame, de vous rappeler quelques faits. Au premier bruit que cette histoire existait, plusieurs personnes, en correspondance avec la tzarine de Russie, en furent alarmées pour sa gloire. Vous avez su leurs démarches ; et, dans l'impossibilité où elles furent de me faire accepter leurs offres, devenues de jour en jour plus considérables, l'une d'elles imagina qu'elle devait employer votre autorité pour m'y résoudre ; mais je peux dire en toute assurance, comme l'ami de Gracchus : « Si elle me l'eût ordonné, j'eusse obéi. » Qu'est-il résulté de toutes leurs tentatives ? La certitude où vous êtes d'avoir entre les mains la déposition d'un témoin incorruptible.

Cet ouvrage fut composé pour vous seule, madame ; aucun de ces grands motifs qui peuvent engager un homme courageux à publier des anecdotes ignorées, ne m'a fait prendre la plume, et moins encore un amour indiscret pour la vérité, ni aucune intrigue. J'aurais pu, sans faiblesse et sans remords, le sacrifier à mon repos, si j'avais eu à craindre que mon repos fût compromis ; mais j'ai senti une répugnance invincible à le sacrifier à tout autre intérêt. J'ai envisagé avec horreur la flétrissure attachée encore aujourd'hui au nom de cet écrivain du quinzième siècle, qui a fait payer son silence par les princes de son temps. La séduction ne se décourage pas aisément ; elle imagine que la vanité d'auteur

était plus forte en moi que l'intérêt, et qu'il fallait me tenter par ces deux passions réunies. Elle me laissa entrevoir la possibilité de publier cet écrit, en altérant quelques faits, ou même en les laissant altérer sans me plaindre. L'indignation dicta ma réponse; et je rompis toute société avec de pareils négociateurs. Tous ces détails sont connus de vous, madame, et de M. le comte d'Égmont. Que peuvent y opposer ceux qui s'efforcent de persuader que cette relation est un roman? Un homme capable d'inventer ou de falsifier à plaisir les anecdotes contenues dans cette histoire aurait-il eu cette conduite? et n'a-t-elle pas un autre principe que l'amour d'un faiseur de romans pour ses inventions?

Bientôt la lecture de cet ouvrage apaisa les inquiétudes qu'avait causées le premier bruit de son existence. J'ai dû un singulier avantage à l'extrême impartialité de cette relation. Les partisans de la tsarine de Russie, et ceux qui ne regardent pas cette princesse d'un œil si favorable, ont également trouvé, dans cette lecture, des motifs de se confirmer dans leurs opinions; et j'ai eu pour défenseurs auprès d'elle-même, ses partisans les plus déclarés.

Mais, quelles sont les critiques sur lesquelles on a fondé cette inculpation? Voici une de celles qu'on a le plus répétées: le proverbe « Qu'allions-nous faire dans cette galère? » est, disait-on, une plaisanterie purement française, et ne peut avoir été dans la bouche des dames russes. Les auteurs de cette grave observation ont prouvé seulement qu'ils ne connaissent ni la Russie ni les Russes, puisqu'ils ne savent pas que nos comédies sont jouées tous les jours à Pétersbourg, et même dans notre langue.

J'ai rapporté cette plaisanterie, parce qu'elle sert à peindre les caractères et les mœurs: mais il en est une autre que je me suis permise sur les liaisons suspectes du comte Poniatowski; et, je l'avoue, celle-ci, au premier coup d'œil, paraît de l'historien, beaucoup plus que de l'histoire; elle ressent plus l'imitation de Pétrone que celle de Tacite. Vous avez vous-même proscrit ce badinage. J'oserais entreprendre de le justifier contre vous-même. En introduisant ce jeune Polonais sur la scène, il fallait, pour anoblir le récit d'une aventure galante, et soutenir l'attention des lecteurs, annoncer qu'une couronne deviendrait le prix de cette aventure. Mais cette haute élévation, où le comte Poniatowski est en effet parvenu, aurait inspiré de lui la plus haute idée: elle aurait fait

attendre, pour la suite du récit, un intérêt qui l'aurait eu lui-même pour objet. Un des plus grands avantages du style familier dont je me suis servi, était d'employer, en cette occasion, le badinage et la plaisanterie, pour laisser ce personnage dans sa médiocrité naturelle, en même temps que j'annonçais toute l'importance de cette narration.

Je pourrais discuter les motifs qui ont engagé un petit nombre de personnes à s'efforcer de rendre cette histoire suspecte; je montrerais que le plus dangereux de mes critiques, je dis le plus dangereux, parce qu'il était le plus puissant, ne connaissait ni la Russie ni les Russes, ni même cet ouvrage. Je pourrais surtout, d'après l'exemple de tous les historiens anciens, soutenir qu'un homme digne de foi, et qui ne craint pas de se nommer, a le droit incontestable d'être regardé comme une autorité sur les événements qu'il a vus, et dont il a recueilli tous les détails sur les lieux mêmes où ils se sont passés. Mais si l'on veut encore des autorités, je ne serai embarrassé que du nombre.

En effet, parmi les fréquentes lectures que je me suis vu forcé de faire de cette histoire, toutes celles où il s'est trouvé des personnes bien instruites de cet événement, loin de m'attirer la plus légère contradiction, m'ont procuré des autorités nouvelles.

Je ne vous rappellerai point, madame, que je l'ai lue en votre présence à M. le duc de Choiseul, l'homme le mieux instruit de tout ce qui s'est passé en Europe pendant son ministère; et à M. le baron de Breteuil, qui, plus d'une fois, y est personnellement indiqué, à qui le Piémontais Odard a tenu l'étrange propos que j'ai rapporté; en un mot, qui connaît par lui-même toutes les personnes et tous les faits dont j'ai parlé.

Citer sur une révolution le témoignage du roi de Suède, ce sera citer l'autorité d'un maître: il est plus habile en ce genre que tous mes critiques. Mais ce qui est plus essentiel aux preuves que je veux discuter, le feu roi son père avait été l'auteur de Pierre III, et ensuite lui avait dû le trône: la cour de Suède est la seule qui ait eu la générosité de prendre le deuil pour la mort de ce malheureux souverain. Une liaison de reconnaissance et de politique l'avait rendue très-attentive à cet événement. Ce prince qui, pendant son séjour à Paris, s'est lié avec vous, madame, d'une amitié qui vous honore également tous deux, m'a dit, en présence de M. le comte de Kreutz, encore aujourd'hui son ambassadeur en France, et de

M. le comte de Löwenhaupt, maréchal de camp au service de France, que la relation envoyée au sénat de Suède était absolument conforme à mon récit. Il m'apprit que le roi, son père, avait lui-même choisi pour instituteurs de Pierre III, les deux hommes vertueux dont j'ai parlé. Il ajouta qu'il n'y avait, au temps de cette éducation, aucune apparence que Pierre dût jamais être appelé en Russie; que la maison de Holstein s'attendait à le voir monter sur le trône de Suède, et que, dans le dessein de lui obtenir plus facilement les suffrages de la nation suédoise, son éducation avait été dirigée vers les mœurs républicaines. Il a ainsi confirmé, d'une manière incontestable, tout ce que j'ai dit sur l'éducation de ce prince, et la manière dont j'ai tenté d'expliquer un caractère si bizarre.

L'histoire tout entière ne nous présente qu'un seul caractère du même genre. C'est celui d'Antiochus Épiphanes, qui, paraissant quelquefois oublier sa puissance absolue, s'en allait dans les rues et dans les places d'Antioche, solliciter les suffrages du menu peuple, pour être élevé à quelque mince magistrature, et qui ensuite faisait apporter, dans les marchés publics, une chaise curule, d'où il jugeait les querelles de la dernière populace : plein de courage, de talents pour la guerre, de connaissances dans les arts, il prostituait sans cesse ses talents, ses connaissances, son rang, sa dignité, tantôt dans les boutiques, dans les forges, dans les ateliers, tantôt dans les jeux les plus avilissants, où il se plaisait à se donner en spectacle au milieu de la pompe la plus extraordinaire. Il prenait, tour à tour, les manières et le personnage de tous les états et de tous les caractères; de sorte que, ni les autres ni lui-même ne savaient véritablement quel homme c'était.

Il est remarquable qu'on peut expliquer ce caractère étrange, précisément de la même manière dont j'ai expliqué celui du czar Pierre III. Ce despote asiatique était Grec d'origine. Il avait, dans sa jeunesse, séjourné quelque temps à Athènes, et plus longtemps encore à Rome, où il était demeuré en otage. N'est-il pas vraisemblable qu'il avait pris, dans ces deux républiques, cette habitude de l'égalité, cette ambition de se distinguer par un mérite personnel? Les impressions reçues dans sa jeunesse, conservées dans un esprit faible, mais dont la conception était vive et facile, avaient produit ce composé ridicule de raison, de talents et de démençe.

Antiochus Épiphanes et le czar Pierre III avaient reçu tous deux

une éducation trop forte pour leur génie : ce n'est pas là communément le malheur auquel les princes sont exposés dans leur enfance. Il me paraît certain qu'on expliquerait ainsi les contradictions apparentes de chaque caractère, si on pouvait découvrir, dans la plupart des hommes, ce qui les a frappés le plus vivement dans leurs premières années.

Je reviens aux nouveaux témoignages dont il m'est facile d'appuyer cette relation. M. le comte Wiellhorski, que nous voyons aujourd'hui en France remplir avec tant de zèle et de sagesse le difficile emploi d'envoyé de la confédération de Pologne, était présent lorsque S. A. R. le prince Charles de Saxe, duc de Courlande, a entendu lire cette relation. Ce prince avait un intérêt personnel à être fidèlement instruit de toutes les intrigues de la cour de Russie. Sa couronne en dépendait, comme l'événement l'a prouvé. Il se trouvait à Pétershof cette même nuit où Pierre III surprit Poniatowski près d'entrer chez la grande-duchesse. Il dina le même jour avec les deux époux réconciliés; et il a certifié positivement la vérité de cette anecdote, et de toutes celles qui sont contenues dans la première partie de cette histoire.

J'ai cependant trouvé sur cette anecdote, et je l'avoue avec franchise, une assez grande variété dans un autre récit. Je le tiens d'un homme qui prétend y avoir joué un rôle important. Cet homme est le comte Branecki, l'ami, le confident, le défenseur du roi de Pologne. Selon lui, le ressentiment du grand-duc ne s'apaisa pas facilement. Après avoir relâché le comte Poniatowski, non-seulement le grand-duc persistait à vouloir le faire chasser de cette cour avec ignominie, mais il voulait faire casser son mariage avec la grande-duchesse, et la faire enfermer dans un convent. Il l'avait conduite et la tenait prisonnière dans une petite maison près d'Oranienbaum. Les sentinelles placées aux environs avaient ordre de n'en laisser approcher qu'un certain nombre de courtisans dévoués au grand-duc. Ce prince, jaloux et irrité, était lui-même dans cette maison, et ne respirait que la vengeance.

Le comte Branecki, à ce que lui-même raconte, entreprit de sauver la grande-duchesse. Une rivalité perpétuelle pour tous les succès de société l'avait ouvertement brouillé en Pologne avec le comte Poniatowski. Ils se traitaient avec une extrême froideur à Pétersbourg. Branecki était venu à cette cour à la suite du prince Charles; et c'était un nouveau sujet d'éloignement entre ces deux

jeunes Polonais, puisque le prince Charles travaillait à faire rappeler le comte Poniatowski, dont les intrigues inquiétaient la maison de Saxe. Branecki, cependant, n'avait pas cru devoir seconder l'inquiétude de cette maison contre la fortune d'un jeune gentilhomme, son concitoyen et son égal; mais habitué dès son enfance à être rival de Poniatowski, il cherchait à se rendre plus agréable que lui à la grande-duchesse. Il espérait en trouver l'occasion en faisant une cour assidue au grand-duc. Il entretenait ce prince de sièges, de combats, de plans de bataille. Une seule campagne que sa jeunesse lui avait permis de faire, le mettait à portée d'en raisonner assez savamment au gré du grand-duc, qui le menait souvent à sa petite forteresse, lui commandait l'exercice et le consultait sur tous ses desseins militaires. Branecki, en apprenant ce qui s'était passé à Pétershof, et les périls où la grande-duchesse demeurait exposée, alla trouver Poniatowski. Celui-ci, échappé à cette malheureuse rencontre, et revenu à Pétersbourg, y attendait dans la consternation ce qu'on ordonnerait de sa destinée, et ne prenait aucun parti. Branecki lui conseilla de commencer par écrire à la maîtresse du grand-duc; et cette lettre écrite, dont l'effet devait être de prévenir favorablement l'esprit du grand-duc lui-même, il lui proposa de le conduire vers ce prince, dans le pavillon où la grande-duchesse était gardée. La démarche était audacieuse; mais la témérité de Branecki l'emporta sur la timide circonspection de son heureux rival. Les deux jeunes Polonais prennent donc ensemble des chemins détournés. En approchant du pavillon, Poniatowski resta caché dans l'épaisseur des bois. Branecki s'avance seul, résolu, à quelque prix que ce fût, de paraître tout à coup sous les yeux du grand-duc, sans lui être annoncé, et déterminé à tuer, s'il le fallait, toute sentinelle qui voudrait s'opposer à son passage. Il fut plus heureux, et parut subitement, comme il le voulait, en présence du grand-duc. Ce prince, étonné, demande : Comment êtes-vous arrivé ici? Par des ruses de guerre, lui répond Branecki; et il se met aussitôt à lui raconter les prétendus stratagèmes qu'il avait employés pour tromper les sentinelles. Ses discours et son audace charmèrent l'esprit du grand-duc; et Branecki, après avoir achevé de s'y insinuer par de pareils propos, saisit le moment de lui représenter combien il serait injuste de perdre la grande-duchesse pour la folie d'un jeune homme qui, peut-être, était amoureux d'elle sans en être aimé; en un mot, il l'amena au

point de faire appeler le comte Poniatowski, et l'engagea à conduire celui-ci chez la grande-duchesse, pour la prier de pardonner ses folles tentatives de la nuit précédente.

Branecki ajoute que lui-même eut, peu de temps après, une entrevue avec la grande-duchesse. Il lui dit : « que ce n'était pas le comte Poniatowski qu'il avait voulu servir, mais elle seule, et par un sentiment bien opposé au dessein de servir Poniatowski. » Il lui tint, à cette occasion, des propos pleins de galanterie et de passion, qui ne furent ni agréés, ni rejetés; et il regarde cette aventure comme la source de cette haute fortune où il est parvenu pendant les malheurs de son pays, et qui ne lui laisse plus désormais que le trône (ou le gibet) à ambitionner.

Ce récit, que je tiens du comte Branecki, en y supposant la plus exacte vérité, ne contrarie point, si on l'examine avec attention, celui que j'ai fait, d'après des témoins oculaires, d'après les confidences de la tsarine, d'après le récit du favori, qui alors gouvernait l'empire. Pierre n'était pas homme à garder longtemps la même résolution. Il se peut qu'après avoir promis de réparer l'éclat que sa jalousie et sa colère avaient, dans le premier moment, donné à cette aventure, il ait encore éprouvé des retours de colère, et des désirs de vengeance : et quel est le stoïcien qui, en pareille rencontre, eût été à l'abri de ces alternatives? L'aveu que la grande-duchesse fait à son mari, dans ma relation est assurément dans le caractère de cette princesse. La tournure que prend Branecki, en parlant à ce prince, n'est pas la même, et ne devait pas l'être. J'en appellerais volontiers là-dessus à tous ceux que les hasards de la société ont pu faire trouver en pareille conjoncture.

Je ne sais de quel poids sera, auprès de mes lecteurs, le témoignage du Piémontais Odard. Je ne dissimulerai même pas que ce Piémontais, revenu dans sa patrie, comme il l'avait annoncé, vint, tout récemment, d'être tué d'un coup de tonnerre. Mais avant sa mort, M. le chevalier d'Arce, de l'Académie des sciences, et M. de Trudaine, l'avaient rencontré dans la ville de Nice, qu'il avait choisie pour retraite; et s'il faut parler de lui d'après ses propres opinions, sa conduite était alors aussi honnête que sa fortune. Tous deux se ressouvinrent de cette histoire, et les récits d'Odard la leur ont confirmée tout entière.

Quelques personnes, il est vrai, qui ont connu la princesse

Daschkoff, dans ses voyages, n'ont pas reconnu en elle la jeune princesse qui les avait intéressés dans mon récit. Je les prie d'observer qu'elle y est peinte à dix-huit ans, et que j'ai moi-même annoncé, avant de finir, le changement que sa disgrâce a produit en elle. Elle éprouve déjà, si j'ose m'exprimer ainsi, ce triste désabusement, fruit ordinaire d'une tardive expérience. Elle a perdu dans un âge si tendre toutes les illusions de la fortune, de l'amitié et de la gloire. L'humiliation a flétri ce caractère ardent et généreux, qui lui faisait sacrifier sa famille, qui lui donnait de l'enthousiasme et de la crédulité, qui, dans ses premiers mécontentements de la tzarine, lui faisait dire hautement : « J'ai cru bien faire, je me suis trompée. » L'épreuve d'une longue disgrâce, et l'affreux sentiment de son esclavage, l'ont rendue chagrine, sans qu'elle ose désormais paraître mécontente. Voilà ce qu'elle est aujourd'hui. Il lui reste ce même emportement qui la conduisait aux casernes, qui la faisait s'habiller en homme, et marcher à la tête des troupes. Je n'ai parlé nulle part de sa beauté. Son âge, et elle en avait alors tout l'éclat, lui en tenait lieu dans le temps où je l'ai peinte.

Je pourrais ajouter beaucoup d'autres faits à cette lettre déjà trop longue; mais rien ne pourra convaincre ceux qui ne sont pas convaincus par tout ce que j'ai dit : et je crois avoir suffisamment justifié à vos yeux un ouvrage qui n'a été conçu que sous vos auspices.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

Paris, le 5 août 1773.

ANECDOTES

SUR

LA RÉVOLUTION DE RUSSIE

EN L'ANNÉE 1762.

J'étais présent à la révolution qui a précipité du trône de Russie le petit-fils de Pierre 1^{er} dit le *Grand*, pour y placer une étrangère. J'ai vu cette princesse, échappée du palais en fugitive, forcer le même jour son mari à lui abandonner sa vie et son empire. J'ai vu se développer toutes les ressources de l'audace et du génie; et n'apportant à ce spectacle aucun intérêt personnel, voyageant pour connaître les différents gouvernements, je regardai comme un bonheur d'avoir sous mes yeux un de ces événements rares, qui caractérisent une nation, et où les hommes se produisent tout entiers.

On trouvera dans le récit que je vais faire quelques anecdotes d'un genre moins sérieux; et je n'ai pas eu de voir raconter du même ton des intrigues de jeunes femmes, et le soulèvement d'un empire. Un auteur tragique donne aux grands événements une dignité toujours soutenue; il ne représente la nature qu'en la perfectionnant. Ce n'est pas ici mon objet; et tout ce grand tableau sera peint sur la nature même.

Il faut d'abord exposer d'où venait cette haine irréconciliable entre le tzar et son épouse, et l'on verra en même

temps par quelle suite de desseins ambitieux cette princesse est parvenue jusqu'à la plus violente usurpation.

La princesse Catherine d'Anhalt-Zerbst avait passé ses premières années dans une fortune médiocre : son père, souverain d'un petit Etat, et général au service du roi de Prusse, habitait une ville de guerre, où elle fut élevée au milieu des hommages d'une garnison ; et si quelquefois, au sortir de son enfance, sa mère la conduisait à la cour pour venir y chercher quelques regards de la famille royale, elle était à peine distinguée de la foule des courtisans.

Mais un prince, dont elle était proche parente, ayant été, par une suite de révolutions, appelé en Russie pour y succéder un jour à l'empire, et les grandes princesses de l'Europe ayant refusé d'unir leur sort à l'héritier d'un trône si violemment agité, elle fut choisie pour l'épouser. Ses parents eux-mêmes lui firent quitter la religion dans laquelle ils l'avaient élevée, pour lui faire embrasser la religion russe ; et il fut expressément stipulé dans le contrat, que si le prince mourait sans laisser d'enfants de ce mariage, son épouse hériterait de l'empire.

La nature semblait l'avoir formée pour la plus haute élévation. Sa vue annonçait dès lors tout ce qu'on devait attendre d'elle ; et peut-être, avant d'aller plus loin, verra-t-on avec plaisir le portrait de cette femme célèbre.

Sa taille est agréable et noble ; sa démarche fière ; sa personne et son maintien remplis de grâces. Son air est d'une souveraine. Tous ses traits annoncent un grand caractère. Son col est élevé et sa tête fort détachée : l'union de ces deux parties est surtout dans le profil d'une beauté remarquable ; et, dans les mouvements de sa tête, elle a quelque soin de développer cette beauté. Elle a le front large et ouvert, le nez presque aquilin ; sa bouche est fraîche et embellie par ses dents ; son menton un peu grand et se doublant un peu sans qu'elle soit grasse. Ses cheveux sont châains et de la plus grande beauté ; ses sourcils bruns ; ses yeux bruns et

très-beaux ; les reflets de la lumière y font paraître des nuances bleues, et son teint a le plus grand éclat. La fierté est le vrai caractère de sa physionomie. L'agrément et la bonté qui y sont aussi, ne paraissent, à des yeux pénétrants, que l'effet d'un extrême désir de plaire ; et ces expressions séduisantes laissent trop apercevoir le dessein même de séduire. Un peintre, voulant exprimer ce caractère par une allégorie, proposait de la représenter sous la figure d'une nymphe charmante qui, d'une main, qu'elle tient avancée, présente des chaînes de fleurs, et de l'autre, qu'elle tient derrière elle, cache une torche enflammée.

Épouse du grand-duc à l'âge de quatorze ans, elle sentit dès lors qu'elle gouvernerait les États de son mari. L'ascendant qu'elle prit aisément sur ce prince en était un moyen simple qu'elle devait à ses agréments, et son ambition en fut longtemps satisfaite. Les nuits, qu'ils passaient toujours ensemble, ne paraissaient pas suffire à la vivacité de leurs sentiments ; ils se dérobaient à leur cour plusieurs heures de chaque journée. Tout l'empire attendait la naissance d'un second héritier, n'imaginant pas qu'entre deux jeunes époux, tout ce temps était uniquement employé à faire l'exercice à la prussienne et des factions à la porte, un fusil sur l'épaule. La grande-duchesse ajoutait, en racontant ces détails, longtemps après : « Il me semblait que j'étais bonne à autre chose. » Mais alors, en gardant le silence sur les étranges plaisirs de son mari, en s'y prêtant avec complaisance, elle le gouvernait ; elle s'appliquait à couvrir en toute occasion les inepties de ce prince ; et n'espérant régner que par lui, elle tâchait qu'il ne fût pas reconnu indigne du trône.

De pareils amusements n'assuraient point à l'État une ligne de succession ; et la tzarine Élisabeth en voulait une pour sa propre sûreté. Elle retenait en prison ce jeune infortuné, connu sous le nom du *petit Ivan*, qui, détrôné à l'âge de quinze mois, était sans cesse promené d'un bout de l'empire à l'autre, de forteresse en forteresse, afin que ses parti-

sans, s'il en avait, ignorassent toujours où ils le pourraient trouver. Elisabeth est d'autant plus louable de lui avoir laissé la vie, que sachant avec quelle facilité une révolution se fait en Russie, elle n'a jamais cru la couronne assurée sur sa tête. Elle n'osait se coucher avant le jour, parce que c'était à la faveur de la nuit qu'une conspiration l'avait placée elle-même sur le trône. Elle craignait tant d'être surprise endormie, qu'elle avait fait chercher avec soin l'homme de tout son empire qui eût le sommeil le plus léger; et cet homme qui, heureusement, se trouva difforme, passait dans la chambre de la tzarine tout le temps qu'elle dormait. C'était malgré tant de craintes, qu'elle laissait vivre le seul homme qui les causait. Ses parents mêmes n'avaient pas été séparés; et le bruit courait que, dans leur prison, ils avaient eu la consolation, ou peut-être la douleur d'avoir plusieurs enfants, concurrents dangereux, puisqu'ils étaient la branche aînée de la maison des tzars. La précaution la plus sûre contre eux était de montrer à la nation une longue suite d'autres héritiers; c'était là l'embarras. Huit ans étaient déjà passés; et quoique la nature n'eût point refusé au grand-duc toute sensibilité, les gens instruits prouvaient, par des raisons incontestables, qu'on ne devait pas attendre de lui cette ligne de succession.

On enhardit un jeune homme de la cour, un des comtes Soltikoff, d'une belle figure et d'un esprit peu redoutable, à devenir amant de la grande-duchesse. Le grand-chancelier de Russie fut chargé de l'en prévenir elle-même. Elle fut indignée : elle le menaça. Elle cita l'article de son contrat de mariage qui, à défaut d'enfants, lui assurait le trône. Mais quand il lui eut fait comprendre qu'il tenait cette commission de ceux mêmes à qui elle voulait se plaindre, qu'il lui eut fait sentir les dangers auxquels elle exposait l'empire, si elle ne prenait pas cette précaution, et les résolutions plus ou moins funestes que le dessein de prévenir ces dangers pourrait faire prendre contre elle-même, elle répondit : « Je vous entends; amenez-le ce soir. »

Aussitôt que la grossesse fut déclarée, la tzarine Elisabeth fit donner au jeune Russe un ministère dans les pays étrangers. La grande-duchesse pleura, et tenta de se consoler par de nouveaux choix. Mais la succession paraissait assurée. Les nouveaux choix déplurent. On veilla sur sa conduite avec une sévérité qui ne s'accordait, ni avec les mœurs générales, ni avec la conduite personnelle d'Elisabeth. En effet, quoique les dames russes soient nouvellement admises dans la société, qu'à la fin du dernier siècle elles vécussent encore enfermées, et ne fussent même comptées pour rien dans l'autorité domestique, cependant l'usage de la clôture absolue et celui des eunuques n'étant point établis dans ce pays, il était résulté de cette captivité des femmes, au milieu d'une foule d'esclaves, le dérèglement total des mœurs; et quand Pierre I^{er} y fit naître la société, il n'eut à réformer qu'une austérité apparente de mœurs déjà très-dissolues. On ne croyait point que les dernières tzarines eussent flétri la gloire de leur règne, pour avoir choisi une foule d'amants dans tous les rangs de leurs sujets, et jusque parmi les esclaves. Sous le règne présent, un jeune favori gouvernait l'empire, tandis qu'un simple kosak, dont la première fortune avait été de jouer du serpent dans la chapelle du palais, était parvenu jusqu'à épouser secrètement la tzarine. Ce mariage n'étonnait point dans un pays où les souverains, il y a peu d'années, s'alliaient indifféremment dans les dernières familles de leurs sujets : mais une raison particulière à cette princesse empêchait qu'il ne fût déclaré. Elisabeth s'était fait un point de conscience de laisser sa couronne à son neveu, descendant d'une sœur aînée; et de cette idée de justice, conservée au milieu de toutes ses faiblesses, vint cette singularité de vivre sans mystère avec ses amants, et d'avoir un mari en secret. Souvent encore on voyait s'élever des fortunes moins éclatantes, sans un autre mérite dans ceux qui y parvenaient, que d'avoir plu un moment à leur souveraine. Mais, soit envie secrète, soit scrupule d'avoir

forcé la grande-duchesse à faire les premiers pas, on s'opposa à tous les choix qu'elle paraissait faire; leur obscurité même, car elle y eut aussi recours, ne les déroba point à l'effroyable exil de ce pays-là. Elle était au désespoir, quand la fortune conduisit en Russie le chevalier Williams, ambassadeur d'Angleterre, homme d'une imagination hardie et d'une conversation séduisante, qui osa lui dire « que la douceur est le mérite des victimes; que des intrigues sourdes, des ressentiments cachés, n'étaient dignes ni de son rang, ni de son génie; que la plupart des hommes étant faibles, les caractères décidés sont toujours imposants; qu'en cessant de se contraindre, en déclarant hautement ceux qu'elle honorerait de ses bontés, en faisant voir qu'elle se tiendrait personnellement offensée de tout ce qu'on oserait contre eux, elle vivrait selon ses volontés. » La fin de cette conversation fut de lui présenter un jeune Polonais qu'il avait à sa suite.

Le comte Poniatowski avait pris en Pologne d'intimes liaisons avec cet ambassadeur, si intimes même, que l'un étant fort beau, l'autre fort dépravé, on en avait médité. Peut-être que l'exactitude de ce détail n'est pas de mon sujet; mais M. Poniatowski étant devenu roi, il y a toujours plaisir à reconnaître les chemins qui mènent au trône. Allié par sa mère à l'une des plus puissantes maisons de Pologne, il avait accompagné le chevalier Williams, dans le dessein de voir une cour si intéressante pour celle de Varsovie; et de déjà connu par l'agrément de son esprit, il faisait, pour s'instruire dans les affaires, les fonctions du secrétaire de l'ambassade. Ce fut sur ce jeune étranger que, après une entrevue secrète, où la grande-duchesse se rendit déguisée, elle fit tomber tout l'éclat de sa faveur. Poniatowski ayant fait un voyage dans sa patrie, en revint aussitôt avec le caractère de ministre, qui le rapprochait un peu de sa maîtresse. Cette bienséance du rang fut mise à la place de toutes les autres bienséances; et ce caractère inviolable dou-

nait au personnage hardi qu'il allait faire, la protection sacrée du droit des gens.

Tout méprisable qu'était le grand-duc, il ne s'avilit pas au point de se laisser plus longtemps gouverner par sa femme; mais il perdit tout à n'être plus gouverné. Abandonné à lui-même, et pour ainsi dire mis à découvert, il parut à tous les yeux ce qu'il était. Jamais la fortune n'avait placé aucun prince dans de plus heureuses circonstances; et dès sa première jeunesse, souverain du Holstein, il avait encore eu le choix de deux autres couronnes. On sait que les ducs de Holstein, longtemps opprimés par le Danemark, où régnait la branche aînée de leur famille, ont tour à tour intéressé dans leurs querelles les puissances qui se sont élevées dans le Nord; et, par une politique toujours soutenue, épousant, suivant les temps, des princesses de Suède ou de Russie, sont enfin montés sur ces deux trônes. Tous deux furent offerts au prince Pierre, qui, réunissant en lui le sang de Charles XII et celui de Pierre I^{er}, se vit en même temps élu héritier de la Suède par les états de cette nation, et appelé en Russie par la tzarine, pour lui succéder. Il avait, en choisissant l'empire, fait tomber, par sa faveur, la couronne de Suède sur la tête de son oncle, de sorte que sa maison lui doit le grand éclat dont elle jouit, en occupant seule aujourd'hui tous les trônes du Nord: mais par un jeu cruel de la destinée, après avoir paru travailler pendant deux siècles à préparer, pour ce prince, une si haute élévation, elle l'en fit naître entièrement indigne.

Il faut, pour concevoir son étrange caractère, savoir que son enfance avait été confiée à deux hommes d'un mérite rare, mais qui avaient eu le tort de l'élever sur les plus grands modèles, considérant plutôt sa fortune que son génie. Quand il eut été appelé en Russie, ces deux hommes, d'un mérite trop sévère pour cette cour, firent craindre l'éducation forte qu'ils continuaient de lui donner; on l'ôta de leurs mains

pour le confier à de vils corrupteurs; mais les premiers principes qu'il avait reçus étaient restés gravés dans son esprit : de là vint un mélange bizarre de bonnes intentions dégénérées en ridicules manières, et de vues ineptes dirigées vers de grands objets. Élevé dans l'horreur de l'esclavage, dans l'amour de l'égalité, dans la passion pour l'héroïsme, il s'attacha fortement à ces nobles idées; mais il aimait le grand avec petitesse, et, se proposant d'imiter les héros dont il descendait, son génie le retenait dans des puérités. Il affectait de se plaire aux plus basses fonctions des soldats, parce que Pierre I^{er} avait voulu passer par tous les grades de la milice; et suivant cette idée, si étonnante dans un souverain, de marquer les progrès de son instruction par des degrés d'avancement, il se vantait, dans les concerts de sa cour, d'avoir autrefois servi les musiciens, et d'être devenu premier violon à force de talents. Une sorte de manie militaire se répandait sur toute sa vie; sa passion favorite était de commander l'exercice; et pour qu'il eût ce plaisir à toute heure, sans faire murmurer les régiments russes, on lui avait abandonné de malheureux soldats holstenois, dont il était le souverain. Sa figure, naturellement ridicule, le devenait beaucoup plus sous un habillement où il avait outré la manière prussienne. Les guêtres qu'il portait toujours, étaient si serrées, qu'elles lui ôtaient le mouvement des genoux, et l'obligeaient à s'asseoir et à marcher tout d'une pièce. Un vaste chapeau bizarrement retroussé, couvrait un petit visage laid et malin, d'une physionomie assez vive; et il se plaisait à se défigurer encore par de perpétuelles grimaces dont il s'était fait un amusement. Son esprit n'était cependant pas sans quelque vivacité; et on reconnaissait en lui un talent assez marqué pour la bouffonnerie. Une action de ce prince acheva de le faire connaître. Il avait maltraité, sans sujet, un de ses courtisans; et dès qu'il eut senti son injustice, il lui proposa, pour la réparer, de se battre en duel avec lui. Quelle que fût l'intention du courtisan, homme adroit et

délié, tous deux s'enfoncèrent dans un bois, et, tirant l'épée à dix pas l'un de l'autre, ils poussaient de grandes bottes sans s'approcher; mais tout à coup le prince s'arrêta en disant : « Ce serait dommage que deux braves gens comme nous s'égorgeassent; embrassons-nous. » Ils avaient repris, en se complimentant l'un et l'autre, le chemin du château, quand ce courtisan, apercevant beaucoup de monde, s'écria avec précipitation : « Eh! monseigneur, vous êtes blessé à la main, prenez garde qu'on ne voie le sang! » et il se pressa de lui envelopper la main dans un mouchoir. Le grand-duc, s'imaginant que cet homme le croyait réellement blessé, ne le désabusa point, se fit publiquement honneur de son courage à soutenir une blessure; et pour montrer de la générosité, prit ce courtisan dans la plus grande faveur.

On voit avec quelle facilité les flatteurs s'emparèrent d'un tel prince. Il ne tarda pas à trouver, parmi les filles d'honneur, une maîtresse vraiment digne de lui. Mais ce qui peut donner de l'étonnement, c'est que son plus cher favori, son aide de camp, nommé Goudowitch, pour lequel son amitié ne varia jamais, fut un jeune homme honnête, et qui l'aima véritablement.

La jeune cour commençait donc à être ouvertement divisée, quand une nuit, dans une maison de campagne, Poniatowski, près d'entrer chez la grande-duchesse, sans avoir de prétexte sur le lieu, tomba entre les mains du mari outragé. Cet amant, ministre d'une cour étrangère, réclama, dans le péril qui le menaçait, les droits de son caractère; et le prince qui vit dans cette aventure deux cours compromises, n'osa rien prendre sur lui-même, fit déposer Poniatowski dans un corps de garde, et dépêcha un courrier au favori qui gouvernait l'empire. La grande-duchesse, faisant tête au danger, vint trouver son mari, convint de tout avec audace, lui représenta ce qu'aurait de fâcheux, et peut-être de funeste pour lui-même, la publicité d'une telle aventure. Elle se justifia en lui opposant la maîtresse qu'il avait, au su de tout

l'empire. Elle promit que dorénavant elle traiterait cette fille avec tous les égards que sa fierté lui avait refusés jusqu'alors; et, comme les soldats du grand-duc absorbaient ses revenus, sans lui laisser les moyens de rendre la position de sa maîtresse plus agréable, elle promit, en s'adressant à cette fille, de lui donner une pension annuelle. Le grand-duc, étonné par l'ascendant qu'elle conservait encore sur lui, et en même temps sollicité par sa maîtresse, ferma les yeux sur l'évasion de Poniatowski, et tâcha lui-même de réparer l'éclat qu'il avait voulu faire.

La grande-duchesse ayant tiré d'un événement qui devait la perdre une sécurité plus grande, et l'occasion de tenir comme à ses gages la maîtresse même de son mari, s'enhardit à de nouveaux desseins, et commença à produire en public toute l'ineptie de ce prince avec autant de soin qu'elle en avait pris jusque-là pour la tenir cachée. Elle avait entièrement changé de système; et désormais, faisant porter toute son ambition sur son fils, elle méditait de faire passer sa couronne à cet enfant, et de s'assurer la régence: projet sage, et dans la plus rigide exactitude des lois de cet empire. Mais il fallait qu'Élisabeth elle-même destituât son neveu: et comment y résoudre une princesse douce, irrésolue, superstitieuse, qui, un jour, signant un traité d'alliance avec une cour étrangère, n'acheva point sa signature, parce qu'une guêpe vola sur sa plume, et qui respectait dans son neveu les mêmes droits qu'elle avait fait valoir? Il restait une ressource à sa mort, celle de supposer un testament; moyen qui, parmi les souverains mêmes, n'est pas sans exemple, et par lequel Adrien succéda à Trajan.

Mais pendant qu'on préparait cette intrigue, une révolution dans les affaires générales de l'Europe enleva à la grande-duchesse le confident nécessaire de ses desseins, le grand-chancelier Bestucheff, que le changement des alliances de sa cour renversa du ministère. Son exil entraîna le départ du comte Poniatowski, dont on fit demander le rappel au roi

son maître; et la grande-duchesse, plongée dans la plus profonde douleur, s'étant vainement jetée toute en larmes aux pieds de la tzarine pour redemander son amant, regardée même par Élisabeth avec une jalousie inquiète, commença à vivre à la cour comme dans un désert.

Elle vécut ainsi plusieurs années, n'ayant de liaisons connues qu'avec de jeunes femmes qui avaient comme elle aimé des Polonais, et qui étaient mal venues de la vieille cour à cause des charmes de leur figure; se levant tous les matins avec le jour, donnant ses journées entières à la lecture de bons livres français; souvent seule, jamais longtemps ni à table ni à sa toilette: mais ce fut dans ce temps qu'elle fonda toute sa grandeur. On l'a entendue avouer que tout ce qu'elle sait dans l'art de l'intrigue, elle l'apprit alors d'une de ses dames qui possède l'air le plus simple et le plus indolent. Ce fut dans ce temps qu'elle s'assura des amis au besoin; que tous les gens importants se persuadèrent, par les secrètes liaisons qu'elle prit avec eux, qu'ils deviendraient plus importants encore si elle gouvernait; et qu'enfin le voile d'une grande passion malheureuse couvrant quelques aventures consolantes, plusieurs eurent droit de penser qu'ils auraient à sa cour la place de favori. Telle était sa position quand Élisabeth mourut, le 5 janvier 1762.

Avant d'avoir recours aux grands desseins qu'elle avait médités, elle tenta encore, en ce moment, de se ressaisir de l'autorité par des moyens plus doux. Les ministres, le confesseur, l'amant et les valets, tout fut employé pour inspirer à la tzarine mourante la pensée de réconcilier le grand-duc et sa femme. Ce projet réussit; et le grand-duc, dans les embarras de ce moment, parut lui rendre son ancienne confiance. Elle lui avait persuadé de ne se point faire proclamer par les régiments des gardes; que cet usage tenait de l'ancienne barbarie, qu'il était plus digne des Russes modernes que leur souverain se fit reconnaître au sénat: certaine, dans un gouvernement où il y aurait eu des formes, de ramener bientôt

tout à ses volontés. Les ministres étaient gagnés, les sénateurs prévenus. Elle avait composé le discours qu'il devait prononcer. Mais aussitôt qu'Élisabeth fut expirée, le tzar, au comble de sa joie, se montra avec empressement à ses gardes; et par leur proclamation, prenant en despote un gouvernement absolu, brisa toutes les entraves qu'on lui préparait, échappa, pour jamais, à l'autorité de sa femme, se livra de jour en jour à de nouveaux ressentiments contre elle, désavoua presque son fils, en ne le reconnaissant pas pour son successeur, et ne laissa plus de ressource à Catherine que dans son audace et ses amis.

Pierre III commença son règne par un édit, où, de son plein pouvoir despotique, il accordait à la noblesse russe les droits des peuples libres; et comme si en effet les droits des peuples dépendaient de pareilles concessions, cet édit causa des transports de joie si immodérés, que cette nation vaine proposa de lui élever une statue d'or massif. Mais cette liberté dont, pour la première fois, on entendait le nom, et dont un tel prince était incapable de rédiger les droits, ne fut que l'illusion d'un moment. La volonté du souverain, sans aucune forme, continua d'être l'unique loi; et la nation, frappée de l'idée confuse d'un bien qu'elle ne connaissait pas, s'affligea d'avoir été trompée.

L'artiste qui devait graver les nouvelles monnaies vint en présenter le dessin à Pierre III. On avait tâché, en conservant le fond de ses traits, de leur donner quelque noblesse. Une branche de laurier ornait légèrement de longues boucles de cheveux flottantes. Il rejeta ce dessin, en s'écriant: « Je ressemblerais au roi de France! » Il voulut être représenté dans sa difformité naturelle, coiffé en soldat, d'une manière si peu convenable à la majesté du trône, que ces monnaies devinrent un objet de risée, et en se répandant par tout l'empire, portèrent la première atteinte au respect des peuples.

Dans le même temps, il rappela de Sibérie cette foule de

malheureux dont on essayait, depuis tant d'années, de peupler ces contrées désertes; et sa cour offrit un spectacle que les siècles ne ramèneront peut-être jamais.

On y vit reparaitre Biren, autrefois domestique de la duchesse de Kourlande, amené en Russie par cette princesse, quand elle y vint régner, parvenu, comme amant de la souveraine, à en exercer l'autorité; mais parvenu par un moyen si doux, il gouverna avec un sceptre de fer: il fit mourir, en neuf ans, onze mille personnes. Sous son affreux gouvernement, cet empire eut son plus grand éclat, parce que toutes les parties de l'administration, tous les commandements, tous les emplois se trouvaient, à cette même époque, remplis par d'illustres étrangers que Pierre I^{er} avait autrefois ramenés de ses voyages; de longs travaux les avaient placés à la tête de tous les départements, et Biren, étranger comme eux, contenait leur ambition sous un joug sévère, et faisait ployer sous leur autorité toute la nation russe. Devenu, par la force, souverain de Kourlande, dont la noblesse avait refusé, quelques années auparavant, de l'admettre dans son ordre, il voulut encore être régent de l'empire de Russie avec un pouvoir illimité. Sa maîtresse expirante, et qui avait choisi pour successeur un enfant de quelques semaines, lui dit en pleurant: « Biren, vous vous perdez; » mais elle eut la faiblesse de le nommer. Tout était prévu pour ce moment. Il avait, peu de temps avant, fait périr dans les supplices tous ceux des exilés qu'il aurait craints, afin de pouvoir, à son avènement à la régence, se montrer indulgent sans danger. Il avait donné une victime à la haine publique dans un de ses confidents, qu'il fit supplicier, un bâillon à la bouche, en le chargeant de tout ce que ce règne avait eu d'odieux. Il allait s'assurer l'empire; mais la première tentative contre lui le détruisit. Trois semaines d'autorité souveraine lui valurent vingt ans d'exil. Il en revenait, dans les premières années de la vieillesse; l'âge ne lui avait ôté ni la beauté, ni la force, mais ses traits étaient durs et sévères. Les nuits

d'été, il se promenait presque seul dans les rues de cette ville où il avait régné, où tout ce qu'il rencontrait avait à lui demander le sang d'un frère ou d'un ami. Il méditait encore de retourner dans sa patrie en souverain; et quand Pierre III fut détrôné, Biren disait: « Que la vraie faute de ce prince avait été l'indulgence, et que les Russes ne doivent être gouvernés que par la verge et la hache. »

On vit revenir celui qui avait renversé Biren, le feld-marchal Munich, gentilhomme du comté d'Oldembourg, autrefois lieutenant d'infanterie dans les armées d'Eugène et de Marlborough, et distingué par tous les deux: devenu habile ingénieur aussitôt que le hasard eut fait tomber entre ses mains, dans le désœuvrement d'un quartier d'hiver, quelques feuillets épars et déchirés d'une mauvaise géométrie française; s'étant bientôt élevé au-dessus même de cette foule d'hommes de génie avec lesquels Pierre I^{er} l'attira dans ses États; célèbre en Russie, pour avoir construit le canal qui joint Pétersbourg à l'ancienne Moskovie; plus connu dans le reste de l'Europe par ses victoires sur les Tatars et les Turks.

Après qu'il eut pris la ville de Dantzick, d'où le roi Stanislas, qu'il assiégeait, parvint à s'échapper, Biren, qui gouvernait, lui lit faire son procès par l'inquisition d'État, l'accusant de cette évasion. Munich justifié conserva son ressentiment; et, huit ans après, les parents d'Yvan lui proposant d'entrer dans une intrigue de cour contre le régent Biren, pour réponse, il prit leur garde, monta au palais et fit enchaîner le régent. Il en donna le titre à la mère du tzar; et, sous le nom de cette princesse, il gouverna quelque temps l'empire. Mais haï de cette femme hautaine, il se retira avec gloire, et soutint le repos avec dignité. Sa retraite n'ayant pas empêché qu'à l'avènement d'Élisabeth il ne fût arrêté et condamné avec tout l'ancien ministère, il monta tranquillement sur l'échafaud où il allait être écartelé, et y reçut sa grâce du même visage. Conduit en Sibérie, gardé

à vue dans une maison isolée, au milieu d'un marais, ses menaces, et quelquefois son nom seul, faisaient encore trembler tous les gouverneurs des contrées voisines; et l'art auquel il avait dû sa première élévation devint l'amusement de sa longue solitude. Il revenait de son exil à quatre-vingt-deux ans, le plus beau des vieillards, ne sachant pas qu'il lui restait un fils; mais trente-trois de ses descendants s'étaient réunis pour aller le recevoir: et à cette rencontre, cet homme que des fortunes si diverses n'avaient point ému, s'étonna de verser des pleurs.

Depuis l'instant où Munich avait enchaîné Biren, lui disputant le rang suprême, la première fois que ces deux hommes s'aperçurent, ce fut dans la foule gaie et tumultueuse qui environnait Pierre III; et le tzar les ayant appelés, voulut leur persuader de boire ensemble. Il fit apporter trois verres; mais, pendant qu'il prenait le sien, on vint lui parler bas; il but en écoutant, et courut à ce qu'on lui disait. Ces deux anciens ennemis restaient vis-à-vis l'un de l'autre, chacun le verre en main, sans dire un mot, les yeux fixés sur l'endroit où le tzar avait disparu; et, se flattant bientôt qu'il les avait oubliés, tous deux se fixèrent, se mesurèrent des yeux, et rendant leurs verres pleins, se tournèrent le dos.

On voyait auprès d'eux le comte Lestock, qui avait détruit la régence et couronné Élisabeth. Cet homme, né dans les États d'Hanovre, ayant appris la chirurgie à Paris, où il se fit mettre à la Bastille, vint en Russie chercher fortune, et se fit aussitôt envoyer en Sibérie. Rappelé de ce premier exil, et devenu chirurgien de la princesse Élisabeth, il lui persuada qu'elle avait des droits au trône, travailla pendant une année entière à lui former un parti, parvint seul à y intéresser la Suède et la France; et se voyant découvert sans qu'Élisabeth, dans un danger si imminent, imaginât d'autre ressource que d'abandonner tous ses projets, il dessina sur une carte cette princesse, la tête rasée, et lui sur une roue; et au dos de la carte, la princesse sur un trône, et lui sur les

marches, paré d'un grand cordon ; et lui montrant ces deux revers, il lui dit : « Ce soir l'un, ou demain l'autre ! » Il la conduisit cette nuit même au palais, escortée de cent vieux soldats qui avaient servi sous Pierre I^{er}, dont elle était fille. En arrivant au premier corps de garde, un tambour commençait à battre l'alarme : mais, ou Lestock, ou la princesse, en crevèrent la caisse d'un coup de couteau ; et ils se sont toujours disputé l'honneur d'avoir eu cette présence d'esprit. La sentinelle, qui gardait la chambre du tzar, au berceau, arrêta Elisabeth, en lui présentant la baïonnette sur la poitrine. Lestock crie : « Malheureux ! que fais-tu ? demande ta grâce à ta tzarine ! » et la sentinelle tomba prosternée. Après avoir ainsi placé sur le trône la princesse qu'il servait, toujours dominé par son génie intrigant, voulant toujours négocier avec les puissances étrangères, il fut aisément perdu par les ministres. Quand, à son retour, la conjuration de Catherine eut éclaté, rien n'égala le chagrin de cet homme, de ce qu'il y eût de son temps une conspiration dont il ne fût pas ; et il notait, avec une joie maligne, les imprudences de ces jeunes conjurés.

Ainsi, chaque jour voyait arriver des gens intéressants, au moins par de longs malheurs ; et la cour de Pierre III se remplissait d'une multitude qui lui devait plus que la vie. Mais elle se remplissait en même temps d'anciennes haines, d'intérêts inconciliables. Tous ces exilés, dépouillés au temps de leurs disgrâces, demandaient à rentrer dans leurs biens : on les conduisait dans de vastes magasins, où, suivant l'usage de ce pays, sont conservées toutes les confiscations, tristes dépôts des ruines de la faveur ; où l'on voit rangés, selon l'ordre des temps, tous les débris de ces fameux naufrages. Ils y cherchaient, dans la poussière, leurs meubles précieux, leurs ordres de diamants, les présents dont autrefois des rois mêmes avaient acheté leur crédit ; et trop souvent, après d'inutiles recherches, ils les reconnaissaient chez les favoris du dernier règne.

Pierre III courait à sa ruine par des actions bonnes en elles-mêmes ; et la plupart des choses qui l'ont perdu ne sont devenues des fautes que par sa précipitation, et ont été depuis exécutées par sa femme avec succès et avec gloire. Il était utile à son empire de dépouiller les prêtres de leurs immenses richesses ; et, après sa chute, Catherine, en gagnant quelques chefs du clergé, en leur donnant, par des pensions particulières, plus qu'elle ne leur ôtait par le dépoillement général, a exécuté facilement cette dangereuse opération. Mais Pierre III, qui l'ordonna par un simple coup de despotisme, sans prendre aucune mesure, choqua ces peuples superstitieux ; et les prêtres, dont la principale richesse consistait en paysans esclaves, les excitaient à la révolte, et promettaient aux séditeux des prières et l'absolution.

Cette princesse a fondé le crédit dont elle jouit en Europe, et l'autorité qu'elle exerce dans les États voisins de son empire, sur ses liaisons avec le roi de Prusse ; et ces liaisons, ouvrage de son mari, excitèrent contre lui une juste indignation. En effet, pendant que la Russie, liguée avec les plus grands États de l'Europe, faisait au roi de Prusse une guerre sanglante et opiniâtre, Pierre, rempli d'une folle passion pour l'héroïsme, avait pris secrètement le titre de colonel à son service, et trahissait pour lui tous les conseils de l'alliance. Aussitôt qu'il fut tzar, il l'appela hautement « le roi mon maître ; » et ce héros, qui touchait alors à son terme fatal, sans qu'on puisse imaginer comment les étonnantes ressources de son génie eussent empêché sa destruction, vit tout à coup, par cet heureux hasard, sa fortune rétablie, les Russes, ses vainqueurs, passer dans ses armées, et donna pour échange au tzar le titre de général. Mais la nation russe, en obéissant, s'indigna qu'il fallût encore répandre son sang pour réparer ses victoires ; et accoutumée, depuis tant d'années, à la haine du nom prussien, elle ne vit plus dans son maître que l'allié de son ennemi.

Pierre, redoublant sans cesse les mêmes mécontentements,

envoya au sénat ces nouvelles lois, dont le recueil est appelé le code Frédéric, que le roi de Prusse a faites pour ses États. L'ordre fut donné de les faire observer dans toute la Russie. Mais, soit par l'ignorance des traducteurs, soit que la langue russe n'ait point d'expressions pour les idées du droit, il ne se trouva point de sénateur qui pût entendre cet ouvrage; et les Russes ne virent, dans cette vaine tentative, qu'un mépris marqué pour toutes leurs coutumes, et un fol attachement aux mœurs étrangères. Ce n'est pas qu'un pareil attachement ne fût nécessaire chez un peuple qui manque entièrement de lois, chez qui c'est une forme admise dans les procès criminels, de battre l'accusé jusqu'à ce qu'il avoue son crime; et s'il persiste à nier, de battre l'accusateur jusqu'à ce qu'il rétracte son témoignage. Il était, sans doute, du devoir d'un souverain d'arracher son peuple à tant de barbarie; et puisque les desseins, si follement entrepris par ce prince, ont été depuis si habilement exécutés par son épouse, on pourrait croire qu'ils avaient été concertés entre eux dans le temps de leur intimité. Mais, laissons aux politiques le soin de comparer deux administrations si diverses, quoique fondées sur les mêmes principes; de remarquer comment cette princesse, en renversant toutes les coutumes russes, prend un soin continuel de faire oublier qu'elle est étrangère; et enfin, d'examiner si les tentatives qui ont perdu le tzar n'ont cependant pas facilité, à celle qui lui succède, l'exécution des projets où il a échoué.

Le mécontentement gagna bientôt les régiments des gardes, les vrais maîtres du trône. Ces régiments, habitués depuis une longue suite d'années au service tranquille du palais, sous l'empire des femmes qui avaient successivement régné, avaient reçu l'ordre de suivre le tzar dans une guerre lointaine; et, regrettant le séjour de la capitale, ils s'apprétaient à partir malgré eux : mouvement bien proche de la sédition, et toujours favorable à qui veut faire soulever des troupes. Le tzar allait les conduire en Holstein, résolu d'employer sa nou-

velle puissance à venger les injures que ses ancêtres avaient reçues du Danemark, et à rendre à son ancienne patrie son étendue et son indépendance : ce qui le flattait le plus dans cette expédition, c'était d'avoir une entrevue avec le roi de Prusse; le rendez-vous était marqué. Tous les États commençaient à craindre que ce héros, usant de tout son ascendant sur son admirateur, n'eût bientôt à ses ordres une nouvelle armée de cent mille Russes; et l'Europe entière, attentive à cet événement, se voyait menacée d'une révolution.

Cependant, la ville ne paraissait occupée que de fêtes. Les solennités de la paix se célébraient parmi les préparatifs de la guerre. Une joie licencieuse régnait dans le palais. Le départ pour l'armée s'approchant, la cour, prête à se séparer, eût craint de mettre entre les plaisirs un seul jour d'intervalle. La nation russe est oisive, dissolue; et quoique la douceur du dernier règne eût donné quelque politesse aux esprits et quelque décence aux mœurs, le temps n'était pas éloigné où cette cour barbare avait célébré, par une fête, la noce d'un bouffon avec une chèvre. La nouvelle cour prit donc aisément l'air et le ton d'un corps de garde en joie. Les six mois de ce règne ne furent qu'un long festin. Des femmes charmantes s'échauffaient de bière anglaise et de fumée de tabac, sans que le tzar leur permit de retourner chez elles un seul instant du jour : tombant de fatigues et de veilles, elles s'endormaient, couchées sur des sofas, au milieu de ces bruyantes orgies. Les comédiennes et les danseuses, toutes étrangères, furent souvent admises dans ces festins publics; et, sur la plainte que les dames de la cour firent porter au tzar par sa maîtresse, il répondit : « Que, parmi les femmes, il n'y a point de rang (*tchin*). » Dans la licence même de ces fêtes, dans ses plus intimes familiarités avec les Russes, il faisait éclater son mépris pour eux par de perpétuelles moqueries. On voyait à sa cour un bizarre mélange de justice et de mauvaises mœurs, de grandeur et d'ineptie. Deux de ses

plus chers favoris ayant vendu leur protection auprès de lui, il les battit violemment de sa main, reprit pour lui-même l'argent qu'ils avaient reçu, et continua de les traiter avec la même faveur. Un étranger étant venu lui dénoncer quelques propos séditieux, il répondit qu'il détestait les délateurs, et le fit punir. Aux veilles de la cour succédaient les violents exercices dont il excédait ses soldats. Sa manie militaire n'avait plus de mesure : il voulait que d'avance un bruit perpétuel de canons lui représentât la guerre ; c'était dans sa paisible capitale le bruit d'un siège de ville. Il ordonna un jour qu'on lui fit entendre un seul coup de cent grosses pièces de canon à la fois ; et il fallut, pour retenir cette fantaisie, lui représenter qu'il allait faire écrouler la ville. Souvent il se levait de table pour se précipiter à genoux, un verre en main, devant le portrait du roi de Prusse. Il s'écriait : « Mon frère, nous conquerrons l'univers ensemble ! » Il avait pris l'envoyé de ce prince dans une singulière faveur. Il voulait que cet envoyé, avant le départ pour la guerre, eût toutes les jeunes femmes de la cour. Il l'enfermait avec elles, se mettait, l'épée nue, en faction à la porte ; et, dans un pareil moment, le grand-chancelier de l'empire étant arrivé pour un travail, il lui dit : « Allez rendre compte au prince Georges ; vous voyez bien que je suis soldat ! » Le prince Georges, de la maison de Holstein, était un de ses oncles qui avait été lieutenant-général en Prusse, et à qui il disait quelquefois publiquement : « Oncle, tu n'es pas trop bon général, le roi t'a chassé ! » Quel que fût ce sentiment de mépris, il confiait tout à ce prince, par un premier mouvement d'amour pour sa famille. Il voulait, au moment où il fut détrôné, lui donner une souveraineté, ayant déjà forcé Biren à lui céder ce qu'on nommait ses droits au duché de Kourlande ; et, dès le premier jour de son règne, écoutant mal à propos un sentiment honnête, il avait, au grand regret des Russes, appelé à sa cour les princes et princesses de cette maison nombreuse.

Tous les regards se tournaient vers Catherine ; mais cette princesse, en apparence isolée et tranquille, ne donnait lieu à aucun soupçon. Pendant les obsèques de la feue tzarine, elle s'était fait aimer par une rigoureuse dévotion, par une fidélité scrupuleuse à observer toutes les pratiques de leur religion grecque, plus chargée de cérémonies que de morale. Elle s'appliquait à se faire aimer des soldats, par le seul moyen que sa solitude lui en laissait, interrogeant avec bonté les sentinelles, et leur donnant sa main à baiser. Un soir qu'elle traversait une galerie obscure, une sentinelle l'ayant saluée des armes, elle lui demanda comment il l'avait reconnue ; il répondit dans le style russe, un peu oriental : « Notre mère, qui ne te reconnaîtrait pas ? tu éclaires tous les lieux où tu es ! » Elle envoya une pièce d'or à ce soldat, et son émissaire en fit un factieux. Maltraitée par le tzar, chaque fois qu'elle était obligée de se montrer à la cour, elle paraissait s'attendre aux dernières violences. On la vit quelquefois en public, laisser, comme malgré elle, échapper ses pleurs, tâchant que la pitié générale devint un moyen pour elle. Ses partisans secrets répandaient le bruit de ses dangers ; et elle paraissait en effet réduite à un tel abandon, tombée dans un tel discrédit, qu'elle avait même perdu toute autorité dans l'intérieur du palais, et que ses domestiques ne la servaient plus que par attachement.

Si l'on croit devoir juger ses desseins par ses périls, et justifier peut-être ce qu'elle a osé par ce qu'elle avait à craindre, on demandera quelles étaient précisément les intentions de son mari contre elle ? Comment les dire avec certitude ? Un tel homme n'avait point de résolution fixe, mais des mouvements dangereux. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il avait songé à rendre la liberté au malheureux Yvan, à le reconnaître pour l'héritier du trône ; que, dans ce dessein, il l'avait fait amener dans une forteresse voisine de Pétersbourg, qu'il avait été le visiter dans cette prison. Il avait rappelé des pays étrangers ce comte Soltikoff, ce premier

amant, que la prétendue nécessité d'assurer la succession avait fait donner à la tzarine, et le pressait de se déclarer publiquement père du grand-duc, paraissant résolu à désavouer cet enfant. Sa maîtresse commençait à montrer une ambition démesurée. On parlait dans le palais de démarier les jeunes dames de la cour qui avaient de justes plaintes à faire de leurs maris; et le tzar venait de commander secrètement douze lits, parfaitement égaux, pour douze noces très-prochaines, sans qu'on pût précisément en prévoir aucune. Mais déjà toutes les conversations n'étaient que plaintes, murmures, mots coupés, de gens qui cherchent à se sonder mutuellement. En rencontrant Catherine dans ses promenades solitaires, on pouvait observer que son air était sérieux, et non pas chagrin. Les yeux clairvoyants auraient reconnu sur son visage ce flegme composé sous lequel se cachent de grands desseins. On remarquait parmi le peuple des bruits séditieux, semés avec artifice, pour le disposer au soulèvement. C'était l'agitation sourde qui précède les tempêtes : et le public attendait avec inquiétude qu'un grand événement vint tout changer, entendant dire de tous côtés que la perte de la tzarine était certaine; mais sentant aussi de toutes parts qu'une révolution se préparait. Au milieu de l'intérêt général pour la tzarine, ce qui faisait trembler pour elle, c'est qu'on ne voyait en sa faveur aucun point de ralliement : on n'apercevait aucun chef; la faiblesse de tous les grands, le peu de vigueur de tous les gens connus, ne permettaient de jeter les yeux sur aucun. Et tout mouvement, en effet, était produit par un homme jusqu'alors inconnu, et qui ne fixait point l'attention publique.

Orloff, le plus bel homme du Nord, d'une naissance médiocre, gentilhomme, si l'on veut, par la possession de quelques paysans esclaves, ayant ses frères soldats dans les régiments des gardes, avait été choisi pour aide de camp par le grand-maître de l'artillerie, le plus fastueux des Russes. L'usage en ce pays est que les généraux conservent en tout temps

leurs aides de camp autour d'eux; ils gardent leurs antichambres, suivent à cheval leur carrosse, et forment la société intérieure de leur maison. Cet avantage d'une belle figure, qui avait fait choisir Orloff, fut bientôt la cause de sa disgrâce. La princesse Kourakin, une des plus piquantes beautés de la cour, brune et blanche, fraîche et vive, était en public maîtresse du général, et en secret de l'aide de camp. Le général était trop vain pour être jaloux, mais il fallut céder à l'évidence; il eut le malheur de le surprendre. L'aide de camp fut chassé, et il allait être pour jamais relégué dans les déserts de la Sibérie, quand une main invisible s'opposa à sa ruine : c'était celle de la grande-duchesse. Le bruit de cette aventure était parvenu jusque dans la retraite où elle vivait dès avant la mort d'Élisabeth. Tout ce qu'on racontait d'un si bel infortuné, le lui fit juger digne de toute sa protection; et d'ailleurs, la princesse Kourakin est si bien connue, qu'on peut toujours, un bandeau sur les yeux, prendre l'amant qu'elle a choisi. Une femme de chambre adroite et favorite, Catherine Yvanowna, conduisit cette intrigue, prit les précautions que tous les genres de méfiance peuvent suggérer; et Orloff, aimé d'une belle inconnue, encore loin de soupçonner toute l'étendue de son bonheur, se trouvait déjà le plus heureux des hommes. On pourrait demander s'il le fut davantage lorsque enfin, dans la pompe d'une cérémonie publique, il reconnut sur le trône la beauté qu'il adorait. Sa vie n'en demeura pas moins obscure. Soit goût, soit habitude, ou dessein formé, il ne vivait qu'avec les soldats; et quoique à la mort du général qui l'avait persécuté, elle fût parvenue à le faire trésorier de l'artillerie, place qui lui rendait le rang de capitaine, il ne changea point sa vie, et sa caisse ne servit qu'à lui faire plus d'amis parmi les soldats. Il s'attachait cependant à suivre sa maîtresse; il se trouvait partout sous ses yeux, et pourtant jamais intrigue ne fut conduite avec plus d'art et de réserve. Dans une cour défiante, elle ne fut jamais soupçonnée. Seulement, quand Orloff monta

tout à coup au rang suprême, les courtisans avouèrent que c'était leur faute de ne s'en être point aperçus : on se rappela des signes d'intelligence ; on cita des occasions où on aurait dû être éclairé. Mais il résulte uniquement de ces remarques tardives, que les deux amants avaient eu longtemps le plaisir de s'entendre seuls, et sans que leur intelligence fût trahie. Ainsi vivait la grande-duchesse, tandis que l'Europe entière vantait, et la fierté de son cœur, et sa constance un peu romanesque.

La princesse Daschkoff est la cadette de trois sœurs célèbres : l'une est cette comtesse Boutourlin, dont les voyages ont fait connaître en tant d'endroits sa beauté, son esprit et ses galanteries ; l'autre, Élisabeth Woronzoff, est cette maîtresse que le grand-duc avait trouvée parmi les *frailines* de la cour, ou filles d'honneur. Toutes trois étaient nièces du nouveau grand-chancelier, qui, ayant poussé jusque-là sa fortune par trente ans d'assiduités, de services et de souplesses, en jouissait dans le luxe et le désordre, et n'avait à donner à ses nièces que son crédit. Les deux premières avaient été placées à la cour, et la plus jeune était élevée auprès de lui. Elle y voyait tous les ministres étrangers ; mais dès l'âge de quinze ans, elle ne voulait s'entretenir qu'avec les ministres des républiques. Elle se plaignait hautement du despotisme russe, et annonçait le projet d'aller vivre en Hollande, dont elle vantait la liberté civile et la tolérance pour les religions. Sa passion pour la célébrité paraissait plus vive encore. Une singularité à remarquer, c'est que dans un pays où le rouge et le blanc sont d'un usage si général, qu'au coin des rues une femme ne mendie point sans rouge ; que, dans la langue russe, le mot *rouge* (*krasnoi*) est la forte expression pour signifier la beauté ; et que, dans les présents qu'un village doit à sa dame, l'étiquette est qu'il y ait un pot de blanc : dans ce pays, à quinze ans, la jeune Woronzoff annonça qu'elle n'en porterait de sa vie. Un jour, le prince Daschkoff, un des plus beaux seigneurs de la cour, lui tenant des propos

de galanterie un peu vifs, suivant la langue du pays, elle appela le grand-chancelier, et lui dit : « Mon oncle, voici M. le prince Daschkoff qui me fait l'honneur de me demander en mariage. » A parler rigoureusement, cela était vrai ; et ce jeune homme n'ayant osé avouer, au premier personnage de l'empire, que la proposition qu'il faisait à sa nièce n'était pas précisément celle-là, il l'épousa ; mais il l'envoya à Moskou, à deux cents lieues. Elle y passa deux ans, dans une société qu'elle sut y former des plus spirituelles Moskovites. Cependant sa sœur, maîtresse du grand-duc, vivait en femme de soldat, inutile à ses parents, qui s'étaient flattés de gouverner par elle le grand-duc, et qui la voyaient, par ses caprices et son peu de suite, échapper à tous leurs desseins. Ils se rappelèrent l'esprit de la princesse, que ces courtisans nommaient adresse et manège. Ils employèrent leur habileté à la faire revenir dans cette cour, persuadés que, par ses intrigues, ils allaient en gouverner tous les esprits. On était alors dans une maison de campagne. Cette jeune femme ne vit qu'avec dégoût la tabagie de sa sœur, et s'enfermait les jours entiers dans la solitude de la grande-duchesse. Toutes deux, dans ces longs entretiens, parlaient du despotisme avec la même horreur. Elle crut avoir trouvé les sentiments qu'elle souhaitait avec passion dans un souverain de sa patrie. Mais, comme elle faisait le contraire de ce qu'on lui avait demandé, on la força de quitter cette cour, la tête également échauffée d'indignation contre ses parents et d'enthousiasme pour la grande-duchesse. Elle s'arrêta à Pétersbourg, vivant sans éclat, voyant plus les étrangers que les Russes, occupant son génie ardent à l'étude des plus hautes sciences ; ayant vu, dès le premier coup d'œil, combien ses compatriotes y sont peu avancés, annonçant, dans ses conversations familières, que la crainte de l'échafaud ne serait jamais un obstacle pour elle ; mais quand elle vit sa sœur près d'être tsarine, elle détesta une élévation où sa famille ne pouvait aspirer qu'en faisant périr son amie : et si elle ne mit point de violence dans ses

plaintes, c'est que, dès ce moment, elle forma des desseins fixes.

Telles étaient, dans l'abandon général, les deux liaisons inconnues que la tzarine avait conservées; et comme elles étaient même inconnues l'une à l'autre, elle mena de front deux conjurations à la fois, et les tint absolument séparées, méditant dans l'une un soulèvement des gardes, et dans l'autre une convocation des grands.

Orloff, pour tramer des complots, n'eut qu'à continuer sa manière de vivre. Ses premiers complices furent ses frères et son intime ami, nommé Bibikoff. Ces cinq hommes, certains de leur fortune ou de leur mort, vendirent tout ce que possédait leur famille, et se répandirent dans tous les cabarets. L'habileté qu'avait eue Catherine de mettre entre les mains d'Orloff la caisse de l'artillerie, leur procura des fonds plus considérables, avec lesquels ils se prêtèrent à toutes les passions des soldats. Dans la disposition générale où étaient les esprits, il fut aisé de leur donner un mouvement commun. Ils semèrent dans les régiments les mécontentements et la sédition; ils inspirèrent la pitié pour la tzarine, et le désir de vivre sous son autorité. Pour être assurés du premier coup de main, ils gagnèrent deux compagnies entières du régiment des gardes d'Ismaïlow, et reçurent des soldats un serment sur le crucifix; ils voulurent même, à tout événement, s'assurer de leur colonel, sachant bien que, par son caractère, il ne penserait ni à trahir la conjuration ni à s'en rendre le chef. C'était le comte Rasoumowsky, simple kosak, qui des plus vils métiers où il gagnait sa vie, était parvenu par le mariage de son frère avec la feue tzarine, à une si haute faveur, que même on rétablit pour lui la place redoutable d'ataman, ou capitaine souverain des Kosaks. Cet homme, d'une beauté colossale, dédaignant toute intrigue, et même toute affaire, était agréable à la cour par sa représentation, traité par le tzar comme un favori, et chéri du peuple, parce que, dans les honneurs et dans le faste, la simplicité

de sa conduite faisait croire qu'il n'oubliait point celle de son origine : inutile pour former un complot, sa présence dans un soulèvement pouvait déterminer la multitude. Orloff, qu'il n'avait jamais vu, osa lui demander un entretien secret, lui remit sous les yeux tous les désordres du gouvernement, en obtint facilement la promesse qu'au moment où Catherine le manderait, il se rendrait auprès d'elle. Rasoumowsky ne prit, et on ne lui demanda aucun autre engagement. Orloff rendait compte à sa maîtresse, dans leurs entrevues toujours ignorées : elles échappèrent à la médisance des casernes, comme à celle de la cour; et quoique cette princesse fût alors dans les inquiétudes d'une grossesse qu'elle n'a jamais déclarée, le même mystère couvrit leur amour et leurs complots.

D'un autre côté, la tzarine avait conservé avec la princesse Dasehkoff un commerce continuel de billets, qui, n'ayant été longtemps que l'amusement de deux jeunes esprits, était devenu peu à peu une correspondance de conjuration. Cette jeune femme commença par faire donner à son mari une commission éloignée, pour n'être point forcée à lui faire de confiance, ou peut-être pour le dérober aux dangers qu'elle allait courir. Elle feignit une légère indisposition, afin d'aller, sous prétexte de prendre des eaux, habiter un jardin voisin de la ville; et partageant ainsi ses nombreux rendez-vous, elle évita que l'affluence ne rendit sa maison suspecte.

Au premier mot, les chefs du clergé mécontent, et surtout l'archevêque de Nowgorod, promirent tout ce qu'on voudrait d'eux. Elle retrouva parmi les grands toutes les anciennes menées de Catherine, et n'eut, dans plusieurs entretiens, que des trames à renouer. Le seul homme que sa position rendit également nécessaire aux deux conjurations, était le comte Rasoumowsky; mais la tzarine, secrètement assurée de lui, eut soin de dire à la princesse, « qu'il était inutile de le prévenir; que depuis plusieurs années il lui avait promis d'être à elle quand elle le voudrait; qu'elle le connais-

sait assez pour se fier à cette promesse, et qu'il suffirait de l'avertir, à l'instant où on aurait besoin de lui. » Ces paroles, qui semblaient annoncer et la plus sage réserve et la plus généreuse confiance, et qui devaient si aisément être crues par cette jeune femme, la détournèrent sans aucun effort de la seule voie où elle eût pu reconnaître la double intrigue : mais un intérêt inconciliable avec les desseins de la tzarine et de la princesse leur opposait un obstacle qui paraissait invincible.

Catherine, tournant à son avantage l'injure que le czar avait faite à son fils, de ne le pas nommer pour succéder au trône, voulait s'en assurer pour elle-même. Le gouverneur du jeune grand-duc, le comte Panin, que l'intérêt de sa fortune, attachée à celle de son pupille, fit entrer aisément dans la conspiration, voulait, en ôtant la couronne à Pierre III, la faire passer par son droit de succession, à l'héritier naturel, et ne donner à la tzarine qu'une régence. Il s'opposa longtemps et fortement à toute autre résolution : la princesse Daschkoff, dont il était éperdument amoureux, employait vainement toute sa séduction; elle flattait sa passion, mais elle n'y céda pas, persuadée, entre autres raisons, par le commerce intime que sa mère avait eu avec Panin, *qu'elle était fille de cet amant*. Un Piémontais nommé Odard, leur confident, détermina cette jeune femme à passer sur tous ses scrupules; et ce fut ainsi qu'elle obtint de Panin le sacrifice de son pupille. Il suffira, pour faire connaître ce Piémontais, de rapporter ses propres paroles à un homme en qui il avait confiance : « Je suis né pauvre ; j'ai vu qu'il n'y avait dans le monde que l'argent de considéré ; j'en veux avoir : j'irais, pour en avoir, mettre ce soir le feu au palais. Quand j'en aurai, je me retirerai dans mon pays, et je vivrai *honnête homme* tout comme un autre! »

Panin et la princesse avaient tous deux une même façon de penser ; et si la princesse devait à son génie une violente horreur de l'esclavage, le comte Panin, qui avait été pendant

quatorze ans ministre de sa cour en Suède, y avait reçu quelques idées républicaines. Tous deux se réunirent donc dans la résolution d'arracher leur patrie au despotisme, et Catherine paraissait les y encourager. Ils rédigèrent les conditions auxquelles les grands de l'empire, en destituant Pierre III, donneraient, dans une élection formelle, la couronne à sa femme, avec une autorité limitée. Cet espoir engagea dans la conspiration un grand nombre de nobles. L'exécution de ce projet acquérait chaque jour plus de vraisemblance ; et Catherine, qui l'avait seulement employé comme un moyen de séduction, sentit qu'elle allait être engagée plus loin qu'elle ne voulait.

Dans le même temps, les deux intrigues commençaient à se mêler. La princesse, assurée des grands, descendait aux soldats ; Orloff, assuré des soldats, faisait des tentatives parmi les grands. Tous deux, inconnus l'un à l'autre, se rencontrèrent dans les casernes, et s'y virent avec une curiosité inquiète. La tzarine, que tous deux informèrent de cette rencontre, jugea qu'il était nécessaire de joindre les deux intrigues ; et elle eut l'habileté même, en les fortifiant l'une par l'autre, de se rendre maîtresse de tout le mouvement.

Orloff instruit par elle, se fit rechercher par la princesse ; et cette jeune femme, croyant que les sentiments dont elle était animée étaient dans tous les cœurs, ne vit, dans un chef de factieux, qu'un citoyen zélé. Jamais elle ne soupçonna qu'il eût un accès direct auprès de la tzarine ; et depuis ce moment, Orloff, devenu en effet seul et véritable chef de l'entreprise, eut la singulière adresse de ne paraître qu'un agent de la princesse Daschkoff.

Mais aussitôt qu'il fut initié dans les conseils des grands, il s'opposa à tous leurs projets. Il jura de ne point souffrir qu'ils imposassent des conditions à leur souveraine. Il leur dit « que la tzarine, donnant sa parole de rédiger elle-même les droits de leur liberté, ils devaient la croire ; qu'au reste

ils agiraient à leur volonté, qu'il était maître des soldats; que lui et les gardes agiraient seuls s'il le fallait, et suffiraient pour la rendre souveraine. »

Les grands, déjà complices, se virent donc obligés de céder à celui qui avait la force en main, et se contentèrent des promesses vagues que faisait la tzarine d'assurer leur liberté.

On eut aussi attention au peuple; et, afin de lui inspirer l'esprit de révolte, on répandit qu'elle avait déjà éclaté dans toutes les provinces; que les esclaves des prêtres s'attroupaient de toutes parts, refusant d'obéir au nouvel édit; que les Tatars de Krimée campaient sur les frontières, se préparant à forcer les lignes, aussitôt que le tzar aurait emmené toutes les troupes hors de l'empire, pour une guerre absolument étrangère à la Russie. Non-seulement ces bruits mêlés de mensonge couraient avec rapidité, comme il arrive en tout pays où le gouvernement devient odieux, et où le mécontentement général se nourrit avidement de tout ce qui peut le flatter et l'aigrir; mais en Russie, où jamais on ne s'entretient des affaires publiques, où cette curiosité pourrait être punie de mort, de pareils bruits étaient déjà seuls un commencement de révolte. Cette folle précipitation du tzar pour son départ lui faisant négliger d'aller à Moskou, suivant l'usage antique, recevoir la couronne dans la chapelle des anciens tzars, on publiait presque hautement qu'il était permis de détrôner un souverain qui dédaignait de se faire sacrer.

Dans le même temps, la tzarine faisait dire aux ministres des cours dont ce prince avait abandonné l'alliance, qu'elle détestait cette perfidie, et se mettait en mesure pour demander à ces cours l'argent qui commençait à lui devenir nécessaire. Ces ministres et surtout celui de France, le baron de Breteuil, accoutumés depuis plusieurs années à manier les esprits de cette nation, s'occupaient dans la crise présente des affaires générales, de pré-

venir les projets où le tzar se laissait entraîner par les ennemis de leurs souverains. Ils saisirent avec empressement le moyen que cette conjuration leur en offrait; et, quoique gênés par les ordres de leurs cours, qui leur avaient prescrit de prendre peu de part à ces mouvements, ils travaillèrent, avec autant d'activité que de succès, à donner à la tzarine tous leurs partisans. Au contraire, les ministres amis du tzar, uniquement occupés d'accélérer son départ, se livraient, pour lui plaire, aux fatigues insensées de sa cour; et pendant que tant d'intrigues leur échappaient, ils s'applaudissaient du succès de leurs négociations, en voyant les troupes défilier de toutes parts, la flotte prête à faire voile, le tzar environné de toutes les forces de son empire, et le jour du départ déjà fixé.

On avait donc un parti nombreux, des ressources assurées; et dans le temps même où le péril devenait pressant, il ne paraissait pas même qu'on eût encore formé aucun complot déterminé. Ceux qui connaissent bien la nation russe, et même d'anciens conspirateurs, prétendent que c'est toujours ainsi qu'il faut y conduire ces sortes d'entreprises; que ces peuples étant très-propres aux conspirations, par la forme de leur gouvernement, par leur disposition naturelle au secret et même par leur patience dans les supplices, cependant, à cause des haines implacables qui règnent entre toutes les familles, et de l'excessive défiance répandue dans tous les esprits, il serait trop imprudent d'y rassembler une société de conjurés, qui se partageraient en complices les différentes parties d'un même dessein; que d'ailleurs l'habitude de voir passer du rang le plus abject aux plus hautes dignités, donnant à chacun le droit d'y prétendre pour soi-même, il serait également dangereux de leur montrer des chefs dont ils pussent soupçonner la prochaine grandeur; mais qu'il faut s'assurer de chacun en particulier, donner à chacun l'espérance de la plus grande faveur, et ne les réunir qu'à l'instant de l'exécution.

Si on voulait un assassinat, on en était sûr; et le capitaine aux gardes, Passik, s'était jeté aux pieds de la tsarine, ne demandant que son aveu pour poignarder le tzar, en plein jour, à la tête de sa garde. Cet homme et un nommé Baschkakoff, de la même trempe, l'avaient déjà manqué deux fois vers une petite maison inhabitée, la première que Pierre fit bâtir dans les îles où il a fondé Pétersbourg, et que, par cette raison, les Russes conservent avec respect; promenade isolée, où Pierre III venait quelquefois le soir avec sa maîtresse, et où ces deux forcenés l'avaient attendu de leur propre mouvement. Une troupe choisie de conjurés, conduite par le comte Panin, avait été reconnaître l'appartement de ce prince, sa chambre à coucher, son lit, et toutes les portes qui y conduisaient. Le projet auquel on se détermina enfin, fut d'y venir en force une des nuits prochaines, l'enlever s'il était possible, le poignarder s'il résistait, convoquer les grands, pour donner à sa déposition une apparence juridique; et la tsarine, qui n'aurait paru prendre aucune part à cette révolution, éloignant toute apparence d'avoir trempé elle-même dans ce complot, aurait eu l'air de céder seulement à la prière de ses peuples, et reçu, par une proclamation volontaire et unanime, les droits qu'aucun titre ne lui donne. Telle fut la base de sa conduite. C'est à produire cet effet, que, presque invisible dans la conjuration, elle en dirigeait tous les ressorts; et même, après les démarches éclatantes où elle se vit forcée, elle a toujours tâché d'y ramener les esprits.

Le tzar était à une campagne éloignée de douze lieues. La tsarine, dans la crainte de donner des soupçons si elle fût restée à la ville pendant cette absence, était elle-même à une autre campagne. C'était au retour, que le tzar avait fixé son départ pour la guerre, et la tsarine, l'exécution de ses complots; mais le zèle furieux de ce même capitaine Passik, renversa tous les desseins. Ce conjuré violent, toujours emporté dans ses propos, parla du complot devant un soldat

qu'il avait maltraité, et qui fut aussitôt le dénoncer à la chancellerie du régiment. Le 8 juillet, à neuf heures du soir, Passik fut arrêté, et un courrier fut envoyé porter cette nouvelle au tzar.

Tout était perdu, sans une précaution que le Piémontais Odard avait prise, dont lui seul et la princesse Daschkoff avaient le secret. Chaque homme principal avait à sa suite un espion, qui ne le perdait pas de vue. La princesse fut instruite, à neuf heures et un quart, que Passik était arrêté. Elle manda au comte Panin d'accourir chez elle, et lui proposa de commencer à l'instant même à exécuter leurs desseins; proposition pareille à celle que de véritables Romains firent autrefois dans la même conjoncture: « Qu'il fallait essayer de soulever tout à coup le peuple et les soldats; que les complices se rassembleraient; que l'éclat des choses imprévues saisis les esprits et entraîne la multitude; que le tzar n'avait rien de prêt contre un tel effort; que les plus braves sont étonnés par les mouvements subits; et que pourrait y opposer ce baladin, dans son cortège de débauché? Que des choses, impossibles dans la délibération, s'exécutent parce qu'on ose les entreprendre. Et comment, désormais, espérer le secret parmi tant de complices effrayés? La foi des serments tient-elle entre les supplices et les récompenses? qu'attendait-on? La mort était sûre, une mort ignominieuse! Ne valait-il pas mieux périr en embrassant la patrie, en implorant des secours pour la liberté, périr par la faute des soldats et du peuple, s'ils l'abandonnaient, et digne à la fois de ses ancêtres et de l'immortalité? »

Le conjuré romain ne suivit point ce conseil, et mourut par la main des bourreaux. Le russe pensa de même « qu'un éclat précipité achèverait de tout perdre; que, dût-on réussir à faire soulever Pétersbourg, ce ne serait que le commencement d'une guerre civile, le tzar ayant auprès de lui une ville de guerre, une flotte prête, trois mille hommes de ses troupes particulières de Holstein, et toutes les troupes qui défi-

laient pour joindre l'armée; que la nuit n'avait rien de plus favorable, puisque, dans ces climats, les nuits n'ont point alors d'obscurité; que la tzarine absente ne pouvait être arrivée avant le matin; qu'il fallait être attentif aux suites, et qu'on serait à temps de se régler le lendemain sur les événements. » Ainsi pensa le comte de Panin, qui toujours temporise, et il fut se coucher.

La princesse Daschkoff le laissa dire, et s'en alla. Il était minuit. Cette femme de dix huit ans, s'habille en homme, part seule de sa maison, va sur un pont qu'elle savait être un rendez-vous ordinaire de conjurés. Orloff s'y trouva au milieu de ses frères. On aime à voir comment la fortune secondait la vigilance. A la nouvelle de Passik arrêté, à la proposition d'éclater à l'instant, tous demeurèrent immobiles; et la joie succédant à ce premier étonnement, tous y consentirent avec transport. L'un de ces frères, que la cicatrice d'un coup reçu au visage, dans un jeu public, a fait nommer *le Balafre*, simple soldat, qui serait d'une singulière beauté, si sa physionomie était moins féroce, et qui joignait l'agilité à la force, fut envoyé par la princesse, chargé d'un billet qui contenait ces mots : « Venez, madame, le temps presse. » Les autres et la princesse passèrent la nuit à préparer le soulèvement avec tant d'habileté, que la tzarine arrivant, tout était prêt, ou si quelque obstacle arrêtait cette princesse, aucun éclat imprudent n'aurait trahi leurs complots. Ils prévirent même que l'entreprise pourrait échouer; et dans ce cas, ils assurèrent l'évasion de Catherine en Suède. Orloff et son ami chargèrent chacun un pistolet, se le donnèrent mutuellement, se jurant de ne point faire usage de cette arme dans leurs périls les plus pressants, et de le réserver, si l'entreprise manquait, pour se donner réciproquement la mort. La princesse ne prépara rien pour elle : le supplice lui devenait indifférent.

La tzarine était à huit lieues, dans le château de Pétershof; et, sous le prétexte de laisser au tzar, qu'on y attendait

ce jour même, la libre disposition de tous les appartements, paraissant craindre d'embarrasser ce prince et sa cour, elle s'était logée dans un pavillon détaché. Ce pavillon, bâti sur un canal, communique avec le fleuve; et un bateau, attaché sous les fenêtres mêmes de Catherine, pouvait, aux premières alarmes, servir à son évasion.

Orloff le *Balafre* avait appris de son frère les plus secrets détours du jardin et du pavillon. Ce soldat éveilla sa souveraine; et songeant même, en ce moment, à usurper, pour sa famille, tout l'honneur de la révolution, il eut l'audacieuse habileté de soustraire le billet de la princesse Daschkoff, et dit à la tzarine dans la première surprise du réveil : « Madame, il n'y a pas un moment à perdre; venez! » et, sans rien écouter, la quitta, redescendit, et disparut.

La tzarine, dans un étonnement inexprimable, s'habillait et restait éperdue, quand ce même homme, traversant à cheval les allées du parc avec la rapidité d'un éclair, revient à elle, et lui dit : « Voilà votre voiture; » et la tzarine, comme entraînée, sans avoir le temps de prendre une résolution, tenant par le bras Catherine Yvanowna, courut à la porte du parc. Elle y trouva une voiture que le Balafre avait été chercher à une ferme assez distante, où, depuis deux jours, par les soins de la princesse Daschkoff, elle se tenait prête à toute heure, soit parce que l'impatience des gardes faisait pressentir qu'on serait obligé d'éclater avant peu, soit pour avoir un moyen de plus de dérober la tzarine à tout danger, s'étant en même temps assuré de relais jusqu'aux frontières voisines.

La voiture partit, menée par des paysans, attelée de huit chevaux de louage, mais tous les chevaux de ce pays étant de race tatar, en ont encore la vitesse.

Catherine conservait tant de liberté d'esprit, qu'elle passa une partie du chemin à rire avec sa femme de chambre, de je ne sais quel désordre qui se trouva dans leur habillement.

On aperçut de loin une voiture ouverte, qui venait avec

une extrême rapidité; et, comme ce même chemin conduisait vers le tzar, on regardait avec inquiétude. C'était Orloff, le favori, accourant au-devant de sa maîtresse, et qui, lui criant : « Tout est prêt! » reprit les devants avec la même vitesse. On volait vers la ville, Orloff seul dans la première voiture, Catherine et sa femme de chambre dans la seconde, et derrière était le Balafre avec un soldat qui l'avait accompagné.

En approchant de la ville, on rencontra un nommé Michel, valet de chambre français, pour qui la tzarine avait de singulières bontés, daignant être sa confidente et faire élever tous les bâtards de cet homme. Il venait pour l'heure de la toilette, et reconnut avec effroi Catherine au milieu de ce bizarre cortège. Il la crut enlevée par ordre du tzar. Elle avança la tête, et lui cria : « Suivez-moi; » et Michel, le cœur lui battant, croyait suivre sa maîtresse jusque'n Sibérie.

Ainsi, pour régner despotiquement sur le plus vaste empire du monde, arriva Catherine, entre sept ou huit heures du matin, partie sur la foi d'un soldat, menée par des paysans, conduite par son amant, accompagnée de sa femme de chambre et de son coiffeur.

Il fallut traverser toute la ville pour se rendre aux casernes dont elle est bordée à l'orient, et qui, de ce côté, forment un véritable camp. On arriva, en droiture, à ces deux compagnies du régiment d'Ismailow qui avaient déjà prêté serment. Les soldats n'étaient pas encore sortis de leurs logements, parce qu'on avait craint qu'ils ne perdissent tout en s'ameutant trop tôt. La tzarine descendit sur le chemin qui règne autour des casernes; et pendant que ses conducteurs couraient annoncer son arrivée, elle traversa en s'appuyant sur sa femme de chambre, un grand espace qui sépare les casernes du chemin. Elle fut reçue par une trentaine de soldats qui sortirent en désordre, en achevant de s'habiller, en sarraux, en chemises. Cette vue l'étonna : elle pâlit; un fris-

sonnement agita visiblement toute sa personne. Mais dans ce mouvement, qui ne la rendait que plus touchante, elle leur dit « qu'elle venait se jeter entre leurs bras, que le tzar avait donné ordre de la tuer, elle et son fils; que les assassins étaient partis chargés de cet ordre. » Tous jurèrent, d'une seule voix, de mourrir pour sa défense. Les officiers accoururent : la foule grossit. Elle envoya appeler le prêtre du régiment, avec ordre d'apporter un crucifix : ce prêtre vint, pâle et tremblant, et tenant en main son crucifix, il reçut, sans savoir ce qu'il faisait, le serment des soldats. Alors arriva le comte Rasoumowsky, plus fidèle à sa personne qu'à l'amitié du tzar. Il fut suivi du général Wolkowski, neveu de ce chancelier disgracié, pour avoir, entre autres raisons, été si singulièrement dévoué à cette princesse; du comte Schouwaloff, qui, sous le dernier règne, avait usé, avec une modération rare, de la suprême faveur, et que la mémoire d'Élisabeth rendait encore cher aux soldats; du comte de Bruce, premier major des gardes; et du comte Stregonoff, dont l'épouse, ainsi que la comtesse de Bruce, étaient alors avec le tzar, célèbres toutes deux par leur beauté, et nommées parmi celles qui allaient, disait-on, être dé mariées. Il y en eut dans cette première foule, qui proclamaient la tzarine régente. Orloff accourut vers eux, leur dit « qu'il ne fallait pas faire l'ouvrage à demi, risquer des supplices pour avoir un jour à recommencer; et que le premier qui prononcerait le mot de *régence*, il le poignarderait de sa main. » Le major Tchaplouff, sur qui on avait compté, n'arriva point; et le premier ordre que donna la tzarine fut : « Qu'on aille lui dire que je n'ai pas besoin de lui, et qu'on le mette aux arrêts. » Les simples officiers se rendaient de toutes parts à leurs compagnies, et leur faisaient prendre les armes. Il est remarquable que de ce grand nombre d'officiers particuliers qui avaient donné leur parole, un seul, nommé Pouschkin, eut le malheur ou la faiblesse de manquer à la sienne. La tzarine faisait le tour de cette espèce de camp

formé par les casernes, et parcourait chacun des trois régiments des gardes à pied, garde si redoutable à ses souverains, qui, autrefois, composée d'étrangers par Pierre I^{er}, fit sa sûreté contre les factions des Russes, mais qui, depuis, augmentée en nombre, et toute composée de Russes, a déjà trois fois disposé de la régence ou de la couronne. Comme elle s'avancait des casernes d'Ismailow à celles de Simonowsky, à la tête de ce premier régiment, les soldats, qu'elle ne soulevait qu'en les touchant sur ses dangers, crièrent « qu'en marchant à leur tête, elle n'était pas en sûreté, » et formèrent d'eux-mêmes un bataillon carré autour d'elle. Dans toutes les casernes, deux seuls officiers du régiment de la Transfiguration (*Préobrazinsky*), s'opposèrent à leurs soldats, et furent arrêtés. En passant devant la prison de ce régiment, où le conjuré Passik était détenu, elle l'envoya délivrer. Et cet homme, qui se préparait à subir toutes les tortures sans rien révéler, étonné d'une nouvelle si imprévue, eut la force de s'en défaire, de craindre qu'elle ne fût un piège pour surprendre, dans ses mouvements, un aveu de la conjuration, et il refusait de sortir. Les trois régiments rassemblés, les soldats criant : *Houra!* crurent l'entreprise achevée, et tous demandèrent à baiser la main de la tzarine. Elle apaisa ce fol enthousiasme, en leur représentant avec bonté qu'ils avaient à ce moment d'autres affaires. Orloff avait couru vers le régiment d'artillerie, troupe nombreuse et très-redoutée, dont presque tous les soldats portaient une marque d'honneur, pour s'être trouvés aux sanglantes batailles contre le roi de Prusse. Il présumait assez du crédit que sa place de trésorier dans ce corps lui donnerait sur les soldats, pour espérer de leur faire prendre les armes; mais ils refusèrent de lui obéir, et demandèrent ce que disait leur général.

C'était Villebois, Français réfugié, grand-maître de l'artillerie et du génie, homme d'une valeur signalée, et d'une probité rare. Quelque temps aimé de Catherine, il croyait

l'être encore. C'est par lui qu'elle avait fait, dans le temps même de ses disgrâces, donner à Orloff l'emploi de trésorier, si utile à ses desseins. Mais Orloff, voulant sans doute rompre les liaisons de cet homme avec la tzarine, l'avait exclu de la conjuration. Il était, à ce moment, à travailler avec des ingénieurs. Un des conjurés vint lui dire « que la tzarine, sa souveraine, lui commandait de la venir trouver aux casernes des gardes. » Villebois, étonné de cet ordre, demanda : « Est-ce que le tzar est mort ? » L'émissaire, sans répondre, recommença les mêmes paroles; et Villebois, se retournant vers les ingénieurs, leur dit : « Tout homme est mortel, » et suivit l'aide de camp.

Villebois, qui jusqu'à ce moment s'était flatté d'être aimé de Catherine, en arrivant aux casernes, et la voyant environnée de cette foule, sentit, avec un mortel dépit, qu'un si grand projet s'était tramé sans qu'il en eût même été confident. Il adorait sa souveraine, et, cherchant à envelopper bien des sortes de reproches sous l'excuse feinte ou réelle des difficultés qu'il trouverait à seconder cette entreprise, par le malheur de n'avoir pas été dans le secret : « Vous auriez dû prévoir, madame, ajouta-t-il... » Elle se pressa de l'interrompre, et lui répondit avec la fierté la plus sévère : « Je ne vous ai pas envoyé chercher pour savoir de vous ce que j'aurais dû prévoir, mais pour vous demander ce que vous voulez faire ! » Il tomba à ses genoux en lui disant : « Vous obéir, madame ; » et il partit pour aller faire prendre les armes au régiment d'artillerie, et donner à la tzarine tous les arsenaux.

De tous ceux à qui on connaissait de l'attachement pour le tzar, le seul prince Georges de Holstein, son oncle, était à la ville. Un aide de camp vint l'avertir qu'il y avait une émeute aux casernes; il s'habillait en hâte quand il fut arrêté avec sa famille.

La tzarine, déjà environnée de dix mille hommes, remonta dans sa même voiture, et, connaissant le génie de son peuple,

elle les mena à la principale église de la ville, où elle descendit pour faire sa prière. De là, elle se rendit dans un vaste palais, qui d'un côté borde la rivière, et de l'autre domine une place immense. Ce palais fut entouré par les soldats, autant qu'il pouvait l'être. On plaça à l'entrée de chaque rue des canons, la mèche prête. Les carrefours et les autres places furent coupés par des corps de garde; et, pour ôter au tzar toute connaissance de ce qui se passait, on ferma, par un détachement, un pont qui, à la sortie de Pétersbourg, conduit à la campagne où ce prince était; mais il était trop tard. Dans une si grande ville, un seul homme, un étranger avait songé à avertir le tzar : il se nommait Bressan, né dans la principauté de Monaco, d'une famille originaire de ce pays; mais naturalisé en France, il s'était prévalu en Russie du nom de Français, afin d'y trouver plus d'accueil et de protection : homme intelligent et honnête, que le tzar avait pris dans le métier de perruquier, pour le porter à la plus haute fortune, et qui, du moins en cette occasion, justifia par sa fidélité l'excès de cette faveur. Il avait envoyé un valet habile travesti en paysan, monté sur une petite voiture de gens de la campagne; et, croyant en un tel moment devoir se défier de tous ceux qui environnaient le tzar, il avait commandé à cet émissaire de remettre son billet aux mains mêmes du prince. Ce faux paysan venait de passer, quand le pont fut occupé par un détachement.

Un officier, avec une escorte nombreuse, courut, par ordre de Catherine, chercher le jeune grand-duc, qui était couché dans un autre palais. Cet enfant, déjà instruit des périls qui menaçaient ses jours, s'éveilla environné de soldats, et marqua une terreur dont l'impression lui est longtemps restée. Le gouverneur Panin, qui, jusqu'à ce moment, était resté auprès de son pupille, le rassura, le prit dans ses bras, vêtu de ses habillements de nuit, et l'apporta ainsi à sa mère. Elle le présenta, sur un balcon,

aux soldats et au peuple. Une foule innombrable était accourue. Tous les autres régiments de la ville s'étaient joints aux régiments des gardes. Les acclamations furent longtemps redoublées, et tous les bonnets de cette multitude furent à la fois jetés en l'air. Un bruit se répandait qu'on amenait le tzar. La foule repoussée, mais sans tumulte, s'ouvrait, se pressait, et, dans un profond silence, faisait place à un cortège qui s'avavançait lentement au milieu d'elle. C'était un grand enterrement qui avait traversé les principales rues, sans que jamais on ait su de qui était cet enterrement. Des soldats, vêtus sur leur uniforme de casaques de deuil, portaient des flambeaux; et pendant que l'attention s'occupait tout entière sur la place, ce cortège alla se perdre. Depuis on en a parlé à diverses reprises à la princesse Dashchkoff, dont l'unique réponse a toujours été : « Nous avons bien pris nos précautions ! »

Il est vraisemblable qu'on mit cette machine en jeu, pour répandre parmi le peuple et les esclaves une opinion vague que le tzar était mort; éloigner par là, ne fût-ce que pour le premier moment, toute idée de résistance; et, joignant ainsi la surprise à la séduction, rendre la proclamation générale et unanime. Et certainement, de cette multitude qui inondait les rues et la place, à peine vingt personnes, même dans le palais, savaient précisément ce qu'on faisait. Le peuple, les soldats, ne sachant pas si le tzar vivait ou non, et répétant dans leurs acclamations le mot *Houra!* qui n'est qu'un cri de joie, sans aucun autre sens, croyaient proclamer le jeune grand-duc tzar, et donner simplement la régence à sa mère. Plusieurs des conjurés se pressant, dans les premiers moments, d'avertir leurs amis, leur écrivirent cette fausse nouvelle. Ce tumulte en avait pris un air de joie : aucune idée d'injustice ne troublait la satisfaction publique, et les amis s'embrassaient en se félicitant.

Mais un manifeste qui se distribuait dans toute la ville, éclaircit bientôt le véritable dessein : un manifeste imprimé,

que le Piémontais Odard gardait depuis plusieurs jours dans sa chambre, avec de mortelles terreurs; et cet homme, le lendemain, disait, en paraissant respirer à son aise : « Enfin, je ne crains plus d'être roué ! » Cet écrit annonçait « que la tzarine Catherine II, cédant à la prière de ses peuples, montait sur le trône de sa chère patrie, pour le sauver de sa ruine ; » et, en invectivant le tzar même, elle s'élevait avec indignation contre le roi de Prusse et contre le dépouillement des prêtres. Ainsi parlait une princesse allemande, qui a cimenté cette alliance et achevé ce dépouillement.

Tous les grands, apprenant cette nouvelle à leur réveil, accouraient au palais; ce n'était pas un des moindres spectacles de cette grande scène, que leurs physionomies pleines de joie et d'inquiétude, où l'empressement et le sourire se joignaient à la pâleur et à la crainte. Ils trouvaient, en entrant au palais, une messe solennelle, des prêtres qui recevaient le serment de fidélité, et la tzarine, qui employait tous les genres de séduction. On tenait en sa présence un conseil tumultueux sur ce qui devait suivre. Chacun, excité par le péril, et tâchant de se faire valoir, proposait et s'empressait d'exécuter; et cessant bientôt d'avoir des précautions à prendre contre la ville, déjà soulevée tout entière, pouvant désormais laisser sans rien craindre Pétersbourg derrière soi, ou résolu de mener, à l'instant même, toute cette armée contre le tzar. Une grande rumeur, élevée parmi les soldats, interrompit ce conseil. Toujours alarmés sur les dangers de Catherine, toujours persuadés que les prétendus assassins envoyés pour la tuer, elle et son fils, allaient arriver à tout moment, ils la croyaient trop exposée dans ce vaste palais, dont la rivière baigne un des côtés, et qui, n'étant pas encore achevé, paraissait ouvert de toutes parts : ils ne pouvaient, disaient-ils, y répondre d'elle. Ils demandaient à grands cris qu'on la fit passer dans un ancien palais de bois, beaucoup plus petit, qui donne sur la même

place, et qu'ils pourraient environner des quatre côtés. La tzarine traversa donc la place au milieu des plus tumultueuses acclamations. On distribuait aux soldats de la bière et de l'eau-de-vie. Tous avaient revêtu leur ancien uniforme, jetant avec risée un nouvel uniforme à la prussienne que le tzar venait de donner, et qui laissait, dans ces climats glacés, le soldat presque nu. On recevait avec des huées ceux qui, accourant avec précipitation, avaient revêtu ce nouvel habit : et les nouveaux bonnets, renvoyés de main en main comme des ballons, devenaient un jeu pour la multitude.

Un seul régiment avait l'air sérieux et chagrin : c'était un fort beau régiment de cavalerie, dont le tzar avait été colonel dès son enfance, qu'il avait fait venir à la ville aussitôt qu'il fut sur le trône, et auquel il avait donné rang parmi les régiments des gardes. Les officiers de ce corps avaient refusé de marcher; ils étaient tous arrêtés : c'étaient d'autres officiers d'uniformes différents qui menaient les soldats, dont la mauvaise volonté était évidente.

Vers midi, les chefs du clergé russe, tous vieillards d'un aspect vénérable (on sait combien les moindres choses capables de frapper les imaginations deviennent, dans ces moments décisifs, de la plus réelle importance), tous avec de belles chevelures blanches, de longues barbes blanches, tous vêtus avec éclat et dignité, portant les ornements du sacre, la couronne, le globe impérial, les livres antiques, traversèrent, d'une marche tranquille et majestueuse, toute cette armée, à qui une impression de respect fit garder un moment de silence; puis ils montèrent au palais pour sacrer la tzarine, et cette vue imprimait dans tous les cœurs je ne sais quel mouvement, qui semblait légitimer la violence et l'usurpation.

Aussitôt qu'elle fut sacrée, elle se revêtit de l'ancien uniforme des gardes, qu'elle emprunta d'un jeune officier de même taille qu'elle. Aux cérémonies imposantes de la re-

ligion, succéda une toilette guerrière, où les charmes de la galanterie ajoutèrent encore aux plus vifs intérêts; où cette femme jeune et belle prit, avec les grâces les plus séduisantes, de tous les seigneurs qui l'environnaient, un chapeau, une épée, et surtout le cordon du premier ordre de l'empire, que son mari avait quitté pour ne plus porter que l'ordre de Prusse. Dans cette nouvelle parure, elle monta à cheval à la porte de son palais; et ayant à ses côtés la princesse Daschkoff, aussi à cheval, en habit des gardes, elle fit le tour de la place, s'annonça aux troupes comme allant elle-même être leur général; et par son air riant et assuré, elle rendait à cette multitude la confiance qu'elle-même en recevait.

Les régiments commencèrent à défiler pour sortir de la ville et marcher vers le tzar. La tzarine rentra dans son palais, et dina près d'une fenêtre ouverte sur la place. En tenant son verre, elle parut saluer les troupes, qui répondirent par une longue acclamation. Elle remonta à cheval, et partit à la tête de son armée.

Une ville entière s'était soulevée, une armée s'était révoltée sans le moindre désordre; et, après ce départ, il ne resta plus dans Pétersbourg aucune marque d'agitation. Vers six heures, un régiment de trois mille kosaks, qui passait à quelque distance, et que les émissaires de Catherine rencontrèrent avant ceux du tzar, traversa la ville pour la suivre, bien armé, bien monté, les officiers d'une politesse remarquable. Cette marche avait un air de fête, qui portait dans toutes les imaginations l'idée du bonheur de la tzarine, et ajoutait à la sécurité publique.

Une courte description géographique est nécessaire à l'intelligence des choses qui vont suivre. La rivière de Néwa tombe dans la mer, à l'extrémité du golfe de Finlande, et semble le prolonger. A douze lieues avant son embouchure, et sur quelques îles, où la largeur de différens bras forme le plus beau coup d'œil, est, depuis soixante ans, bâtie la ville de

Pétersbourg, dans un terrain bas et marécageux, mais qui, par le peu de solidité des premiers édifices, construits à la hâte, et par la fréquence des incendies, est déjà, sous les ruines, haussé de plus de trois pieds. En descendant le fleuve, la rive droite est encore inculte et couverte de longues forêts. La rive gauche est bordée d'une colline qui continue d'une hauteur toujours égale, jusqu'à l'endroit où les deux rivages s'ouvrant à perte de vue, ne laissent plus entre eux qu'une vaste mer. A cet endroit, au haut de la colline, dans une situation délicieuse, est le château d'Oranienbaum. Le célèbre Mentzikoff l'a fait bâtir, et, à la disgrâce de ce favori, la confiscation de ses biens le donna à la couronne. C'était la campagne particulière que le tzar avait eue dans sa jeunesse. On y avait construit, pour son instruction, une espèce de forteresse, dont les remparts avaient à peine six pieds d'élévation: représentation faite pour donner à un jeune prince l'idée d'une grande fortification, et par elle-même inutile à toute défense. Dans ce même esprit, on y avait rassemblé un arsenal, inutile pour armer des troupes, et qui ne pouvait passer que pour un cabinet de raretés militaires, entre lesquelles on gardait les plus beaux monuments de cet empire, les drapeaux pris sur les Suédois et sur les Prussiens. Le tzar aimait singulièrement ce château; et c'est là qu'il était avec trois mille hommes des troupes particulières de son duché de Holstein.

Vis-à-vis et en point de vue de ce château, à l'embouchure même du fleuve, est bâtie sur une île la ville de Kronstadt. Les maisons, construites du temps de Pierre I^{er}, et toujours inhabitées, commencent à tomber en ruines. Le port en est sûr et commode, et se présente du côté de l'île qui regarde Oranienbaum. Tout ce côté est bien fortifié. Les fortifications de l'autre côté n'ont point été achevées; mais on a rendu impraticable ce bras de rivière, déjà dangereux par lui-même, en y jetant d'énormes rochers. C'est dans le port de cette île qu'une grande partie de la flotte prête à faire voile en

Holstein, bien pourvue de vivres, de munitions, et forte en équipages, était sous la main même du tzar. L'autre partie de la flotte, également sous sa main, était à Revel, ancienne ville, située plus loin, sur le golfe même.

Au long de cette colline qui borde la rivière, entre Oranienbaum et Pétersbourg, sont bâties dans des bois agréables, et peu distantes l'une de l'autre, les maisons de plaisance des seigneurs russes. Au milieu d'elles est un superbe palais, que Pierre I^{er} fit bâtir à son retour de France, espérant, à l'aide de la mer, imiter, dans ses jardins, les eaux de Versailles. C'est là qu'on était venu chercher la tzarine; et son séjour, comme on voit, y était singulièrement choisi: entre Pétersbourg, où était la conjuration; Oranienbaum, où était la cour; et la côte voisine de Finlande, où aurait été son asile. C'était dans ce château, nommé Pétershof, *cour de Pierre*, que le tzar devait venir ce jour même, jour de Saint-Pierre, célébrer la fête de l'apôtre dont lui-même portait le nom.

Ce prince était dans la plus parfaite sécurité. Quand on l'eut informé des indices d'une conjuration, et sur la nouvelle même qu'on avait arrêté un conjuré, il répondit: « C'est un fou. » Il était parti d'Oranienbaum, et venait gaiement dans une grande voiture ouverte, avec sa maîtresse, le ministre de Prusse, et un choix des plus jolies femmes. Tous les esprits paraissaient animés par les plaisirs de la fête; mais à Pétershof, où il était près d'arriver, on était déjà dans la consternation. On s'était aperçu de l'évasion de la tzarine. On l'avait cherchée vainement dans les jardins et dans les bois. Une sentinelle disait avoir vu, vers quatre heures du matin, deux dames sortir du parc. Ceux qui arrivaient de Pétersbourg, ne soupçonnant point ce qui, à leur départ, se passait dans les casernes, non-seulement n'apportaient aucune nouvelle, mais protestaient qu'il n'y avait rien de nouveau. Un de ceux-ci et un des chambellans de la tzarine s'acheminèrent à pied sur la route par où le tzar allait ar-

river. Ils rencontrèrent son favori, l'aide de camp Goudowitch, qui le devançait à cheval. Ils aimèrent mieux le charger de cette nouvelle. L'aide de camp retourna de toute vitesse, fit arrêter la voiture, malgré le tzar, qui criait: « Quelle est cette folie? » et il s'approcha pour lui parler bas. Le tzar pâlit, et dit: « Qu'on me laisse descendre. » Il s'arrêta quelque temps sur la route à questionner son aide de camp avec une extrême vivacité; et apercevant près de là une porte du parc, il ordonna à toutes les dames de descendre, les laissa au milieu du chemin, surprises et effrayées de ce mouvement dont elles ignoraient la cause, leur dit seulement de le rejoindre au château par les allées du parc, et remonta précipitamment en voiture avec quelques hommes. Il se fit mener avec une prodigieuse vitesse, courut, en arrivant, à la chambre de la tzarine, regarda sous le lit, ouvrit les armoires, sonda de sa canne le plafond et les boiserics; et, voyant accourir sa maîtresse environnée de toutes ces jeunes femmes, il lui cria: « Je vous disais bien qu'elle était capable de tout! » Autour de lui, tous ses courtisans, soupçonnant dans leur cœur la fatale vérité, gardaient un profond silence, soit qu'en défiance les uns des autres, ils sentissent déjà tout ce qu'ils devaient ménager, soit que même, en un tel moment, on craignît de déplaire à un souverain en l'effrayant. Les derniers valets, instruits par les paysans qu'ils avaient rencontrés dans les bois, ou par leurs propres conjectures, se racontaient déjà entre eux ce qui se passait à Pétersbourg, que la cour ne paraissait en rien soupçonner. Un laquais étranger, arrivant de la ville (c'était un jeune Français qui, plein des idées de son pays, ayant vu commencer le mouvement, n'en avait point imaginé l'objet), très-étonné de la consternation qu'il trouva à Pétershof, vint, avec précipitation, dire « que la tzarine n'était pas perdue, qu'elle était à Pétersbourg, et que la fête de Saint-Pierre y serait magnifique, car toutes les troupes avaient pris les armes. » Pendant que le tzar, dans la naïveté de ce récit, en-

trouvait que son règne était passé, à la faveur du désordre, un paysan entra, faisant, à la manière du pays, nombre de signes de croix et de prosternations, aborda le tzar en silence, tira de son sein un billet, et le lui remit en levant les yeux au ciel. C'était ce valet travesti qui, obéissant aux ordres de son maître, de ne remettre ce billet qu'au prince même, avait déjà vainement cherché à l'aborder dans les bois. Tout le monde, dans le silence et l'incertitude, entoura le tzar, qui, ayant lu ce billet d'un coup d'œil, le relut tout haut. Il était conçu en ces termes : « Les régiments des gardes sont soulevés, la tzarine est à leur tête; neuf heures sonnent; elle entre dans l'église de Kazan; tout le peuple paraît suivre ce mouvement, et les fidèles sujets de Votre Majesté ne se montrent point. » Le tzar s'écria : « Eh bien ! messieurs, vous voyez que j'avais raison. » Aussitôt, l'homme principal de l'empire, le grand-chancelier Woronzoff, ayant parlé de son crédit sur l'esprit du peuple et sur celui de la tzarine, se proposa pour aller à Pétersbourg; et en effet, en arrivant vers la tzarine, il lui représenta avec sagesse toutes les suites de cette entreprise. Elle répondit, en montrant le peuple et l'armée : « Ce n'est pas moi, c'est la nation entière ! » Le grand-chancelier répondit qu'il le voyait bien, lui prêta serment, et se pressa d'ajouter « que ne pouvant la servir dans une expédition militaire, et craignant, après les représentations qu'il venait de faire, de lui être suspect, il la suppliait de le mettre aux arrêts chez lui, sous la garde d'un officier qui ne le quittât pas : » et ainsi, quel que fût l'événement, il se trouvait assuré des deux côtés.

Pendant, le tzar envoya ordre à ses troupes de Holstein de venir en hâte avec du canon. On dépêcha des hussards sur tous les chemins de Pétersbourg, pour avoir des nouvelles; dans tous les villages voisins, pour en rassembler les paysans; et vers tous les régiments qui défilaient aux environs, pour les faire venir, s'il était temps encore. Il nomma pour généralissime ce chambellan de la tzarine

qui était venu au-devant de lui l'avertir de l'évasion. Il ordonna qu'on allât à Pétersbourg chercher son régiment, et plusieurs saisirent ce prétexte pour le quitter. Il courait à grands pas comme un homme dont la tête se perd. Il ordonnait qu'on allât tuer la tzarine. Il demandait fréquemment à boire. Il dicta contre elle deux longs manifestes, remplis des plus sanglantes invectives. Il occupait un grand nombre de courtisans à les transcrire, et des hussards à en aller distribuer des copies. Enfin, dans cette extrémité, il se résolut à quitter l'uniforme et le cordon prussiens, et reprit les marques de l'empire russe.

Toute cette cour se promenait dans les jardins, éparse et consternée; mais Munich voulut sauver son bienfaiteur. La réputation de ses anciennes victoires l'avait fait admettre dans cette cour, si follement militaire; et n'y trouvant, après vingt ans d'exil, que ces nouveaux exercices, devenus la manie universelle de l'Europe, et où le plus jeune lieutenant surpasse à coup sûr le plus vieux général, il avait jusque-là gardé le silence. Mais, dans les périls pressants, les grands talents reprennent d'eux-mêmes tout leur ascendant; et sans doute il se promettait, en sauvant le tzar, de devenir encore une fois maître de l'empire. Il fit calculer à ce prince et le temps et les forces de la tzarine, annonça « qu'elle arriverait dans quelques heures, avec vingt mille hommes et une artillerie formidable; prouva que ni Pétershof où on était, ni les environs, ne pouvaient être mis en défense; ajouta, par la connaissance qu'il avait du soldat russe, qu'une légère résistance ne servirait qu'à faire massacrer le tzar et les femmes qui l'accompagnaient; que son salut et la victoire étaient à Kronstadt; qu'il y avait une garnison nombreuse et une flotte prête; que toutes les femmes qu'il avait auprès de lui deviendraient autant d'otages; que tout consistait à gagner un seul jour; que ce mouvement populaire, cette émeute d'une nuit se dissiperaient d'eux-mêmes, ou que s'ils duraient, le tzar pourrait opposer des

forces pour le moins égales, et faire trembler Pétersbourg. »

Ce conseil ranima tous les esprits. Ceux mêmes qui avaient déjà médité leur évasion, voyant l'événement devenir incertain, se résolurent à suivre le tzar, pour demeurer attachés à sa fortune s'il avait l'avantage, ou pour épier l'occasion, s'il succombait, de le trahir utilement pour eux. Un général, qui lui était dévoué, fut envoyé à Kronstadt, prendre le commandement de cette ville, et un aide de camp revint annoncer « que la garnison était demeurée dans son devoir; qu'elle était déterminée à mourir pour le tzar; qu'il y était attendu, et qu'on y travaillait avec le plus grand zèle à se préparer à une défense. » Dans l'intervalle, ses troupes holstenoises étaient arrivées, et la certitude d'un asile lui donnant quelque sécurité, il voulut qu'elles fussent mises en bataille. Sa manie militaire le prenant, il dit « qu'il ne fallait pas fuir avant d'avoir vu l'ennemi. » On avait fait approcher du rivage deux *yachts*; et, comme on tâchait vainement de le déterminer à s'embarquer, on employa, pour l'y résoudre, les bouffons et les valets favoris : mais il les traitait de poltrons. Il examinait quel parti on pourrait tirer de quelques petites hauteurs. Pendant qu'il perdait du temps en ces vaines dispositions, on apprit, par des hussards enlevés sur ceux de la tzarine, qui s'étaient avancés pour reconnaître, que rien, dans Pétersbourg, ne s'était opposé à cette princesse, et qu'elle était à la tête de vingt mille hommes. Huit heures sonnant, un aide de camp vint annoncer que cette armée, en ordre de bataille, était en marche sur Pétershof. A cette nouvelle, le tzar, suivi de toute sa cour, se précipita vers le rivage; on se jeta dans les deux *yachts*, tout s'embarqua à la hâte; et le redoutable parti que Munich avait conseillé ne fut suivi que par épouvante. Peut-être ne doit-on pas omettre un trait, qui ne serait rien en lui-même s'il ne démontrait pas avec quelle profonde indifférence on peut être témoin de ces terribles événements. Un témoin oculaire de cette fuite, qui resta tranquillement

au rivage, l'ayant racontée le lendemain, on lui demanda « comment son maître s'embarquant pour disputer sa couronne et sa vie, il avait pu ne le pas suivre ? » Il répondit : « En effet, je fus près de m'embarquer, mais il était tard; le vent était au nord, et je n'avais point de manteau. »

On fuyait vers Kronstadt, à force de rames et de voiles; mais depuis la réponse de l'aide de camp, il était arrivé, dans cette ville, un étrange changement. Dans le conseil tumultueux qui, le matin, au milieu du soulèvement même, s'était tenu à Pétersbourg, on avait longtemps oublié la ville de Kronstadt. Ce fut un jeune officier allemand qui, le premier, en prononça le nom; et ce seul mot lui a valu de justes récompenses. Un Russe, le vice-amiral Talitzin, se chargea d'aller dans cette ville, et partit seul dans une chaloupe. Il défendit à ses rameurs, sous peine de la vie, de dire d'où il venait. Comme il arrivait à Kronstadt, le commandant, qui avait donné ordre de ne rien laisser entrer sans son aveu, vint lui-même à sa rencontre; et le voyant seul, le laissa descendre. Il lui demande des nouvelles : Talitzin répond qu'il n'en sait point; qu'à sa maison de campagne où il était, il a entendu dire qu'il y avait des mouvements à Pétersbourg; et que, comme son poste est sur la flotte, il est venu s'y rendre en droiture. Le commandant le crut; mais aussitôt qu'il eut quitté Talitzin, celui-ci rassemble quelques soldats, leur propose d'arrêter cet homme, leur dit « que l'empereur est détrôné; qu'il faut se faire un mérite de donner Kronstadt à la tzarine, et que leur fortune est sûre. » Ils le suivirent. Il arrête le commandant; et, ayant assemblé la garnison et les troupes de mer, il les harangue, et leur fait prêter serment à la tzarine. Déjà on apercevait, de loin, les deux galères impériales; et Talitzin, maître de cette ville par un coup d'audace, sentit que la seule vue du tzar remettait tout en péril, et qu'il fallait enlever tous les esprits à eux-mêmes. Aussitôt, par ses ordres, la cloche d'alarme sonne dans la

ville; la garnison entière, prête à faire feu, borde les remparts; deux cents mèches brûlent sur l'amorce d'autant de canons. Vers dix heures du soir, le *yacht* du tzar arrive, et se dispose à jeter un pont. On crie : « Qui vive — Le tzar. — Il n'y a plus de tzar. » A ce terrible mot il se lève, s'avance; et ouvrant son manteau, pour montrer son ordre, il dit : « C'est moi; reconnaissez-moi! » et se prépare à sortir. Toute la garde, jointe à la sentinelle, présentait les baïonnettes; le commandant menace de faire feu, si on ne s'éloigne pas; le tzar tombe dans les bras de ceux qui le suivaient; et, du port, Talitzin crie aux deux *yachts* de s'éloigner, sinon qu'on va tirer le canon sur eux. Toute cette multitude répète : « Loin la galère! » avec tant de rage, que le capitaine, sous la nuée de boulets qui l'allait fracasser, prit un porte-voix, cria : « On va s'éloigner; laissez-nous le temps de déraider. » Et, pour fuir plus vite, il fit couper les câbles. Au cri du porte-voix, il se fit dans la ville un silence horrible; et au départ de la galère, un cri plus horrible encore de : « Vive la tzarine Catherine! » Pendant qu'on fuyait de toute la force des rameurs, le tzar disait en pleurant : « Le complot est général, j'ai vu ce complot-là dès le premier jour de mon règne. » Il descendit, presque mourant, dans la chambre du *yacht*, où sa maîtresse et le père de cette fille furent les seuls qui le suivirent. Les deux vaisseaux, arrivés hors la portée du canon, s'arrêtèrent; et, ne recevant aucun ordre, ils attendaient et demeuraient à battre l'eau. La nuit, qui était calme, se passa ainsi tout entière, Munich se tenant, avec tranquillité sur le tillac, à regarder cette belle nuit; et, tant il est vrai que le plaisant peut se joindre au terrible, quelques-unes de ces jeunes femmes, à ce qu'elles-mêmes ont raconté, se disaient tout bas entre elles, le proverbe comique : « Qu'allions-nous faire dans cette galère? »

Lorsque toutes les troupes de la tzarine furent sorties de la ville et mises en bataille, il était trop tard pour que

l'armée fit, le même jour, beaucoup de chemin. Cette princesse, fatiguée de la nuit précédente et d'un tel jour, se reposa quelques heures dans un château, sur la route. A son arrivée dans ce lieu, elle avait demandé quelques rafraîchissements, et en avait offert une partie à de simples officiers qui s'empressaient à la servir; elle leur disait : « Je ne veux rien avoir que pour le partager avec vous. »

On croyait marcher contre les troupes holstenoises, qui avaient été mises en bataille au-devant de Pétershof; mais, après l'embarquement du tzar, elles avaient reçu ordre de retourner à Oranienbaum, et Pétershof était évacué. Cependant les paysans des villages voisins qu'on avait envoyé rassembler, y étaient arrivés, armés de fourches et de faux, et ne trouvant ni troupes ni ordres, attendaient, pêle-mêle, ce qu'on voudrait d'eux, sous le commandement des hussards qui les avaient rassemblés. Orloff, qui, le premier volontaire de l'armée, s'avancait, vers cinq heures du matin, pour reconnaître, tomba à coups de plat de sabre sur ces pauvres gens, en criant : *Vive la tzarine!* Ils s'enfuirent en jetant leurs armes, et en répétant : *Vive la tzarine!* L'armée s'écarta donc avancée, sans aucun obstacle, au delà de Pétershof, la tzarine rentra en souveraine dans ce château, d'où elle s'était évadée vingt-quatre heures auparavant.

Cependant le tzar, resté sur l'eau, et d'une si vaste puissance réduit, en si peu d'heures, à deux *yachts* de promenade, son inutile forteresse d'Oranienbaum, et quelques troupes étrangères découragées, sans munitions et sans vivres, entre une flotte prête à le foudroyer, une armée dans la première rage de la sédition, et deux villes qui le rejetaient, fit appeler, dans la chambre de son navire, le feld-maréchal Munich, et lui dit : « Feld-maréchal, j'aurais dû plutôt suivre vos conseils; mais enfin, vous qui avez vu tant d'extrémités, qu'ai-je encore à faire? » Munich répondit : « Que rien n'était perdu; qu'il fallait, sans tarder un instant, forcer de rames vers Revel, y prendre un vaisseau de guerre, faire voile en

Prusse, où était son armée, rentrer dans ses États avec quatre-vingt mille hommes, et qu'il jurait qu'avant six semaines il lui rendrait son État soumis. » Les courtisans et les jeunes femmes étant entrés avec Munich pour entendre de sa bouche ce qui restait à espérer, ils répondirent que les forces des rameurs ne suffisaient pas pour aller à Revel. « Eh bien ! dit Munich, nous ramerons tous avec eux. » Toute la cour frémit à cette proposition; et soit que la flatterie n'abandonnât pas encore ce malheureux prince, soit qu'il fût environné par la trahison (car, à quoi distinguer la différence de leurs langages?) on lui représenta « qu'il était bien loin d'être réduit à une pareille extrémité; qu'il ne convenait pas à un si puissant monarque de sortir de ses États sur un seul vaisseau; qu'il n'était pas possible que la nation fût soulevée contre lui, et que certainement tout ce qu'on voulait, par cette émeute, c'était de le réconcilier avec sa femme. »

Pierre se résolut au raccommodement; et, comme un homme qui va accorder un pardon, il se fit descendre à Oranienbaum. Mais ses domestiques éplorés étant venus le recevoir au rivage, il leur dit : « Mes enfants, nous ne sommes plus rien; » et leur consternation lui rendit toute la sienne. Il apprit d'eux que l'armée de la tzarine était déjà tout près, et aussitôt il fit secrètement seller le plus vite de ses chevaux, résolu de s'enfuir seul et déguisé, en gagnant la Pologne. Mais l'agitation de ses pensées le rejetant bientôt dans l'indécision, sa maîtresse, séduite par l'espérance de trouver un asile, et peut-être en même temps un trône pour elle-même, lui persuada d'envoyer demander à la tzarine de les laisser partir ensemble pour le duché de Hoistein. C'était, selon elle, tout accorder à la tzarine, qui n'avait à désirer rien de plus qu'un accommodement aussi favorable pour son ambition; et si les domestiques du czar s'écriaient : « Notre père, elle vous fera mourir ! » sa maîtresse leur répondait : « Pourquoi voulez-vous effrayer votre maître ? »

Ce fut sa dernière résolution; et aussitôt, sur les représen-

tations générales que l'unique manière d'éviter la première furie des soldats, était de ne leur faire aucune résistance, il donna ordre de démanteler tout ce qui aurait été propre à quelque légère défense, fit démonter les canons, séparer ses soldats, et mettre leurs armes à terre. A ce spectacle, Munich, saisi d'indignation, lui demanda « s'il ne savait donc pas mourir en empereur, à la tête de ses troupes? Si vous avez peur d'être sabré, lui dit-il, prenez un crucifix en main, ils n'oseront vous toucher; et moi, je me charge du combat. » Le czar persista dans sa résolution. Il écrivit à son épouse qu'il lui abandonnait l'empire de Russie, et lui demanda de le laisser retirer dans son duché de Holstein avec la *frailine* Woronzoff, et son aide de camp Goudowitch.

Le chambellan, qu'il avait nommé son généralissime, fut chargé de cette lettre; et cependant, tous ceux des courtisans de ce prince qui purent trouver de petites barques, s'y jetèrent, et se pressant de l'abandonner, furent grossir la nouvelle cour.

La tzarine, pour réponse, lui envoya à signer une renonciation conçue en ces termes :

« Durant le peu de temps de mon règne absolu sur l'empire de Russie, j'ai reconnu en effet que mes forces ne suffisaient pas pour un tel fardeau, et qu'il était au-dessus de moi de gouverner cet empire, non-seulement souverainement, mais de quelque façon que ce fût; aussi en ai-je aperçu l'ébranlement, qui aurait été suivi de sa ruine totale, et m'aurait couvert d'une honte éternelle. Après avoir donc mûrement réfléchi là-dessus, je déclare, sans aucune contrainte, et solennellement, à l'empire de Russie et à tout l'univers, que je renonce, pour toute ma vie, au gouvernement dudit empire, ne souhaitant y régner ni souverainement ni sous aucune autre forme de gouvernement, sans aspirer même d'y parvenir jamais, par quelque secours que ce puisse être. Eu foi de quoi, je fais un serment, devant Dieu et

tout l'univers, ayant écrit et signé cette renonciation de ma propre main. »

Que restait-il à craindre d'un homme qui se diffama, au point de transcrire et de signer un tel écrit? Ou que faut-il penser d'une nation chez qui cet homme était encore à craindre?

Le même chambellan, après avoir porté cette renonciation à la tzarine, revint aussitôt faire désarmer les soldats hols-tenois, qui rendirent leurs armes avec rage, et furent enfermés dans des granges; ensuite il fit monter dans un carrosse le tzar, sa maîtresse et son favori, et les amena, sans aucune escorte, à Pétershof.

Pierre, se remettant lui-même entre les mains de son épouse, n'était pas sans espérance. Les premières troupes qu'il rencontra ne l'avaient jamais vu : c'était ces trois mille kosaks que le hasard seul avait amenés à cet événement; ils gardèrent un profond silence, et l'émotion dont il ne put se défendre à leur aspect, ne lui causa aucun trouble. Mais dès que l'armée l'aperçut, les cris unanimes de *Vive Catherine!* commencèrent de toutes parts. Ce fut au milieu de cette nouvelle proclamation, continuée avec fureur, qu'il traversa tous les régiments. Sa tête se perdit. On arriva au grand escalier; et, à la descente du carrosse, sa maîtresse fut enlevée par des soldats, qui déchirèrent son cordon sur elle. Son favori fut enveloppé avec des cris de risée, répondant aux soldats avec fierté, et leur reprochant leur crime. Le tzar monta seul avec un mouvement de rage. On lui dit : « Déshabille-toi; » et aucun de ces rebelles ne portant la main sur sa personne, il arracha lui-même son cordon, son épée, son habit, en disant : « Me voilà donc entre vos mains. » On le laissa quelques instants en chemise et nu-pieds, exposé à la risée des soldats. Ainsi Pierre fut séparé pour jamais de sa maîtresse et de son favori, et, peu de moments après, tous trois furent emmenés de différents côtés, sous de fortes escortes.

La ville de Pétersbourg était dans l'attente depuis le départ

de la tzarine; on fut vingt-quatre heures sans y recevoir aucune nouvelle; et déjà on sentait, aux différents bruits qui se répandaient, que, sur les plus légères espérances, le tzar y aurait encore trouvé des partisans. Les étrangers n'étaient pas sans quelque terreur, instruits que les vrais Russes, détestant, et les nouvelles mœurs, et tout ce qui leur vient des autres pays, ont quelquefois demandé à leurs souverains, pour récompense, la permission de massacrer les étrangers; quel que fût l'événement, ils redoutaient la licence ou la furie des soldats. Vers cinq heures du soir, on entendit un bruit éloigné de canons; l'attention fut générale; on distinguait bientôt, par les intervalles égaux de chaque coup, que c'était une salve de réjouissances; on conjectura l'événement; et dès lors on ne vit plus dans tous les esprits qu'une même disposition.

L'impératrice coucha à Pétershof; et le lendemain, à son lever, ses anciennes confidentes, qui l'avaient abandonnée dans ses malheurs, les jeunes femmes qui avaient toujours suivi le tzar, les courtisans qui, pour gouverner ce prince, entretenaient, depuis tant d'années, sa haine contre son épouse, vinrent tous ensemble poser leurs fronts en terre devant elle. Un grand nombre étaient parents de la *frailine* Woronzoff; et, en les voyant à terre, la princesse Daschkoff, sa sœur, s'y jeta avec eux, en disant : « Madame, voilà ma famille, que je vous ai sacrifiée! » La tzarine les reçut tous avec la plus séduisante indulgence. En leur présence, elle donna à la princesse le cordon et les pierres de sa sœur. Munich était dans cette foule; elle lui dit : « Vous avez voulu me combattre. — Il répondit : Oui, madame, et maintenant mon devoir est de combattre pour vous. » Elle lui montra tant d'estime et de bonté, que bientôt, admirant le génie de cette princesse, il offrit de lui communiquer, dans des entretiens suivis, tout ce que ses longues années, passées dans la pratique des arts, la guerre, le ministère et l'exil, lui avaient acquis de connaissance sur toutes les parties de ce

vaste empire ; soit qu'il fût touché de cet accueil généreux et inattendu , soit , comme on l'a cru , que son ambition fit encore cette tentative.

Ce même jour , le retour en ville fut un triomphe ; et les soldats , dans leur joie , furent contenus dans une discipline aussi exacte que dans leur émeute.

La tzarine était un peu échauffée : une ébullition de sang couvrait sa peau de petites rougeurs. Elle passa quelques jours à se rafraîchir. C'était un spectacle digne d'attention que cette nouvelle cour , où la joie d'un si grand succès n'empêchait pas qu'on ne fût de toutes parts sur ses gardes ; les plus exactes précautions régnaient au milieu du désordre , où les courtisans cherchaient déjà à regagner , par la science de la cour , l'avantage sur ces conjurés empressés , fiers du service qu'ils venaient de rendre ; où les rangs dans la faveur de la souveraine n'étant pas encore marqués , chacun voulait paraître ce qu'il prétendait devenir. Ce fut dans ces premiers jours que la princesse Daschkoff , entrant chez Catherine avec une liberté trop familière , aperçut avec surprise Orloff sur une chaise longue , la jambe nue , et la tzarine pansant elle-même une contusion qu'il avait reçue à cette jambe. La princesse fit des représentations sur un tel excès de bonté ; et bientôt , mieux instruite , elle prit le ton d'un censeur sévère. Ses projets de liberté , son empressement à se mêler des affaires , ce qu'on apprit des pays étrangers , où , de toutes parts , on lui attribuait l'honneur de la conjuration , tandis que Catherine voulait paraître avoir été élue , et parvenait peut-être à se le persuader , enfin tout déplut ; et sa disgrâce était déjà résolue dans les jours d'une brillante faveur qu'on accordait à la déceance.

Orloff ne tarda pas à fixer l'attention générale. On remarquait entre la tzarine et cet homme , jusqu'alors inconnu , cette familiarité tendre qui suit une ancienne liaison. L'étonnement de la cour fut extrême. Les grands , dont plusieurs croyaient avoir des droits acquis sur le cœur de leur souveraine , ne concevaient pas que , malgré son obscurité même , ce

rival leur fût échappé , et voyaient avec le plus violent dépit qu'ils n'avaient travaillé que pour son élévation. Soit audace de sa part , soit dessein de faire taire ses rivaux , ou concert avec sa maîtresse pour justifier la grandeur qu'elle lui destinait , il osa lui dire , dans un diner public « qu'il était maître absolu des gardes , et que , pour la détrôner , il n'avait qu'à vouloir. » Tous les spectateurs s'en offensèrent , quelques-uns répondirent avec indignation : mais de si bons serviteurs furent mauvais courtisans ; ils se sont perdus , et l'ambition d'Orloff ne reconnut aucun terme.

La ville de Moskou , capitale de l'empire , reçut la nouvelle de la révolution d'une manière qui donna beaucoup d'inquiétude. C'est dans cette grande ville qu'habite véritablement la nation moskovite , Pétersbourg étant seulement la résidence de la cour. Cinq régiments composaient la garnison ; et le gouverneur , ayant fait donner à chaque soldat vingt coups à tirer , les rassembla sur la grande place de l'ancien palais des tzars , vieille citadelle , nommé le Kremlin , élevée il y a quatre siècles , et le premier berceau de la puissance moskovite. Il y manda tout le peuple , qui , alarmé de la distribution des cartouches , mais attiré par la curiosité , s'y rendit de toutes parts , et entra en aussi grande foule que la forteresse en put contenir. Alors le gouverneur lut à haute voix le manifeste par lequel la tzarine annonçait son avènement et la chute de son mari ; et quand il eut fini cette lecture , il cria : « *Vive la tzarine Catherine seconde !* » mais toute cette foule et les cinq régiments gardèrent un profond silence. Il recommença le même cri ; le même silence continua. Il ne fut interrompu que par une rumeur sourde des soldats , qui murmuraient entre eux de ce que les régiments des gardes disposaient du trône à leur volonté. Le gouverneur pressa vivement les officiers qui l'entouraient de se joindre à lui ; ils recommencèrent ensemble le cri de « *Vive Catherine !* » en tremblant d'être massacrés par les soldats et par le peuple , et aussitôt il fit séparer les troupes.

Six jours s'étaient déjà passés depuis la révolution ; et ce grand événement paraissait fini, sans qu'aucune violence eût laissé d'odieuses impressions. Pierre était gardé dans une maison agréable nommée Robschak, à six lieues de Pétersbourg. En chemin, il avait demandé des cartes, il en avait construit une espèce de fort, en disant : « Je n'en verrai plus de ma vie ! » Arrivé à cette campagne, il avait fait demander son violon, son chien et son nègre.

Mais les soldats étaient étonnés de ce qu'ils avaient fait : ils ne concevaient pas par quel enchantement on les avait conduits jusqu'à détrôner le petit-fils de Pierre I^{er}, pour donner sa couronne à une Allemande. La plupart, sans projet et sans idée, avaient été entraînés par le mouvement des autres ; et chacun, rentré dans sa bassesse, après que le plaisir de disposer d'une couronne fut évanoui, ne sentit plus que des remords. Les matelots, qu'on n'avait point intéressés dans le soulèvement, reprochaient publiquement aux gardes, dans les cabarets, d'avoir vendu leur tzar pour de la bière. La pitié, qui justifie même les plus grands criminels, se faisait entendre dans tous les cœurs. Une nuit, une troupe de soldats attachés à la tzarine s'ameuta, par une vaine crainte, disant « que leur mère était en danger. » Il fallut la réveiller pour qu'ils la vissent. La nuit suivante, nouvelle émeute, plus dangereuse. Tant que la vie du tzar laissait un prétexte aux inquiétudes, on pensa qu'on n'aurait point de tranquillité.

Un des *comtes* Orloff, car, dès le premier jour, ce titre leur fut donné, ce même soldat, surnommé *le Balafre*, qui avait soustrait le billet de la princesse Daschkoff, et un nommé Téploff, parvenu des plus bas emplois, par un art singulier de perdre ses rivaux, furent ensemble vers ce malheureux prince : ils lui annoncèrent, en entrant, qu'ils étaient venus pour dîner avec lui ; et, selon l'usage des Russes, on apporta avant le repas des verres d'eau-de-vie. Celui que but le tzar était un verre de poison. Soit qu'ils

eussent hâte de rapporter leur nouvelle, soit que l'horreur même de leur action la leur fit précipiter, ils voulurent, un moment après, lui verser un second verre. Déjà ses entrailles brûlaient, et l'atrocité de leurs physionomies les lui rendant suspects, il refusa ce verre : ils mirent de la violence à le lui faire prendre, et lui, à les repousser. Dans cet horrible débat, pour étouffer ses cris, qui commençaient à se faire entendre au loin, ils se précipitèrent sur lui, le saisirent à la gorge, et le renversèrent ; mais comme il se défendait avec toutes les forces que donne le dernier désespoir, et qu'ils évitaient de lui porter aucune blessure, réduits à craindre pour eux-mêmes, ils appelèrent à leur secours deux officiers chargés de sa garde, qui, à ce moment, se tenaient en dehors à la porte de sa prison. C'était le plus jeune des princes Bariatinsky, et un nommé Potemkin, âgé de dix-sept ans. Ils avaient montré tant de zèle dans la conspiration, que, malgré leur extrême jeunesse, on les avait chargés de cette garde : ils accoururent, et trois de ces meurtriers ayant noué et serré une serviette autour du cou de ce malheureux prince, tandis qu'Orloff, de ses deux genoux, lui pressait la poitrine et le tenait étouffé, ils achevèrent ainsi de l'étrangler ; et il demeura sans vie entre leurs mains.

On ne sait pas avec certitude quelle part la tzarine eut à cet événement ; mais ce qu'on peut assurer, c'est que le jour même qu'il se passa, cette princesse commençant son dîner avec beaucoup de gaieté, on vit entrer ce même Orloff échevelé, couvert de sueur et de poussière, les habits déchirés, la physionomie agitée, pleine d'horreur et de précipitation. En entrant, ses yeux étincelants et troublés cherchèrent les yeux de la tzarine. Elle se leva en silence, passa dans un cabinet où il la suivit ; et quelques instants après, elle fit appeler le comte Panin, déjà nommé son ministre : elle lui apprit que le tzar était mort, et le consulta sur la manière d'annoncer cette mort au public. Panin

conseilla de laisser passer une nuit, et de répandre la nouvelle le lendemain, comme si on l'avait reçue pendant la nuit. Ce conseil ayant été agréé, la tsarine rentra avec le même visage, et continua son dîner avec la même gaieté. Le lendemain, quand on eut répandu que Pierre était mort d'une colique hémorrhoidale, elle parut baignée de pleurs, et publia sa douleur par un édit.

Le corps fut rapporté à Pétersbourg, afin d'y être exposé. Le visage était noir, et le cou déchiré. Malgré ces horribles marques, pour assoupir les mouvements qui commençaient à se faire craindre, et prévenir que des imposteurs n'agitassent un jour l'empire sous son nom, on le laissa trois jours exposé à tout le peuple, sous les seuls ornements d'un officier holstenois. Ses soldats, devenus libres, mais toujours désarmés, se mêlèrent parmi la foule; et, en regardant leur souverain, leur air se remplissait de pitié, de mépris, et d'une sorte de regret mêlé de honte.

Aussitôt ils furent embarqués pour être reconduits dans leur patrie; mais, par une suite de leur cruelle destinée, une tempête fit périr presque tous ces malheureux. Quelques-uns s'étaient sauvés sur des rochers voisins de la côte; mais ils y furent submergés, pendant que le commandant de Kronstadt envoyait demander, à Pétersbourg, s'il était permis de les secourir.

Catherine se pressa de faire partir tous les parents du feu tzar pour le Holstein; mais elle les renvoya avec honneur, et donna même l'administration de ce duché au prince Georges. Biren, qui avait fait à ce prince la cession de ses droits au duché de Kourlande, se vit par cet éloignement rétabli dans ses prétentions; et la tsarine voulant détruire le prince qui y régnait alors, voulant y dominer seule, pour n'avoir point d'obstacles à ses projets sur la Pologne, ne sachant que faire à sa cour d'un homme tel que Biren, le renvoya régner dans cette souveraineté. A la nouvelle de la révolution, Poniatowski la croyant devenue libre, voulut accourir

auprès d'elle; mais, retenu par de plus sages conseils, il se rendit seulement sur les frontières, où il attendait à chaque moment la permission de se rendre à Pétersbourg. Il avait depuis son départ montré la passion la plus constante: on pourrait citer même un trait singulier de son amour. Ce jeune homme, parti de Russie avec précipitation, et sans avoir pu, dans un pays où les arts sont mal cultivés, avoir un portrait de sa maîtresse, était parvenu, de mémoire, et pour ainsi dire sous sa dictée, à la faire peindre parfaitement ressemblante. Elle sut toujours, en flattant sa passion, le tenir éloigné, et bientôt elle employa les armées russes qui désirent toutes les occasions de séjourner en Pologne, à lui en donner la couronne. Elle engagea le prince d'Anhalt-Zerbst son frère, à ne plus servir aucune puissance; mais elle le tint éloigné de sa cour, évitant avec un extrême soin tout ce qui pourrait rappeler aux Russes qu'elle est étrangère, et leur faire craindre de retomber sous le joug des Allemands. Tous les souverains s'empressèrent de la reconnaître; *un seul, l'empereur de la Chine*, qui a de vastes frontières communes avec la Russie, refusa de recevoir ses ambassadeurs, et fit répondre qu'il ne voulait avec elle ni alliance, ni commerce, ni aucune communication.

Un de ses premiers soins fut de rappeler l'ancien chancelier Bestucheff, qui s'honorant alors de son exil même, remplit toute la cour de ses portraits, en habit de disgracié. Elle punit sans rigueur le Français Bressan, qui avait averti le tzar; elle lui laissa toute sa fortune, et parut seulement satisfaire à la jalousie des courtisans, en lui ôtant le cordon du troisième ordre de l'empire. Elle ne tarda pas à faire sentir au comte Schouwaloff qu'il devait s'éloigner, et fit la cruelle plaisanterie de donner à ce favori de la feuée tsarine un vieux nègre bouffon, favori du feu tzar. Après avoir commencé à rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'État, elle alla à Moskou se faire sacrer dans la chapelle des anciens tzars. Cette capitale la vit sans em-

pressément et sans joie. Quand elle passait dans les rues, le peuple s'éloignait; mais son fils était toujours environné par la foule. Il y eut même des complots contre elle. Le Piémontais Odard en fut le délateur : il trahit tous ses anciens amis, qui, déjà mécontents de Catherine, entrèrent dans ces nouvelles trames : il demanda de l'argent pour unique récompense. Sur toutes les propositions que lui fit la tzarine de l'élever à des dignités, il répondit toujours : « Madame, donnez-moi de l'argent ; » et dès qu'il en eut obtenu, il retourna dans son pays.

Elle fit, après six mois, revenir à sa cour ce même Goudowitch qui avait montré de l'attachement à son maître ; et on vit sa fidélité récompensée par les avances des plus jolies femmes. Elle accorda à la *frailine* Woronzoff, son indigne rivale, la permission de venir à Moskou dans sa famille, où elle trouva sa sœur la princesse Daschkoff, à qui il ne restait d'une si grande action, qu'une grossesse, un morne dépit, et une triste connaissance des hommes.

Toute la sûreté de ce règne parut confiée aux seules mains des Orloff. Le favori ne tarda pas à renverser le grand-maître d'artillerie Villebois, et en obtint pour lui-même la place et le régiment. Le Balafre resta dans un régiment des gardes, avec un crédit dominant sur tout le corps, et un troisième frère eut la première place dans le sénat. Une catastrophe sanglante ayant terminé les jours du malheureux Yvân, la tzarine n'eut plus à redouter sur son trône que son propre fils, contre lequel elle paraît s'assurer, en confiant la principale administration des affaires au comte Panin, toujours chargé de l'éducation de ce prince. Le crédit de ce ministre servant de contre-poids à la puissance d'Orloff, la cour fut divisée en deux partis, reste des deux conjurations ; et la tzarine, pour les mieux dominer, attira d'Europe et d'Asie un peuple nombreux dans ses États.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

LIVRE DIXIÈME.

	Pages.
I. Constance et modération de la diète.....	1
II. Motifs pour terminer l'œuvre de la constitution.....	3
III. Erreurs dans lesquelles la commission était tombée....	4
IV. Ce qu'elle avait fait de bien.....	5
V. Bruits répandus sur un nouveau partage.....	7
VI. La diète, décidée à terminer, veut s'entendre avec le roi.	8
VII. Il se charge de rédiger et de présenter l'acte constitutionnel.....	<i>ib.</i>
VIII. On prend jour pour le 5 mai. — On avance de deux jours.....	10
IX. Journée du 3 mai.....	11
X. La députation fait connaître les dépêches venues de cours étrangères.....	12
XI. Le roi fait lire l'acte constitutionnel.....	13
XII. Le parti russe demande un délai.....	14
XIII. Le parti patriotique s'y oppose.....	15
XIV. Le roi consent à prêter serment.....	16
XVII. le prête. — On va à l'église en actions de grâces....	17
XVI. Satisfaction et tranquillité générales.....	18
XVII. L'acte est signé par la députation.....	19
XVIII. Précis de la constitution.....	21
XIX. Assentiment général en Pologne.....	24
XX. Assentiment des étrangers : Thomas Payne, Volney, Makintosh, Fox, Burke, Hertzberg.....	25
XXI. Approbation de Frédéric-Guillaume.....	29

	Pages.
XXII. Grande réserve de la diète.....	31
XXIII. Le roi manifeste à plusieurs reprises son attachement à la constitution du 3 mai.....	32
XXIV. Modération de la diète envers les ennemis de la constitution.....	34
XXV. L'électeur de Saxe ne déclare pas son adhésion....	36
XXVI. Dissimulation de Catherine.....	<i>ib.</i>
XXVII. La diète établit une commission de révision et convoque les diétines.....	38
XXVIII. Discussion sur la vente des starosties.....	39
XXIX. Elle est décrétée.....	42
XXX. Examen des reproches qu'on peut faire à la diète sur les starosties.....	43
XXXI. Et sur Dantzick.....	45
XXXII. Résultat des travaux de la diète constituante.....	47

LIVRE ONZIÈME.

I. Paix d'Assy.....	51
II. Catherine entreprend d'armer la Prusse contre la Pologne.	52
III. Influence qu'avaient eue l'avènement de Léopold et l'entrevue de Pilnitz.....	<i>ib.</i>
IV. Mort de Léopold. — Avènement de François II.....	54
V. Catherine, sûre de Vienne et de Berlin, fait former le complot de Targowicza. — Inquiétude de la diète.....	55
VI. Précautions qu'elle prend. — Pouvoir qu'elle défère au roi.....	56
VII. Intrigues des chefs du complot de Targowicza.....	58
VIII. Coupable modération de la diète à leur égard.....	59
IX. Les trois chefs à Pétersbourg. — Ils signent l'acte de confédération.....	60
X. Dissimulation de la cour de Prusse.....	62
XI. Craintes sur un nouveau partage.....	63
XII. Catherine envoie des troupes pour soutenir le complot de Targowicza. — Sa déclaration.....	64
XIII. Elle donne de nouvelles promesses de garantie.....	69
XIV. Nouvelles mesures prises par la diète.....	72
XV. Elle termine ses séances.....	73

	Pages.
XVI. Comment le roi use du pouvoir qui lui est remis.....	74
XVII. Pour le trésor.....	75
XVIII. Pour la guerre.....	76
XIX. Pour les affaires étrangères.....	<i>ib.</i>
XX. Heureuses dispositions de toute la nation.....	77
XXI. Mauvaises opérations militaires.....	78
XXII. Marche des Russes. — Thadée Kosciuszko.....	79
XXIII. Premiers combats.....	80
XXIV. Marche rétrograde de l'armée polonaise.....	81
XXV. Poniatowski reçoit l'ordre de défendre le passage du Bug.....	82
XXVI. Difficultés de la défense du Bug.....	84
XXVII. Combat de Dubienka soutenu par Kosciuszko.....	<i>ib.</i>
XXVIII. Conduite du roi à Varsovie.....	85
XXIX. Sa duplicité. — Il publie un manifeste pour appeler la nation à se défendre.....	86
XXX. Ses tentatives auprès de Catherine.....	88
XXXI. Conduite des conjurés de Targowicza.....	<i>ib.</i>
XXXII. Attachement de la nation à la constitution du 3 mai.	90
XXXIII. Conduite de Kossakowski.....	94
XXXIV. Inquiétudes de la nation sur l'inaction du roi.....	95
XXXV. Sa correspondance avec Catherine.....	96
XXXVI. Il assemble un conseil pour accéder au complot de Targowicza.....	100
XXXVII. Il signe sa trahison. — Consternation générale...	103
XXXVIII. Protestation des deux maréchaux de la diète. — Leur départ et celui de plusieurs nonces.....	104
XXXIX. Conduite des conjurés de Targowicza après l'accession du roi.....	106
XL. Leurs mesures de rigueur.....	107
XLI. Ils réduisent et déplacent l'armée.....	109
XLII. Ils établissent la généralité. — Ses faits et gestes....	110
XLIII. La généralité cite devant sa juridiction les principaux constituants.....	111
XLIV. Elle détruit toutes les opérations de la diète.....	112
XLV. Elle envoie une députation à Catherine.....	113
XLVI. Coalition contre la France.....	114

LIVRE DOUZIÈME.

	Pages.
I. Suite de la conduite des conjurés de Targowica.....	119
II. Félix Potocki veut faire une constitution oligarchique républicaine.....	121
III. Ce que fait l'envoyé des conjurés à Pétersbourg.....	123
IV. La généralité vante ses opérations dans des manifestes.....	<i>ib.</i>
V. Catherine la laisse faire et en profite. — Félix se fait envoyer à Pétersbourg.....	124
VI. Plusieurs conjurés se retirent. — La généralité se rend à Grodno.....	125
VII. Déclaration de la Prusse et de la Russie. — Accusation de jacobinisme.....	127
VIII. Démentie par les jacobins eux-mêmes.....	128
IX. Déclaration de la Prusse sur Dantzick.....	129
X. Faible réponse du chancelier Malachowski. — Les conjurés veulent protester.....	130
XI. Ils veulent convoquer le <i>pospolité</i> . — La Russie le leur défend.....	131
XII. Elle empêche l'exécution de leurs ordres.....	133
XIII. État déplorable de la Pologne.....	<i>ib.</i>
XIV. Tentatives des jacobins de France.....	134
XV. Dantzick ouvre ses portes.....	135
XVI. Manifeste pour empêcher le <i>pospolité</i>	136
XVII. On veut forcer le roi de se rendre à Grodno. — Déclaration de démembrement des deux cours.....	<i>ib.</i>
XVIII. Résistance momentanée de Walewski.....	138
XIX. Arrivée du roi à Grodno.....	139
XX. Établissement du Conseil permanent.....	<i>ib.</i>
XXI. Universaux pour la diète.....	140
XXII. Nouvel effort du roi auprès de Catherine.....	141
XXIII. Conduite de la généralité pour les élections.....	142
XXIV. Elle se prolonge et reste avec la diète.....	144
XXV. Composition de la diète.....	<i>ib.</i>
XXVI. Son ouverture. — Premières violences de Sievers.....	145
XXVII. Redoublement de violences.....	147
XXVIII. La diète veut traiter séparément avec la Russie.....	148

	Pages.
XXIX. Note fulminante de Sievers. — Discussion dans la diète pour la signature du traité.....	150
XXX. Il est signé. — Buchhotz veut faire signer le traité avec la Prusse.....	153
XXXI. Députation nommée pour traiter avec la Prusse.....	155
XXXII. Difficultés sur les pouvoirs.....	156
XXXIII. Vive sortie contre le roi. — Résistance de la diète contre la cession.....	157
XXXIV. Nouvelles menaces de Sievers. — Nouvelles violences.....	159
XXXV. La diète autorise à signer, sous une condition improuvée par les deux ministres.....	160
XXXVI. Enlèvement de quatre nonces. — La diète est cernée. — Le traité est signé.....	161
XXXVII. Dissolution du complot de Targowica.....	164
XXXVIII. Traité d'alliance et de commerce avec la Russie.....	165
XXXIX. Courage de quelques nonces. — Accusation de jacobinisme repoussée avec force.....	166
XL. Conduite de l'Autriche.....	169
XLI. Le complot de Targowica coupable du second démembrement.....	170
XLII. Il est jugé tel par la diète même de Grodno qui en fut la conséquence.....	172
XLIII. Différence à établir entre ces deux assemblées.....	171

LIVRE TREIZIÈME.

I. Quel sort le second démembrement prépare à la Pologne.....	175
II. La diète de Grodno anéantit tout ce qu'avait fait la constituante de 1788-91.....	177
III. La réduction et le licenciement de l'armée amènent l'explosion de Madalinski.....	178
IV. Les révolutionnaires français veulent influencer la révolution de Pologne.....	179
V. Grande différence entre les deux révolutions, en faveur de celle-ci.....	100
VI. Insurrection de Madalinski.....	181
VII. Mesures que prend le général russe Igelström.....	182

	Pages.
VIII. Arrivée de Thadée Kosciuszko à Krakovie.....	183
IX. Serment à la constitution du 3 mai.....	184
X. Manifeste de Kosciuszko.....	185
XI. Conduite de la cour de Vienne, en réponse au manifeste. — Celle d'Igelström, — de Buchholtz, — de Stanislas Auguste.....	186
XII. Moyens que réunit Kosciuszko.....	188
XIII. Projet d'insurrection dans Varsovie.....	190
XIV. L'insurrection éclate le 17 avril 1794.....	192
XV. Situation critique d'Igelström.....	195
XVI. Il fuit de Varsovie le 18.....	196
XVII. Conduite du général prussien. — Réponse que fait le roi.....	197
XVIII. Ordre établi dans la ville par Mokronoski et Zakrzewski.....	198
XIX. Conseil de régence. — Sa première démarche envers le roi.....	200
XX. Précautions que prend le conseil contre l'influence des jacobins.....	202
XXI. Mesures d'administration.....	203
XXII. Mesures pour s'assurer que le roi restera à Varsovie.....	204
XXIII. L'insurrection s'étend dans les palatinats.....	206
XXIV. Le conseil provisoire de la régence est remplacé par un conseil national. — Lettre du roi à Kosciuszko.....	207
XXV. Kosciuszko résiste aux prétentions des bourgeois et aux complots étrangers.....	209
XXVI. On cherche à exaspérer le peuple contre les partisans de la Russie.....	213
XXVII. Exécution de Kossakowski à Vilno.....	214
XXVIII. Exécution des traitres à Varsovie, le 8 mai 1794.....	215
XXIX. Arrestation de plusieurs partisans de la Russie.....	216
XXX. Autres exécutions, le 28 juin.....	217
XXXI. Kosciuszko fait arrêter et punir les auteurs de ces exécutions.....	218
XXXII. Il publie une proclamation contre elles.....	219
XXXIII. Sagesse de la conduite de toutes les autorités dans les deux capitales.....	222

LIVRE QUATORZIÈME.

	Pages.
I. Nécessité de ne pas mêler les faits militaires avec la conduite des autorités.....	223
II. Opérations militaires des insurgés.....	225
III. Le roi de Prusse vient en personne commander les troupes.....	227
IV. Déclaration du conseil national aux habitants de la Pologne prussienne.....	228
V. Reddition de Krakovie aux Prussiens.....	229
VI. L'Autriche se joint aux ennemis de la Pologne et fait avancer ses troupes.....	230
VII. Position dangereuse de Kosciuszko.....	231
VIII. Le roi de Prusse fait sommer Varsovie. — Il écrit à Stanislas-Auguste. — Réponse de celui-ci.....	232
IX. Défense des insurgés tant à Varsovie que sur d'autres points.....	235
X. Le roi de Prusse forcé de lever le siège de Varsovie.....	237
XI. Succès et revers de plusieurs corps polonais.....	238
XII. Défaite et prise de Kosciuszko.....	239
XIII. Défaite des autres corps polonais.....	240
XIV. Prise et massacre de Praga par Suwaroff.....	241
XV. Capitulation de Varsovie.....	243
XVI. Suwaroff entre dans Varsovie.....	245
XVII. Mémoire d'Ignace Potocki sur l'état de la Pologne.....	246
XVIII. Vaines tentatives de plusieurs détachements polonais.....	249
XIX. Fin de la guerre d'insurrection.....	<i>ib.</i>
XX. Conduite des trois puissances les unes à l'égard des autres.....	250
XXI. Longues et honteuses discussions entre elles.....	252
XXII. Abdication de Stanislas-Auguste.....	253
XXIII. Réflexions sur son abdication et sur le traitement qu'il accepte.....	254
XXIV. Partage de la Pologne par les trois cours du Nord.....	555

LIVRE QUINZIÈME.

RÉCAPITULATION.

	Pages.
I. But de cette récapitulation.....	259
II. Considérations qui devaient maintenir la Pologne.....	260
III. Comment se prépare et s'exécute le premier démembrement.....	263
IV. Il surprend la Pologne dans un état de décomposition morale.....	264
V. Obstacles qu'il fallait surmonter.....	266
VI. Lenteur des négociations.....	268
VII. Fautes de tous genres qui les firent réussir. — Celle de Stanislas-Auguste.....	270
VIII. Faute des confédérés de Bar.....	273
IX. Faute des trois puissances copartageantes. — 1° De l'Autriche.....	274
X. 2° De la Russie.....	276
XI. 3° De la Prusse.....	278
XII. Fautes des autres puissances. — 1° De l'Angleterre..	279
XIII. 2° De la France.....	<i>ib.</i>
XIV. Le sort de la Pologne prédit par deux de ses rois....	282
XV. Fautes morales des puissances copartageantes.....	281
XVI. Esprit national dans la révolution qui amène le second démembrement.....	283
XVII. Esprit national dans la révolution qui amène le troisième démembrement.....	285
XVIII. Vices politiques et moraux des trois démembrements.....	286
XIX. Fausseté et contradiction des reproches faits à la révolution du 3 mai 1791.....	288
XX. Conséquences des trois démembrements pour l'état de l'Europe à cette époque.....	289
XXI. Différences politiques entre les trois démembrements.	292
XXII. Grande leçon résultant du partage de la Pologne....	294

PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TROISIÈME VOLUME.

	Pages.
LIVRE DIXIÈME.....	297
LIVRE ONZIÈME.....	300
LIVRE DOUZIÈME.....	302
LIVRE TREIZIÈME.....	322
LIVRE QUATORZIÈME.....	324

ANECDOTES SUR LA RÉVOLUTION DE RUSSIE

En l'année 1762,

PAR CLAUDE CARLOMAN DE RULHIÈRE,

Auteur des *Révolutions de Pologne.*

Épître dédicatoire à madame la comtesse d'Egmont la jeune, duchesse de Gueldres, etc.....	329
Seconde lettre à madame la comtesse d'Egmont.....	335
Anecdotes sur la révolution de Russie, en l'année 1762.....	343

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

ERRATA.

TOME PREMIER.

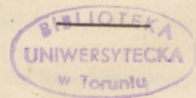
- Page 199, ligne 16, lisez : *Korycki*.
— 210, lignes 18 et 23, lisez : *Mionczynski*.
— 211, — 34, — : *Orzeszko*.
— 242, — 28, — : *Teleszany*.
— 253, — 13, — : *Branecki*.
— 263, — 15, — : *rylmeister*.
— *Ibid.* — 31, — : *Zembrzuski*.
— 324, — 26, — : *Ibrail*.

TOME II.

- Page 9, ligne 24, lisez : *Branecki*.
— 13, — 5, — : *Dittwar*.
— 37, — 5, — : *Piotrkow*.
— 49, — 22, — : *Leszno*.
— 116, — 28, — : *Branecki*.
— 127, — 31, — : *Branecki*.
— 337, — 17, — : *Sapieha*.

TOME III.

- Page 116, ligne 4, lisez : *Cieszyn*.
— 201, — 25, — : *de Toll*.



LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

ADAM MIÇKIÉWICZ
OEUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES

TRADUCTION DU POLONAIS

PAR CHRISTIEN OSTROWSKI

2 VOL. PRIX : 7 FR.

Edition nouvelle, ornée de deux planches en taille-douce

CHRISTIEN OSTROWSKI
THÉÂTRE COMPLET

2 VOL. GRAND IN-18. PRIX : 7 FR.

RULHIÈRE
RÉVOLUTIONS DE POLOGNE

Quatrième édition revue sur le texte et complétée

PAR CHRISTIEN OSTROWSKI

3 VOL. PRIX : 9 FR.

Typographie de H. Firmin Didot, — Mesnil (Eure).